CŒUR PENSIF NE SAIT OÙ IL VA

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

Quand Irène se releva pour reprendre son service habituel, sa résolution était très nette dans son esprit. Si elle avait, à seize ans, caressé le rêve, elle aussi, d'un roman d'amour, jamais il ne s'était précisé dans sa pensée. Les conditions de son intérieur de famille avaient trop opprimé sa personnalité. Cette obligation de ménager à la fois dans son père et dans sa mère deux volontés contradictoires, lui avait, sur ce point comme sur les autres, obscurci à ses propres yeux son caractère. Elle n'avait pas osé imaginer sa vie sentimentale, tant le pouvoir de l'affirmation s'était affaibli en elle. Puis était venu son mariage qui l'avait laissée vierge de cœur, mais plus craintive encore, plus incapable d'une heureuse espérance passionnelle. Se remarier? Elle s'était interdit même d'y penser. Elle appréhendait trop de recommencer une existence de pénible reploiement et de détresse cachée. Elle était d'autre part une très honnête femme, au beau sens de ce mot qui correspond à cet autre, si beau également, un homme d'honneur. Aucune malsaine curiosité ne l'avait jamais effleurée. Elle s'était dit que son enfant lui suffirait. Devait-elle se plaindre du destin, quand il lui donnait cette part? Mais l'âme féminine porte en elle des puissances qui la gouvernent à son insu et la conduisent où elle ne veut pas aller : un besoin de

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

suffire à quelqu'un qui lui suffise, un instinct de recevoir et de donner le bonheur. L'honnête femme croit avoir dompté ces puissances; elles sommeillent dans la profondeur la plus occulte de son être, d'autant plus vivantet, d'autant plus exigeantes qu'elles ont été moins satisfaites. L'honnête femme ignore leur travail caché, et, quand une occasion le lui découvre, elle en demeure épouvantée. Elle ne se retrouve plus. Elle se croyait assurée dans sa paix intime et cette paix est soudain détruite. Par quoi? Par la rencontre d'un homme qu'elle ne connaissait pas quelques heures auparavant. Non. Elle ne le connaissait pas, et elle le *reconnaît*. Cette rencontre inattendue, elle la souhaitait secrètement, ardemment, et elle ne le soupçonnait pas.

— Mais non, se répétait Irène, je ne l'aime pas, je ne dois pas l'aimer. Quand même je pourrais l'épouser, je ne devrais pas, à cause d'Annette, et je ne peux pas l'épouser.

Les confidences de l'officier improvisé, sur son passé d'humble travailleur, lui étaient si présentes, la visible simplicité du jeune homme l'avait tant séduite et surtout ce pathétique, si attendrissant pour elle, d'une destinée semblable à la sienne par la détresse de l'isolement, si différente par les circonstances, par le milieu! Cette différence lui apparaissait, en ce moment, comme totale, comme irréductible. Entre elle, la grande bourgeoise, et l'ouvrier relieur, une ligne était tracée, indéfinissable, infranchissable cependant : celle de la séparation des classes. Irène la voyait, cette ligne, aussi distinctement qu'un promeneur sur un rivage voit la démarcation entre la terre et la mer.

— Je suis folle, se disait-elle encore. Je ne l'aime pas. Les coups de foudre, ça n'existe que dans les livres. On n'aime pas si vite, par surprise. Être émue, ce n'est pas aimer. Seulement c'est une faute déjà de se laisser aller à cette émotion. Il est si clair, le devoir! Quand on a manqué sa vie, on fait celle de son enfant et on reste tranquille. Pour cela, il faut d'abord éviter les occasions. Je n'ai pas pu refuser de le veiller cette nuit. Une autre infirmière s'en occupera maintenant. Voilà tout.

Les moralistes ont raillé de tout temps les illogismes et les inconséquences de l'amour. Ces brusque volte-face, dans les décisions les plus raisonnées, sont le plus infaillible signe de

la passion commençante. Si Mme Servières avait pu se tromper sur la nature du sentiment soudain apparu en elle, ce doute aurait cessé, à constater, dès la première épreuve, les vacillations de sa volonté. « Éviter les occasions, » s'était-elle dit. Pourquoi alors suivre le médecin, quand, vers les neuf heures, il commença la visite des malades? Elle ne le faisait pas d'ordinaire. Mais comment résister à l'impatience de savoir Bernard Moncour hors de tout danger?

— Et notre opéré d'hier? demandait le docteur Bolland.

— Il a trente-huit de fièvre, répondait Mme Arnaudi, toujours là, en sa qualité d'infirmière-major.

— Ça ne m'étonne pas, fit le chirurgien, ces nerveux maigres, ça vous a un air chétif. Pas de muscles. Pas de chair. Ils sont vitalisés comme ces félins, qu'il faut tuer neuf fois avant qu'ils ne meurent. Je craignais le choc traumatique après la douleur de cette opération sans anesthésie. Il n'y en a pas eu. C'est une fière chance! Qu'il ne s'excite pas surtout, et il guérira vite.

— Il parle déjà, reprit Mme Arnaudi, de retourner dans la salle commune avec les autres blessés, ses hommes, comme il dit.

— Hé là-bas! Pas de ça, Lisette! s'exclama le chirurgien. La chambre à part et pas d'agitation.

— Alors, dit Agnès, on va lui donner comme infirmier l'abbé Cortez, et vous, Irène, comme infirmière, puisque vous l'avez veillé cette nuit et que ça a si bien réussi...

L'énergique femme ne mettait aucun sous-entendu dans cette petite phrase, prononcée très simplement. Pour Irène, quelle ironie! Cette veillée n'avait que trop bien réussi, en effet. A quoi? A la troubler, elle; à lui donner cette agitation que le docteur interdisait autour du malade. A cette minute encore, quel désarroi intérieur! Elle trembla de ne pas pouvoir le cacher. Décliner la proposition de sa belle-sœur provoquerait un « pourquoi? » Elle ne se sentit pas la force de le supporter, et elle s'écoutait répondre d'un ton qu'elle sut du moins rendre presque indifférent :

— C'est entendu.

Cette acceptation démentait ses sages réflexions du matin. Tandis qu'à la suite du docteur Bolland et de Mme Arnaudi, elle marchait vers la chambre du malade, elle en avait honte, et joie hélas! en même temps. Honte et joie qui redoublèrent

lorsque, rentrant dans cette chambre, — elle troisième, — ses yeux rencontrèrent ceux du jeune homme, aussitôt détournés. Elle y retrouvait ce regard, respectueux mais si passionné, qu'elle s'était tant promis d'éviter. Qu'elle eût été déçue déjà, s'il lui avait manqué?

— Surtout qu'on ne le laisse pas remuer, pas se laver seul! ordonna le chirurgien, après avoir examiné et pansé la blessure. — La plaie est magnifique. Pour qu'elle continue à bien aller, l'immobilité absolue, vous entendez, lieutenant. Absolue. Chaque mouvement, c'est deux ou trois jours de plus à rester ici.

— On ne bougera plus, monsieur le major, répondit Bernard Moncour en riant, on a trop envie de retourner là-bas, pour le coup de chien.

— Dépêchez-vous de guérir alors, dit Bolland. Si j'en crois mes tuyaux, ça ne traînera plus. Nous les aurons, avant l'hiver... Et vous, M. l'abbé Cortez, il faudra aussi vous ménager, ajouta-t-il en se tournant vers le nouvel arrivant, un homme jeune encore, très pâle, aux joues creusées. Son torse grêle était pris dans une tunique de soldat par dessous le sarrau d'infirmier. Sur le derrière de la tête, dans l'encadrement des cheveux très noirs, se détachait la tonsure sacerdotale.

— Vous aussi, continuait le docteur, vous voudriez retourner là-bas. Mais... — Et, s'adressant aux deux femmes, avec un haussement de ses larges épaules : — Ce sont toujours les mêmes qui veulent se faire tuer. Moi, je vous garde, l'abbé. Je n'aime pas cette mine de papier mâché. Vous en faites trop ici, avec votre balle dans la poitrine. Allons, il faut que j'écoute ces sacrés poumons.

Et le bourru bienfaisant quitta le lit de Bernard pour venir au prêtre infirmier, sur le dos duquel il promena lentement son oreille :

— Respirez... Toussez... Comptez tout haut jusqu'à dix. Respirez... Eh bien! non, ça va mieux que vous ne le méritez. Allons, à demain, mon lieutenant, et passons aux autres.

Et déjà il sortait de la pièce, suivi de Mme Arnaudi. Celle-ci, comme Irène les accompagnait, l'arrêta d'un geste :

— Restez donc à faire la toilette du lieutenant avec l'abbé Cortez.

Jusqu'ici, dans son service d'ambulance, ces soins corporels à donner aux malades ne représentaient, pour Irène, que de la

misère et de la pitié. Innocente comme elle était, restée presque une jeune fille dans son mariage sans amour, ces nudités d'hôpital n'offensaient pas son sens de la pudeur. Il ne lui venait pas à l'esprit qu'elle fût une femme pour ces blessés et que, pour elle, ces blessés fussent des hommes. Pour la première fois, elle éprouva une gêne à la pensée de donner des soins à ce blessé-là. L'idée de cette intimité physique la déconcertait. Comment se dérober? L'abbé Cortez, lui, exécutait déjà les indications du médecin. Il rectifiait la position de la jambe de l'opéré en glissant un coussin sous la gouttière. Irène, le dos tourné au lit, préparait les objets nécessaires à la toilette : la cuvette, l'eau, l'éponge, le savon, le linge. La lenteur de ses gestes trahissait sa lutte intérieure. Soudain, elle sortit de la pièce dans un accès d'impulsion. Mieux valait parler à sa belle-sœur. Mais quel prétexte donner pour qu'on la remplaçât ? Sa fatigue simplement. Et puis, à peine entrée dans le dortoir, elle se sentit paralysée, rien qu'à voir le profil sévère d'Agnès Arnaudi en train de noter sur son carnet les observations du chirurgien, lui-même occupé à interroger un autre malade. L'apparition de sa fille, soudain aperçue à travers la fenêtre, rendit de la force à Irène. L'enfant, suivie de sa bonne, allait et venait avec des ciseaux dans l'ancienne roseraie, à peine soignée depuis la guerre, sinon par quelques convalescents habitués au jardinage. Cette gentille Annette, prisonnière de ce triste décor d'hôpital, avait pour grand amusement de couper le matin des fleurs pour sa maman.

— Où avais-je la tête? se dit Irène. Je vais demander à l'abbé Cortez de faire seul la toilette du lieutenant. Qu'en pensera-t-il?... C'est un prêtre. S'il devine, il m'approuvera.

Et tout haut, comme Mme Arnaudi, étonnée de sa présence, la regardait :

— Le soleil va faire mal à Annette, dit-elle, inventant un prétexte justifié par l'éclaircissement du brouillard du matin. Cette étourdie d'Angélique la laisse courir tête nue !

Joignant l'acte à la parole, elle sortit, allant droit chez elle pour y prendre le chapeau de l'enfant et le lui porter dans le jardin. Annette la vit et courut vers sa mère, comme toujours, dans un sauvage élan. Elle lui tendait un bouquet de roses rouges et blanches. Et pendant qu'Irène la chapeautait, en la grondant un peu :

— Mamie, disait-elle, pour votre blessé de cette nuit; celui que vous avez veillé, celui qui est si brave qu'il ne veut pas du chloroforme.

On avait, sans y prendre garde, parlé devant la petite fille de Bernard Moncour et de l'opération. Sa phrase prouvait quelle attention elle prêtait aux moindres propos. Cet indice d'un si précoce éveil d'esprit gêna vaguement la mère. Une obscure impression de culpabilité lui faisait déjà redouter la pénétration de l'enfant. Elle prit les roses et répondit :

— Je vais les lui remettre. Mais cueilles-en aussi pour les autres blessés.

Et, tout en remontant l'escalier du château, elle se répétait:

— *Que vous avez voulu veiller*. Elle remarque tout... Ah! tant mieux! elle sera mon ange gardien.

Elle respirait ces roses, cependant, qui allaient parer et embaumer la journée de Bernard, avec la volupté d'une amoureuse.

— L'abbé doit s'étonner de mon absence, pensait-elle encore. Ces fleurs la lui expliqueront.

Elle s'engageait dans un corridor détourné, pour ne pas rencontrer de nouveau sa belle-sœur. Arrivée devant la chambre du blessé, elle vit en sortir, une cuvette dans les mains, le prêtre qui lui dit :

— Le lieutenant Moncour a demandé que je fisse sa toilette. Vous comprenez pourquoi. C'est un ouvrier, vous savez. Ces gens-là ont une délicatesse que l'on ne soupçonne pas. Je l'ai si souvent constaté. J'ai été des années vicaire à Saint-Étienne et je les connais bien. Celui-ci a pensé qu'une dame, comme vous, n'est pas faite pour ces besognes. Ne lui en parlez pas surtout, ça l'agiterait.

Ainsi la gêne subie par Irène à l'idée de certains soins à donner, le jeune homme la subissait, à l'idée de les recevoir. Qu'il sentît comme elle, et à la même minute, lui mit une chaleur au cœur. Le fragile édifice de sa résolution achevait de s'écrouler. Un nouveau projet allait se dessiner dans son imagination. Que de femmes romanesques comme elle, comme elle timides, comme elle vertueuses, se sont abandonnées à cette chimère : laisser grandir en elles un sentiment qui restera un rêve; le taire à celui qui le leur inspire! Aucun acte, aucun geste ne le traduisant au dehors, elles en jouiront sans

repentir. C'est la fleur respirée et non cueillie, le désir dont on savoure l'angoissante douceur, sans étreindre jamais son objet. De tels partis pris ne s'arrêtent pas en une heure, dans l'éclair d'une volonté inconsciente. Ce sophisme sentimental, si dangereux, s'insinue dans le cœur, vaguement d'abord. Le moindre mouvement un peu vif de l'homme à qui ce cœur s'intéresse de la sorte l'effaroucherait. Il faut que ce poème intérieur soit ou bien ignoré, ou bien deviné, mais respecté par cet homme. Ou bien encore, — et ce fut le cas dans cette chambre d'ambulance, par un de ces hasards qui donnent à certaines aventures d'amour une apparence de fatalité, — il faut que cet homme nourrisse de son côté un rêve pareil et à propos de cette même femme.

— De quoi ai-je peur ? se répétait Irène, tandis que, rassurée par les paroles de l'abbé Cortez, elle offrait à Bernard les fleurs cueillies par Annette, en lui disant :

— Voici ce que ma fillette vous envoie.

Et pour se démontrer en effet qu'elle n'avait plus peur, elle vaquait, aidée par l'infirmier, à de très humbles soins, qui la rapprochaient du malade. Elle changeait la taie de l'oreiller. Elle bordait les couvertures. Il posait bien sur elle ce même regard. Mais quoi ? Opéré si récemment, il souffrait. Il n'y avait que cela dans ce regard, sa fièvre. Irène se l'affirmait. Du moins, elle voulait se l'affirmer. Elle devinait, elle voyait pourtant autre chose, — et cela lui était si doux, — dans ces prunelles sombres qu'elle devait, au cours de l'après-midi, retrouver fixées sur elle et aussitôt détournées, avec la même ardente expression.

Elle était revenue auprès de Bernard, une fois finies ses autres besognes dans la grande salle. Elle lui avait proposé de lui faire la lecture. Il avait répondu : « Volontiers, » en remerciant. Elle prit le fascicule de revue qui lui servait, la nuit précédente, à tromper la longueur de sa veillée.

— J'ai trop présumé de mes forces, dit Moncour, après un quart d'heure. Je vous demanderai, madame, de m'excuser; je vais essayer de dormir. D'ailleurs, dois-je vous l'avouer? Tout ce que l'on écrit sur la guerre nous est insupportable, à nous qui la vivons.

— Même ces lettres ?

— Oui, même ces lettres de nos camarades. Elles n'étaient

pas faites pour être publiées. Quand le soldat les écrivait dans sa cagnat, c'était du vrai. Imprimé, ça prend des airs de chiqué Vous savez, nous autres relieurs, nous feuilletons les livres avant de les habiller, et nous picorons les phrases qui nous plaisent. J'en ai trouvé une, dans un vieux bouquin que je radoubais. Je ne l'ai jamais oubliée. Elle est si juste : « Rien ne vide le cœur comme la langue. » Alors, ce qui a été écrit, ce qui a été dit, ça ne paraît pas sérieux ; et c'est sérieux, la guerre, ça ne se raconte pas.

Il prenait, pour énoncer des théories si exceptionnelles chez un homme de sa classe, la même physionomie concentrée qu'il avait eue pour supporter l'intervention chirurgicale, sans anesthésie. Mais, pourquoi ses yeux, d'abord fixés sur la femme qui l'écoutait, s'étaient-ils soudain détournés presque avec hostilité? Cette consigne de silence, affirmée avec cette fermeté douloureuse, s'appliquait-elle seulement à l'héroïsme des tranchées, ou bien à une autre souffrance, inavouée et qu'il cachait au fond de lui? Laquelle? Aurait-il pris une autre attitude, s'il avait, lui aussi, commencé d'aimer Irène en se l'interdisant? Ce regard détourné, cette bouche amère, ce ton dur, n'était-ce pas pour l'orphelin, pour l'isolé, pour le soldat blessé un équivalent du cri : « Ça encore, après le reste! » Cette idée traversa l'esprit de la jeune femme et aussitôt y fit évidence. Comme tout à l'heure, pour les soins physiques à donner et à recevoir, elle et le jeune homme sentaient de même. Ils éprouvaient l'un à l'égard de l'autre une égale sympathie, et contre l'aveu de cette sympathie ils se défendaient l'un et l'autre.

— Vous avez raison, répondit-elle.

Et, traduisant à son tour, dans une phrase générale, une pensée si personnelle :

— Ce que l'on a de profond en soi, on doit le taire... Mais reposez, je retournerai dans une heure, voir comment vous êtes.

Comme elle sortait de la chambre, elle rencontra l'abbé Corlez :

— Je viens vous remplacer, madame, dit-il, vous avez l'air si fatiguée ; c'est moi qui veillerai notre malade cette nuit.

— Il essaie de dormir en ce moment, répondit-elle.

Tout de suite, elle commença de rapporter à l'infirmier le discours que venait de tenir Bernard sur le silence dans l'émotion. Involontaire et nouvel indice de son sentiment grandissant :

elle obéissait à cet instinctif besoin qu'éprouve une femme qui pense à un homme d'une certaine façon : le faire admirer.

— Je vous le répète, madame, répondit le prêtre, nous ne connaissons pas l'âme ouvrière ; sa sensibilité quand elle est fine est très fine ; comme celle de tous les gens du peuple d'ailleurs. Les gens du peuple ! insista-t-il, on les appelle des simples. Quelle erreur ! Ils sont si compliqués ! C'est la culture qui simplifie. Qu'un ouvrier soit un peu un artiste, comme celui-ci, — j'en ai connu un à Saint-Étienne qui lui ressemblait beaucoup, un ciseleur, — voyez les contrastes de sa position. Il est du peuple, donc un instinctif ; il est un chercheur, donc un émotif ; il est un ouvrier, donc un mercenaire ; un inventeur plus ou moins, donc un indépendant. Sa supériorité suppose une demi-instruction qui le tient comme en suspens entre deux mondes : celui de la pensée animale et primitive, celui de la pensée libérée. Je la trouve si pathétique, moi, cette formule révolutionnaire : un prolétaire conscient. Elle exprime un effort vers une plénitude de connaissance dont ces tâcherons ont l'intuition et le désir. Ils n'y arriveront jamais. Et puis ils sont si défiants, non seulement des autres, lorsqu'ils craignent d'être exploités ou jugés, mais d'eux-mêmes. Toute destinée incomplète crée une gêne. Cette gêne fait de ces pauvres ouvriers, tantôt des révoltés, tantôt des subtils avec des nuances d'impression qui les rendent si aisément susceptibles. Mais quand ils sont délicats, quelle gratitude on rencontre chez eux pour les moindres gentillesses ! Et quels dévoués ! Les charlatans de la politique ne le savent que trop. Quel mot ont-ils sans cesse à la bouche ? Solidarité. Pour eux, c'est l'appel à la haine, à l'envie d'une classe contre l'autre. Pour l'ouvrier, la solidarité c'est le geste de secours vers ses frères en travail et en souffrance. Donnez-lui une occasion, cette guerre par exemple : comme cette idée de solidarité s'étend ! Comme il se sacrifie non seulement pour son groupe, mais pour tout le pays ! Et les meilleurs en arrivent à des pudeurs morales comme celle que nous découvrons chez notre blessé. Le plus touchant dans ces jolies manières de sentir, c'est qu'on ne les leur a pas enseignées. Ils les inventent, ils les créent, parce que ce sont des âmes, et c'est si beau, les âmes !

Le prêtre avait mis dans cette dernière parole toute la tendresse et toute l'ardeur de sa foi sacerdotale. Irène l'écoutait

dans une émotion grandissante. L'abbé Cortez, avec ce masque ascétique et consumé d'apôtre, n'avait exercé son ministère que dans les faubourgs et les usines, avant de devenir brancardier au front, puis infirmier dans cet hôpital. Un ecclésiastique, habitué à la direction féminine, eût deviné le mouvement secret que son propre enthousiasme soulevait dans le cœur déjà trop remué de Mme Servières. Ce regard brillant d'Irène, cette bouche à demi entr'ouverte dans un sourire, ces traits animés, dénonçaient trop son trouble profond. Ce discours du prêtre la justifiait devant elle-même de son imprudente entrée sur un chemin sans issue. Confesseur d'ouvriers et d'ouvrières, fils lui-même de paysans, l'excellent homme ne pouvait pas y voir clair dans le cœur d'une rêveuse comme Irène, intellectuelle et sentimentale, comblée et dénuée. Et quelle surprise pour lui, si la jeune femme, parlant à haute voix sa pensée, lui avait répondu :

— S'il en est ainsi, pourquoi ne l'aimerais-je pas ?

VI

Qui expliquera ce mystère dans le mystère, ces pactes de silence, soudain passés entre deux êtres en train de s'éprendre l'un de l'autre, sans se l'avouer l'un à l'autre, ni quelquefois à eux-mêmes? L'interpsychologie est une science ébauchée à peine. Que des phénomènes de communication sans paroles s'accomplissent de sensibilité à sensibilité, nous le constatons et c'est tout. Existe-t-il ou non, entre les personnes, un milieu de nature inconnue dans lequel passent et repassent des ondes émanées de ces personnes? Que cette hypothèse soit vraie ou fausse, cette muette télépathie des cœurs reste un fait. Et la romanesque Irène allait en être la victime. Durant les quelques jours qui suivirent ce lendemain de l'opération, aucun incident ne se produisit entre elle et le blessé, dont pût s'effaroucher la femme la plus modeste, la plus sagement persuadée du danger des moindres familiarités. Une réserve pareille fermait leur bouche à tous deux, éteignait leurs yeux, retenait leurs gestes. Le jeune homme avait demandé spontanément à n'être plus veillé. Irène n'entrait donc dans sa chambre qu'à neuf heures, pour la trouver déjà rangée par l'infirmier. Le blessé dans son lit, sa toilette faite, lisait en

attendant la visite du chirurgien. Irène savait le titre du volume, un ouvrage ancien choisi par Bernard dans le catalogue de la bibliothèque : *Histoire des Français des divers états*, par Monteil.

— L'histoire des métiers m'intéresse plus que celle des batailles, avait-il dit à l'abbé Cortez.

— C'est la même, mon lieutenant, avait répondu le prêtre. Une guerre comme celle d'aujourd'hui, qu'est-ce que c'est ? La défense du pays. Et avec son métier, le travailleur, quel qu'il soit, ne nous défend-il pas? Mais oui, le paysan contre la faim, quand il laboure et quand il sème, le tisserand contre le froid, quand il tisse le drap d'un vêtement; le maçon, quand il bâtit une maison, le carrier, quand il extrait des pierres pour la construire, et ainsi du reste...

Un souvenir de ses études d'autrefois surgit dans la mémoire d'Irène en entendant ces propos. Un professeur à la Sorbonne leur avait, un jour, lu, au cours d'une leçon sur l'altruisme, un poème de Sully Prudhomme, intitulé « Un songe, » qui se trouve dans le recueil, *les Épreuves*. Il correspondait si bien à ses aspirations humanitaires qu'elle l'avait copié, puis appris par cœur. Il commence :

Le laboureur m'a dit en songe: fais ton pain,
Je ne te nourris plus; gratte la terre et sème.
Le tisserand m'a dit : fais tes habits toi-même;
Et le maçon m'a dit : prends la truelle en main;

Pour finir sur ce cri généreux :

... J'ai connu mon bonheur et qu'au monde où nous sommes,
Nul ne peut se vanter de se passer des hommes;
Et depuis ce temps-là je les ai tous aimés.

L'identité des images évoquées par le poète avec le discours du prêtre faillit mettre ce beau sonnet à ses lèvres. Au moment de parler, il lui sembla que citer ces vers devant Bernard c'était sentir tout haut, et manquer au contrat de silence. Ce fut hors de la pièce, et au seul abbé Cortez, qu'elle les dit, ces vers, car *il fallait* qu'elle les dît.

— Puis-je vous demander de m'écrire ce poème, madame? répondit-il. Je le trouve si beau, si vrai! C'est le sens de toute ma vie, avec la grande espérance en plus, ajouta-t-il. — Et

insistant : — Avez-vous parlé de choses religieuses au lieutenant, madame?

— Non.

— Vous devriez... A quelques mots, j'ai cru comprendre qu'il n'est pas hostile; mais loin encore, oh! pas très loin! Ces soldats si braves, qui ont de l'Idéal et qui n'ont pas la foi, je les compare à ces païens dont saint Paul raconte qu'ils élevaient des autels au Dieu inconnu. Ce sont des âmes d'attente... Madame, parlez-lui.

Irène ne répondit point. Ce conseil du prêtre sous-entendait qu'il la croyait pieuse. Elle n'était pas plus vraiment croyante que Bernard. Encore un point de sa vie intérieure sur lequel il lui répugnait invinciblement de s'exprimer. Cette nouvelle ressemblance intime, entre elle et le jeune homme, lui fut une volupté secrète.

— Je vais vous copier ces vers, dit-elle à l'abbé, coupant court à une conversation qui lui donnait presque le remords d'une déloyauté. Et, pour qu'il n'insistât point : — Ma fillette m'attend, ajouta-t-elle (cela au moins était vrai); mais vous les aurez avant midi.

Quelle émotion pour elle, le soir même, de reconnaître sur la table de nuit de Bernard une feuille de son papier soigneusement pliée, celle qui lui avait servi à transcrire le sonnet! L'abbé avait voulu évidemment faire lire ce poème au blessé. Celui-ci allait-il en parler? Telle était l'appréhension d'Irène à l'idée de tout entretien trop intime avec lui qu'elle en trembla. Comme si un don de seconde vue révélait de nouveau au jeune homme cette impression de la jeune femme, pas une allusion à ces vers. Combien elle lui en fut reconnaissante!

Avec quelle mélancolie elle devait plus tard se rappeler tous ces riens, ces approches de la passion, insignifiantes dans les faits, ces scènes qui n'en sont pas, magique filet de mailles frêles, tissé à l'insu du cœur qui s'y trouve pris tout d'un coup!... Oui, bien peu de jours suffirent, moins de cinq courtes semaines pour le prendre tout entier, ce pauvre cœur d'Irène. Et encore une fois, sans un seul épisode qui, en éveillant sa pudeur, l'eût mise à l'état de défense... C'était la visite du matin d'abord, avec le prêtre, le chirurgien et sa belle-sœur. A onze heures, elle assistait au déjeuner du blessé, qui conti-

nuait de lui parler uniquement de ses réflexions sur ses lectures. Chaque fois, au terme du repas, apparaissait la petite Annette, qui déjeunait à la même heure, avec sa bonne, Angélique. Elle venait chercher sa mère, laquelle devait elle-même déjeuner plus tard avec Mme Arnaudi. La gracieuse petite fille apportait toujours au malade des friandises de son dessert. Malicieuse, elle serrait l'objet dans ses petites mains, et, taquine : « Gâteau ? bonbon ? fruit ? Devinez, monsieur le lieutenant ? Si vous vous trompez, ça sera pour moi. » Et quand il se trompait : « Eh bien ! puisque c'est pour moi, je vous le donne. » Le jeune homme acceptait la friandise avec un merci un peu trop ému, en caressant la fine chevelure blonde, toute pareille à celle d'Irène. De sa mère, Annette avait aussi les yeux bleus, le nez droit, la bouche aux lèvres ourlées. Celle d'en haut un peu plus courte, découvrait la pointe des dents, et c'était chez toutes deux un singulier contraste d'expression entre le repos du visage et le sourire. Un homme qui aime une femme dont il n'est ni le mari ni l'amant, éprouve un inexprimable mélange d'attendrissement et d'amertume à regarder l'enfant de cette femme et à se dire : « C'est son enfance à elle. Il fut un temps où elle avait cet âge. J'aurais pu la connaître alors, — avant la vie. » Et, si cette femme devine cette émotion chez cet homme, et que, l'aimant, elle aussi, en secret, elle pense également à ce qui aurait pu être, la caresse qu'il donne à son enfant lui fait presque mal, et elle emmène vite cet enfant sous n'importe quel prétexte, comme Irène emmenait Annette pour ne pas s'abandonner à cette nostalgie des bonheurs impossibles, qui est déjà un commencement de faute.

Cette sensation de sa destinée manquée étreignait d'autant plus fortement la veuve de Maurice Servières qu'elle se retrouvait, aussitôt après, à la même table que sa rude belle-sœur. Tout le passé de son dur mariage lui redevenait présent jusqu'à la douleur. Elle se levait de ce repas, en proie à une détresse qu'elle trompait en vaquant aux besognes de l'hôpital avec plus d'activité encore que d'habitude. Elle aidait à installer les nouveaux arrivants, allant et venant sans cesse entre la salle, l'infirmerie et la lingerie, apportant des draps, des taies d'oreiller, faisant les lits, surveillant elle-même les boissons, et, dans l'entre-temps, elle donnait à sa fille sa leçon de tous

les jours, tantôt d'histoire et de géographie, tantôt d'orthographe. S'imposer ainsi tout ce travail dont une part était bien fastidieuse, l'excusait à l'avance à ses propres yeux de la joie profonde qu'elle éprouverait quand elle reverrait Bernard, d'abord à l'heure du goûter qu'elle lui préparait de ses mains, — sans qu'il le sût, — puis à celle du dîner. Elle y assistait, à ce dîner, sans bien savoir si elle redoutait ou si elle désirait l'arrivée de l'infirmier qui romprait ce tête à tête, muet toujours; mais par instants, l'émotivité de Bernard se faisait trop évidente. Elle l'écoutait respirer plus vite. Il avait dans ses mains des mouvements nerveux, des larmes au bord de ses yeux. La rencontre désirée pourtant, au fond de ces prunelles, tout près d'être humides, du même regard passionné, faisait sentir à l'imprudente l'inévitable menace d'aveux qui mettraient fin à ce doux songe éveillé. Elle aurait tant voulu le prolonger. Un incident inattendu et de l'ordre le plus simple allait l'assombrir.

Lorsque Irène était entrée à l'hôpital, sa belle-sœur lui avait d'abord attribué les fonctions qui convenaient le plus à son inexpérience du métier d'infirmière. Elle avait ainsi la charge de distribuer le courrier. Depuis ces quelques semaines que Bernard Moncour était soigné à Tremmelay, aucune lettre à son nom n'était arrivée. Irène trouvait dans ce petit fait une raison de plus pour s'attendrir sur l'orphelin. Il ne lui restait pas de famille. Elle voulait voir aussi, dans cette totale absence de correspondance, un indice qu'il n'avait dans sa vie aucune intimité sentimentale. Toujours les émotions inavouées! Cette idée l'avait traversée sans qu'elle se permît de se la formuler. Aussi demeura-t-elle étrangement troublée, un matin, lorsqu'en classant les lettres apportées par le facteur, elle vit sur une enveloppe le nom du lieutenant Moncour, avec l'adresse de l'hôpital. Cette lettre venait de Paris. L'expéditeur savait donc la présence du blessé dans cette ambulance. Par qui? sinon par le blessé lui-même. Il était trop naturel que Bernard Moncour ne tînt pas son infirmière au courant de ses faits et gestes épistolaires, et, qu'ayant écrit des lettres, il les eût données soit à l'abbé Cortez, soit à une des filles de service, pour les mettre à la poste. Mais l'écriture de la lettre qu'il recevait ainsi était d'une femme. Ce détail suffit pour qu'Irène pensât : « Il s'est caché de moi! » Elle tenait l'enveloppe dans

la main et demeura longtemps à considérer cette écriture. Les caractères en étaient soigneusement, gauchement tracés. La servante Angélique écrivait ainsi. Un filigrane rayait le papier grisâtre, et les mots de l'adresse suivaient ces raies, formés avec l'application d'une femme du peuple qui se souvient de l'école. Un parfum violent émanait de l'enveloppe, qui rappela aussitôt à Irène une phrase récente de sa belle-sœur, lui reprochant ses tendances socialistes :

— Mais regardez donc les ouvrières. Dès qu'elles gagnent un peu d'argent dans les usines, qu'est-ce qu'elles s'achètent? Des parfums.

Irène le respirait, le parfum de ce papier. Elle tenait peut-être là, entre ses mains, un important secret de la vie actuelle du jeune homme. Il ne lui avait jamais parlé que de sa vie passée. Un sursaut de jalousie imaginative s'empara d'elle, si vif qu'au lieu de distribuer d'abord le courrier dans la salle commune, à son habitude, elle alla droit vers la chambre de Bernard Moncour. Elle avait besoin de le regarder, au moment où lui-même prendrait cette lettre et regarderait cette écriture.

— Je verrai bien s'il est troublé, pensait-elle.

Son premier geste, quand il eut l'enveloppe entre les mains, fut de la poser sans l'ouvrir sur la table de nuit. Une rougeur pourtant lui montait au visage. Cette évidence d'une émotion redoubla chez la jeune femme, cette curiosité déjà douloureuse qui avait activé son pas tout à l'heure, et sa voix s'étouffait pour dire :

— Mais lisez votre lettre, lisez-la.

Son insistance impulsive à répéter ces mots l'étonna elle-même et elle se sentit rougir à son tour, tandis que Bernard, redevenu pâle et calme, répondait simplement :

— Merci, madame.

Il avait sur son lit un volume dans lequel était un couteau à papier qu'il prit pour ouvrir l'enveloppe, sans la déchirer, avec cette dextérité qu'il tenait de sa profession. Cette minutieuse adresse aurait dû tranquilliser Irène. Une autre idée la tourmentait : « S'il allait croire que je l'espionne? » Après s'être hâtée, afin de surprendre les impressions du jeune homme pendant cette lecture, elle s'écartait maintenant pour ranger des flacons sur une planche. A ne plus le regarder, sa jalousie

la reprenait. Bernard maniait bien nerveusement la feuille dont elle entendait les froissements et elle songeait :

— Oui. Il est troublé. Que lui dit-elle?

Émotive comme elle l'était, elle savait trop que lire une lettre, c'est voir derrière les traits de l'écriture les doigts qui tenaient la plume, les yeux qui guidaient ces doigts, entendre une voix qui vous parle à travers ces signes muets. Irène se les imaginait, cette main, ces yeux, cette voix de sa rivale. Car elle avait une rivale. Elle n'en doutait plus. Le soupçon, comme il arrive, faisait aussitôt certitude en elle, et son désir péniblement refoulé l'envahissait, celui de poser une question, dont les mots lui auraient brûlé les lèvres à les prononcer. Et commet si Bernard eût deviné ce tumulte intérieur, voici qu'il répondait à cette question, sans avoir été interrogé, nouvelle preuve après tant d'autres d'une correspondance inconsciente entre leurs deux sensibilités.

— Vous vous souvenez, madame, commença-t-il, de notre conversation de l'autre jour, quand je vous parlais des ouvrières et de leur courage pendant cette guerre?

Elle s'était retournée de son côté. Il remettait soigneusement la lettre dans son enveloppe et la reposait auprès de lui. Il continuait :

— Oui, je vous disais combien l'on se trompe en prenant leurs petits goûts d'élégance pour un signe de corruption. Cette lettre vient d'une cousine à moi, une simple fille de concierges. Elle s'appelle Marcelle Roucher. Sa mère était la sœur de mon père. Elle et papa étaient venus de leur village de l'Est se placer à Paris. Et puis, papa n'a plus voulu être chez les autres. Il a appris la reliure. Marcelle non plus n'a plus voulu rester chez les autres. Elle a appris le métier de modiste. Naturellement, elle n'a pas pu s'établir. C'était trop cher. Elle a d'abord travaillé chez ses parents, puis, quand son père est mort, chez elle, rue Vaneau, dans la partie la plus populaire, près de la rue de Sèvres. Elle s'était fait là une petite clientèle. Elle est si adroite. Elle a tant d'idée. La guerre est arrivée. Chômage. Alors, pour gagner sa vie, elle s'est mise, à quoi?... Devinez... A tourner des obus. Vous n'avez jamais vu tourner d'obus, madame?

— Non, dit Irène.

— C'est dur, vous savez, très dur. Il faut être debout des heures et des heures, Ça gâte les mains, cette huile, cette

limaille de fer, et Marcelle était si coquette de ses mains! Et puis, pas forte, la pauvre! Elle a pourtant tenu deux ans à cette besogne. Elle a dû y renoncer, le printemps dernier. Elle a repris son métier de modiste. L'ancienne patronne de ses parents l'a recommandée dans une grande maison de la rue Saint-Honoré, chez Éliane Arpheuil. Vous ne connaissez pas?... Elle est bien payée. Elle a encore le temps d'avoir du travail chez elle, rue Vaneau, un travail bien doux à côté de l'autre. Et puis, c'est son métier. Croiriez-vous qu'elle m'écrit qu'elle regrette l'usine, parce que le tournage des obus, c'était la guerre? A présent, elle se fait l'effet d'être une embusquée.

— Alors, elle habite toujours rue Vaneau?... dit Irène, qui s'arrêta court. Elle était partie pour demander le numéro et dire qu'elle ferait travailler mademoiselle Roucher. Mais n'y avait-il pas une indélicatesse à s'offrir ainsi comme cliente à la modiste pauvre pour la récompenser de ses généreux sentiments? L'ouvrier venait de parler de sa cousine avec cette fierté prolétarienne qui correspondait trop aux façons de penser de l'ancienne étudiante. Elle trembla de le froisser, et avant qu'il n'eût eu le temps de lui répondre, elle reprenait, donnant aussitôt un autre sens à sa phrase :

— Elle ne se traitera plus d'embusquée, maintenant que les Berthas bombardent précisément ce coin de Paris. Mais oui : rue de Bourgogne, rue Barbet-de-Jouy, place Saint-François-Xavier, ce sont les derniers points de chute des bombes. Ils encadrent la rue Vaneau.

— C'est ce que je lui aurais écrit, madame, si je n'avais pas craint de l'inquiéter inutilement, en lui racontant que j'étais blessé? Elle n'a que moi de proche parent à Paris. Elle a rencontré un de mes camarades d'atelier qui savait la chose par les messieurs Roueix et qui a bavardé.

Les relations de Bernard et de Marcelle étaient moins simples que ne le sous-entendait cette demi-confidence. Son interlocutrice aurait pu le deviner à cette précision insistante, si évidemment destinée à détruire ses derniers soupçons. Mais la jalousie se rassure aussi promptement qu'elle s'inquiète. Les faits les plus insignifiants l'éveillent et l'exaspèrent. Les moindres indices la calment. De là, des oscillations sentimentales si déconcertantes! Les craintes d'Irène se transformant soudain en un élan de confiance, elle disait :

— Ce n'est pas bien de votre part d'avoir laissé votre cousine sans nouvelles. Il faut lui répondre, et tout de suite.

Déjà elle posait sur le lit un petit pupitre de bois, le buvard, des feuilles de papier. Elle remplissait le stylographe :

— Allons, écrivez... — Et, comme le blessé esquissait un hochement de tête : — La lettre partira par le courrier de midi. Mlle Roucher l'aura demain, et elle sera rassurée.

Bernard la regarda s'en aller, légère. Sur le seuil de la porte ouverte, elle mima de la main le geste d'écrire, avec un de ces sourires de mutinerie enfantine, comme elle en avait par instants, et qui révélaient un fond inentamé de jeunesse chez cette charmante créature, si meurtrie tout ensemble et si intacte.

— Ai-je été entièrement loyal?... se demandait-il. Oui. Je n'avais pas le droit de trahir les sentiments de Marcelle, et, pour ce qui me concerne, je n'ai pas menti, puisque je n'ai pas été son amant et que maintenant je ne l'épouserai pas. Ce qu'il faut, c'est qu'à tout prix elle ne vienne point. Mais comment lui écrire cela?

Que de choses sous-entendait ce : « maintenant, je ne l'épouserai pas! » Et d'abord, qu'à un moment le jeune homme avait considéré ce mariage comme possible et qu'il ne s'en était pas assez caché auprès de cette cousine dont il redoutait tant la présence ; et aussi que les sentiments de cette cousine, ces sentiments qu'il ne se reconnaissait pas le droit de trahir, étaient bien vifs; sinon, aurait-il éprouvé cette difficulté à lui écrire cette lettre dont il savait trop qu'elle en souffrirait? Il demeurait là, son stylographe à la main, immobilisé devant la page blanche. Il lui fallut une heure pour composer les quelques phrases qu'il jugeait devoir être efficaces en même temps et assez amicales. Il avait fait ce travail de tête, et sans s'aider d'un brouillon dont les fragments déchirés eussent pu tomber sous les yeux d'Irène. Quand celle-ci reparut, il achevait à peine de refermer l'enveloppe et de sécher l'adresse sur le buvard. Un peu étonnée, elle attribua ce retard, — et ce fut un petit remords pour Bernard Moncour, — à une reprise de souffrance.

— Vous avez eu de la peine à écrire, demanda-t-elle. Votre blessure?...

— Non, interrompit-il, par honte d'accepter cette interpré-

tation, et s'embarrassant, comme il arrive, dans une de ces demi-sincérités qui sont aussi des demi-mensonges :

— J'ai eu de la peine à trouver mes mots. Marcelle est très susceptible. Elle s'est imaginée que je rougirais d'elle, à présent, parce qu'elle n'est qu'une simple modiste et que je suis officier...

— Alors, c'est qu'elle ne vous connaît pas, répondit Irène.

Tous deux restèrent une minute silencieux. Elle avait eu, pour protester, un accent d'admiration qui fit de nouveau honte au jeune homme. C'était vrai que sa cousine lui avait reproché son long silence, en l'attribuant un peu à l'orgueil de son grade inattendu. Ce reproche avait un tout autre motif que le mesquin ombrage d'une parente demeurée dans un rang inférieur. Comment expliquer à cette femme, qu'il sentait si frémissante et devant laquelle il frémissait tant lui-même, la raison pour laquelle l'ouvrière avait fait cette mélancolique allusion aux galons de celui qu'elle désirait passionnément épouser, et pourquoi cette passion lui devenait soudain, à lui, insupportable ? L'arrivée du docteur Bolland en train de faire son inspection matinale, accompagné réglementairement par Mme Arnaudi, vint le tirer de cet embarras. Ces émotions avaient dû être bien fortes, car le chirurgien s'étonna de l'agitation de son pouls, et, tirant sa montre sans lui lâcher le poignet :

— Oh! oh! s'exclama-t-il, quatre-vingt-quinze! Nous battons la chamade, monsieur le lieutenant, et vous savez ce que ça signifie, battre la chamade, militairement?... Non?... Avertir qu'on veut traiter avec l'ennemi. L'ennemi pour vous, aujourd'hui, c'est la fièvre. Mais voilà, nous avons bougé, nous avons lu, écrit à notre bonne amie.

Il montrait le pupitre resté sur le lit. Par bonheur, Irène n'était plus dans la chambre, ayant, dès l'arrivée du médecin, couru après le vaguemestre, pour que la lettre à Marcelle Roucher partît tout de suite ; et, comme elle revenait :

— Soyez rigoureuse pour lui, madame Servières, dit Bolland en s'adressant à elle, la moindre imprudence dans ces convalescences, j'y insiste, c'est des jours et des jours d'hôpital en plus. Il allait si bien ces jours derniers! Et, maintenant, de nouveau la fièvre... Je pense que ce ne sera rien. Tout de même, il faudra le veiller cette nuit.

— Je le veillerai, fit Irène.

Il lui sembla que Mme Arnaudi, qui rangeait machinalement quelques brochures traînant en désordre sur la table, la regardait avec un air de reproche. Ce n'était pas la première fois qu'elle surprenait, dans ces prunelles toujours attentives, une divination du drame moral qui se jouait en elle, presque à son insu. Chaque fois, la veuve de Maurice Servières retrouvait, contre cette attitude inquisitive de la sœur de son mari, son ancien sursaut de révolte secrète contre le frère. Chaque fois aussi, et ce fut le cas ce matin-là encore, de se sentir pénétrée sans être comprise, la rejetait davantage vers ce jeune homme, si différent d'elle par l'éducation, par la condition. Mais il la comprenait si bien, lui! Tous deux vibraient d'accord si complètement!

— Agnès est pourtant intelligente, se disait-elle plusieurs heures plus tard, en commençant cette veillée que l'autre lui avait paru désapprouver. La vue de la chambre avait renouvelé chez Irène l'impression subie le matin. Elle écoutait la respiration régulière du malade qui reposait, les yeux fermés. Les deux belles-sœurs avaient eu à dîner une de leurs discussions accoutumées. Celle-ci avait porté sur les gradés sortis du rang. — Oui, elle est très intelligente, continuait Irène, mais que de préjugés!... C'était Bernard Moncour qu'elle visait, et moi plus encore, quand elle disait : « Les gens du peuple aimeraient bien moins être récompensés par de l'argent que par des galons. » C'est trop injuste.

Tout en méditant ainsi, elle considérait le masque creusé du dormeur, et, comme au premier soir, la douloureuse finesse de ces traits détendus par le sommeil lui touchait le cœur, en déconcertant son esprit. Quelle énigme que cette aristocratie de nature, cette délicatesse de sensibilité, cette valeur morale dans ce fils de parents si humbles! Son vrai milieu avait été celui de cette cousine, cette « midinette » dont il avait parlé si simplement et que son écriture, le papier trop parfumé de sa lettre, ses sentiments, dénonçaient comme très commune. Mais pourquoi cette lettre n'était-elle plus sur la table de nuit? Bernard l'avait-il serrée par défiance, dans le tiroir? Si elle l'ouvrait? Cette tentation la saisit. Elle s'en méprisa aussitôt. Sa main, qui se levait automatiquement vers ce tiroir, retomba sur le bras de son fauteuil. Elle ferma les yeux, elle aussi, non pas

pour dormir, mais pour s'abandonner à une rêverie que berçait le souffle du blessé, coupé, par instants, de soupirs qui trahissaient une infinie lassitude. Elle était en train, par un étrange détour de pensée, de subir une de ces réminiscences de sa vie d'étudiante, comme celle qui lui avait fait réciter à l'abbé Cortez le beau sonnet humanitaire de Sully Prudhomme. Elle avait eu, dans sa jeunesse, le goût passionné de certains vers, ceux dont la mélodie triste et douce s'harmonisaient au ton habituel de sa parole intérieure. Elle s'en était fait un recueil, qui allait de Charles d'Orléans à Verlaine. Une année où elle suivait à la Sorbonne un cours sur la littérature française dans la première moitié du xv[e] siècle, elle avait remarqué et copié ce petit poème d'Alain Chartier :

Chétive créature humaine,
Née à travail et à peine
De fraille corps revestue,
Tant es faible, et tant es vaine,
Tendre, passible, incertaine,
Et de légier abattue.

Elle se surprit à se les redire indéfiniment, ces vers naïfs, en les appliquant à ce jeune homme, né en effet « à travail et à peine » et qu'elle devinait si « tendre », si « passible, » si « frêle » aussi. Avec les vers, un souvenir s'évoquait, celui de la légende qui veut que Marguerite d'Écosse ait donné un baiser au poète lui-même, pendant son sommeil. Peu à peu, la suggestion émanée de cette histoire envahissait la romanesque Irène. Une impulsion grandissait en elle, à demi consciente. Ce geste de la Reine, c'étaient, mises en acte, toutes les pensées qui la troublaient depuis l'arrivée de Bernard à Tremmelay Elle le voyait, ce geste, et un demi-délire substituait devant son imagination celui qu'elle aimait secrètement au malheureux Alain Chartier. Elle-même devenait la princesse imprudente et pitoyable ; et voici qu'un mouvement du cœur plus fort, que sa volonté, la fait se lever de son fauteuil... Elle s'approche du lit sur la pointe de ses pieds, se penche sur le malade, et, doucement, silencieusement, sa bouche s'appuie sur ce front brûlant, d'une caresse qui s'acheva dans un cri. Le blessé venait, sous l'attouchement à peine appuyé de ces lèvres, d'ouvrir tout grands les yeux.

— Ah! gémit-elle, vous ne dormiez pas! Ah! c'est mal! C'est mal!...

Et elle s'enfuit.

VII

Bernard ne jouait pas la comédie du sommeil. C'était pourtant vrai qu'au moment où Irène se penchait sur son visage, il ne dormait plus tout à fait. Une demi-lucidité s'éveillait en lui, mêlée d'une torpeur qu'il n'essayait pas de secouer. Il s'y abandonnait, au contraire, pour éprouver, pour savourer, dans la pénombre de sa pensée, une sensation, indistincte et infiniment douce, celle d'une présence si aimée déjà. Et puis ce pas léger marchant vers le lit, s'arrêtant, cette forme s'inclinant sur lui, cette haleine effleurant ses cheveux, ces lèvres sur son front... La conscience du réel lui était revenue dans un sursaut. Ses paupières avaient battu. Rêvait-il?... Mais non. Il ne rêvait pas. Le creusement du coussin sur le fauteuil au pied de son lit l'attestait : quelqu'un était assis là tout à l'heure. Il avait encore dans les oreilles le bruit de la porte, refermée si vivement, dans les yeux une mince et blanche silhouette s'échappant, et dans tout son être le frisson de ce contact intime. Avec qui? Avec cette femme si délicate, si fière. Elle avait osé ce geste si tendre... qui emportait avec lui une telle évidence!

— Mais alors, elle m'aime!... osait à son tour se dire le jeune homme. Il avait, au cours de ses travaux de relieur, feuilleté trop de romans, donnés comme des études de mœurs, pour ne pas s'être fait une idée assez triste de la société. C'était même le motif pour lequel il n'aimait pas ce genre de lectures. Sa jeunesse n'avait été qu'une longue défense contre les vulgarités de certains camarades, contre les abaissements du métier manuel qui transforme si vite le travailleur en machine, contre les grossières tentations du trottoir et du cabaret. De telles luttes supposent une finesse native, un reploiement de l'homme sur sa personne intérieure, un constant retrait devant les portions brutales du réel, par suite une répugnance pour les livres qui les représentent. Il en avait trop lu cependant pour ne pas savoir que les grandes dames, — et pour lui la belle-sœur de la châtelaine de Tremmelay était une grande dame, — ont quelque-

fois des faiblesses, et de bien déconcertantes. Son inexpérience même des milieux élégants lui faisait s'exagérer la fréquence de ces chutes, que les chroniqueurs de la haute vie parisienne prennent souvent pour thème de leurs analyses. — Mais où trouveraient-ils le drame hors de la faute? — tout dans Irène protestait contre une ressemblance de cette créature, si délicate d'expression, si pure de regard, si chaste d'attitude, avec les adultères ou les libertines de ces récits. Non. Si elle s'était penchée sur lui pour cet insensé baiser, ce n'était assurément pas avec l'idée d'une fantaisie galante ni par une coquetterie de vicieuse.

— Elle m'aime, elle m'aime, se répétait Bernard. Est-ce possible?...

Lui non plus ne ressemblait guère au type dégradé du révolté que d'autres chroniqueurs, ceux de la basse vie, donnent de l'ouvrier. Il appartenait à cette race, encore nombreuse heureusement, des gens humbles qui se résignent à leur destinée, en s'y adaptant de manière à préserver, à développer le meilleur d'eux-mêmes. Mais, se résigner à sa condition, c'est pour un salarié se rendre compte qu'il existe une hiérarchie sociale. De là, cette joie intense de Bernard à porter les galons de lieutenant. Pour un Français de naissance modeste, le grade possède un prestige dont il faut peut-être chercher l'origine dans un réflexe atavique, et dans ce sentiment traditionnel que l'épée ennoblit. Mais se rapprocher d'une classe supérieure, ce n'est pas y entrer, et, par un autre obscur réflexe, l'ouvrier officier continuait de sentir la différence de caste entre lui et cette femme. Sinon aurait-il eu cet étonnement dans l'exaltation, tandis qu'il redisait à voix haute ces deux mots qui pour lui tenaient du prodige: — Elle m'aime?... Il se tut. Un pas dans le couloir venait de lui faire battre le cœur. — Si c'était elle? Si elle entrait?... Que lui dirais-je?... Ah! que je n'ai pas rusé avec elle, que je ne feignais pas de dormir, comme elle a cru... — Le « c'est mal » jeté par Irène en s'échappant, lui revenait et il avait peur. — Oui! que lui dirais-je?... Mais non, ce n'est pas elle... — Avec l'extraordinaire subtilité que la passion donne à tous nos sens, il reconnaissait dans ce pas, qui d'ailleurs s'éloignait, une autre démarche que celle d'Irène. Déjà cette subite question : « Que lui dirais-je? » avait jeté son esprit sur une nouvelle voie. Que Mme Servières reparût cette nuit, ou bien

qu'au contraire il ne dût la revoir que le lendemain matin, il la reverrait certainement. Oui, que lui dirait-il? Le passé féminin de Bernard n'était pas riche en expériences. Il n'avait jamais été débauché, et il n'avait jamais aimé. S'il n'avait pas avoué à Irène la vérité complète sur ses relations avec sa cousine, ç'avait été, on se le rappelle, par respect pour le sentiment qu'il inspirait à Marcelle, sans le partager. Son travail, le contre-coup de ses souffrances familiales, son constant effort pour acquérir un peu de culture avaient absorbé ses jeunes énergies. Puis était venue la guerre, avec ses quatre années de sacrifices quotidiennement continués qui s'achevaient soudain sur une aventure d'une poésie pour lui quasi fantastique; et, se parlant de nouveau à mi-voix, dans un transport :

— Ce que je lui dirais? D'abord, que je ne l'ai pas trompée, que c'est elle qui m'a réveillé en s'approchant de moi, que je l'aime, moi aussi, profondément, passionnément, pour toujours...

La fièvre le reprenait, son exaltation allait grandissant. Ce n'était pas d'une bonne fortune qu'il rêvait, comme auraient fait tant de jeunes gens de son âge dans des circonstances pareilles. Il respectait trop Mme Servières pour croire qu'elle pût se donner dans la faute. Elle était veuve et libre de l'épouser. Il n'envisageait même pas cette issue possible au songe enivrant où il s'abîmait. Ce baiser, en lui révélant que son amour était deviné, compris, partagé, avait mis en lui une de ces joies toutes voisines de l'extase, où l'âme, absorbée dans l'émotion de la minute présente, ne raisonne plus, ne prévoit plus. Elle est heureuse. D'autres minutes suivront, et des jours, une longue vie quotidienne, avec ses exigences. Tout ici-bas a ses conditions. Le bonheur ne s'en souvient plus, et c'était le bonheur que goûtait Bernard, pour la première fois depuis qu'il sentait et pensait :

— Ah! se disait-il encore, pourvu qu'elle ne change pas, qu'elle n'ait pas de remords, qu'elle ne s'en aille pas de l'hôpital! Dieu, si elle pouvait revenir!...

Il écoutait de nouveau, la tête tendue vers la porte, et il n'entendait rien que la rumeur du vent autour du château, des bruits sourds de canonnade au loin, par instants le passage ronflant d'un avion, et plus près, de temps à autre, de vagues rumeurs : une infirmière se hâtant dans le couloir, une fenêtre ouverte et aussitôt refermée. Le balancier de la pendule posée

sur la cheminée allait et venait, et chaque battement annonçait l'approche inévitable du moment où il faudrait bien qu'Irène et lui fussent encore une fois en face l'un de l'autre. Tout l'être de Bernard se précipitait vers cette vision de la jeune femme debout, là, près de lui, plus près encore, comme tout à l'heure. Pour mieux retenir cette douce, cette divine image, ses paupières se fermaient, se serraient sur ses prunelles toutes voisines de l'hallucination, et, peu à peu, les choses autour de lui s'évanouissaient. Un engourdissement le gagnait, puis le sommeil, si bien qu'il dormait, et cette fois profondément, lorsque, vers les huit heures du matin, il fut réveillé par le bruit de la porte qui s'ouvrait pour donner passage, non plus à celle dont il venait de rêver si tendrement, mais à la sévère et rude Mme Arnaudi, qu'accompagnait l'indulgent et timide abbé Cortez. A peine entrée, elle demanda :

— Il paraît que Mme Servières s'est sentie très souffrante cette nuit...

Elle regardait le jeune homme, avec une expression singulière. Cette méfiance si vite éveillée de la belle-sœur était bien dangereuse pour l'avenir de son amour, — de *leur* amour. Bernard en frémit, mais cacher son émotion, c'était défendre Irène. Il eut l'énergie d'opposer à ce commencement d'enquête un visage immobile. Et l'autre insistait :

— Comment ce malaise l'a-t-il prise? A quelle heure?

— Je ne sais pas, madame, répondit Bernard, je dormais.

— Et à poings fermés, je vous assure, madame, interjeta l'abbé Cortez. J'ai frappé à sa porte à sept heures, et deux fois, sans qu'il m'entendît.

Avait-il démêlé, lui aussi, un soupçon, qui lui semblait injuste, sous les questions de Mme Arnaudi, ou bien deviné déjà entre l'ouvrier officier et l'infirmière mondaine un commencement d'intérêt, et sûr de leur honnêteté à tous deux, était-il tenté de favoriser un sentiment naissant qui s'accordait trop bien avec les chimères de son socialisme chrétien? Il dériva aussitôt la conversation.

— Mme Servières n'est pas vraiment malade? interrogea-t-il à son tour.

— J'espère que non, répondit Mme Arnaudi, mais elle est au lit avec une mine inquiétante. Enfin, le docteur Bolland va la voir. Seulement, c'est un chirurgien. Vous savez ce

qu'il répète toujours? — Je n'entends rien à la médecine, moi.
— Il dira tout de même s'il faut envoyer à Beauvais chercher un médecin.

Et, regardant de nouveau Bernard :

— C'est étrange, elle était si bien hier!

— En tout cas, reprit le prêtre, ne vous inquiétez pas d'une autre infirmière pour le lieutenant. Je me charge de tout.

— Ce n'est rien, n'est-ce pas? demanda Bernard, Mme Arnaudi à peine sortie de la chambre.

— Du surmenage, j'imagine, simplement, répondit l'abbé, tout en préparant la toilette de son malade. D'ailleurs, nous serons vite renseignés, M. Bolland commencera sa visite par elle, sans aucun doute. Il viendra chez vous ensuite. Mais c'est vous qu'il va trouver mieux. Vous en avez un air faraud! Vous renaissez, tout simplement.

La physionomie de Bernard, en effet, trahissait, malgré la longueur de sa veillée, ce secret bien-être, cette intime stimulation des facultés que la certitude d'être aimé donne à celui qui aime. En toute autre occasion, cette annonce du malaise d'Irène l'aurait bouleversé d'autant plus qu'elle allait peut-être devoir interrompre son travail d'hôpital. L'offre de l'abbé Cortez le signifiait clairement. Où la verrait-il alors, et quand? Mais ce malaise était aussi la preuve du trouble provoqué en elle par la scène de cette nuit. Comment l'amoureux n'eût-il pas vu là un indice nouveau de sa sincérité, un motif de plus de croire à l'ardeur, à la force, à la vérité du sentiment qui l'avait fait se pencher sur lui et lui donner ce baiser dont il gardait la brûlure sur le front? Et il souriait à ce souvenir, tandis que le prêtre-infirmier l'aidait aux petits soins dont il exagérait la minutie maintenant. Il lui restait pourtant un arrière-fond d'inquiétude, que la venue du docteur Bolland dissipa.

— Mme Servières? dit le gros chirurgien, mais elle n'a rien que des vapeurs, comme disaient nos pères. Vous n'allez pas au théâtre, l'abbé; sans quoi, je vous rappellerais *le Mariage de Figaro* et la jolie scène où Suzanne marivaude avec le Comte. « Est-ce que les femmes de mon état ont des vapeurs donc? C'est un mal de condition qu'on ne prend que dans les boudoirs... » Moi j'ajoute : Et que l'on devrait guérir à l'hôpital.

Il rit haut. Puis avisant Bernard :

— Mais c'est vous qui êtes en train de guérir, dites donc. Donnez votre pouls... Vous êtes un cas, savez-vous? Hier, quatre-vingt-dix pulsations, aujourd'hui, soixante-quinze. Plus de fièvre. Je n'ai qu'à voir vos yeux d'abord. Ah! ils en ont de la vitalité, et tout est là, voyez-vous, dans chaque individu, sa vitalisation.

— Je ne pourrais pas marcher un peu davantage?... demanda Bernard, comme le chirurgien examinait sa jambe débarrassée de ses bandages, sortir de ma chambre, bouger, respirer, descendre au jardin?

— Vous en avez envie? fit Bolland. Pourquoi pas, puisqu'il y a un ascenseur et qu'il fait si beau?... — Et, se tournant vers Mme Arnaudi : — Ai-je eu raison, madame, de vous dire : dans une ambulance, pas d'escalier! — Et, revenant à son malade : — Ne me gâtez pas ma statistique, hé là-bas? Vous êtes mon trente-troisième opéré de cette blessure-là. Pas un qui boite! Descendez au jardin. Prenez-y un bain de soleil. Le soleil, c'est le grand thérapeute. Marchez, mais n'abusez pas.

— J'aurai des nouvelles vraies par sa petite fille, avait pensé Bernard en demandant l'autorisation de cette petite promenade. Je choisirai son heure pour descendre.

Occupée comme elle l'était à l'hôpital, Mme Servières avait dû dresser pour son enfant un programme très strict d'habitudes. C'est ainsi qu'entre le repas de midi et le goûter, Annette passait les heures chaudes du jour en plein air, sous la surveillance d'Angélique. Un blessé, cultivateur de son état, lui avait dessiné un jardinet qu'elle bêchait, ratissait, sarclait indéfiniment, en y menant ce qu'elle appelait dans son langage d'enfant imaginative « une vie de fermière. » Quand, vers les trois heures, Bernard, appuyé sur ses deux cannes, déboucha du vestibule du château, il se dirigea tout de suite vers l'allée a l'extrémité de laquelle il espérait trouver l'enfant. Elle jouait là, en effet, les jambes nues, ses pieds libres dans leurs souples sandales de cuir jaune, toute rouge de soleil. Ses cheveux blonds s'échappaient à dem de leur ruban, tant ses petites mains avaient mis d'ardeur à donner de furieux coups de pioche dans le sol durci par la sécheresse des derniers jours. La Provençale Angélique, assise auprès d'elle sur un pliant, tricotait nonchalamment, l'âme ailleurs, sans doute, là-bas, au bord

de cette Méditerranée où les fins d'automne sont si douces. A un moment, comme Annette relevait sa tête mutine avec satisfaction, pour regarder son carré de terre à demi défoncé elle aperçut le blessé qui venait à elle en traînant ses pas. Elle jeta sa pioche et courut vers lui, les yeux brillants, sa bouche et ses joues éclairées du plus joyeux sourire. L'hérédité paysanne de ses aïeux du Vivarais, disparue chez Irène, se manifestait par ces poussées d'animalisme que Bernard ne lui connaissait pas. Il ne l'avait jamais vue que surveillée par sa « mamie, » comme elle disait, et impressionnée par l'atmosphère de l'hôpital. Cette spontanéité lui causa un plaisir singulier, à cette minute. Ce qu'il y avait de naturel, de presque populaire dans cet élan de la petite fille la rapprochait de lui et diminuait la distance entre lui et la mère. Elle accourait, les doigts, les bras, les genoux pleins de terre, et, tout de suite, prolongeant la fantaisie de son jeu par celle de ses paroles :

— Dites, monsieur le lieutenant, aimez-vous mieux les petits pois ou les haricots? Je sèmerai ce que vous préférez. Vous serez la première personne à manger de mes légumes après mamie.

— Mais, combien de temps vous faudra-t-il? fit Bernard, entrant dans le jeu, à moitié sincère, à moitié simulé, de l'enfant... Je serai parti avant.

— Non, répondit-elle, avec une moue de supériorité. Je sème aujourd'hui. Qu'il pleuve seulement... — Elle prit un petit air important pour consulter le ciel : — Justement j'aperçois un point noir qui annonce un orage. Regardez. Dans huit jours, ça lève, et, dans quinze jours, vous goûtez de ma récolte... Voyons, petits pois ou haricots verts?

— Un peu des deux, répliqua-t-il avec un sourire nerveux qui, lui, n'était pas joué, car ses lèvres tremblaient des mots qu'il prononçait maintenant. — Mademoiselle Annette, comment est madame votre mère? Madame votre tante m'a dit qu'elle avait dû se coucher.

Le visage ouvert de l'enfant s'était assombri tout d'un coup. La rapidité de ses réactions nerveuses dénonçait un autre héritage : celui de la sensibilité maternelle ; et elle répondit, d'une voix soudain changée :

— Elle n'a pas dormi de la nuit, alors elle est très fatiguée... — Puis, joyeuse de nouveau, et reprenant son rêve éveillé : —

Quand je serai fermière, car vous savez, monsieur le lieutenant, je veux être fermière, alors j'habiterai la campagne. Mamie viendra chez moi. Elle aussi, elle fera une vie de fermière, et elle se portera bien, vous verrez. D'abord, ce n'est jamais malade, une fermière... — Et, répétant une formule entendue sans doute à l'hôpital : — Ça guérit tout, le grand air. — Puis vivement : — Mais tenez. Elle s'est levée. Elle nous regarde, là, derrière la seconde fenêtre à droite.

Une forme blanche se dessinait en effet, derrière les vitres de la croisée désignée par Annette, dont Bernard caressait les boucles en ce même moment. C'était Irène et qui ne se retira pas, quoiqu'elle eût certainement vu que le jeune homme, lui aussi, la voyait. Quelle émotion et comme il aurait voulu pouvoir la lui crier, même à travers l'espace qui les séparait, si court et cependant infranchissable! C'était le symbole de leur avenir et de leur destinée à tous deux, cette séparation dans ce rapprochement, lui, l'ouvrier pauvre, elle, la femme riche. Il n'y pensait pas, repris de nouveau par ce ravissement qui l'avait tenu, toute cette nuit, comme suspendu et immobile hors de la vie. Oui, elle l'aimait. Et ce merci qu'elle n'aurait pas entendu, il le lui dit tout bas en se courbant pour embrasser l'enfant. Puis il s'arrêta de son geste, avant que ses lèvres eussent même effleuré ces cheveux blonds. Le souvenir du baiser reçu dans son demi-sommeil le fit hésiter devant cette caresse, par un sentiment de pudeur, preuve qu'il n'était pas moins romanesque, pour leur malheur à tous deux, que la délicieuse et déraisonnable femme, partie maintenant de la fenêtre. Elle aussi s'était rappelé ce dangereux baiser, et voyant celui à qui elle l'avait donné, s'incliner vers le front de sa fille, elle avait fui de nouveau. Il fallait pourtant que cet attendrissement dont Bernard était plein, se manifestât par un signe. Il avait toujours dit « Vous » et « Mademoiselle » à l'enfant. Pour la première fois, il la tutoya, en l'appelant par son nom, et avec quelle câlinerie dans la voix!

— Alors, ma petite Annette, cours vite semer tes petits pois et tes haricots, pour que ta mère et moi les goûtions.

Il resta là quelques minutes à regarder la fermière improvisée bondir vers son potager imaginaire, puis prendre sa pioche et en asséner de grands coups. Il relevait la tête de temps à autre vers la façade du château, avec un effréné désir

de voir le même fantôme blanc apparaître à la même fenêtre. Le rideau de vitrage ne se releva pas derrière le carreau. A quoi bon alors prolonger sa promenade dans ce jardin, pour lui vide maintenant, où il n'était venu que pour demander à la fillette des nouvelles de sa mère? Et il s'en retournait lentement, toujours appuyé sur ses deux cannes, aussi anxieux à présent qu'il était joyeux tout à l'heure. Mme Servières questionnerait certainement la petite. Elle devinerait le véritable motif de cette première descente au jardin. N'en serait-elle pas froissée, comme d'une indiscrétion? Elle ne s'était pourtant pas retirée aussitôt, quand leurs regards s'étaient rencontrés. Que penser? Que faire? Si elle devenait plus malade? Si elle ne reprenait pas son service auprès de lui? S'il ne devait plus jamais se retrouver en tête à tête avec elle pour lui dire... Mais que lui permettrait-elle de lui dire? Il en était là de cette méditation, de plus en plus douloureuse, quand il aperçut, debout devant lui, et l'arrêtant d'un geste, un officier en uniforme, un lieutenant comme lui et de son régiment, qui l'abordait en riant :

— Mais oui, Moncour, c'est bien moi, Larzac. Ce n'est pas mon double. Voici cinq ou six fois que je vous appelle. Je me disais : « Est-ce que son obus l'a rendu sourd aussi? » Ça arrive. C'eût été dommage. Je suis ici pour vous annoncer une bonne nouvelle. C'est Brissonnet qui m'envoie. Il vous propose pour la croix, et il a voulu que vous le sachiez tout de suite, et aussi que je voie comment vous vous comportez... Pas brillant encore, hein, mon pauvre vieux?... Mais ça, — et il lui posait le doigt sur la place de la poitrine où se met la décoration, — ça finira de vous retaper... Je vous laisse... Je me sauve. A bientôt, Moncour, pourvu que...

Il était déjà parti sur un hochement de tête qui commentait gaîment ce menaçant « pourvu que... » Il n'y avait rien que de très simple dans l'envoi de ce messager, et rien de très imprévu dans la nouvelle qu'il apportait. Bernard savait depuis longtemps les intentions de ses chefs à son égard et en particulier du général. Il était tout naturel que sa grave blessure fût une occasion de les réaliser. Mais qu'il apprît cela au lendemain du jour où il avait reçu cette preuve si complètement inattendue des sentiments d'une femme qu'il s'était mis à aimer si follement, si timidement, c'était une de ces coïncidences qui

donnent l'impression d'une réussite presque surnaturelle dans notre destinée. De même que sa joie de cette nuit et de ce matin s'était si vite changée en anxiété, cette anxiété se transforma du coup en un soudain transport d'espérance. Cette croix qu'il attacherait à sa tunique bleu-horizon ne serait pas seulement le signe qu'il avait fait son devoir et au delà, mais, après les galons d'officier, un ennoblissement de plus, de quoi faire qu'Irène, placée tellement au-dessus de lui dans la société, — il continuait de penser ainsi, — ne se mésestimât pas de l'aimer. Comme il s'installait dans l'ascenseur pour remonter vers sa chambre, sa physionomie était de nouveau si rayonnante que le soldat qui manœuvrait la machine ne put s'empêcher de lui en faire la remarque :

— On dirait quelqu'un qui vient de gagner le gros lot, mon lieutenant.

Et Bernard pensa :

— Ce brave garçon a raison.

VIII

— Je crois que vous allez revoir de nouveau votre chère infirmière, disait le lendemain matin l'abbé Cortez à Bernard. Oui. Elle va tout à fait bien maintenant.

L'accent, railleur à demi, à demi compatissant, avec lequel le prêtre avait prononcé ces mots : « votre chère infirmière, » prouvait que le digne homme ne prenait pas encore au sérieux l'idylle pourtant soupçonnée entre Mme Servières et le blessé. Mais qu'il la soupçonnât, simplement, et qu'il n'y fût pas hostile, cette évidence donna une telle impression de bonheur au jeune homme qu'il ne put se retenir de s'écrier :

— Oh ! merci, monsieur l'abbé...

Un étonnement passa sur le visage du prêtre, qui répondit :

— Merci ? Mais de quoi ?...

Il y eut un silence entre eux. L'abbé Cortez le rompit le premier, par une phrase qui ramassait en elle les pensées que la prudence ecclésiastique lui interdisait de formuler plus nettement :

— Vous êtes un honnête homme, mon lieutenant. Je le sais. Restez-le toujours.

— Je le resterai, monsieur l'abbé. Soyez-en sûr. Et, pour ce que vous venez de me dire, merci encore.

Ces mots s'échangeaient quelques minutes à peine avant que celle dont l'image passait dans l'esprit des deux interlocuteurs entrât dans la chambre. Les émotions éprouvées par elle depuis ces quarante-huit heures ne se devinaient que trop à la profonde pâleur de ses joues, comme à ses paupières battues et à l'anxiété de ses prunelles. Tout en elle dénonçait la lassitude à la fois et l'extrême tension. L'abbé Cortez parut hésiter un moment. Laisserait-il seuls, en tête-à-tête, ce jeune homme et cette jeune femme, si étrangement troublés l'un et l'autre ? Mais cette surveillance, forcément momentanée, n'était-elle pas une injure faite à deux personnes qu'il estimait également? Peut-être aussi continuait-il de caresser dans son arrière-pensée un rêve, aussi romanesque dans son ordre que le sentiment d'Irène pour Bernard et de Bernard pour Irène : bénir un mariage entre l'infirmière riche et l'ouvrier officier, qui serait le symbole de cette réconciliation des classes par le cœur, tant désirée par lui.

— Vous m'excuserez, Mme Servières, dit-il enfin, et vous, mon lieutenant. Mais j'ai trois pansements à faire et je suis déjà en retard.

La porte s'était refermée sur lui depuis longtemps, et le silence gardé par les deux jeunes gens eût effrayé le prêtre si, repris de scrupule, il fût revenu subitement. C'était la passion, avouée déjà et prête à toutes les frénésies, qui les immobilisait ainsi en face l'un de l'autre, elle debout près de cette porte, lui à moitié dressé dans son lit, et l'un et l'autre respirant à peine, tant le saisissement de la présence les étreignait d'une émotion qu'Irène fut la première à ne pouvoir supporter davantage, et elle interpella Bernard d'une voix étouffée et frémissante, voix de remords et d'imploration, d'incertitude et de terreur, pour dire simplement :

— Qu'avez-vous pensé de moi?

Durant les deux nuits et la journée de rongement solitaire qui avait suivi l'insensé baiser, son esprit avait fini par se fixer dans un dilemme implacable. De deux choses l'une : ou bien Bernard Moncour aurait l'idée d'abuser de son geste de faiblesse en lui parlant autrement qu'il ne devait, et en essayant de prendre avec elle des libertés qu'elle semblait avoir autorisées par son incroyable imprudence. Alors, elle se serait trompée sur lui. Toutes relations seraient du coup brisées entre eux. Elle aurait l'énergie d'une rupture immédiate, seule façon de se

pardonner à elle-même ce moment d'égarement. Ou bien, — cette autre hypothèse l'émouvait si profondément, tant d'inconnu y était enveloppé! — ou bien il aurait compris qui elle était, à quel mouvement de cœur elle avait cédé, son actuelle détresse, les intimes susceptibilités de sa pudeur. Alors il était vraiment celui qu'elle avait cru deviner dès leur première rencontre, le héros délicat, une belle âme opprimée jusque-là par un sort adverse. Dès les premiers mots qu'il trouverait à lui répondre, elle saurait si elle devait partir pour toujours, quitter le château, couper brutalement tout rapport entre eux, ou bien... Encore ici elle s'arrêtait trop émue. Reprendre leurs relations de ces dernières semaines après cette caresse, était-ce possible? Elle s'était efforcée, surtout depuis qu'elle avait vu sa fille avec Bernard dans le jardin, de se répondre : oui. Elle avait bien deviné pourquoi il n'osait pas embrasser l'enfant devant elle. S'il avait de ces finesses d'âme, n'accepterait-il pas de continuer leur roman d'amour dans le silence? Mais déjà un autre projet se dessinait dans sa pensée, si vague encore, si lointain, si déraisonnablement enthousiaste. Il ne correspondait que trop aux aspirations éveillées jadis en elle par ses études de jeune fille, ses lectures, les paradoxes de son père. Cette hostilité du sort, ne serait-il pas très noble de la réparer? Comment? En marchant sur les préjugés. Si cet homme, né dans une autre classe qu'elle, se trouvait, à l'épreuve, tel qu'elle l'avait rêvé, pourquoi n'irait-elle pas à lui bravement, courageusement, lui dire : « Voulez-vous m'épouser? » N'était-ce pas d'ailleurs la seule manière de s'estimer tout à fait après le geste qu'elle avait osé. Seulement, était-il tel qu'elle l'avait rêvé? Oui, puisque à sa question, à ce timide et passionné : « Qu'avez-vous pensé de moi? » il répondait, et elle l'écoutait avec ravissement :

— J'ai pensé que vous aviez eu pitié de moi, madame, et que j'aurais dû garder mes yeux fermés, vous cacher que je venais de me réveiller. Mais je ne faisais pas semblant de dormir. Vous avez raison : c'eût été très mal agir, très mal, et envers vous, vous à qui j'ai voué un culte dès la première heure!... Tenez, quand vous me tâtiez le pouls pendant l'opération, savez-vous ce que je me disais? Si je devais mourir là, sous le couteau, sur quelle vision je m'en irais, celle de la femme telle que je l'ai rêvée toute ma jeunesse, fière, pure, dévouée, et si belle!... Ce que je pensais là, je l'ai senti tous les

jours à vous regarder, à vous écouter, à m'enivrer de votre présence!... Mais, qu'est-ce que je vous dis là; madame?... C'est à moi de vous demander à mon tour : Qu'allez-vous penser de moi?... Ah! pardon de n'avoir pu vous taire ce que j'ai dans le cœur depuis des semaines et dont je ne vous parlerai plus jamais, jamais!... Je vous en conjure, dites que vous me pardonnez, que vous me permettrez de vous voir encore, comme avant, puisque c'est pour la première et dernière fois que j'aurai manqué au vœu que j'avais fait, de m'en aller d'ici sans que vous eussiez rien deviné. Je le tiendrai, ce vœu, pour le temps que je dois rester. Ce ne sera pas bien long maintenant.... De vous avoir connu aura été ma part de bonheur pour toute ma vie. Ne me la gâtez pas en refusant de me pardonner. Oh! dites que vous ne m'en voulez pas. Dites. Dites...

Il s'exaltait en parlant, et son accent, l'ardeur de ses yeux, ses gestes, tout en lui démentait ce vœu de renoncement prononcé les bras en avant, les mains jointes, le buste penché du côté d'Irène, qui s'entendit répondre comme dans un songe :

— Je ne vous en veux pas.

Elle était venue, ayant elle aussi passé avec elle-même un pacte de défense et de silence vis à vis de cet homme dont l'émotion la gagnait. Contre une audace physique elle eût trouvé de la force. Elle n'en avait pas devant cette soumission passionnée. Elle se sentait frissonner tout entière à écouter des mots qui ne lui avaient jamais été dits, et prononcés par une bouche dont les tristesses et les sourires avaient fait depuis des jours toutes ses inquiétudes et toutes ses joies. Son tremblement la força de s'appuyer d'une main au dos du fauteuil d'où elle s'était levée, l'autre nuit, pour ce baiser dont elle ne pouvait plus avoir de remords. Elle était sur le point de se trouver mal. La voyant ainsi, Bernard la suppliait :

— Madame, madame, asseyez vous et n'ayez pas peur de moi!... Voyez. Je me tais. C'est fini!... Mais asseyez-vous comme vous faisiez, autrefois, ajouta-t-il, pour me prouver que c'est bien vrai, qu'il n'y a rien de changé.

Elle obéit, défaillante, et quand elle fut assise sur le fauteuil les yeux à demi clos, sa tête s'abandonna sur le dossier dans une attitude de détresse, si visiblement à bout de forces que le jeune homme prit peur!...

— Madame, madame, reprit-il. Qu'avez-vous? Et je ne peux pas vous aider!... Mais je sonne...

Il cherchait la poire d'appel placée sur la table de nuit. Elle lui fit signe que non, de sa main qui retomba sur le couvre-pieds. Dans un mouvement irraisonné, Bernard la saisit cette main, et, se courbant jusqu'à elle, il se prit à l'appuyer sur sa bouche avec une ardeur qui rendit à la jeune femme l'énergie de se redresser, et, essayant de se dégager :

— Qu'est-ce que vous m'aviez promis? supplia-t-elle.

— C'est vrai, dit Bernard en la serrant davantage encore, cette main brûlante. Mais je ne peux pas! Je ne peux pas! Parce que je vous aime... Ah! que je vous aime!.. Que je vous aime!

Elle le regardait avec des prunelles où montaient des larmes maintenant, incapable de lutter davantage, et il continuait de presser et de couvrir de baisers ses doigts qui ne se retiraient plus, et il osait lui dire :

— Et vous, m'aimez-vous un peu?..

— Ah! gémit-elle, si je ne vous aimais pas, est-ce que je serais ici?.. Mais si vous m'aimez, laissez-moi, je vous le demande...

Cette fois, il lui obéit, sans plus trouver à son tour la force de résister à cette prière, si tendre qu'elle était comme un second aveu après l'autre. Il desserra son étreinte et il se rejeta en arrière dans son lit, tandis qu'Irène, redevenue maîtresse de ses mouvements, se cachait le visage contre ses mains enfin délivrées, dans un geste de reprise, brusquement interrompu par un sursaut. La porte s'ouvrait pour donner passage à Mme Arnaudi qui les regardait l'un et l'autre, avec un étonnement mécontent que justifiait trop le trouble de leurs physionomies. Leur attitude était redevenue trop correcte pour lui permettre une observation. Elle ne fit donc aucune remarque, mais une ironie singulière passa dans sa voix pour dire :

—Monsieur Moncour, il y a là quelqu'un qui vous demande, une Mlle Marcelle Rocher... ou Roucher... Elle a écrit son nom, — et, tendant une feuille de papier: —je n'ai pas bien pu lire. Elle paraissait très nerveuse. Sa main tremblait un peu en écrivant. Je lui ai dit que je ne savais pas si vous étiez en état de la recevoir. Par conséquent...

— Faites-la entrer, madame, répondait Bernard. C'est une très proche parente, ajouta-t-il, ma cousine.

— Entrez, mademoiselle, dit Mme Arnaudi à la visiteuse qui attendait derrière la porte. Votre cousin sera très heureux de vous voir.

Elle avait appuyé sur le mot cousin en étudiant du regard la nouvelle venue. Celle-ci était une femme d'environ vingt-cinq ans, très brune et jolie, quoique déjà un peu fanée par le travail et dans de dures conditions : une enfance grandie dans une loge au rez-de-chaussée ouvert sur une rue sans air, puis l'atelier, puis l'usine, et, à travers tout cela, une mauvaise nourriture prise à des heures quelconques. Aucune vulgarité d'ailleurs dans ce visage aux traits tirés, par malheur fardé à la mode du jour, mais où brûlaient des yeux de flamme, sombres et défiants à cette minute. Leur premier regard avait été pour Bernard. Le second fut pour Irène Servières qui déjà sortait avec sa belle sœur, et celle-ci disait :

— Sa cousine ? Ce n'est pas sûr. Mais sa maîtresse, c'est certain. Vous avez vu comme elle était émue ?

— Si c'était sa maîtresse, répondit Irène, il n'aurait pas le front de la recevoir ici.

PAUL BOURGET.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LETTRES A UN AMI

SOUVENIRS DE MA VIE POLITIQUE

AU MINISTÈRE DES FINANCES PENDANT LA GUERRE

LETTRE I

Vous m'avez souvent pressé, mon cher ami, d'écrire des souvenirs de ma vie politique (1). Vous savez la répugnance que j'ai à remuer les choses mortes du passé. J'ai voulu plusieurs fois prendre la plume; elle m'est toujours tombée des mains, après quelques essais. Vous êtes revenu à la charge et vous m'avez demandé de vous adresser des lettres où je pourrais passer plus aisément d'un sujet à l'autre et laisser courir mes souvenirs sans m'astreindre à un ordre sévère. Vous m'avez promis de me faire connaître votre sentiment et de provoquer des éclaircissements sur les points qui vous paraîtraient obscurs. Je me sentirai excité et soutenu par l'intérêt que vous porterez à mes lettres, et cette collaboration me rendra ma tâche plus facile et plus agréable. Je vous obéis donc, et, sans autre préambule, j'entre en matière en vous contant comment, le 26 août 1914, je suis devenu ministre des Finances.

Dans cette journée du 26 août, les plus mauvaises nouvelles nous étaient venues de nos armées. On croyait que nous nous battions aux environs de Charleroi, et, tout à coup, nous apprenions que nous étions en retraite sur la Somme. M. Clemenceau m'avait fait prier de me trouver le soir chez le président de la Chambre des députés, M. Paul Deschanel, pour m'y rencontrer avec un adjoint et des conseillers municipaux de Lille qui

(1) Les *Lettres à un ami* ont toutes été écrites en 1920, à l'exception de la *Lettre III*, datée du 15 mai 1921.

devaient nous parler du péril que courait cette ville d'être occupée par l'ennemi, sans que rien fût tenté pour la mettre en état de défense. Le président du Sénat, M. Antonin Dubost, assistait aussi à cette petite réunion. Il fut décidé que les deux présidents se rendraient à l'Élysée pour exprimer au président de la République les craintes qu'ils éprouvaient.

A l'Élysée, on s'occupait en ce moment même de reconstituer le ministère de M. Viviani en y faisant entrer M. Briand, qui devait être vice-président du Conseil et ministre de la Justice, M. Delcassé, qui reprenait les Affaires étrangères, M. Millerand, qui retournait au ministère de la Guerre. On faisait appel à deux socialistes : M. Sembat, qui acceptait le portefeuille des Travaux publics, et M. Jules Guesde, qui prenait place dans le Cabinet comme ministre sans portefeuille. En rentrant chez moi vers dix heures du soir, je trouvai un télégramme de M. Viviani qui me priait de me rendre au ministère de l'Intérieur; les nouveaux ministres y étaient réunis avec quelques membres de l'ancien Cabinet. M. Viviani me demanda, sans autre explication, si je me chargerais du portefeuille des Finances. On ne me laissait pas le temps de réfléchir. Il fallait accepter sur-le-champ ou décliner l'offre qui m'était faite. Vous eussiez senti, comme moi, qu'un refus, après les nouvelles que nous venions de recevoir, était une faiblesse. Je pris le parti d'accepter à tous risques la proposition de M. Viviani.

La situation était plus grave encore que je ne le supposais. Il n'était pas sûr que, dans leur retraite, les armées françaises les plus proches de nous pussent s'arrêter derrière la Marne, et qu'elles ne fussent pas obligées de reculer jusqu'à la Seine avant d'essayer de faire front à l'ennemi. Que deviendrait Paris? Le Gouvernement ne serait-il pas forcé de l'abandonner? Avec quelles ressources ferait-on face aux dépenses de la guerre? Quand on aurait épuisé l'avance de trois milliards de la Banque de France, comment pourrait-on vivre?

Dans l'inquiétude et le désarroi des premiers jours de la guerre, on avait ajourné la liquidation des opérations à terme, prorogé les échéances des effets de commerce, et autorisé les banques à ne rembourser qu'une partie minime des dépôts à vue. Aurait-on, avec un peu plus de hardiesse et de décision, pu éviter de recourir à toutes ces mesures? La Banque de France, effrayée de la charge qu'elle allait assumer de fournir aux dépenses

de l'État, après être venue en aide aux banques en escomptant une partie de leur portefeuille, n'aurait-elle pas pu fournir quelques centaines de millions de plus pour faciliter la liquidation des engagements à la Bourse? D'autre part, les principales banques n'avaient-elles pas les moyens de tenir leurs guichets ouverts, et n'eût-il pas suffi qu'elles offrissent de rembourser tous les dépôts, pour que les déposants, immédiatement rassurés, renonçassent à réclamer leur argent? Si l'une de ces banques avait une situation plus embarrassée, ne pouvait-on pas trouver une combinaison pour la tirer d'affaire? Il est malaisé de répondre à toutes ces questions. L'exemple de l'Angleterre n'est pas décisif, parce que l'Angleterre n'était pas envahie comme nous l'étions nous-mêmes, et que telle mesure qui a suffi en Angleterre pour mettre fin à la panique et rétablir la confiance aurait bien pu ne pas suffire chez nous dans l'état où nous étions. Je me garde de critiquer ce qui a été fait avant mon entrée au ministère des Finances. Mais la situation que j'ai trouvée était, vous en conviendrez, singulièrement embarrassante. Qu'aurait pu faire à ma place le plus grand financier? Il fallait prendre les choses comme elles étaient et ne pas se figurer qu'on pût les changer en un instant.

Le temps allait d'ailleurs nous manquer. A peine étais-je installé qu'un conseil extraordinaire était convoqué pour décider si on devait quitter Paris. C'était un dimanche, je m'en souviens. On avait appelé à ce conseil les présidents des Chambres, M. Antonin Dubost et M. Paul Deschanel. Quelques minutes auparavant, nous avions entendu le général Galliéni, qui venait d'être appelé au Gouvernement militaire de Paris. Il nous avait dit que Paris ne pouvait pas être défendu, ce qui voulait dire qu'il ne pouvait l'être qu'en dehors de Paris lui-même; on ne devait donc pas attendre l'ennemi dans Paris. Le général Joffre nous pressait de transporter au loin le siège du Gouvernement. Il n'y eut qu'une courte délibération. On décida de s'en aller à Bordeaux. Une question fut soulevée par M. Antonin Dubost : ne convenait-il pas de réunir les Chambres et de leur expliquer publiquement les raisons de notre départ? M. Viviani craignit qu'une communication faite à la Chambre des députés n'amenât un débat sur la situation militaire. Il opina pour un départ silencieux du Gouvernement. Nous eûmes tort, je crois, de nous ranger à son avis.

Il eût mieux valu parler aux Chambres et au pays, montrer qu'on était résolu aux derniers sacrifices plutôt que de céder à la menace de l'Allemagne. Les Chambres auraient eu le même élan de patriotisme qu'au 4 août. Le Gouvernement eût été fortifié plutôt qu'affaibli. Nous avons senti, dès notre arrivée à Bordeaux, la faute qui avait été commise. Malgré l'invitation qui avait été faite aux députés et aux sénateurs de se rendre à Bordeaux, un décret de clôture mit fin à la session des Chambres, et le ministère se trouva seul pour porter les responsabilités de la guerre.

Le général Galliéni nous avait parlé de la nécessité d'évacuer militairement Paris. J'étais troublé à la pensée de ce qu'un tel abandon pouvait produire dans l'esprit de la population de Paris. Je m'en ouvris avec M. Léon Bourgeois, qui n'était pas moins inquiet que moi, et, à la suite de cet entretien, j'allai faire part au président de la République de nos appréhensions. M. Poincaré était dans le même état d'esprit. Il appela le Conseil à en délibérer. On décida que Paris ne pouvait être abandonné qu'après avoir été défendu. Mais la seule façon efficace de le défendre n'était-elle pas de livrer bataille en dehors de ses murs? Le général Galliéni avait raison, quand il disait que Paris ne pouvait être défendu dans Paris. Cependant, lorsque M. Millerand lui fit part de la décision du Conseil, il se borna à poser cette question : « Le Gouvernement entend-il que Paris soit défendu à outrance? — Oui, » répondit le ministre de la Guerre. Cela signifiait que si l'entrée de Paris venait à être forcée, on ferait sauter les ponts et qu'on se battrait dans les rues. La victoire de la Marne a heureusement écarté l'horrible perspective d'une bataille qui eût été la cause de ruines irréparables.

Notre arrivée à Bordeaux, le matin, fut d'une morne tristesse. Nous cherchâmes des installations de fortune pour les délégations des ministères que nous avions emmenées de Paris. Le ministère de la Guerre s'était transporté presque tout entier; mais les autres ministères n'étaient représentés que par des états-majors de directeurs et un petit nombre d'employés. Le gros des services était resté à Paris. J'avais, avant de partir, fait payer à tous les fonctionnaires deux mois de traitement. J'avais remis à M. Appell, président du Secours national, un mandat sur la Banque de France d'une somme très importante

dont il disposerait suivant les nécessités pour venir en aide à la population. La Banque de France avait mis en sûreté son encaisse et avait pris les précautions nécessaires pour détruire, au besoin, la réserve de ses billets. Quant aux établissements de crédit, ils s'étaient refusés, sur l'avis de leurs conseils juridiques, à transférer hors de Paris les titres de leur clientèle. Que serait-il arrivé, si les Allemands avaient mis la main sur Paris? Quel effort n'aurait-il pas fallu faire pour ramener à Bordeaux les fonctionnaires que nous avions laissés à Paris, et assurer la marche des affaires, sans dossiers et sans archives! Nous nous installâmes tant bien que mal à Bordeaux, dans les locaux de la Faculté de médecine; et c'est dans le cabinet du doyen, obligeamment mis à ma disposition, que j'ai passé les mois de septembre, d'octobre et une partie du mois de novembre. Nous avions tous les matins un Conseil des ministres à la Préfecture, où habitait le président de la République. M. Poincaré tenait à rester en contact étroit et permanent avec les ministres. Cela se comprend à merveille; mais il y avait des pertes de temps, et ces longues séances du matin se passaient en conversations plus encore qu'en véritables délibérations.

Le rôle du président de la République est en tous temps malaisé à remplir. La difficulté est surtout grande, quand il est confié à un homme jeune, qui a conscience de sa valeur et qui tient à ne pas s'effacer derrière ses ministres. Le président n'est pas légalement responsable. Mais que pèsent les fictions constitutionnelles auprès des réalités? Si la France avait été vaincue, le président, quoique irresponsable, eût partagé aux yeux du pays avec ses ministres toutes les responsabilités de la défaite. Il avait le devoir de se tenir informé de toutes choses, d'avoir une opinion sur toutes les questions où le sort du pays était engagé et de chercher à la faire prévaloir. C'est dans les réunions du Conseil des ministres qu'il pouvait le plus efficacement peser sur les décisions à prendre, en dirigeant les discussions, en amenant les ministres à partager son sentiment, quelquefois contre l'avis du président du Conseil. Lorsqu'il y avait eu accord entre le président de la République et le président du Conseil, les délibérations étaient plus brèves et moins fréquentes. Mais quand le président de la République n'approuvait pas la direction de la politique extérieure, comme il est arrivé sous le ministère de M. Briand pour les affaires de Grèce, les discussions en Conseil

se prolongeaient d'une manière insolite; le président de la République y intervenait et engageait avec le président du Conseil des dialogues qui, plus d'une fois, ont dégénéré de part et d'autre en des violences de langage. Pendant les trois années que j'ai passées au ministère, j'ai vu de près l'action de M. Poincaré. Elle s'est toujours exercée pour que la guerre fût menée avec la plus grande vigueur. Le président n'a jamais laissé soupçonner qu'il pût avoir le moindre doute sur l'issue finale. Il a toujours montré le plus grand sang-froid en apprenant les plus mauvaises nouvelles. Je me souviens du calme avec lequel il suivait avec nous les progrès de l'attaque allemande contre Verdun. Ni sa voix, ni son attitude n'ont trahi à aucun moment la moindre défaillance. Que serait-il advenu de lui, si nous avions succombé dans la lutte? Quelle effroyable impopularité se serait attachée à son nom! Il en avait le sentiment; mais il se raidissait pour ne pas laisser voir ses inquiétudes, et, quoi qu'on pense de la politique qu'il a suivie avant et pendant la guerre, on ne peut pas ne pas rendre hommage à la force d'âme qu'il a montrée pendant ces années si longues et si pleines de tragiques émotions.

LETTRE II

Notre premier souci, en arrivant à Bordeaux, devait être d'assurer au Trésor public les ressources nécessaires. Les impôts rentraient mal dans toute la France et ne rentraient plus du tout dans les départements envahis, c'est-à-dire dans la partie la plus riche de notre territoire. Pouvions-nous faire un grand emprunt, comme M. Lloyd George en Angleterre? On s'est étonné que je n'aie pas suivi cet exemple. Pourquoi, au lendemain la bataille de la Marne, n'avons-nous pas adressé un appel au pays? Quand on pose aujourd'hui cette question, on oublie l'état de la France en septembre 1914. On avait pu faire un emprunt en Angleterre qui n'était pas envahie comme la France, où les impôts rentraient en abondance, où les banques n'avaient pas suspendu la restitution des sommes dues aux déposants. Encore M. Lloyd George avait-il rencontré de grandes difficultés, dont j'ai eu la confidence lors de son voyage à Paris en février 1915. Qu'eût-il pu faire à notre place? Imagine-t-on qu'il aurait eu l'imprudence d'ouvrir une souscription publique, alors que tous

les fonds déposés dans les banques se trouvaient immobilisés par le décret qu'avait fait signer mon prédécesseur? J'ai cru qu'il était sage de ne pas risquer un échec, ou un demi-succès, qui aurait eu les pires conséquences. Nous verrions plus tard, quand l'horizon serait éclairci, si l'heure n'était pas venue de lancer un grand appel au crédit. Pour le moment, d'accord avec mes collègues, je tournai d'un autre côté mes regards.

Je songeai d'abord à m'assurer le concours de la Banque de France pour une nouvelle avance de trois milliards de francs qui nous donnerait quelques mois de sécurité. Les dépenses de guerre n'étaient pas, dans ces premiers mois [de guerre], ce qu'elles ont été depuis. En septembre 1914 elles n'ont pas dépassé 900 millions de francs. Mais je prévoyais que la guerre serait longue et j'ai tenu à l'écrire dans la lettre que j'ai adressée le 18 septembre au gouverneur de la Banque de France. Je me rendais parfaitement compte que nous ne pourrions pas nous borner à faire des emprunts à la circulation fiduciaire. C'est un moyen trop facile et trop dangereux pour qu'on n'en use pas avec une grande prudence. Aucun des pays qui ont été engagés dans la guerre, à l'exception des États-Unis, n'a échappé à la nécessité d'y recourir. L'Angleterre n'a pas augmenté très sensiblement la proportion des billets de la Banque qui a été réglée par l'acte de Sir Robert Peel; mais elle a émis des billets d'État pour des sommes considérables. Seuls les États-Unis n'ont pas eu besoin de faire usage de cet expédient; aussi ont-ils été seuls avec le Japon, parmi les belligérants, à maintenir la parité avec l'or de leur monnaie fiduciaire. Quand j'ai quitté le ministère des Finances, en mars 1917, après deux ans et huit mois de guerre, la circulation des billets de la Banque de France, qui était de près de 6 milliards avant la guerre, ne dépassait pas 18 milliards. Si on tient compte de ce que la circulation de l'or dans le pays, évaluée à 4 milliards, avait été remplacée par une émission de billets, et aussi de ce que les paiements faits par l'État avaient pris une ampleur sans précédent et exigeaient une provision de monnaie beaucoup plus considérable qu'en temps normal, cette somme de 18 milliards n'avait rien qui dût nous inquiéter. Il sera facile d'ailleurs de montrer que la hausse générale des prix, qui est une des conséquences de l'excès de la circulation fiduciaire, ne s'est fait sentir sérieusement qu'à

partir de l'année 1917. Elle a tenu, au surplus, à d'autres causes, sur lesquelles je m'expliquerai plus tard, si j'en ai le loisir.

La Banque de France avait pour gouverneur en septembre 1914 M. Georges Pallain, qui était à sa tête depuis 1898. Doué d'une intelligence vive, connaissant bien les hommes et les affaires, jaloux de son autorité et quelque peu ombrageux dans ses rapports avec les sous-gouverneurs et avec les régents, M. Pallain était prompt à s'inquiéter de ce que deviendrait la Banque dans cette grande crise ; mais il avait le sentiment profond de ce que la Banque devait à l'État, et, après quelques résistances et quelques boutades, il finissait toujours par consentir à nos demandes. Il avait pour conseiller principal à Bordeaux le baron Édouard de Rothschild, un des plus jeunes régents de la Banque de France, à qui sa situation de fortune et le souvenir de son père Alphonse de Rothschild donnaient, dans le conseil général de la Banque, une influence justifiée d'ailleurs par des mérites personnels et par l'empressement qu'il mettait en toutes circonstances à concilier les intérêts de l'État avec les intérêts de la Banque elle-même. On peut juger dans les temps de crise de l'avantage qu'il y a à ne pas confondre pendant la paix le crédit de la Banque et le crédit de l'État. Il ne s'agit pas de mettre en parallèle ces deux crédits, ni de se demander ce que deviendrait le crédit de la Banque, si l'État n'était pas en mesure de tenir envers elle ses engagements. Ce qui apparaît avec évidence aux esprits non prévenus, c'est que, si l'État avait dû émettre sous sa seule signature pendant la guerre 26 ou 27 milliards de papier-monnaie, au lieu de recourir à la Banque, il eût créé dans le pays une véritable inquiétude. On n'eût pas manqué de rappeler l'histoire des assignats. Quand l'État est libre de faire toutes les émissions qu'il veut, on se figure, non sans raison, qu'il ne saura pas s'imposer de limites et que, pour échapper aux difficultés des emprunts publics et à la nécessité de payer de gros intérêts aux prêteurs, il se laissera aller à multiplier les émissions de papier au delà même de ce qui est indispensable.

La nécessité de s'entendre avec la Banque de France est un frein aux entraînements et aux imprudences. On l'a bien vu quand les régents ont refusé à l'un de mes successeurs de consentir à de nouvelles avances sans que l'État fixât une limite pour l'avenir et s'engageât à faire des remboursements

sur les prochains emprunts. Engagements difficiles à tenir et qu'on est amené à proroger, mais qui donnent le sentiment de la résistance de la Banque et obligent les ministres à ne pas compter sur elle pour une extension indéfinie de la circulation fiduciaire. La Banque de France a pu garder pendant la guerre la confiance du pays ; ses billets sont connus et acceptés de tous. Ce serait une grave erreur de ne pas profiter d'un tel avantage et de mettre le papier-monnaie de l'État en concurrence avec les billets de la Banque. Mais quand il a recours à la Banque sous la pression de la nécessité, l'État ne doit pas oublier qu'il sera indispensable d'assurer, après la conclusion de la paix, le remboursement aussi prompt que possible de sa dette. « Ce qui fait la force du crédit de la Banque, disais-je dans ma lettre au gouverneur, et ce qui lui permet de fournir en temps de guerre à l'État les ressources dont il a besoin, c'est qu'en temps ordinaire, la circulation des billets est entièrement garantie par l'encaisse métallique et par des effets de commerce. Le crédit de la Banque et celui de l'État ne doivent pas être confondus, et lorsqu'une crise, comme celle d'aujourd'hui, oblige l'État à recourir à la Banque, il ne peut le faire sans danger qu'à la condition de rentrer le plus tôt possible dans l'ordre habituel. »

Le Conseil général de la Banque aurait souhaité qu'on pût, dès à présent, prévoir la manière dont les avances seraient remboursées. Cela était évidemment impossible. Tout ce que je pus faire fut de prendre l'engagement d'opérer ce remboursement dans le plus court délai, soit au moyen des ressources ordinaires du budget, soit en prélevant les sommes nécessaires sur les premiers emprunts ou sur les autres ressources extraordinaires dont nous pourrions disposer. Pour que l'État ne fût pas trop exposé à la tentation de se servir indéfiniment de ces avances, pour lesquelles il ne payait qu'un intérêt très réduit (1 pour 100, ramené depuis à 0 50 pour 100), je suggérai moi-même de porter à 3 pour 100 l'intérêt sur les avances après le délai d'un an à partir de la cessation des hostilités. Il ne pouvait être question d'employer les sommes que toucherait ainsi la Banque à augmenter le dividende de ses actionnaires. On eût trop justement reproché à la Banque de profiter des malheurs publics. Je proposai donc au Conseil général de créer, au moyen de cette différence d'intérêt de 2 pour 100, un fonds de réserve

pour couvrir les pertes que la Banque devait prévoir sur le montant de son portefeuille. Rien n'était plus légitime. La Banque, en temps de crise, vient en aide aux autres banques en escomptant des effets de commerce qu'elle ne peut mettre en recouvrement avant la fin de la guerre. Elle s'expose à des risques qu'elle ne serait pas sûre de couvrir avec les intérêts que le décret de prorogation des échéances, promulgué par mes soins en septembre 1914, lui a permis de mettre à la charge des débiteurs. Le montant du portefeuille de la Banque s'est élevé en octobre 1914 jusqu'à 4 milliards 470 millions. On voit l'importance des risques en face desquels la Banque se trouvait placée. Qui eût pu dire que si on n'avait pas pris quelque mesure pour garantir la Banque contre un pareil danger, le crédit du billet de banque n'eût pas été, dans une certaine mesure, menacé? Ce n'est d'ailleurs qu'une précaution, et si, comme l'événement l'a heureusement montré, les pertes de la Banque sur le portefeuille sont loin d'épuiser le fonds de réserve, il a été entendu que le surplus disponible serait employé à l'amortissement de la dette de l'État envers la Banque. Nous ne pouvions pas, je crois, marquer d'une manière plus énergique l'intérêt qu'a l'État à se libérer le plus tôt possible. Aussi la convention du 21 septembre n'a-t-elle soulevé aucune critique. Elle a été ratifiée à l'unanimité par la Chambre des députés et par le Sénat.

Puisque j'en suis sur le chapitre de la Banque de France, je veux vous dire un mot du parti qu'elle avait pris de ne plus publier ses états hebdomadaires de situation. Le gouverneur alléguait la difficulté d'obtenir des succursales des chiffres exacts. En réalité, la Banque croyait qu'elle aurait plus de liberté pour venir en aide à l'État, si elle n'était pas obligée de faire connaître semaine par semaine la marche ascendante des avances et de l'émission des billets. J'eus quelque peine à lui faire comprendre que c'était une fausse politique, et qu'il valait mieux habituer le pays à regarder en face la vérité. La publication des états de situation a été reprise en janvier 1915. Dès les premiers jours d'octobre, j'indiquai, dans une conversation qui fut rendue publique, que le montant des billets en circulation avait passé de 6 milliards en juillet 1914 à 9 milliards 300 millions. L'encaisse en or était à ce moment de plus de 4 milliards (4 092 millions). Il n'y avait donc aucun motif de s'inquiéter.

Appliquons-nous, disais-je, à ramener la confiance. « Croyez bien que c'est la vraie politique à suivre en temps de crise comme en tout temps. Nous arriverons assez vite, je l'espère, à supprimer les mesures qu'on a été obligé de prendre au début de la guerre. La prorogation des échéances, l'ajournement de la liquidation à la Bourse de Paris, les délais accordés aux établissements de crédit pour rembourser les sommes en dépôt ou en compte courant ont jeté un grand trouble... Surtout ayons confiance, nous avons les meilleures raisons d'être optimistes, et, si l'optimisme est une vertu en temps de crise, nous n'avons pas beaucoup de peine à la pratiquer en ce moment. »

Puisque nous ne voulions pas faire un emprunt et que nous ne pouvions pas vivre uniquement du produit des impôts et de l'avance de la Banque de France, il fallait trouver ailleurs des ressources. Au cours de ses conversations avec moi, M. Pallain me parla de l'idée qu'avait jetée en passant, dans son journal *le Rentier*, M. Neymarck, d'émettre dans le public des bons du Trésor, en leur donnant le nom de bons de la Défense nationale. L'idée me plut et je m'y attachai, quoique autour de moi parmi les fonctionnaires, et même au dehors parmi les financiers, elle ne rencontrât que scepticisme ou indifférence. Les bons du Trésor n'étaient placés jusqu'alors que dans une clientèle très restreinte et toute spéciale. Les banques, les Chambres de commerce, les compagnies de chemins de fer, quelques particuliers en relations avec le ministère des Finances étaient seuls invités à souscrire aux émissions qui se faisaient sous le manteau de la cheminée. En Angleterre, le Trésor faisait appel à la concurrence des banques et les bons étaient attribués à celles qui faisaient les meilleures offres. De toute manière, dans les deux pays, le public était tenu à l'écart.

Comment faire comprendre à ce public qu'il y avait là pour lui un moyen commode et avantageux de placer momentanément ses épargnes et ses fonds disponibles? Il fallait lui offrir des conditions d'une grande simplicité que tout le monde pût comprendre, affranchir de tout formalisme la délivrance et le remboursement des bons, dispenser les souscripteurs de se faire connaître et leur ouvrir largement non seulement les guichets des agents des finances, mais encore ceux de tous les bureaux de poste; et enfin organiser une publicité permanente qui fît, en quelques semaines, l'éducation du public.

Je demandai le 13 septembre au Conseil des ministres de m'autoriser à émettre des bons à trois mois, à six mois ou à un an, portant un intérêt de 5 pour 100, payable d'avance au moyen d'une réduction du prix du bon, de sorte que pour un bon à un an de 100 francs, l'acheteur n'aurait à débourser que 95 francs. Il y aurait des bons de 100 francs, de 500 francs, de 1000 francs, et de toutes sommes supérieures jusqu'à 1 million. Les bons devraient être au porteur et ne seraient susceptibles d'aucune opposition. Ils pourraient donc passer de main en main avec la même facilité qu'un billet de banque. M. Helfferich, ministre des Finances d'Allemagne, a essayé un jour de faire rire à mes dépens le Reichstag, en lui expliquant que les bons se vendaient au détail comme des coupons de drap à tous les comptoirs du Trésor, et il a cru faire un trait d'esprit en les décorant du nom de « ribotins. » C'est bien cela que j'avais voulu ; les bons de la Défense nationale devaient être offerts et vendus comme une marchandise qu'on trouverait partout et qu'on pourrait acheter et mettre en réserve sans être obligé de se faire connaître.

Le Conseil des ministres approuva mes propositions, qui furent immédiatement sanctionnées par un décret du 13 septembre.

Ce n'était rien que d'avoir tracé le plan de l'opération. Il fallait faire, en même temps que l'éducation du public, celle des agents du Trésor. Vous n'imaginez pas ce que les fonctionnaires laissés à eux-mêmes sont capables d'imaginer pour compliquer les affaires. Figurez-vous qu'on n'avait rien trouvé de mieux que d'obliger les trésoriers généraux à envoyer à l'administration centrale des bordereaux nominatifs de toutes les demandes qui leur parvenaient. C'est seulement après examen de ces bordereaux qu'on leur expédierait les bons à délivrer, soit par eux-mêmes, soit par les comptables, soit par les bureaux de poste. Vous jugez de la complication et des lenteurs qu'entraînaient les transmissions et la vérification minutieuse de ces bordereaux. L'administration centrale renvoyait, pour qu'ils fussent corrigés, les bordereaux où elle découvrait une erreur ; si bien que tout était arrêté et qu'il eût fallu des semaines ou des mois pour la remise des bons aux souscripteurs. Ah ! la belle besogne que nous aurions faite ! Pour justifier toutes ces complications, vous pensez bien qu'on ne manquait pas de raisons.

Il fallait, me disait-on, éviter les erreurs et se réserver le moyen de les réparer. Qu'arrivera-t-il, par exemple, si on ne demande pas au souscripteur d'un bon de remplir lui-même une formule imprimée où il aura soin de donner son adresse ? Comment le retrouvera-t-on si une erreur a été commise à son préjudice? Rien n'est plus difficile que de changer des habitudes, que d'abolir des routines. Si j'avais cédé, tout était perdu; car le public se serait vite dégoûté d'attendre pendant des semaines la délivrance d'un bon, et beaucoup de souscripteurs n'auraient pas été fort aises de laisser aux mains du fisc le relevé, signé par eux, de tous les bons qu'ils pouvaient avoir mis dans leur portefeuille. Je prescrivis d'approvisionner de bons tous les comptables et tous les bureaux de poste, de sorte que toute personne pût acheter un bon et se le faire délivrer immédiatement sans avoir à donner son nom et son adresse.

C'est là ce qui a fait la fortune des bons de la Défense nationale. L'intérêt qu'ils produisent est élevé, trop élevé même si on le compare à celui des premiers emprunts faits pendant la guerre. Mais c'était une condition du succès, si on voulait qu'il fût rapide et considérable. On l'a quelque peu réduit plus tard pour les bons à 6 mois (4 1/2 pour 100 au lieu de 5 pour 100), et pour les bons à 3 mois (4 pour 100). Il a été maintenu à 5 pour 100 pour les bons à un an. Un autre avantage des bons, quelle que soit leur durée, c'est qu'ils sont admis, par préférence, en paiement des souscriptions à tous emprunts de l'État pour leur valeur d'émission, compte tenu de l'intérêt acquis au jour de la reprise.

Il n'est presque pas une maison aujourd'hui en France où on ne trouverait au moins un bon de la Défense nationale. Songez qu'à l'heure où je vous écris, il en a été émis pour plus de cent milliards et que, compte tenu des remboursements et des versements pour la libération de souscriptions à des emprunts d'État, il en reste dans le public pour 46 milliards de francs. Petites économies des travailleurs et des domestiques, placements temporaires des rentiers, réserves des agriculteurs en quête de l'achat d'une terre, fonds de roulement des commerçants et des industriels, disponibilités des banques qui ont trouvé un moyen commode de faire valoir les fonds qui leur sont confiés en dépôt ou en compte courant, voilà les mille sources d'où sont arrivés au Trésor ces milliards indispensables

pendant la guerre et encore nécessaires après la guerre. Qu'aurions-nous fait si nous n'avions eu pour alimenter cette énorme machine de la Trésorerie que les avances de la Banque de France et les emprunts à long terme? Nos bons de la Défense nationale ont été imités partout, notamment en Angleterre et en Italie. Ils ont été l'un des plus grands ressorts de nos finances de guerre, et leur succès, qui a dépassé toutes les prévisions, est un des traits les plus originaux de l'histoire de ces cinq années.

Je n'ai pas encore eu l'occasion de vous dire que l'émission des bons a surtout pris son élan du jour où la Banque de France a bien voulu décider que les bons n'ayant pas plus de trois mois à courir pourraient être escomptés comme des effets de commerce. C'est une facilité pour les particuliers qui veulent garder des disponibilités; c'est surtout une garantie pour les banques, qui sont assurées de pouvoir, en cas de nécessité, faire escompter leur portefeuille de bons aussi bien que leur portefeuille d'effets de commerce. Cette disponibilité des bons, qui fait qu'on tend à les considérer de plus en plus comme des billets de banque à intérêt, est un avantage pour leurs détenteurs. Elle est, en revanche, un inconvénient en ce qu'elle augmente l'inflation fiduciaire et contribue à la hausse générale des prix. On a aggravé cet inconvénient en créant des bons à un mois qui, s'ils ne sont pas présentés à l'échéance, deviennent des bons à vue, productifs d'un intérêt de 3,60 pour 100.

Si j'avais écouté les avis que me donnait, dans une lettre du 18 mai 1916, le président de la Commission du budget de la Chambre des députés, j'aurais demandé à la Banque de France d'ouvrir à toute personne un compte courant d'avances garanties par un dépôt de bons de la Défense nationale et de n'exiger pour ces avances qu'un intérêt de 5 pour 100, — inférieur à l'intérêt des bons à un an puisque, grâce au paiement anticipé, cet intérêt est de 5 1/4 pour 100; — si bien que la Banque de France eût été vite débordée, et que les bons de la Défense nationale, pouvant être transformés à tout moment en monnaie fiduciaire, seraient devenus le principal élément de l'inflation dont la Commission du budget ne devait pas être la dernière à se plaindre. Cela montre à quel point il faut se tenir en garde contre les moyens ingénieux que des esprits versés dans les choses de la finance peuvent imaginer pour venir au secours de la Trésorerie dans les moments difficiles.

Le jour où cette lettre m'était écrite, j'avais d'ailleurs accordé la garantie de l'État aux dépôts en compte courant chez les trésoriers généraux et élevé le taux de l'intérêt à servir aux déposants. C'était un moyen légitime et sans dangers d'augmenter les disponibilités du Trésor. Le chiffre des dépôts dans les trésoreries générales était tombé très bas, parce que les trésoriers étaient de moins en moins des banquiers comme ils l'étaient autrefois, qu'ils sont devenus de simples fonctionnaires, destinés sans doute à disparaître le jour où l'on se décidera à faire tous les paiements de l'État par des chèques sur la Banque de France ou par des chèques postaux, délivrés par des payeurs qui n'auront pas de caisse ni de guichets, et où on organisera un meilleur système de contrôle de la perception des impôts. Quoi qu'il en soit, il ne fallait rien négliger pour augmenter les ressources de la Trésorerie, et le montant des dépôts chez les trésoriers généraux s'est relevé très sensiblement.

Puisque j'en suis à vous parler des trésoriers généraux, je ne puis pas ne pas vous dire quel désordre la guerre avait mis dans leur comptabilité. Déjà, avant la guerre, il y avait des retards. Le personnel des bureaux, assez mal payé, était insuffisant. Que serait-ce, alors que le personnel allait être réduit et que les trésoreries allaient être accablées d'une foule de besognes nouvelles? Aussi je m'étonne que nous ayons pu, au milieu de pareilles difficultés, assurer, même d'une façon défectueuse, les services les plus indispensables. Pour faire des économies de personnel, on avait cessé depuis plusieurs années, à l'administration centrale, de dépouiller et de centraliser les comptes mensuels envoyés par les trésoriers généraux, de sorte qu'on ne connaissait pas l'ensemble des paiements faits pour le compte des ministères. J'aurais voulu que, comme en Angleterre, le ministre des Finances fût en état de publier, sinon chaque semaine, du moins chaque mois, en même temps que le chiffre des revenus de l'État, un relevé sommaire des dépenses publiques. Le moment était peut-être mal choisi. J'ai néanmoins tenté l'expérience en prescrivant aux trésoriers généraux d'envoyer un relevé de l'ensemble des paiements faits dans le mois pour le compte des ministères autres que ceux de la Guerre et de la Marine, pour lesquels un chiffre séparé serait donné. Comme on faisait, pour des sommes importantes, des paiements qu'on se réservait de régulariser

plus tard, j'ai demandé que l'on indiquât à la fin de chaque mois le solde de ce compte. Ces relevés ont été fournis. Il nous a été impossible d'en faire concorder les chiffres avec ceux de la direction du mouvement des fonds. C'est que les trésoriers généraux ne font pas des paiements ni des recettes seulement pour le compte du Trésor; ils sont les caissiers des départements, des communes, des établissements publics, de plus en plus nombreux. En Angleterre, cette complication de comptes n'existe pas. Toutes les recettes et les dépenses faites pour le compte de l'État sont centralisées à la Banque d'Angleterre, et, dès lors, il est possible de suivre, semaine par semaine, le mouvement des fonds par grandes catégories de recettes et de paiements. Il serait désirable qu'on pût arriver à simplifier notre comptabilité publique, à la rendre plus claire et plus intelligible. Le compte général des finances, publié chaque année, est un grimoire que les inspecteurs des finances eux-mêmes ont peine à déchiffrer. Mais quand pourra-t-on réformer ces méthodes en les simplifiant, et en se disant que la clarté est une des conditions nécessaires pour faire de bonnes finances?

J'aurais, si je n'étais pressé, quelques détails intéressants à vous donner sur l'organisation du service qu'il a fallu créer au pavillon de Flore pour l'émission des bons, pour la correspondance, le contrôle, la comptabilité. Une armée de fonctionnaires, composée surtout d'éléments féminins, a été recrutée et instruite. Elle est à l'étroit dans les vastes locaux qui lui ont été assignés. Ce qui est remarquable, c'est que des opérations aussi gigantesques aient pu se faire sans qu'on ait eu, jusqu'à présent, à constater des vols et des faux, si ce n'est pour des sommes relativement peu importantes. Je me suis souvent demandé si nos ennemis n'essaieraient pas de contrefaire le modèle des bons, trop facile à imiter dans les premiers temps de l'émission, et si nous ne serions pas inondés par de faux papiers. Ce fut un soulagement pour nous d'apprendre que, parmi les bons présentés au remboursement, il n'y en avait pas de contrefaits.

Quant à la publicité, rien n'a été changé à l'organisation du début. L'agent du ministère s'est entendu avec tous les journaux pour contracter des abonnements qui permettent de faire passer chaque semaine de petits articles de propagande. Les frais de cette publicité, quoique assez considérables, sont peu

de chose par rapport aux milliards qu'ils ont aidé le Trésor à recueillir. La plupart des journaux ont apprécié, pendant la guerre, ce supplément de recettes, et aucune plainte ne s'est élevée, parce qu'on n'a pas tenu compte de l'opinion des journaux et que les allocations ont été exactement proportionnées à l'importance des divers organes.

Il est probable que les bons de la Défense nationale survivront pendant longtemps encore à la guerre qui leur a donné naissance. Ni le Trésor, ni le public ne voudront s'en passer complètement, et cet instrument, si puissant en temps de crise, sera conservé en temps ordinaire, tout au moins comme un souvenir et une réserve.

LETTRE III

En vous parlant, dans mes lettres de l'an dernier, des bons de la Défense nationale, je ne prévoyais pas que l'émission de ces bons pourrait approcher du chiffre de 60 milliards de francs. Nous touchons à ce chiffre, et, au train dont nous allons, nous ne tarderons pas sans doute à le dépasser. D'où vient l'argent qui s'emploie ainsi en bons de la Défense nationale? Il vient de l'État lui-même qui continue de faire d'énormes dépenses en excédent des ressources fournies par l'impôt. S'il n'y avait plus ce réservoir des bons de la Défense nationale, les billets de banque au moyen desquels le Trésor public effectue ses paiements s'accumuleraient dans les mains des particuliers. Leur montant figurerait pour un chiffre de plus en plus considérable dans les états de situation hebdomadaires de la Banque de France. On finirait par s'inquiéter de voir ainsi grossir les engagements de la Banque envers le public en même temps que sa créance sur l'État. Grâce au système des bons de la Défense nationale, le trop plein de la circulation des billets de banque s'écoule de lui-même dans le réservoir formé par ces bons à courte échéance et productifs d'intérêt. C'est ainsi que le montant des billets de banque en circulation tend à ne pas dépasser notablement les besoins du public pour ses paiements. Le public n'a pas intérêt à garder dans ses mains plus de billets qu'il ne lui est nécessaire; il échange donc volontiers l'excédent contre des bons d'où il tire un intérêt très appréciable. Mais il en résulte que les bons de la Défense nationale, n'étant qu'un prolongement de la circu-

lation fiduciaire, contribuent pour leur part à la hausse des prix. Ils seraient en même temps un danger pour la Banque de France dans le cas où le public viendrait à réclamer leur remboursement. Le Trésor serait, en effet, obligé de demander à la Banque le moyen de satisfaire aux exigences des porteurs; mais ce danger n'est pas très à craindre, le public se rendant compte que les billets de la Banque ne présentent pas plus de sécurité que des bons remboursables à des échéances prochaines et pouvant être présentés à l'escompte à la Banque de France, s'ils n'ont pas plus de trois mois à courir. On a été naturellement amené à se demander s'il ne serait pas préférable pour l'État de se décharger des intérêts que coûte cette dette flottante en remplaçant les bons de la Défense nationale par une émission de 60 milliards de billets de banque qui s'ajouteraient aux 27 milliards actuellement en circulation. Mais qui ne voit le danger qu'il y aurait à convertir ainsi la dette de l'État envers les porteurs de bons en une dette envers la Banque de France? L'État n'aurait plus qu'à puiser sans limites dans le réservoir de la Banque, affranchi qu'il serait de la nécessité de faire constamment appel à la confiance du public pour le placement et le renouvellement des bons de la Défense nationale. Le montant des billets en circulation ne cessant de s'accroître, le public serait de plus en plus embarrassé de cet afflux de papier en excès de ses besoins. La hausse des prix ne ferait que s'accélérer, et par suite l'avilissement de plus en plus grand des billets de la Banque qui auraient finalement le sort des assignats. C'est pourquoi, si onéreux qu'il soit, le système des bons de la Défense nationale garde, en temps de paix, les avantages qu'il a eus pendant la guerre. Mais, en abusant des facilités qu'il offre, en forçant tous les ressorts, on arrivera à une situation sans issue le jour où les intérêts à payer aux porteurs de bons excéderont les forces du pays. Il faut donc, à tout prix, mettre sans retard en équilibre les dépenses de l'État et les ressources normales dont il peut disposer. Le déficit permanent du budget mène nécessairement à la ruine des finances publiques, quels que soient les expédients par lesquels on essaie d'y échapper pour un temps plus ou moins long.

Ne pourrait-on, tout au moins, réduire l'intérêt des bons de la Défense nationale ? Nous n'avons pas osé le faire pendant la guerre. Mais il semble qu'une réduction de 1 pour 100 serait

aujourd'hui sans danger, le public n'ayant pas d'intérêt à laisser grossir le montant de la circulation des billets de banque au delà du chiffre d'environ 38 milliards de francs auquel elle se maintient en quelque sorte automatiquement.

LETTRE IV

Dans cette première quinzaine de septembre 1914, j'ai eu à prendre, sous ma responsabilité, d'autres mesures aussi urgentes et aussi nécessaires. L'emprunt de 800 millions en 3 et demi pour 100 amortissable, fait à la veille même de la guerre, n'était pas classé. Il avait été souscrit quarante fois; mais ce n'était qu'une apparence. En réalité, la plus forte partie était restée dans les mains des intermédiaires et des spéculateurs qui ne cherchaient qu'à s'en débarrasser. Il restait à verser sur l'emprunt environ la moitié, soit 400 millions en chiffres ronds. On pouvait prévoir qu'en raison de la baisse inévitable des titres, qui avaient été émis à 91 francs, beaucoup de détenteurs croiraient avoir intérêt à ne pas se libérer et à faire l'abandon de leurs premiers versements. Si on laissait les titres non classés peser sur le marché de la Bourse, ce serait un embarras pour l'émission des futurs emprunts. L'État avait tout à gagner à faciliter aux détenteurs leur libération et à dégager le marché de ces titres flottants.

C'était de la part du ministre des Finances une initiative assez hardie, que d'annuler en quelque sorte l'emprunt 3 et demi pour 100, en promettant aux porteurs qui se libéreraient dans un certain délai, d'accepter leurs titres en paiement des obligations ou des rentes perpétuelles que le Trésor aurait à émettre prochainement, et de les accepter, non pas au taux du jour, mais au taux d'émission, c'est-à-dire à 91 francs. Plus d'un ministre aurait reculé devant la responsabilité d'une telle mesure à prendre en l'absence des Chambres.

Il est évident que le Trésor ne pouvait que perdre en apparence à une telle opération, puisqu'elle revenait en somme à rembourser intégralement les souscripteurs de l'emprunt de 1914, à condition qu'ils souscrivissent pour une somme égale aux nouveaux emprunts dont l'intérêt serait plus élevé que celui de l'emprunt 3 et demi pour 100 émis à 91 francs. C'était exactement l'inverse des conversions ordinaires; mais il fallait regarder de plus haut et plus loin. L'État gagnait en réalité

plus qu'il ne perdait à traiter avec bienveillance les souscripteurs du dernier emprunt. L'effet moral d'une telle mesure n'était pas à négliger à un moment où l'État avait besoin qu'on eût confiance en lui. Et surtout, je le répète, c'était un moyen qui ne manquait pas d'une certaine élégance d'assainir le marché des fonds publics. Je n'entrerai pas dans les détails de l'opération et je ne vous dirai pas comment la Caisse des dépôts et consignations et la Banque de France voulurent bien nous donner leur concours. En fait, la presque totalité des titres de l'emprunt 3 et demi pour 100 ont été libérés et ensuite convertis soit en obligations de l'État, soit en rentes perpétuelles. Les Chambres ont ratifié, sans aucune critique, une opération qui légalement n'aurait pu être faite qu'avec leur autorisation préalable.

Si le Trésor public avait besoin de se procurer des ressources, les communes et les départements étaient, comme l'État, embarrassés de pourvoir à leurs dépenses, qui s'aggravaient du fait de la guerre, alors que leurs recettes diminuaient. La Ville de Paris était particulièrement dans une situation difficile. Elle demandait à l'État de lui faire des avances. L'État aurait ainsi la charge de la trésorerie des villes et des départements, en même temps que de sa propre trésorerie. J'ai fait signer le 21 septembre un décret qui a autorisé les villes et les départements à émettre des bons remboursables après la guerre ou à des échéances plus courtes. Le Conseil d'État intervenait pour fixer l'importance des émissions, le taux d'intérêt et les époques de remboursement. Nous invitions les villes et les départements à imiter l'État et à placer dans le public, pour leur compte, de véritables bons municipaux ou départementaux de la Défense nationale. Mais les villes se montraient assez timides, à ce point que la Ville de Paris, résolue à faire une émission de 140 millions de francs, demandait au ministre des Finances de souscrire pour la moitié de cette somme, ce que j'ai consenti à faire pour toute sorte de raisons morales et politiques que vous devinez. La Ville de Paris avait été empêchée de faire, à la veille de la guerre, un emprunt qu'elle jugeait nécessaire, parce qu'elle devait laisser passer avant cet emprunt celui de l'État. On pouvait lui en tenir compte; mais ce qui devait surtout nous décider, c'était l'intérêt politique qu'il y avait à aider la Ville de Paris, à maintenir l'excellent esprit qui, soit chez ses élus, soit

dans la population, a été pour le Gouvernement d'un si puissant secours pour continuer la guerre jusqu'à la victoire finale.

Si j'ai fait preuve de quelque hardiesse en prenant toutes ces mesures, j'aurais voulu en montrer davantage en mettant fin le plus tôt possible à la prorogation des échéances des effets négociables et en général à celle des dettes commerciales. Qu'une prorogation fût nécessaire au lendemain de la déclaration de la guerre, on ne pouvait le contester. Mais n'était-il pas souhaitable que nous missions fin, comme l'Angleterre avait pu le faire, à ce moratorium qui devait favoriser les débiteurs de mauvaise foi, empêcher la confiance de renaître, et substituer au crédit, dont le commerce a un si grand besoin, le procédé archaïque des paiements au comptant qui paralyse les affaires et contribue à l'inflation de la circulation fiduciaire? L'assemblée des présidents des Chambres de commerce avait émis le vœu qu'on procédât le plus tôt possible à la liquidation du moratorium. M'inspirant de ce vœu, j'obtins du Conseil des ministres que le décret publié le 27 octobre pour renouveler la prorogation substituât à l'immobilisation des effets de commerce et à la prorogation pure et simple des échéances des dettes commerciales l'obligation pour le débiteur de s'acquitter, s'il avait les moyens de le faire. Le créancier aurait le droit d'appeler le débiteur en conciliation devant le président du tribunal, et, sans autre procédure, sans aucune publicité, le président accorderait ou refuserait le droit d'intenter des poursuites en paiement. A défaut d'entente entre les parties, il aurait fixé des délais et aurait eu la faculté d'autoriser le débiteur à payer par acomptes. C'était à peu près ce qu'on avait fait dans d'autres pays et en particulier en Allemagne. Mais les débiteurs, et parmi eux des banquiers et un régent de la Banque de France, s'émurent à l'idée qu'ils pourraient avoir à se rendre dans le cabinet d'un juge pour faire connaître leur situation. Quand je vins à Paris, au commencement de novembre, je m'aperçus que le décret commençait à être très attaqué. Le Conseil des ministres m'engagea à ne pas en presser l'exécution. Je me résignai à prendre du champ par le nouveau décret du 24 novembre. Ce décret portait que l'on attendrait les résultats d'une étude plus complète des conditions de la procédure à instituer. En fait, c'était un ajournement qui allait devenir indéfini dès la réunion prochaine des Chambres. C'est ainsi que le

moratorium a duré plus que la guerre elle-même. Heureusement la disposition que j'avais fait insérer dans le décret du 29 août 1914 pour mettre des intérêts moratoires à la charge des débiteurs a eu les effets qu'on en devait attendre. Beaucoup de débiteurs se sont acquittés volontairement, les uns par un sentiment d'honneur très commnn chez les commerçants, les autres par intérêt. C'est ainsi que le portefeuille des effets prorogés de la Banque de France, qui s'élevait le 1er octobre à 4 milliards 470 millions, était descendu au moment de l'armistice à 1 milliard 50 millions. Encore ce chiffre comprend-il un grand nombre d'effets dont les débiteurs résidaient dans les pays envahis ou avaient été mobilisés dès le début de la guerre. Il y aura à examiner si des mesures bienveillantes ne doivent pas être prises en leur faveur, en ce qui concerne le paiement des intérêts. J'en ai pris l'engagement devant la Chambre des députés.

LETTRE V

Vous avez pris connaissance avec intérêt de mes premières lettres et vous approuvez en général les mesures que nous avons adoptées, en l'absence des Chambres, pour aller au plus pressé. Il vous reste toutefois un doute en ce qui concerne la difficulté qu'il y aurait eue à faire un emprunt après que la victoire de la Marne avait un peu éclairci l'horizon. L'Allemagne n'a-t-elle pas, comme l'Angleterre, émis des rentes consolidées sans attendre jusqu'à la fin de 1915? Je vais m'efforcer d'éclaircir ce doute dans votre esprit.

D'abord, l'exemple de l'Allemagne n'est pas à retenir, parce que la situation de l'Allemagne dans ces premiers mois de la guerre ne pouvait pas être comparée à la nôtre. Elle n'était pas envahie comme nous l'étions, ou, du moins, si les armées russes avaient fait une incursion dans la Prusse orientale, la presque totalité du territoire de l'Empire était intacte, et surtout le Gouvernement et l'administration des Finances n'avaient pas été obligés de quitter Berlin. Qu'on se rende compte de la situation que nous avions à Bordeaux, privés que nous étions de presque tous les moyens dont dispose en général le Trésor. La plupart des établissements de crédit, qui contribuaient puissamment à l'émission des emprunts, avaient sus-

pendu leurs opérations. Ils ne remboursaient qu'au compte-goutte les dépôts de leurs clients. Pour faire un grand emprunt, il eût fallu d'abord lever le moratorium des banques. Cela ne pouvait se faire que si la Banque de France consentait à escompter la totalité de leur portefeuille et de leurs avances sur titres. On n'a guère aujourd'hui une idée de la répugnance qu'avait la Banque à s'engager plus avant avec les établissements de crédit. Elle considérait qu'en portant le montant de son portefeuille à près de 4 milliards et demi, elle avait fait plus que son devoir, et qu'on ne pouvait lui demander davantage. Si on avait pu décider les banques à rembourser les dépôts, comme elles l'ont fait à la fin de décembre, à la suite de laborieuses négociations et de la promesse du ministre des Finances de venir, au besoin, à leur secours, il aurait fallu que le Gouvernement, ou tout au moins le ministre des Finances, pût rentrer à Paris et rétablir ses services. Imagine-t-on un emprunt fait dans l'état de dispersion où nous étions au lendemain de la bataille de la Marne ?

Il est curieux, d'ailleurs, de voir comment se font, après coup, les légendes. Ne semble-t-il pas que la victoire de la Marne ait apparu au pays comme elle lui apparaît aujourd'hui, c'est-à-dire comme une sorte de miracle qui renversait la situation et nous était déjà un gage de la victoire finale ? En réalité, elle n'a pas produit sur-le-champ l'effet énorme qu'elle produit aujourd'hui avec le recul des événements et le loisir que nous avons d'en peser les conséquences. La délivrance de Paris, la retraite des armées ennemies ont été saluées par nous avec un grand soulagement ; mais la bataille se continuait dans de telles conditions que nous respirions encore à peine. C'était la course à la mer qui se poursuivait entre nous et l'armée allemande. C'était la menace d'être coupés de nos communications par le Nord avec l'Angleterre. C'étaient la prise d'Anvers, et les angoisses que nous éprouvions en apprenant que les munitions allaient manquer à nos armées ; et enfin, quand la guerre de tranchées s'établissait en octobre, la perspective d'être condamnés à attendre pendant des mois, sinon pendant des années, une solution.

Un appel au pays eût certes été entendu, si nous avions eu les moyens matériels de lancer un emprunt. Mais quelles illusions ne se fait-on pas, après coup, si on croit que cet emprunt

eût apporté au Trésor des milliards comme à la fin de 1915! Il suffit de jeter les yeux sur ce qu'il y avait, à ce moment, de disponibilités en billets de banque ou en numéraire pour se convaincre de l'impossibilité d'approcher des chiffres qui ont pu être obtenus après que l'État avait commencé de répandre dans le pays des sommes énormes par les paiements qu'il faisait au moyen des billets mis à sa disposition par la Banque de France. L'argent qui vient à l'État par les emprunts est une sorte de restitution, moyennant une promesse d'intérêts, de l'argent qu'il a lui-même dépensé. Veut-on une preuve de la difficulté que nous aurions eue à faire un emprunt quelque peu considérable, en 1914? Qu'on interroge M. Lloyd George, et, s'il veut bien faire les confidences que j'ai reçues de lui, on verra qu'elles difficultés il a lui-même rencontrées dans un pays qui n'était pas envahi, qui continuait de travailler, qui faisait de gros profits grâce au prix extravagant des frets maritimes, où la guerre n'avait rien désorganisé.

Si j'ai tardé jusqu'à la fin de 1915 à lancer un grand emprunt, c'est, comme je l'ai expliqué à la Chambre des députés (discours du 18 mars 1915), parce qu'en réalité le Trésor pouvait suffire aisément à ses besoins avec l'émission des bons et des obligations de la Défense nationale. Pendant l'année 1915, nous n'avons augmenté notre dette envers la Banque de France que de 1100 millions. Nous n'étions donc pas pressés, et la Chambre a si bien compris mes raisons qu'elle a fait afficher mon discours. Je voulais me donner le temps de rendre au marché des valeurs son élasticité en facilitant la liquidation des opérations à terme suspendue depuis le mois d'août 1914. C'était la préface nécessaire de toute opération de grande envergure. Je vous dirai, dans une prochaine lettre, comment j'ai réussi à mener à bien cette affaire qui ne laissait pas d'être assez délicate. Mais c'est assez, je crois, pour vous convaincre que nous avons eu des raisons solides de faire comme nous avons fait, et que ceux mêmes qui ne seraient pas de notre avis auraient tort de penser que c'est simplement par défaut de hardiesse que nous avons suivi la politique à laquelle, après réflexion, nous nous sommes arrêtés avec l'adhésion de la Chambre des députés.

Le Gouvernement ne revint à Paris qu'en décembre. Il se fût peut-être encore attardé à Bordeaux, sur les instances du

général Joffre et du ministre de la Guerre, s'il n'y avait eu nécessité de convoquer les Chambres avant la fin de l'année, afin d'obtenir le vote, à défaut de budget, de crédits provisoires pour 1915 et l'autorisation de percevoir les impôts. Je crus qu'il était de mon devoir de présenter aux Chambres un exposé complet de la situation financière et des mesures qu'en leur absence le Gouvernement avait été amené à prendre. Cet exposé, que je tins à écrire tout entier de ma main, devint la préface du projet de loi sur les douzièmes provisoires du premier semestre de 1915. J'en fis une lecture à la Commission du budget de la Chambre des députés. Les journaux lui donnèrent une large publicité. Ce fut pour les Chambres et pour le public une grande satisfaction d'apprendre comment nous avions géré les finances dans cette crise sans précédent, par quels procédés nous avions pu faire face à toutes les difficultés et de quelle manière nous envisagions l'avenir. On me sut gré de ma franchise, de la fermeté et en même temps de la modération de mes appréciations sur le rôle des établissements de crédit, du ton de confiance résolue et tranquille avec lequel je faisais connaître les prévisions du Gouvernement quant aux moyens de continuer la guerre, quelle que dût être sa durée. Quand je montai à la tribune de la Chambre des députés pour y déposer le projet de loi, la Chambre m'accueillit par des applaudissements sur tous les bancs. J'ai retrouvé, parmi les nombreuses lettres que j'ai reçues à cette occasion, une lettre de M. Liard, recteur de l'Université de Paris, mon confrère à l'Institut, qui ne devait pas voir la fin victorieuse de la guerre. M. Liard m'écrivait que, depuis M. Thiers, on n'avait pas eu un pareil exposé de la situation financière. Je laisse de côté ce qu'il y a d'exagéré dans une telle appréciation; mais, venant d'un homme aussi éminent et aussi peu porté à la flatterie, je la retiens comme un témoignage de la forte impression qu'avait produite la lecture de mon exposé.

Je n'avais pas cru qu'il fût possible de déposer un projet de budget qui n'eût été qu'un leurre, dans l'impossibilité où nous étions de chiffrer pour 1915 les dépenses de guerre qui croissaient de mois en mois. En Angleterre, on avait fait sortir du budget toutes les dépenses de l'armée et de la marine et toutes les dépenses ayant le caractère de dépenses de guerre. Que restait-il du budget dans ces conditions? La Chambre

des Communes accordait, de temps en temps, un crédit en bloc pour les dépenses extraordinaires, et le Gouvernement disposait de ce crédit en toute liberté. Un pareil système aurait paru inacceptable en France. Aussi, en présentant une demande de douzièmes provisoires pour les premiers six mois de 1915, ai-je communiqué à la Chambre des députés un projet de répartition en chapitres du montant global du crédit qui devait nous être accordé. Ce mode de procéder permettait à la Chambre des députés de se rendre compte des prévisions de dépenses, sans soumettre à un vote tous les chapitres, ce qui eût entraîné à des discussions sans fin. Le ministère était lié par le projet de répartition, qu'un décret rendait définitif après le vote en bloc des crédits. Si les prévisions étaient insuffisantes, il fallait obtenir des Chambres des crédits additionnels. Toute dépense nouvelle, toute création de service devaient être l'objet d'une demande en dehors des douzièmes provisoires, de sorte que le contrôle des Chambres s'exerçait aussi complètement que peut le permettre l'état de guerre.

Le rapporteur général de la Commission du budget à la Chambre des députés, M. Raoul Péret, aujourd'hui président de la Chambre, est allé jusqu'à dire, dans un de ses rapports, que le système des crédits provisoires ainsi pratiqué avait des avantages sur celui des budgets votés d'avance pour une année, parce qu'il permet au contrôle des Chambres de suivre de plus près les dépenses. Il y a peut-être quelque exagération dans cette apologie des douzièmes provisoires, qui ne doivent être qu'un expédient imposé par la nécessité. Mais, somme toute, le procédé auquel nous avons eu recours ne méritait pas les critiques dont il a été ensuite l'objet. Croit-on que le contrôle des Chambres se soit mieux exercé depuis qu'on a rétabli un budget ordinaire où ne figuraient pas une foule de dépenses qui auraient dû y être comprises et qu'on y a fait rentrer depuis la fin de la guerre, quoique encore d'une façon incomplète? Ce qui est vrai, c'est qu'en inscrivant au budget ordinaire les intérêts de la dette, on s'est obligé à créer les impôts nécessaires pour y faire face. Là est le véritable progrès, qu'on a réalisé le jour où mon successeur au ministère des Finances, M. Joseph Thierry, s'est décidé, avec mon plein assentiment, à déposer un projet de budget des services civils pour 1918. Eût-il été possible de le réaliser

plus tôt? Oui, si les Chambres avaient été d'accord sur la réforme des impôts directs, qui seule devait rendre possible une augmentation notable des impôts de consommation. L'accord définitif n'a pu se faire qu'en juillet 1917, après de laborieuses négociations que j'ai eu à conduire entre les deux Chambres.

Quand nous sommes revenus à Paris, en décembre 1914, j'ai expliqué que nous ne pouvions pas mettre en recouvrement l'impôt général sur le revenu, qui avait été voté à la veille même de la guerre. La perception des impôts était en partie désorganisée par l'absence d'un grand nombre de contrôleurs appelés à servir dans l'armée. On fut d'accord pour penser que le mieux était de s'en tenir à l'application des lois existantes, sans augmenter les impôts. L'Angleterre nous donnait, il est vrai, un exemple très différent. M. Lloyd George n'hésitait pas à doubler l'impôt sur le revenu. Il pouvait le faire sans danger dans un pays où l'impôt était entré dans les mœurs après une longue période de tâtonnements et aussi de résistances. Et puis, comme je vous l'ai déjà dit, l'Angleterre n'était pas envahie, travaillait de toutes ses forces et réalisait plus de bénéfices qu'en temps de paix. Personne n'a demandé en France, en 1914 ni dans les premiers mois de 1915, qu'on augmentât les impôts. C'est seulement à la fin de l'année, quand j'ai proposé à la Commission du budget de retarder encore d'une année l'application de l'impôt général sur le revenu, que j'ai trouvé une résistance à laquelle je ne m'attendais pas. On regrettait que la France n'eût pas réalisé, dès avant la guerre, la réforme des impôts directs, objet dans les Chambres, depuis plus de vingt ans, de controverses et de luttes politiques. Sans doute croyait-on que les circonstances étaient favorables, sinon pour appliquer des lois nouvelles, du moins pour vaincre les dernières hésitations du Sénat et achever la réforme. Fallait-il résister de toutes mes forces à ce mouvement qui entraînait, dans la Chambre des députés, les esprits les plus modérés aussi bien que les plus ardents? Je ne l'ai pas cru, et, en réfléchissant aujourd'hui à ce qui s'est passé, je crois encore qu'il valait mieux céder au sentiment général et tenter l'expérience, quelles qu'en fussent les difficultés.

Au Sénat, on n'était pas de cette opinion, et les partisans les plus convaincus de l'impôt général sur le revenu pensaient

que, dans l'intérêt de la réforme, il était préférable d'en ajourner l'application. Mais quand, après un vote émis à l'unanimité, le Sénat fut saisi une seconde fois de la question par la Chambre des députés, il cessa toute résistance et se rallia sans discussion au vote presque unanime de l'autre assemblée. Vous savez trop les difficultés que nous avons eues à appliquer pendant la guerre l'impôt sur le revenu pour que j'aie à y insister. Il faudra du temps et beaucoup de persévérance pour corriger les défauts d'une première application et faire l'éducation des contribuables et des agents chargés d'établir l'impôt. Ceux qui sont le plus opposés, en principe, à cet impôt reconnaissent qu'en présence des charges que le pays doit supporter, il ne serait pas possible d'y renoncer. Qu'on l'applique donc avec le désir de le faire entrer dans nos mœurs, comme il est entré dans les habitudes de l'Angleterre, où il a été si longtemps impopulaire et où Gladstone lui-même s'était demandé si on ne pourrait pas l'abolir en temps de paix.

L'Angleterre a établi en 1916 un impôt sur les bénéfices exceptionnels que la guerre permettait à certaines industries, au commerce en général, et surtout à la marine marchande de réaliser. On a fait de même en Italie. Nous avons suivi ce mouvement et les Chambres françaises ont voté, le 1er juillet 1916, une loi qui s'est surtout inspirée de la loi anglaise. Il a manqué à notre loi, pour être appliquée avec facilité, les moyens de comparaison entre les bénéfices actuels des industriels et des commerçants et leurs bénéfices d'avant-guerre que le fisc anglais trouve dans l'examen des rôles de l'impôt général sur le revenu. Vous ne me pressez pas, j'en suis sûr, d'entrer ici dans des détails techniques. La loi que nous avons fait voter a eu ses défauts. Était-il facile de les éviter? Elle a été appliquée avec zèle par les agents des finances, mais avec des moyens insuffisants. C'est ce qui explique, en partie, qu'elle n'ait pas donné tous les résultats qu'on en attendait. Mais si le chiffre des recettes, quoique atteignant 8 milliards de francs, est resté très au-dessous des recettes encaissées en Angleterre, cela tient surtout à ce que les bénéfices des industriels anglais et, au premier chef, ceux des armateurs, ont de beaucoup dépassé les bénéfices réalisés en France.

C'est seulement, j'y insiste, à la fin de 1915 qu'on a commencé en France à se demander pourquoi nous ne proposions

pas d'augmenter les impôts ou d'en créer de nouveaux. Encore ne l'a-t-on fait que de la manière la plus discrète, à l'occasion, par exemple, du vote de la loi du premier emprunt en rentes perpétuelles. Le ministre des Finances n'avait pas manqué de réfléchir à cette question. Il sentait autant que personne la nécessité de fournir au budget de la France de nouvelles ressources pour faire face aux charges des emprunts de guerre. Ce qui le faisait hésiter, c'est qu'il voyait clairement que la Chambre des députés se refuserait à doubler les impôts directs encore existants, cette vieille contribution des patentes, tant de fois condamnée en principe, et la contribution personnelle et mobilière, si pleine d'inégalités. Pouvait-on persuader au Sénat d'achever la réforme des impôts directs laissée en suspens depuis la guerre? J'ai réfléchi longuement, et, après avoir consulté mes collègues, je me suis décidé à tenter d'obtenir de la Chambre des députés qu'à titre provisoire elle acceptât de doubler les impôts actuels, en permettant toutefois aux contribuables de faire corriger, sur leur déclaration, les inégalités qui résulteraient de l'application pure et simple de la législation.

La Chambre des députés m'a fait comprendre qu'elle se refusait à entrer dans cette voie, et le Sénat s'est rendu compte que le moment était venu d'arriver à un accord, en faisant un pas de plus vers une conciliation nécessaire. C'est cet accord que je me suis appliqué à réaliser, et j'y serais parvenu dès la fin de 1916 ou le début de 1917, si, à la Chambre des députés, un rapporteur plein de zèle et de talent n'avait tenu à faire une œuvre achevée et si le vote final n'en avait été retardé. Le régime qui a été adopté pour l'évaluation des bénéfices industriels d'après le chiffre d'affaires a été présenté par les uns comme une transaction et par d'autres comme une transition. Quoi qu'il en soit, la loi du 31 juillet 1917 a été votée presque à l'unanimité dans chacune des deux Chambres, et j'ai pu me féliciter que cette question si ardemment débattue de la réforme des impôts directs sortît enfin du champ des controverses politiques et cessât de diviser les Chambres et le pays.

J'avais, vous vous en souvenez, proposé, en même temps que de doubler les impôts directs et l'impôt sur les valeurs mobilières, d'augmenter les impôts de consommation qui ne portent pas sur des objets de première nécessité. La Chambre des députés s'est décidée à voter le relèvement de l'impôt sur l'alcool

sans attendre qu'on se mît d'accord sur les impôts directs. Elle a consenti également à restreindre dans d'étroites limites ce qu'on appelle le privilège des bouilleurs de cru et à en soumettre l'exercice à une surveillance rigoureuse. On a fait un effort pendant la guerre pour restreindre la consommation de l'alcool. Mais si élevés que soient aujourd'hui les droits dont il est frappé, l'alcool, par suite de la hausse des salaires, n'a pas perdu sa place dans le budget des ouvriers. Le fléau de l'alcoolisme n'est pas détruit et c'est par d'autres moyens que l'élévation des droits fiscaux qu'il faudra le combattre. Du moins la consommation de l'absinthe a été interdite par une loi que j'ai pu faire voter en 1915, après avoir pris l'initiative de la supprimer par un décret que les Chambres ont ratifié.

Je ne sais pas ce que vous penserez de ces explications. Laissez-moi vous dire qu'il est facile, quand on porte des jugements sur le passé, de dire : Pourquoi a-t-on hésité à créer des impôts? Pourquoi n'a-t-on pas tranché dans le vif? N'est-il pas, après tout, plus facile de faire accepter par le pays des charges nouvelles pendant la guerre, à l'heure des grands sacrifices, que lorsque la paix vient d'être conclue et que chacun songe plus à ses intérêts qu'au salut du pays? Cela peut être vrai, si on s'en tient à des raisonnements ou à des vues rétrospectives; mais qui peut dire où était la vérité politique, et, vous me permettrez d'ajouter, la vérité psychologique, en 1914, en 1915 et encore en 1916, avant que le pays ne sentit que, malgré ses blessures et ses souffrances, il devait se prêter à un nouvel effort, et avant que les Chambres n'eussent eu le temps de se mettre d'accord? Si vous croyez que je me suis trompé, je suis prêt à m'incliner devant votre jugement. Veuillez toutefois ne pas oublier que l'Allemagne, notre ennemie, n'a pas avant 1916 songé plus que nous à augmenter ses impôts et que nous serions, en tout cas, plus excusables qu'elle d'avoir manqué de courage fiscal, parce que nous étions envahis et que dix de nos départements les plus riches ne pouvaient pas répondre à notre appel.

LETTRE VI

Vous marquez, dans votre dernière lettre, quelque surprise de ce qu'il n'y ait pas eu dans les Chambres un véritable débat d'ensemble sur la politique financière à suivre pendant la

guerre. Il n'a pas dépendu du ministre des Finances que ces échanges de vues si utiles entre le Gouvernement et les Chambres n'eussent lieu avec tous les développements nécessaires. On semblait craindre que les débats publics n'eussent des inconvénients, et c'est dans les commissions que le contrôle des Chambres s'est surtout exercé pendant la guerre. Cependant j'ai saisi toutes les occasions de mettre au grand jour notre politique financière, et la presse m'en a félicité. La vérité est que dans les premiers mois et jusque vers la fin de 1915 on a été d'accord pour ajourner la question des impôts. Quand des orateurs socialistes opposaient la politique fiscale de l'Angleterre à la politique suivie en France, c'était seulement pour reprocher aux Chambres de n'avoir pas su mener avec vigueur la réforme de nos impôts.

Vous regrettez aussi que le Gouvernement n'ait pas enlevé d'autorité un vote des Chambres pour abolir radicalement le privilège des bouilleurs de cru. Si je lis bien dans votre pensée, vous auriez voulu qu'on allât jusqu'à interdire l'alcool et toutes les liqueurs. Croyez bien que si de telles mesures avaient été prises pendant la guerre, elles auraient été rapportées après la conclusion de la paix. Nous sommes allés aussi loin que le permettaient les mœurs, les habitudes de notre pays. La consommation de l'alcool se restreindra d'elle-même, par suite de l'élévation énorme des droits, lorsque nous serons revenus à un état normal où chacun est obligé de tenir compte de ses ressources pour régler ses dépenses quotidiennes.

Je vous ai dit qu'avant de faire un emprunt, il me semblait nécessaire de procéder à la liquidation des opérations à terme, en suspens depuis le mois d'août 1914. J'avais fait signer, en septembre, un décret qui accordait aux acheteurs des délais de paiement, à condition de payer un intérêt de 5 pour 100. Cela n'était pas du goût de certaines personnes qui auraient voulu qu'on annulât tous les engagements à terme, comme on avait fait en 1848. Quel intérêt méritaient les vendeurs? N'avaient-ils pas spéculé à la baisse, et parmi eux ne se trouvait-il pas des Allemands récemment naturalisés ou qui cachaient leur personnalité sous un masque trop transparent? Je constate avec plaisir que l'idée de répudier les engagements dont ils étaient responsables n'est pas venue à l'esprit des agents de change et qu'ils l'ont repoussée dès qu'elle leur a été suggérée. Ils ont pensé qu'il était de leur honneur de faire face à tous les enga-

gements, en vertu de la garantie solidaire qui leur a été imposée lors de la dernière révision de leur statut. Ce qu'ils ont simplement demandé, c'est qu'on leur accordât une aide temporaire et qu'on relevât le tarif de leurs courtages, reconnu insuffisant dès avant la guerre.

Ces demandes m'ont paru pouvoir être accueillies. J'arrivai assez facilement à une entente avec le nouveau syndic, M. Deseilligny, qui avait de l'initiative et de l'autorité sur sa compagnie. La Banque de France voulut bien s'engager à faire, s'il était nécessaire, aux agents de change, pour la restitution des sommes employées en reports, une avance garantie par un dépôt de titres. On n'eut pas besoin de recourir à ses bons offices. La Compagnie émit, pour le paiement des différences, des bons à courte échéance qui furent aisément souscrits. Elle me demanda de mettre en outre à sa disposition 80 millions de bons du Trésor sans intérêts qu'elle négocierait seulement en cas de nécessité. Je pris sur moi de lui accorder ce secours éventuel dont heureusement elle a pu se passer. La Chambre des députés a bien voulu m'accorder un bill d'indemnité en approuvant toute l'opération quand j'ai pu la lui expliquer.

Une condition que j'avais mise au concours de l'État, c'était que la compagnie des agents de change, en même temps qu'elle opérerait la liquidation de ses propres engagements, faciliterait celle des engagements du marché des valeurs en banque. S'il n'était pas possible, en ce qui concerne le marché libre des valeurs, de restituer immédiatement les sommes employées en reports, tout au moins était-on d'accord qu'il fallait couvrir les différences résultant de la liquidation. La compagnie des agents de change fit au syndicat des banquiers en valeurs une avance de 35 millions dont le Trésor lui fournit provisoirement, en bons du Trésor sans intérêts, la contrepartie. Grâce à ce concours, le syndicat put faire face à tous ses engagements, et l'honneur du marché fut sauvé. Un décret du 15 septembre 1915 mit fin au moratorium, sauf en ce qui concerne les débiteurs mobilisés. La première liquidation des opérations à terme eut lieu le 30 septembre. Tout se passa à merveille. La confiance était si bien revenue que les capitaux s'offrirent en quantité suffisante pour reporter les positions des acheteurs qui ne voulaient pas liquider immédiatement leurs engagements. Les liquidations se succédèrent ensuite de

quinzaine en quinzaine. Après mon départ du ministère des Finances, en 1919, le syndic des agents de change m'a adressé une lettre pour me mettre au courant de la manière dont l'opération, qui semblait au début si lourde, de la liquidation des opérations antérieures à la guerre s'était effectuée à l'honneur du marché et pour m'assurer que sa compagnie n'oublierait jamais le service que le ministre des Finances de 1915 avait rendu à la Bourse de Paris.

Un pourvoi avait été introduit au Conseil d'État contre les décrets que j'avais fait signer. Il a été rejeté; si bien que toute cette affaire, si délicate à conduire, n'a finalement causé aucun mécompte, sauf aux débiteurs qui auraient préféré s'affranchir de leurs obligations.

Je pris quelques autres mesures préparatoires pour dégager le marché avant de lancer le premier emprunt. Ainsi j'obtins de la Caisse des dépôts et consignations qu'elle rachetât les rentes 3 pour 100 qui flottaient en Bourse et qu'elle a employées à libérer en partie sa souscription à l'emprunt de 1915. Vous trouvez sans doute que j'entre dans des détails un peu difficiles à faire comprendre à des personnes qui ne sont pas au courant des usages de la Bourse. Mais j'ai tenu à ce que vous saisissiez bien pourquoi j'ai tardé à faire ce premier appel au crédit qui devait être un si grand succès pour la défense nationale.

J'ai expliqué à la Chambre des députés (12 novembre 1915) que le total des bons du Trésor s'élevait à ce moment à un peu plus de 8 milliards et demi. Nous avions émis pour plus de 3 milliards et demi d'obligations à dix ans. Les avances de la Banque à l'État n'atteignaient pas tout à fait 7 milliards et demi; elles devaient être réduites au lendemain de l'emprunt à 5 milliards. La circulation des billets dépassait à peine 14 milliards; elle devait être ramenée par suite de l'emprunt à 13 milliards. Combien ces chiffres, que nous étions tentés de trouver énormes, vous sembleront faibles à côté de ceux d'aujourd'hui! Nous avions pu calculer qu'en tenant compte des réserves d'or dans le pays et du montant des billets de la Banque en circulation, nous ne recueillerions pas en numéraire, si tout allait bien, une somme supérieure à 5 milliards de francs. Le résultat, comme vous le verrez, fut ce que nous espérions.

Je me décidai, après un examen attentif, à faire l'emprunt en 5 pour 100 perpétuel, ainsi qu'avait fait M. Thiers en 1871,

Ce fonds était connu et pouvait aisément redevenir populaire. Il avait cet avantage que l'émission ne se ferait pas trop loin du pair et qu'on ne se fermerait pas le chemin des conversions futures. Le prix d'émission de 87,25 parut un peu faible. Mais je voulais me donner une marge suffisante pour qu'un deuxième ou un troisième emprunt ne fissent pas baisser les titres du premier emprunt, au détriment des porteurs qui auraient été les plus empressés à apporter leurs épargnes à l'État. En fait, le deuxième emprunt de la Défense nationale a pu être émis en 1916 à un prix légèrement supérieur à celui de l'emprunt de 1915, et le premier emprunt a été, dès l'origine, si bien classé qu'il s'est maintenu à la cote au-dessus du cours d'émission sans qu'on ait eu besoin de le soutenir par des achats de l'État.

Une question pouvait être délicate après le vote que la Chambre des députés avait émis en 1913. C'était de savoir si le nouveau titre de rente serait garanti contre tout impôt, à l'exception, bien entendu, des impôts qui, s'appliquant à l'ensemble du revenu ou de la fortune, varient, dans leur taux, suivant que s'élève la situation du contribuable. On a quelquefois eu l'idée d'affranchir même de ces impôts la rente française. Cela prêterait aux plus sérieuses critiques, puisque l'exemption, au lieu d'être la même pour tous les titres, en quelques mains qu'ils se trouvent, profiterait d'autant plus au porteur qu'il serait plus riche. Limitée aux impôts comme le timbre, le droit de transmission entre vifs à titre onéreux et l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, qui sont des impôts proportionnels et non des impôts progressifs, l'exemption se défend par de solides raisons. C'est le titre qui jouit du privilège, et naturellement l'État le vend d'autant plus cher que le souscripteur se sent à l'abri non seulement des impôts existants mais des impôts futurs. Ce désir d'être protégé contre des relèvements de taxe qu'on ne peut mesurer à l'avance est devenu si vif et si général que la plupart des sociétés qui ont émis et qui émettent tous les jours des emprunts depuis la paix se sont vues forcées de prendre à leur charge le paiement des impôts actuels et le risque des impôts futurs. La Chambre des députés, non pas à ma surprise, mais à ma satisfaction, ne fit pas d'objection à la proposition d'accorder aux titres de l'emprunt l'immunité dont je viens de parler. L'emprunt fut en

outre protégé pendant quinze ans contre toute conversion.

A la fin de l'appel que j'adressais au pays du haut de la tribune de la Chambre des députés, je disais : « A qui confierons-nous le sort de cet emprunt? Au pays lui-même. C'est lui qui est maître de nos destinées. Il comprend que sa vie est en jeu. Il faut le dire aux plus humbles comme aux riches. Ils n'ont pas le droit de ne pas donner à la défense nationale leurs économies. Dans une lutte sans merci comme celle où nous sommes engagés, le salut d'un seul ne peut être trouvé que dans le salut de tous... L'égoïsme à cette heure n'est pas seulement de la lâcheté, il est la pire des imprévoyances. Que deviendraient ces réserves, si la France devait être vaincue. Elles seraient la rançon de la défaite, au lieu d'être le prix de la victoire... Qu'elle se lève, cette armée de l'épargne française! Comme celle qui se bat, elle est l'armée de la France ou plutôt elle est la France elle-même. Saluons-la, c'est elle qui nous aidera à lutter et à vaincre! »

La propagande se fit partout, dans les villes et dans les villages, par des discours, des articles de journaux, des images que des artistes de grand talent dessinaient pour l'emprunt, voire par des films de cinématographe, par tous ces procédés modernes qui auraient fait l'étonnement de nos pères il y a cinquante ans.

Le succès dépassa nos prévisions. Le total des souscriptions fut supérieur à 12 milliards de francs. Les versements en numéraire dépassèrent 6 milliards, en y comprenant les versements faits de l'étranger (600 millions) et ceux que la Caisse des dépôts et consignations a opérés au moyen d'une avance de la Banque de France. Je vous dirai un mot tout à l'heure des conditions dans lesquelles a été faite cette avance. En dehors du numéraire, il a été versé pour la libération de l'emprunt environ 1 milliard et demi en obligations de la Défense nationale, 2 milliards et quart en bons de la Défense, soit près de 30 pour 100 du montant des bons existant à ce moment, et enfin, en laissant de côté quelques autres modes accessoires de libération, environ 1 milliard et demi de rentes 3 p. 100. Vous vous souvenez qu'à la demande de la Commission du budget, nous avons accordé aux porteurs de rente 3 pour 100 la faculté de libérer leurs souscriptions, pour un tiers, par la remise de leurs titres, évalués au prix de 66 francs pour 3 francs de rente.

C'était une faveur dont les porteurs devaient s'empresser de profiter, car il était certain que le cours du 3 pour 100 ne pourrait pas, après l'emprunt, être maintenu à ce chiffre. On empêchait le cours de s'abaisser pendant la souscription de l'emprunt; c'était un avantage pour le crédit de l'État qu'on devait faire entrer en ligne de compte. L'opération était, en somme, onéreuse pour le Trésor, puisqu'il devait à l'avenir payer un intérêt plus élevé (3 fr. 78 au lieu de 3 francs). Toutefois, s'il arrivait un jour qu'il pût convertir le 5 pour 100 nouveau, cette charge se réduirait et pourrait même descendre au-dessous de 3 p. 100, ce qu'on ne peut espérer raisonnablement tant qu'on conserve le type actuel du 3 pour 100, trop éloigné du pair pour qu'on entrevoie une future conversion. L'opération n'eut pas d'ailleurs l'ampleur à laquelle on s'attendait : seulement 1 425 millions de rente 3 p. 100 en capital furent présentés à la libération de l'emprunt; tandis qu'en Angleterre le montant des consolidés convertis dans des conditions analogues s'est élevé à près de 5 milliards de francs (204 millions de livres).

De ces 1 425 millions de rentes, la Caisse des dépôts et consignations avait fourni près du tiers. J'avais appelé l'attention de la Commission de surveillance sur l'intérêt qu'avait la Caisse, soit par elle-même, soit par les caisses dont elle administre les fonds et principalement les caisses d'épargne, à profiter des avantages offerts par la loi d'emprunt. On devait prévoir qu'après la levée de l'application de la clause de sauvegarde, des retraits pourraient se produire dans les caisses d'épargne si l'intérêt des dépôts n'était pas relevé. En transformant 300 millions, en capital, de rentes 3 pour 100 en rentes 5 pour 100, on faisait apparaître une perte dans les écritures, parce que ces rentes avaient été acquises à un prix supérieur en moyenne à 66 francs. Cette perte serait comblée par un prélèvement sur le fonds de réserve. En revanche, le revenu serait supérieur au revenu ancien et on pourrait accorder aux caisses d'épargne un relèvement d'intérêt de 50 centimes pour 100. Seulement il fallait, à défaut de ressources disponibles, obtenir de la Banque une avance sur titres de 600 millions de francs à un intérêt réduit. La Banque consentit, sur mon intervention, à faire cette avance et elle n'a pas eu à le regretter. En deux ans et quelques mois, la

Caisse des dépôts a été en mesure de se libérer entièrement.

Que vous dirai-je du deuxième emprunt de la fin de 1916? Il se fit dans des conditions presque identiques et eut le même succès. Le montant des souscriptions s'éleva à 10 milliards, dont 5 milliards et demi en numéraire et 3 milliards et demi en bons de la Défense nationale. Le 9 novembre, le compte des avances de la Banque à l'État n'était plus que de 6 milliards 400 millions et la circulation des billets avait été ramenée à moins de 16 milliards. Nos dépenses étaient telles, à cette époque, que nous étions obligés de vivre sur l'emprunt pendant qu'il s'effectuait et que, au lendemain de la clôture des opérations, nous devions songer déjà à un emprunt nouveau. Pourquoi, m'a-t-on demandé, n'avons-nous pas multiplié les emprunts pendant ces premières années de guerre? Les faits répondent pour nous. Si nous avions fait de plus fréquents appels aux capitaux disponibles, il n'est pas du tout sûr que nous aurions obtenu de meilleurs résultats. Les sommes qui peuvent s'employer dans les emprunts sont en proportion assez exacte du numéraire et des bons du Trésor qui sont aux mains des particuliers, ainsi que du montant des comptes créditeurs à la Banque de France. Ni le montant des billets de la Banque, ni le total des bons de la Défense nationale n'avaient atteint, à cette époque, les chiffres auxquels ils ont atteint à la fin de 1917 et dans les années suivantes. Un emprunt annuel de 11 à 12 milliards était à peu près tout ce que le pays pouvait supporter. Fallait-il le fractionner, de sorte que les résultats apparussent moins imposants et que l'effort de propagande dût être renouvelé à des époques trop rapprochées? J'ai consulté la Banque de France, les grands établissements de crédit, qui ont tant fait pour le succès de nos emprunts, et j'ai suivi leurs avis qui m'ont paru judicieux. Cela ne veut pas dire que l'on ne puisse pas faire mieux que nous n'avons fait. Mais en me reportant à l'opinion qu'ont eue les Chambres et le pays de la manière dont nous avons opéré, je puis bien constater qu'on a eu, à cette époque, le sentiment que notre œuvre n'était indigne ni des éloges qui lui ont été accordés, ni de la reconnaissance du pays.

ALEXANDRE RIBOT.

(A suivre.)

LES MASQUES ET LES VISAGES

LE VERTUEUX CONDOTTIÈRE

MONTEFELTRO, DUC D'URBINO

1422-1482

Où donc avons-nous vu ce nez cassé, cette tête globuleuse, paterne, pleine, glabre, cette paupière en capote de voiture, cette perruque noire à boucles crochues, ces trois verrues sur la joue, ce fort menton en ganache ? Peut-être aux *Uffizi*, coiffé d'une toque rouge de magistrat, nez à nez avec un long profil de chèvre, une dame très jeune et très sage, qui a le front nu et rond, les cheveux tout tirés en arrière, tordus en une marmotte, avec un colimaçon de tresses sur la tempe, plaqué à la manière du *fer* des Hollandaises, et beaucoup de perles... Peut-être à la *Brera*, de Milan, tout caparaçonné de fer, à genoux, les mains jointes, au pied de la Vierge, en une nombreuse compagnie de saints... Peut-être au *Bargello*, en un bas-relief de marbre, où ses boutons sont soigneusement figurés dans leur ordre en triangle, comme une constellation... Peut-être au Palais Barberini, à Rome, assis dans une chaire, avec son petit garçon, armé d'un sceptre à son côté, lisant à une espèce de lutrin... Peut-être à *Windsor*, écoutant gravement avec le même petit garçon, les cours de quelque savant docteur; peut-être au *Carmine* de Venise; peut-être au musée de Berlin, à

genoux devant une figure de la *Dialectique ;* peut-être à Urbino, dans *la Communion des Apôtres* de Juste de Gand... Car nul n'a été plus portraituré que cet homme au nez cassé, et, chose curieuse, toujours de profil, et du même côté : du gauche, ce qui a sans doute sa raison d'être. En tout cas, si peu que nous ayons parcouru l'Italie, nous avons été accrochés par cette laideur si extraordinaire que la ressemblance du personnage nous est aussitôt garantie, car on n'imagine pas que l'Art ait pu déformer ainsi une figure humaine sans y être expressément tenu par la réalité (1).

Ici, le trait de dissemblance avec l'Espèce, et par conséquent de ressemblance avec l'individu, c'est le nez. Il jaillit très bas, à peu près au niveau de la paupière inférieure et brusquement sans soudure avec le front, comme un robinet sort d'un mascaron et puis se recoquille. Il ne se rattache donc pas à l'arcade sourcilière. On a peine à se figurer que c'est naturel, et, à la vérité, ce ne l'est pas. C'est l'effet d'un coup de lance reçu par le bonhomme dans un tournoi, quand il avait déjà vingt-huit ans. Son adversaire montait un petit cheval, la lance glissa de bas en haut sur la cuirasse, entra par la fente de la « vue, » et frappa entre les deux yeux, fracassant la base du nez et faisant sauter l'œil droit hors de son orbite.

« Bah ! j'y verrai mieux avec un œil qu'avec cent ! » dit notre homme, dès qu'il fut revenu de son étonnement. Et ce fut vrai. Bien des années après, le pape Pie II, émerveillé de sa vigilance, disait : « Avec son œil unique, il voit tout. » Mais cette disgrâce, qui ne le gênait point, gênait ses peintres : Piero della Francesca, Juste de Gand, Melozzo da Forli, Fra Carnevale et les autres, et voilà pourquoi ils ne nous l'ont jamais

(1) *Portraits de Federigo comte de Montefeltro, duc d'Urbino.*

Authentiques : 1° Le profil peint à tempera, panneau, par Piero della Francesca, aux Uffizi, salle des Anciennes cartes de la Toscane.

2° Le chevalier armé, assis en triomphateur sur un char, *allégorie* peinte au revers du panneau précédent par Piero della Francesca, avec l'inscription *Clarus insigni vehitur triumpho. quem parem summis ducibus perhennis. fama virtutum celebrat decenter. sceptra tenentem.*

3° Le chevalier armé, agenouillé dans le tableau *la Vierge avec l'Enfant et divers saints* attribué à Corradini, dit Fra Carnevale d'Urbino, au musée *Brera*, à Milan, parfois et plus justement attribué à Piero della Francesca.

4° Le profil de Federigo d'Urbino, bas-relief de marbre du xv° siècle, à Florence, au *Bargello*.

montré du côté droit. C'est dans son meilleur jour possible qu'ils voulaient nous présenter le masque de très haut et très puissant Federigo, comte de Montefeltro, d'Urbino et de Castel Durante, puis duc d'Urbino, seigneur de Gubbio, capitaine général de trois Papes, de deux rois de Naples, de deux ducs de Milan, plusieurs fois de la Seigneurie de Florence, enfin *Imperator italicæ confederationis*, chevalier de la Jarretière, de l'Hermine et de la Rose d'or, glorieusement régnant de 1444 à 1482. Car c'est de lui, dans tous ces portraits, qu'il s'agit.

L'âme de ce bonhomme n'est pas moins rare que sa mine. Elle tranche aussi nettement sur son temps que son profil de chair sur ce dur paysage de taupinières noires ou jaunes et de flaques d'eau claire qui lui servent de fond dans le portrait par Piero della Francesca, qui est sur un chevalet au milieu de la salle des Anciennes cartes de la Toscane, aux Uffizi. Avec son mortier rouge enfoncé jusqu'aux oreilles, son œil paterne et sa bouche finaude, il nous fait tout l'effet d'un paysan madré devenu chanoine ou d'un savant docteur. Il l'était bien un peu, car il était universel et savait tout, dans ces temps heureux où l'on pouvait tout savoir sans savoir grand chose. Mais c'est surtout un homme de guerre. C'est même un des plus grands hommes de guerre de son temps, stratège précautionneux et subit, que rien n'abattit, n'arrêta, ni n'étonna jamais. Dans cette horde de condottières qui traversent l'Italie, comme des épouvantails : — les Braccio di Montone, les Hawkwood, les Gattamelata, les Piccinino, les Francesco Sforza, les Malatesta, les Colleone, — le duc d'Urbino fait figure à part. Il n'a pas

5° Le profil du spectateur peint par Juste de Gand dans *la Communion des Apôtres*, à la Galerie nationale des Marches, Palais Ducal, à Urbino.

6° Le chevalier armé, décoré de l'Ordre de la Jarretière, assis avec un enfant debout à son côté et lisant, par Juste de Gand, au Palais Barberini, à Rome.

7° Le seigneur assis avec un enfant, écoutant un professeur en chaire, dans le tableau de Juste de Gand, à Windsor, parfois attribué à Melozzo da Forli.

8° Le seigneur en grand manteau, à genoux devant la figure de la *Dialectique*, avec l'inscription *Duranti comes ser*, par Melozzo da Forli, au musée de Berlin (parfois attribué à Juste de Gand).

9° La statue en guerrier romain, par Campagna. Dans le grand escalier du Palais ducal, à Urbino.

10° Le buste de marbre coiffé du mortier, avec une tunique plissée semblable au portrait des *Uffizi*, attribué à Mino da Fiesole.

11° Le donateur à genoux dans le bas-relief de bronze la *Lamentation sur le corps du Christ*, attribué à Verrocchio, à l'église du *Carmine*, à Venise.

l'air formidable du Colleone, mais, quand il a rencontré le Colleone, il l'a tenu en respect. Il n'a pas les apparences diaboliques de Malatesta, mais il l'a battu autant qu'homme peut l'être. Puis il est revenu tranquillement dans sa bonne ville d'Urbino, où il a fait paraître des vertus si paisibles et si familières qu'on l'imagine à une égale distance entre Napoléon et le roi d'Yvetot. Philippe de Commynes l'a appelé « grant saige homme et bon cappitayne » et Mahomet II « le Grand chrétien... »

Pourtant, et bien que les chroniques de son temps abondent en détails sur lui, les historiens, les philosophes et les dramaturges, interloqués par ce contraste ou cette contradiction avec le type consacré du Condottière, ne l'ont pas vu, ou ont feint de ne pas le voir. Ainsi s'explique le peu de clartés projetées par l'histoire et la littérature modernes sur ce visage dont le masque est partout. Le duc d'Urbino est pourtant représentatif à sa manière. C'est un « témoin, » au sens forestier du mot, témoin d'un autre âge, pour l'âge à venir, étant d'une espèce plus droite, plus haute, plus résistante aussi, attestant que la notion du bien et du mal n'est pas si différente entre les temps que nous le croyons parfois, ni son application si impossible, — puisqu'il l'a eue et qu'il l'a appliquée, — quoique dans un terrain peu propice, sur des pentes difficiles à remonter et sous des vents contraires qui ont déjeté le reste de la futaie. On va en juger.

I

LES PREMIÈRES ARMES

Il y a cinq cents ans, le 7 juin 1422, naissait au cœur des montagnes de l'Ombrie, à Gubbio, un enfant dont on ne fit pas grand bruit, encore qu'il fût le fils du seigneur du lieu, Guidantonio, comte de Montefeltro et d'Urbino. On l'appela Federigo. Sa mère est inconnue : — « Une femme d'Urbino, » dit un bref de légitimation survenu quelques années plus tard, — et c'est dommage. Cet enfant devait marquer dans l'Histoire, puisque après un demi-millier d'années écoulées, nous voici occupés à retrouver sa trace et les grands hommes ne s'expliquent tout à fait que par leur mère, surtout si leurs frères de père sont

très dissemblables. Et c'est ce qui devait arriver, ici, pour l'unique frère ou plutôt demi-frère de Federigo, né, celui-là, d'une union légitime, quatre ans plus tard, et accueilli avec joie. Aux époques où les mariages princiers se faisaient sans aucune considération des mérites de la femme et souvent à un âge où l'on ne pouvait même pas les prévoir, la bâtardise assurait souvent au père ce qu'il ne trouvait pas dans sa lignée légitime, un enfant digne de lui, et sauvait l'honneur du nom. Les exemples en sont nombreux : rarement il en fut un plus éclatant que celui-ci.

D'ailleurs, dit Commynes, « ilz ne font point grant différance en Italie d'ung bastard à ung légitime. » Ce mot du subtil observateur se vérifia tout à fait en cette occasion. Car la venue en ce monde du petit Federigo, si elle fut accueillie sans bruit, ne le fut pas sans sollicitude. Son père ne le cacha que deux ans, juste le temps de laisser mourir sa femme, la comtesse Rengarda, et de la remplacer par une seconde épouse qui, n'ayant point les mêmes raisons de déplorer cette naissance, accueillit l'enfant à bras ouverts, et le traita comme s'il était sien. Toutefois, quand elle en eut un, elle le préféra, comme on pouvait s'y attendre, et le petit Federigo fut un peu délaissé. Mais il avait déjà quatre ans et demi : il était temps de songer à son avenir. On jugea que la première chose à faire était de le marier, ou au moins de le fiancer, — ce qui fut fait, incontinent, avec la petite Gentile Brancaleoni, à peu près de son âge, héritière du fief de Mercatello et pourvue d'une mère excellente qui saurait bien élever son gendre en même temps que sa fille, jusqu'au jour, vers la quinzième année, où les époux n'auraient plus besoin de personne. Quant à leurs inclinations mutuelles, elles avaient le temps de naître et leurs humeurs de s'accommoder.

Le comte d'Urbino réalisait là, du même coup, deux opérations heureuses : il donnait une mère à son fils et il assurait aux Montefeltro la possession longtemps convoitée de Mercatello, fief d'une vingtaine de villages ou châteaux contenant Sant'Angelo in Vado et jouxtant ses possessions du Montefeltro. Voilà donc le petit Federigo pourvu.

Toutefois, il ne suffisait pas, au xve siècle, qu'un enfant fût fiancé et doté pour être un prince accompli : il fallait encore qu'il sût lire, écrire, chevaucher, tirer les armes et

converser en latin, afin qu'à treize ans, quinze au plus, il pût commander un régiment et conduire une négociation diplomatique. Avec célérité, on s'occupa de lui conférer ces prestiges. Une des plus brillantes cours, à cette époque, où l'on pût envoyer un jeune homme faire son éducation, était celle des Gonzague, à Mantoue. Les eaux lentes du Mincio y reflétaient tour à tour les cuirasses noires des chevaliers rompant une lance et l'ombre lumineuse de Virgile. On y amenait le jeune Federigo, lorsque, brusquement, son père s'étant brouillé avec le nouveau pape Eugène IV, la République sérénissime s'entremit entre les deux pour amener une réconciliation. Il y eut un échange d'otages pour assurer la bonne foi des parties pendant les négociations : l'enfant fut compris dans cette combinaison bizarre, et, au lieu d'aller à Mantoue, le voilà en route pour Venise.

Le hasard le servait à souhait; quelle vaste baie ouverte sur l'Occident et l'Orient, sur la politique, sur la navigation, sur les races du globe ! Admis en présence de la Seigneurie, il jouait au naturel, parmi les vieilles têtes parcheminées et secrètes des *Pregadi*, l'Enfant au milieu des Docteurs, et le Doge Francesco Foscari, émerveillé de ses réponses, lui prédisait un magnifique avenir. Après quoi, la peste menaçant et les exigences de la politique se desserrant un peu, on le menait à Mantoue, juste à temps pour voir passer un Empereur. Sigismond revenait de Rome, où il s'était fait couronner, et regagnait l'Allemagne à petites journées et grand appareil. Bonne aubaine pour les princes rangés sur son passage. Dans chaque cour, c'était un remuement de vaisselle, un hérissement de lances, un tournoiement de panaches dignes d'être tissés dans l'or et la soie des tapisseries. En retour des hospitalités reçues, le nouveau César semait à pleines mains des titres et des couronnes. En passant à Gubbio, il faisait chevaliers le comte Guidantonio d'Urbino et son fils Oddantonio; en passant à Rimini, il appelait à cette même dignité les deux Malatesta, et celui qui s'appelait Gismondo signait dès lors *Sigismondo*. En passant à Mantoue, pour ne pas être en reste de politesse avec ses hôtes magnifiques, il conférait à Gianfrancesco Gonzague le titre de marquis et à ses fils la chevalerie, et avisant le petit Federigo qui se trouvait, là, au milieu de ses camarades, demandait qui était cet enfant et, sur la réponse que c'était le fils et le frère

des Montefeltro qu'il avait déjà honorés, il le faisait aussi chevalier.

Que fallait-il de plus? Être digne de l'être. C'est à quoi il s'évertua dorénavant sous la tutelle du marquis Gonzague, qui le formait aux armes, tandis qu'il était formé aux lettres par Vittorino de' Rambaldoni da Feltre, *summus mathematicus et omnis humanitatis pater*, à l'estime de ses contemporains. Car, à toutes ses chances, l'enfant joignait encore celle de se trouver à Mantoue aux jours les plus glorieux de ce maître et de son école, la *Casa Zoiosa*, ou maison joyeuse, posée sur le lac à côté du palais des Gonzague, palais elle-même, orné de fresques et entouré d'avenues, vers où accouraient à tire-d'aile, du Nord et de l'Orient, comme de tous les points de l'Italie, princes et étudiants avides du « gay sçavoir. » La *Casa Zoiosa*, comme son nom l'indique assez, n'était pas une classe fermée, telle qu'on en figure parfois dans les marbres du XVe siècle : une chaire, un pupitre, des bancs, sans ouvertures sur la vie. Elle ressemblait bien plutôt à ce que nous appelons aujourd'hui une « colonie de vacances. » Les règles de morale et de tenue y étaient, il est vrai, sévères, les mœurs y étaient simples et pures, mais la direction intellectuelle souple et large et les horizons de l'âme illimités. « Apprendre à penser et non à couper des cheveux en quatre, » telle était la devise du maître. « Soyez sûrs d'abord que vous avez quelque chose à dire, puis dites-le tout uniment, » telle, sa leçon de style. Avec lui, on ne s'ennuyait pas un instant : on montait à cheval, on se jetait à la nage, on pêchait, on chassait, on faisait de l'escrime, de la musique, du dessin en même temps que du latin et du grec, et il ne semble pas que le latin et le grec en souffrissent beaucoup, car la petite Cecilia Gonzague lisait saint Chrysostome à huit ans, et son frère Gianlucido récitait par cœur tout Virgile. Aux beaux jours, on jouait à la *palla* dans les prairies du Mincio, on montait sur les hauteurs de Pietola en scandant les vers de l'immortel poète qui y est né ; on poussait parfois une pointe jusqu'au lac de Garde, voire jusqu'au Tyrol, chaque action servant de prétexte à une leçon, chaque leçon s'achevant en une action, les hôtes de la Maison Joyeuse pratiquant à la fois les « desports » que Rabelais recommande et le façonnement du cerveau que Montaigne voudrait.

On voit ainsi de loin en loin, dans l'histoire, un maître

qui surgit, rompt l'enseignement formel et formaliste des écoles et réalise cet idéal d'éducation animatrice. Mais tant de qualités doivent être rassemblées en lui et autour de lui, tant de conditions requises, que ce ne peut jamais être qu'une exception. Il y faut un esprit supérieur et quasi créateur et que cet esprit se résigne à ne pas créer. Vittorino da Feltre reste le type de ces grands pédagogues : leurs œuvres ne sont pas des livres, mais des âmes qu'ils nourrissent de leur plus pure substance au lieu d'ensemencer l'espace et de thésauriser pour inconnus. La charité matérielle, il la faisait aussi, dispensant son savoir sans rétribution aux étudiants pauvres, et mourant pauvre lui-même sans laisser de quoi se faire ensevelir. Ainsi se justifie cette singulière figure de Pélican qu'on voit au revers de sa médaille par Pisanello, une des plus nobles que fassent miroiter les numismates, amoureux de glyptique, au clair soleil de Toscane, quand ils visitent la collection du *Bargello :* l'oiseau légendaire déchire ses entrailles pour nourrir ses petits. Dans l'un d'eux, s'ils avaient des figures humaines, nous reconnaîtrions Federigo de Montefeltro. Il n'en profita pas bien longtemps : deux ans seulement, mais ces deux ans lui suffirent pour recevoir l'ineffaçable empreinte, — et plus tard, une inscription sous un portrait de Vittorino da Feltre, au palais d'Urbino, devait en perpétuer le souvenir.

Ainsi, l'éducation de Federigo se parfaisait. A Venise, il avait appris la politique, à Mantoue, les arts et les armes : il ne lui restait plus qu'à apprendre la guerre. Il y avait alors deux fameux capitaines qui se combattaient en Lombardie : l'un surnommé le *Petiot*, Piccinino, — si petit, en effet, qu'un jour, risquant d'être fait prisonnier, il put s'échapper dans le sac que portait un soldat allemand, un *saccomano*, ou pillard, — avait un masque dur et obstiné, des sourcils froncés, coupant un nez tombant droit sur une bouche secrète et mince ; l'autre surnommé ou plutôt affublé du surnom de son père *Sforza, le Fort*, une belle tête de penseur, chauve, glabre, aux yeux pochés, au nez courbe, le crâne encerclé à sa base d'un rouleau de cheveux savamment bouclés. Ces deux adversaires avaient des manières toutes différentes de combattre : celui qui s'appelait *le Fort* reculait toujours, éludait et temporisait, tandis que le *Petiot* fonçait sur l'adversaire avec l'âpreté des roquets. C'est à l'école de celui-ci, Niccolo Piccinino, le plus brillant des

disciples du fameux Braccio di Montone, que Federigo alla se mettre, afin, surtout, de faire ses premières armes avec ses deux beaux-frères Guidaccio Manfredi, seigneur de Faenza, et Bernardino della Carda.

Et pourquoi se battait-on ? C'est une question aujourd'hui fort confuse et qui n'était peut-être pas déjà très claire en ce temps-là. Les populations voyaient passer des gens en armes : mauvais signe. Les chevaux, les charrois, les sommiers défonçaient les routes, les hommes gâtaient les moissons, volaient les poules, vidaient les caves, emmenaient les bestiaux, grugeaient les greniers, payaient rarement ce qu'ils prenaient et incendiaient quelquefois pour mieux voir, heureux si, en retraitant, ils ne coupaient pas les arbres fruitiers ou les vignes, par vengeance, comme il arriva plus d'une fois dans ces temps lointains. Les gens bien informés disaient que cela venait d'une bisbille entre les chefs de l'Église. Il s'agissait de la lutte entre le nouveau pape Eugène IV et ceux du Concile de Bâle. Une armée de confédérés composée de Florentins, de Napolitains du parti d'Aragon, et parfois de mercenaires de Venise, avait pris parti pour le Pape. Une autre, composée des soldats du duc de Milan Filippo-Maria Visconti, de Napolitains du parti d'Anjou, et de Bolonais, tenait pour le Concile de Bâle. Francesco Sforza, qui était pourtant Milanais et gendre de Visconti, marchait contre son beau-père et commandait l'armée favorable au Pape. Piccinino, au contraire, commandait l'armée milanaise favorable au Concile. Les forces vénitiennes étaient dirigées par le vieux condottière Gattamelata. Le seul trait à noter en cette affaire était que Venise avait pris parti pour la Papauté : c'est une chose qu'on ne devait pas revoir de longtemps. Il est vrai que le Pape était vénitien, ce qui explique un peu cette anomalie. Le reste n'a guère d'intérêt pour l'histoire et ne vaut pas la peine d'être éclairci.

Dans cet imbroglio d'alliances, le jeune Federigo vit simplement l'occasion de s'essayer à la guerre. A peine ses quinze ans révolus, on jugeait qu'il avait assez étudié et obéi et que le temps était venu pour lui de régenter et d'enseigner le monde. Son beau-frère, Bernardino della Carda, condottière de Piccinino, venait de mourir. On lui donna le commandement de la troupe, ainsi laissée sans chef, soit huit cents hommes d'armes, c'est-à-dire une force assez importante, si l'on songe à tout ce qu'une

« lance » déplaçait avec elle de gens, de chevaux et de matériel. Entre temps, il était allé à Gubbio célébrer son mariage définitivement avec Gentile Brancaleoni. Il était donc, à quinze ans, seigneur de Mercatello et de Sant'Angelo in Vado, commandant de grosse cavalerie et chef de famille. Jusque là, il n'avait guère perdu de temps. La guerre qui se poursuivait allait vite lui découvrir la plupart des aspects du problème militaire à cette époque.

Un des premiers dont il eut la révélation fut le danger des paniques. Piccinino luttait alors contre Gattamelata aux environs de Brescia, et Guidaccio Manfredi contre Francesco Sforza, en Romagne. Federigo accourait à leur secours avec deux mille cavaliers. Une nuit qu'il faisait le guet, dans un défilé aux environs de Forli, dit de l'Alberigo, par un calme complet et une obscurité profonde, tout inopinément les bêtes se mirent à trembler, à hennir, à ruer progressivement, à entrer dans une telle fureur d'épouvante qu'elles se déchiraient et aussi leurs cavaliers, ce qui, ajouté au tam-tam des armures entre-choquées, remplit les âmes d'horreur. Au bruit, les détachements lointains accoururent pour porter secours et, à mesure que les autres chevaux s'approchaient, ils étaient saisis de la même démence. La mêlée dura longtemps. Au petit jour, on aperçut le champ jonché de chevaux morts, d'hommes blessés, de cavaliers démontés, les selles et les fourniments ayant passé, on ne sait comme, d'une bête à l'autre. Les paysans témoins de cette panique l'attribuèrent aux âmes privées de sépulture, massacrées, là, jadis, par le cruel Alberigo Manfredi et le lieu en garda, plusieurs siècles, le nom de *Bataille des démons*.

Au rebours des dangers de la panique, par une nuit paisible, les innocents effets d'une grande bataille rangée allaient bientôt lui apparaître, lors de la rencontre de Piccinino, toujours chef des Milanais avec Sforza, commandant les Florentins dans la haute vallée du Tibre, à Anghiari. Federigo était ce jour-là occupé à conduire de l'artillerie, à travers les montagnes, dans le Casentino et il n'apprit que par ses camarades les détails de cette action célèbre. Trente à quarante mille hommes avaient lutté pendant plusieurs heures, avec des péripéties diverses, et acharnement; mais aussi avec tant de bonheur, qu'on n'eut, s'il fallait en croire Machiavel, à déplorer la mort que d'un seul combattant : encore advint-elle par un accident bien difficile à

éviter dans un tel rassemblement de bêtes et de gens, pesamment armés et la journée étant très chaude. Cet homme était tombé de cheval et demeuré à terre sous les foulées des escadrons, étouffé dans son armure. Machiavel exagère sans doute (1), mais les pertes, si on les évalue plus justement à soixante-dix morts et six cents blessés, n'avaient point entamé sérieusement les forces des combattants. Au reste, si l'on songe que les fantassins alors ne se battaient quasi pas et servaient à de tout autres besognes, telles que les tranchées et les ponts, les convois, les services de l'arrière, et que les hommes d'armes qui se battaient étaient entièrement couverts de *plates*, il est assez naturel qu'on ne se tuât pas beaucoup plus dans une bataille que dans un tournoi. C'était les chevaux, moins bien protégés, qui étaient éventrés : le cavalier tombait, il était aisément fait prisonnier, l'étant déjà de sa carapace et d'ordinaire fort contus par sa chute, et le plus héroïque ne pouvait guère, — tel François I[er] à Pavie, — que se rendre. De là, au soir de ces grandes batailles, le nombre énorme de chevaux éventrés, ce qui les rendait fort coûteuses, de seigneurs faits prisonniers à *taglia*, c'est-à-dire à rançon, ce qui les rendait fort lucratives, et aussi de bras cassés ou démis, — et le peu de morts.

Telle fut la bataille d'Anghiari, célèbre par les sarcasmes de Machiavel et le carton de Léonard de Vinci, inoffensive

(1) Sur ces événements et ceux qui suivirent, les historiens étrangers à l'Italie ont généralement adopté les opinions de Machiavel, celui-ci étant l'auteur le plus répandu, le plus facile à lire et le plus attachant, comme aussi le plus pénétrant observateur et le seul grand écrivain qui en ait parlé. Ils auraient pu sans doute plus mal choisir, car le tableau que nous trace le secrétaire florentin rend bien, dans leur ensemble, les réalités telles que l'étude plus approfondie des témoignages contemporains permet de les démêler. Mais pour le détail des faits et la définition des personnes, il s'en faut que Machiavel soit infaillible. Ce n'est nullement un témoin des événements qu'il raconte. Il est né vingt-neuf ans après la bataille d'Anghiari. Il a difficilement pu interroger les témoins de cette action, — ou de cette inaction, — militaire, du moins comme on interroge quand on veut écrire l'histoire. Il a écrit la sienne soixante-douze ans après l'événement. A ce moment-là, aucun des témoins n'existait plus et si, comme il est probable, c'est de souvenirs recueillis dans sa jeunesse qu'il s'est inspiré, il n'avait pu, même jeune, connaître beaucoup d'anciens combattants d'Anghiari, car, au contraire de ces batailles qui étaient peu meurtrières, les maladies l'étaient fort, en ce temps-là, et aussi les années. La moyenne de la vie humaine était très courte. Machiavel doit donc être consulté, du moins pour l'époque où nous sommes, avec précaution et comme un historien de seconde main.

pour les vies humaines, décisive pourtant, car Piccinino y laissa son bagage et la moitié de son armée prisonnière entre les mains des Florentins, — décisive surtout parce qu'elle devait inspirer le chef-d'œuvre qui manqua depuis à tant de victoires plus authentiques, la Providence ne semant guère le même jour les artistes et les héros.

Une troisième leçon de choses, diplomatique celle-là, survint à Federigo tôt après cet événement. Piccinino s'étant retiré en Lombardie avec le reste de son armée pour se refaire, il avait regagné Urbino pour passer avec son père les fêtes du Carnaval, lorsqu'il vit arriver le Patriarche d'Aquileia, légat du Pape, détaché à l'armée pontificale comme commissaire ou provéditeur. Cet aimable prélat affrontait les rigueurs de l'hiver et des routes du Montefeltro pour venir débaucher le jeune capitaine du service de Piccinino et des Milanais, flatteuse avance envers un jeune homme de dix-neuf ans, depuis quatre années à peine en campagne, — si flatteuse que le succès en paraissait certain. A l'en croire, Federigo ne devait pas être au service d'un autre condottière, mais commander lui-même en chef; s'il préférait servir, que ce fût au moins le Saint-Siège, que ses ancêtres avaient toujours servi, et patron plus glorieux, le pouvoir du duc de Milan Filippo Visconti ne pouvant se comparer à celui du Pape; d'ailleurs, tant l'État d'Urbino que son fief dotal à lui, étaient fiefs de l'Église, et puis il était bien imprudent de s'en aller se battre pour Visconti, lorsqu'aux portes d'Urbino, des voisins hargneux comme Malatesta menaçaient, enfin l'alliance du Pape lui garantirait et à son père la possession tranquille de toutes leurs cités, parce qu'au moindre signe, le poids des Clefs pèserait en leur faveur : qu'il eût donc à choisir entre la ruine ou le salut, en voyant tout l'intérêt qu'on lui portait en l'avertissant ainsi.

A cela, le jeune homme répondit sur-le-champ qu'il avait bien envisagé toutes ces choses et voyait assez l'avantage d'une alliance avec le Souverain Pontife, mais que, pour ce faire, il lui faudrait rompre l'engagement pris vis à vis du duc de Milan, et cela, juste au moment où la fortune lui était contraire; — une telle rupture serait une infamie. Sa parole le liait, il ne pouvait être question de se délier. D'ailleurs, ses terres et celles de son père n'étaient point du tout fermées aux troupes pontificales et, une fois sa *Condotta* aux Visconti

expirée, il se tiendrait aux ordres du Saint-Siège, à quelques conditions que ce fût, trouvant plus beau de servir l'Église, à un salaire médiocre, que d'autres à un prix élevé. Réponse qui surprit fort le Légat, le mortifia un peu et lui inspira, toutefois, comme une manière d'admiration, mais dont il attribua, sans doute, la naïve honnêteté à l'extrême jeunesse de son interlocuteur. S'il avait pu lire dans l'avenir, il aurait vu que c'était, là, le point de départ d'une ligne droite qui, durant quarante-deux ans, ne dévierait jamais.

Car l'astuce ne manquait point à Federigo et il le fit tôt voir, en imaginant, pour se tirer d'affaire dans la campagne suivante, un tour inédit. Les deux armées confédérées continuaient à escarmoucher çà et là. Guidaccio Manfredi luttant contre Malatesta appelait au secours en Romagne. Il quitta Urbino avec sa petite troupe et gagna Cesena, ville malatestienne, mais restée neutre à ce moment, dans l'intention de rejoindre son beau-frère ; mais, pour parvenir à Russi, où l'autre se trouvait campé, il fallait passer entre Ravenne et Forli, et toutes les voies d'accès étaient gardées par des forces bien supérieures. S'il cherchait à se glisser à l'improviste entre deux corps, il était aussitôt dénoncé par les espions qui pullulaient à Cesena autour de lui. L'idée lui vint alors de se servir de l'espionnage ennemi au lieu d'en être desservi. Par ses ordres, un fantassin feignit d'arriver d'Urbino et lui demanda audience pour l'avertir que son père le comte Guidantonio venait d'être victime d'un accident et qu'on craignait pour sa vie. Une heure après, un second émissaire survint, puis un troisième, qui confirmèrent la nouvelle et assurèrent que le comte était au plus mal ; il ne fallait pas perdre une heure si l'on voulait le revoir vivant. Federigo, le visage consterné, avertit ses capitaines et leur dit de se tenir prêts au départ. Déjà, les espions en avaient informé l'ennemi. Les chariots commencèrent à rouler sur la route d'Urbino. Federigo suivit, puis, au milieu de la nuit, lui et tout son monde rebroussant chemin, il se glissa entre les postes ennemis par une passe qu'ils venaient d'abandonner, tenant désormais pour inutile de faire bonne garde. Prévenus trop tard du tour qu'il venait de leur jouer, ils ne purent que se lancer à sa poursuite. Mais inutilement : il avait passé.

A ce trait, qui rappelait l'ancien Guido de Montefeltro, dit

« l'Ulysse de son temps, » celui-là même qu'a évoqué Dante, dans les flammes de l'Enfer, amis et ennemis connurent que le jeune capitaine irait loin. Les Florentins, grands amateurs de stratagèmes, abandonnèrent une confédération combattue par un jouteur si subtil. Et Guidaccio Manfredi, laissé en repos, rentra dans sa bonne ville de Faenza, confiant toutes ses troupes à Federigo. Celui-ci en avait besoin, car un nouveau nuage pointait à l'horizon. C'était le Montefeltro, cette fois, qui était menacé. Le comte Guidantonio avait cru faire merveille en mariant une de ses filles Violante avec Malatesta de Cesena, dit *Novello*, — et son fils Federigo avec la petite Brancaleoni, c'est-à-dire avec deux familles voisines qu'il espérait se concilier ainsi.

Mais les mariages à cette époque, s'ils servaient parfois à clore les disputes et à éteindre les rivalités, étaient tout aussi bien propres à les faire naître, parce qu'ils lésaient des droits ou suscitaient des prétentions. Celles de Sigismondo Malatesta, seigneur de Rimini, n'étaient pas petites. Ce personnage hardi et lettré, génial à sa manière et profondément dissimulé, qui devait préfigurer sur tant de points César Borgia, faisait depuis longtemps des incursions chez Guidantonio. Il était déjà le seigneur de la plage Adriatique avec Rimini, Fano et d'autres lieux ; il possédait aussi quelques pics dans le Montefeltro, notamment San Leo, ancienne capitale et berceau des Montefeltro; il eût voulu être le seigneur de toute la montagne et des vallées feltriennes et urbinates. Or, cette Violante, fille de Guidantonio, mariée à son frère Malatesta, dit Novello, avait reçu enfant, du pape Eugène IV, quelques droits de vicariat sur le Montefeltro. Sigismondo se promettait bien de les faire valoir. En attendant, il sut persuader à l'un des Brancaleoni, nommé Alberigo, qu'il était lésé par la dot donnée à sa parente Gentile, lors de son mariage avec Federigo, et lui fournit, sous mains, les armes nécessaires pour envahir le Montefeltro et se saisir de plusieurs forteresses, notamment Santa Croce et Montelocco.

Federigo accourut au secours de son père, reprit Santa Croce, mais se heurta aux remparts de Montelocco défendu par Brancaleoni lui-même et bien pourvu de combattants. Il y mit le siège. Sur ces entrefaites, une lettre de Sigismondo l'assura de sa neutralité et même de son concours à l'occasion

contre Brancaleoni. Y crut-il ou n'y crut-il pas? L'histoire est muette là-dessus. Toujours est-il qu'il crut pouvoir répartir ses troupes en trois campements distincts, assez éloignés les uns des autres, grave faute en tout temps et plus grave encore quand les abords ne sont pas sûrs. La nuit venue, Sigismondo déguisé, méconnaissable parmi les hommes de ses amis, Gregorio d'Anghiari et le comte Francesco da Piagnone, tomba de toutes ses forces sur le premier campement, commandé par le plus inexpérimenté des lieutenants de Federigo, mal gardé et le culbuta. Federigo n'eut que le temps de se lever et d'accourir, guidé par le bruit, et de contenir l'assaillant, tant que l'ombre épaisse ne permit pas d'apercevoir combien petite était sa troupe. Au jour, toute sa faiblesse apparut; Malatesta, toujours anonyme et masqué, le montrait aux soldats en criant : « Voilà l'ennemi! » Il fut entouré, blessé d'un coup de dard, son cheval rendant le sang de toutes parts, et faillit être pris : à peine eut-il le temps de se réfugier dans son troisième cantonnement.

Le bruit de sa mort avait couru, il était fort en peine de rassurer le second camp exposé à l'effort de toute la troupe ennemie et démoralisée par l'événement. Les cris : Malatesta! Malatesta! résonnaient dans toute la vallée. Federigo voulut reprendre l'offensive. Tous les siens s'y opposaient, lorsqu'un soldat, qui avait traversé les lignes, parut et le supplia d'intervenir. Alors, il harangua ses fantassins, leur fit honte de rester au repos, quand leurs camarades tenaient encore ferme, quoique entourés d'ennemis, se mit à cheval malgré sa blessure toute fraîche et son armure faussée. A ce moment, arriva la nouvelle que son lieutenant, Matteo Grifon, approchait avec trois mille hommes. Ce petit secours suffit à relever les courages : tous ensemble, les Feltriens marchèrent sur la troupe malatestienne qui vacilla sous le choc. Brancaleoni abandonné rendit le Castello, au milieu de la nuit. Sigismondo disparut dans l'ombre. En ce peu de temps, Federigo avait appris trois choses : qu'il ne fallait rien croire des protestations d'amitié d'un Malatesta, qu'il était mauvais de diviser ses troupes à la veille d'une action et que la ténacité venait à bout des plus farouches assaillants de ce temps, incapables d'un effort prolongé. Inutile d'ajouter que, dès ce jour, il eut à cœur de faire payer cher à Sigismondo sa trahison.

L'occasion lui en fut bientôt fournie. S'étant établi avec ses hommes au pied du mont Titan et de Saint-Marin, la petite République libre qui était l'alliée de sa famille, il voyait se dresser devant lui le pic de San Leo, berceau de sa race, capitale du Montefeltro, alors sous l'étendard des Malatesta. L'idée lui vint, puis bientôt l'obsession de rendre à sa famille cette antique forteresse, jusque-là considérée comme tout à fait imprenable. Elle en a l'air, en effet. Qu'on imagine un gigantesque obélisque de rochers jailli du fond d'une vallée, quelque chose dont le Puy, en France, peut donner une faible idée, et sur le sommet de cet obélisque, sommet aplati en la forme d'une semelle, mais d'une semelle, qui aurait trois kilomètres de tour et légèrement inclinée, une forteresse bâtie à l'endroit du talon et ensuite, — occupant l'ovale du pied, — une petite ville en miniature avec sa cathédrale, son siège épiscopal, son municipe où s'assemblait le Parlement de la province, quelques maisons bordant le précipice et surplombant l'abîme circulaire à pic de toutes parts, sauf l'échancrure d'une rampe étroite qui descendait en tournoyant dans la vallée, sur une arête de rocher, — de quoi faire passer un mulet par un temps sec : — tel était San Leo. Dante en parle, dans son *Enfer*, comme de l'endroit le plus inaccessible au monde après celui où l'entraîne Virgile.

Comment s'emparer d'une telle aiguille? Par la force? En un instant, le passage rocheux entre les précipices était bloqué... Par la soif? Du haut de ce gigantesque puits artésien, jaillissaient des sources pures, qui ruisselaient sur les parois et faisaient tourner les roues des moulins... Par la faim? Ces moulins mettaient en farine le grain produit par un champ cultivé sur la plateforme, assez fertile pour nourrir la garnison et les trois ou quatre cents habitants de ce village stylite, tandis qu'une vigne, accrochée au flanc, leur fournissait leur vin de l'année... Seul, un miracle pouvait abattre la superbe de San Leo. Mais quel dieu de l'Olympe, ou quel saint du Paradis, oserait prendre parti contre la cité défendue par Jupiter Feretrius, lequel avait donné au pays son nom et y possédait un temple; ou bien, — si les Dieux du paganisme n'étaient plus désormais que des ombres impotentes et vaines, — par son patron chrétien, l'ermite saint Léon, jadis retiré et mort sur cette montagne toute parfumée encore de ses vertus?

Restait la ruse, plus forte que les Dieux, depuis Ulysse, et inspirée par les saints patrons des Montefeltro, sans doute hostiles à l'usurpateur. Et puis les lieux si bien défendus par la nature le sont, quelquefois, assez nonchalamment par les hommes. Ainsi pensa le jeune Federigo et il tenta l'aventure.

Une nuit d'automne, sans lune et pluvieuse, un meunier nommé Grifon, qui avait quitté son moulin pour suivre Federigo, et devait finir capitaine général de Venise, grimpa jusqu'à San Leo avec vingt hommes munis de drapeaux feltriens, de cordes, de verrous et connaissant tous les aîtres, s'insinua dans la ville par un trou qu'il savait mal gardé. Les habitants de San Leo avaient alors une coutume singulière qu'ils devaient conserver encore plusieurs siècles : c'était de mettre à leurs portes des chaînes et verrous extérieurs permettant de les fermer non du dedans, mais du dehors, pour cadenasser leur logis dans la journée, lorsqu'ils descendaient dans la vallée et que tout le village se vidait de ses travailleurs, se méfiant peut-être des soldats de la garnison. Grifon, qui savait ces us, s'en alla de maison en maison et les verrouilla; après quoi, il se cacha avec ses hommes et attendit.

A l'aube naissante, Federigo survint sur le raidillon avec ses troupes, sonnant aux armes et criant, du bas de la montagne, le plus qu'elles pouvaient. La garnison ainsi alarmée, sortit de la Rocca, traversa le village et descendit vers l'assaillant pour le combattre sur la pente. Fâcheuse inspiration : Grifon profita de l'absence des soldats pour déployer ses aigles et pour crier : *Feltro! Feltro!* La population, fermée à triple tour, le nez aux fenêtres, ne pouvait intervenir dans la lutte, — et peut-être, aussi bien, n'en avait-elle pas grande envie. Dans les *Consigli* rédigés quelque cent ans auparavant par leur voisin, le Florentin Paolo da Certaldo, il est recommandé, lorsqu'on entend du bruit dans la rue, de feindre la surdité et rester chez soi. Les Feltriens de Grifon montèrent donc sans encombre à la Rocca : elle n'était plus occupée que par quelques gardes, tout le reste ayant dégringolé la rampe pour combattre Federigo. Ces gardes, à la vue des enseignes feltriennes déployées par la ville, ne mirent pas en doute qu'elle fût prise, ni que les habitants eussent trahi, puisqu'ils n'accouraient pas à la rescousse. Ils se rendirent. Quant aux soldats occupés sur la pente

à repousser les troupes de Federigo, quand ils aperçurent le drapeau feltrien flotter au-dessus de la Rocca, ils jugèrent tout perdu et s'égaillèrent par la montagne. Federigo n'eut qu'à se présenter aux portes de San Leo pour recouvrer la possession de la vieille capitale de ses ancêtres.

Ce hardi coup de main exécuté par un jeune homme de dix-neuf ans émut fort l'ennemi et momentanément suspendit ses attaques. Malatesta, ayant fait mine de se venger sur Saint-Marin de l'appui prêté à Federigo, celui-ci assura les « respectables hommes et pères » de la petite République, qu'ils n'avaient rien à craindre, « car si l'ennemi touchait à l'un de leurs faubourgs, il ne se passerait pas dix jours sans que lui, Federigo, eût tout brûlé et saccagé jusqu'aux portes de Rimini. » Le lionceau commençait à rugir. Malatesta fit la paix.

Le comte Guidantonio ne devait pas en jouir longtemps. Il mourut sur ces entrefaites, laissant le pouvoir à son fils légitime, Oddantonio, âgé de dix-sept ans, beau et amateur de belles-lettres, et plus encore de belles Urbinates, et qui courait à son plaisir, sans plus de réflexion qu'un jeune faon. Quelques observations que lui en fit Federigo furent fort mal prises. La chronique raconte même que, la discussion s'envenimant, le jeune souverain dégaîna et menaça de son épée, jusque-là peu glorieuse, son bénévole mentor. Federigo, plus sage, s'en fut à ses affaires, qui étaient de se battre, mais non contre son propre frère, ou demi-frère, et reprit du service auprès de Piccinino. Le condottière combattait alors en Toscane. Sous ce chef éminent, il apprit surtout comment on est battu. Il le fut lui-même par le vieux Carpellione, dans les environs de Viterbe, puis il vit son maître entièrement défait par Sforza, au défilé de la Foglia, près de Monteluro. Il était ce jour-là, — un jour de novembre 1443, — employé à fourrager. A peine put-il accourir sur le champ de bataille à temps pour protéger la retraite et rallier les débris de l'armée. Pour conjurer un plus grand désastre, il se réfugia dans Pesaro, alors possédé par Galeazzo Malatesta. Ce membre de la famille innombrable des Malatesta n'était pas au mieux avec son cousin Sigismondo, qu'il soupçonnait de vouloir lui confisquer ses domaines. Ce n'était pas qu'il tînt fort au pouvoir, ni à sa principauté de Pesaro et Fossombrone et qu'à l'occasion, pour un bon prix, il ne fût pas disposé à la

vendre, mais il ne voulait pas en être chassé gratis. Il accueillit donc Federigo à bras ouverts, et recueillit ses troupes, tant à Pesaro qu'à Fossombrone. Cependant Sforza s'en venait, avec deux mille hommes, pour enlever au Pape la marche d'Ancône. Sigismondo Malatesta lui persuada de lui prêter un instant ce renfort pour conquérir Pesaro. Là-dessus Galeazzo Malatesta prit peur. Il craignait l'assaut du grand condottière. Il craignait surtout les partisans de Sigismondo, épars dans la ville, et les empoisonneurs que son parent avait soin d'entretenir auprès de lui. Il trouva plus prudent de s'aller enfermer dans Forli, laissant au jeune Federigo tout le poids et l'honneur de défendre sa capitale, tandis que Piccinino, à l'abri dans Fano, non seulement ne lui apportait aucune aide, mais lui en demandait. Federigo, malgré son jeune âge, ne s'émut pas pour si peu. Pesaro, bien défendu par ses remparts, ravitaillé par la mer, pouvait tenir longtemps. Il tint. Déjà Sforza, voyant l'entreprise plus difficile que ne lui avait dit Sigismondo, avait repris son expédition d'Ancône. Federigo sortit alors de son repaire, alla secourir Piccinino, lutta de ruses et de stratagèmes avec Sigismondo, tant et si bien qu'il lui enleva Novillara, bref, lui rendit la vie impossible, et peu à peu l'assiégeant se trouva beaucoup moins à son aise que l'assiégé. Il semble donc que, déjà, le jeune lieutenant réussissait mieux que son chef.

Pendant ce temps, que faisait son demi-frère Oddantonio devenu, par la mort de leur père, souverain d'Urbino, et par une faveur très extraordinaire du Pape, duc? Il lisait Cicéron, ruinait ses sujets et enlevait leurs femmes. Il y était naturellement enclin et plus encore incliné par l'exemple de deux personnages que le mauvais voisin Sigismondo Malatesta lui avait persuadé de prendre pour conseillers : un certain Tommaso dell'Agnello, de Rimini et le protonotaire apostolique Manfredo de' Carpi. A eux trois, ils faisaient de leur mieux pour se rendre exécrables aux Urbinates. Ce n'était pas assurément le but du jeune duc, mais c'était, dit-on, celui de ses ministres et de leur patron Sigismondo, lequel avait profité de sa vague alliance avec Oddantonio, — il était le frère de la première femme de son père, Rengarda, — et surtout avait usé de son ascendant naturel d'aîné et d'homme d'État, pour le coincer entre deux créatures à lui.

Ces intendants du plaisir, pour mieux montrer au jouvenceau comme il fallait s'y prendre, donnaient carrière à tous leurs instincts brutaux. Ils faisaient poursuivre par leurs estafiers et enlever, de force, l'un la femme d'un médecin considérable de l'endroit, un certain Sérafino de' Serafini, l'autre celle d'un riche propriétaire campagnard, nommé Ricciarelli. Mais si vraiment, comme le croient les historiens, ils étaient là en service commandé, pour perdre Oddantonio, ils faisaient trop bonne mesure, car ils se perdaient eux-mêmes. Les Feltriens réprouvaient ces gentillesses. « Dites de ma part à Manfredi que je lui arracherai le cœur avec les dents avant qu'il m'enlève ma femme ! » avait répondu l'irascible médecin aux envoyés du protonotaire, menaces qui n'étaient pas vaines, au xv° siècle, quand la jalousie les dictait.

Si l'on veut savoir à quoi ressemblait ce trio de loups ravissants, on peut se livrer au jeu des hypothèses. Les touristes qui visitent le petit musée d'Urbino, au Palais Ducal, s'arrêtent d'ordinaire fort intrigués devant un petit tableau de Piero della Francesca, tout à fait inintelligible. C'est un bon exemple de ces tableaux religieux du xv° siècle qui n'ont de religieux que le nom et, sous le pavillon respecté de l'Évangile, offrent les plus équivoques marchandises. Cela s'appelle la *Flagellation*, et il est vrai, qu'en regardant bien au fond d'un tunnel de portiques échelonnés à la manière d'une *perspettive ideale*, et comme pour servir à une leçon sur le « point de fuite, » on aperçoit de petites gens, pieds nus sur les dalles luisantes, qui jouent une scène de la Passion. Elles n'ont pas l'air d'être chez elles, mais plutôt venues dans ce beau palais tout neuf, pour désennuyer le seigneur du lieu, assis bien tranquille dans un coin, entre deux portes du palais d'Urbino.

Mais l'intérêt n'est pas là : il est au premier plan, où trois grands personnages debout, fortement individualisés, — des portraits à coup sûr, — tournent le dos au Christ et pensent à leurs affaires. L'un d'eux, adolescent, frère des Anges chanteurs de Piero della Francesca, ronde figure de lune étonnée, avec une flottante auréole de cheveux blonds, les yeux au ciel, le poing sur la hanche, passe pour être peint à la ressemblance du duc Oddantonio. Le second, en robe rouge de magistrat, le front bourrelé par un épais chaperon, nerveux,

l'œil vif et la barbe pointue, argumentant des doigts pour un auditoire absent, car nul ne l'écoute, pourrait être le protonotaire Manfredi. Le troisième, couvert jusqu'aux talons d'une magnifique simarre turquoise, feuillée d'or, représenterait Tommaso dell'Agnello, de Rimini. Voilà, dit-on, les deux traîtres envoyés par Malatesta pour débaucher le jeune Oddantonio. Ils entourent leur victime comme les bourreaux, là-bas, entourent le Christ. C'est là, du moins, la symbolique suggérée par quelques historiens. Manifestement, l'artiste s'est appliqué à reproduire des attitudes qui lui paraissaient intéressantes et significatives de ses modèles, et de leur physionomie, — voilà tout. Pourtant, dans l'intention de celui qui commanda ces portraits ainsi groupés et cet arrière-plan évangélique, il se peut qu'il y ait eu autre chose. Quoi? La suite de l'histoire nous l'apprendra-t-elle? La voici :

Un beau matin de juillet 1444, la veille de la fête de sainte Marie-Madeleine, aux premières apparences du jour, une douzaine de gens armés, parents ou clients des maris outragés, conduits par le médecin Serafino Serafini, forcèrent les portes du palais, faisant sauter avec de grosses poutres celles qui résistaient, et entrèrent chez le duc, dont les appartements commandaient ceux de ses deux ministres. Oddantonio, réveillé en sursaut, comprit peut-être ce qui se passait. Il avait justement consacré son après-midi, la veille, avec son précepteur Dati, à raisonner sur les meurtres des princes et des grands hommes et fatigué de ses questions ce savant homme, — ce dont il s'était excusé ensuite avec infiniment de grâce. Au premier bruit, il se fourra sous son lit, d'où on le tira recoquillé et tremblant et un coup de serpe bien appliqué par un vilain de Pietralata eut raison de lui. Même chose advint à Tommaso, de Rimini, par les soins du campagnard dont il avait pris la femme. Ricciarelli et ses paysans envahirent sa chambre, en occupèrent toutes les issues, puis le tirèrent du coin où il se pelotonnait et à coup de bâtons lui firent rendre l'âme. Le protonotaire fut plus récalcitrant : il se débattit avec une épée, jusqu'à ce qu'un coup de hallebarde lui fendît le crâne. En un instant, tout fut consommé. La populace, avertie de ce qui se passait, avait déjà envahi le palais qu'elle pilla consciencieusement; après quoi, elle prit les cadavres encore chauds des assassinés, les lia sur des chevaux et les promena

par la ville, enfin les coupa en morceaux pour s'en divertir longuement. Les amis du Prince et notamment le professeur qui, la veille encore, lui expliquait le *De Officiis*, étaient traqués comme bêtes puantes et se jetaient dans les églises pour échapper à la furie populaire. Les gardes sans chef ne résistaient pas. Malatesta n'avait que trop bien calculé : l'anarchie semblait lui livrer Urbino.

Ce n'était qu'une bourrasque. Depuis près de deux siècles, les Urbinates étaient attachés aux Montefeltro. Ce n'était pas une année de mauvais règne qui pouvait rompre des liens tissés de si loin. D'ailleurs, ils ne voulaient pas plus de la tyrannie malatestienne que de l'anarchie. On pensa aussitôt à Federigo, qu'on savait sage et que ses succès aux armées désignaient comme chef. Il n'était pas loin, à Pesaro. Sans perdre une minute, on lui fit savoir le drame, la révolution, les chances qu'il avait de succéder au mort. Il accourut. Le soir même, il était aux portes de la ville. Mais il les trouva fermées et gardées par les citoyens en armes. Les Urbinates ne voulaient pas prendre chat en poche. Après l'avoir appelé, ils avaient réfléchi. Le nouveau maître qu'ils se donnaient n'allait-il pas venger l'ancien ? Sans doute, il allait profiter du crime, mais ceux qui font les révolutions sont méprisés par ceux qui en profitent. Et puis toutes les libertés municipales seraient-elles maintenues ? Les impôts nouvellement accrus seraient-ils réduits ? La question d'argent était la grosse affaire du moment et en dépit de l'autorité de Montesquieu, qui assure qu' « un peuple supporte aisément qu'on exige de lui de nouveaux impôts, » il semble que les Urbinates en fussent excédés. Ils rédigèrent, en latin, une belle constitution ou charte composée de vingt articles et s'en allèrent en procession, l'évêque en tête, avec le Saint-Sacrement, au-devant du récipiendaire, qui attendait toujours à la porte de la route de Pesaro, la porte Lavaggine. Là, ils le saluèrent et posèrent leurs conditions. Il fallait, avant d'entrer, écouter les vingt articles et y adhérer non seulement de bouche, mais de cœur, en prêtant serment sur l'hostie consacrée. Très à son aise, Federigo écouta, lut, jura, faisant seulement quelques réserves de détail ou spécifiant quelques points obscurs, ce qui ajoutait du poids à son acceptation du reste. On l'applaudit, on l'acclama, on se remit en procession

solennelle. Il franchit la porte : il était le maître d'Urbino.

Le petit État d'Urbino et de Montefeltro, avec les deux cents petites villes, villages ou *castelli*, qu'il comptait alors, logé dans la masse rocheuse des Apennins, et comprenant la Massa Trabaria d'où descendent des fleuves fameux, le Métaure chanté par Virgile, le Tibre de Tite-Live, sans regard sur la mer, sans richesse du sol ou du sous-sol qui attisât la cupidité, défendu par la bravoure et le patriotisme de ses habitants, laboureurs ou pasteurs, neutre le plus souvent et à l'abri des incursions étrangères par la rudesse de son accès et son peu de valeur, était une sorte de Suisse au milieu de l'Italie du XVe siècle. Mais une Suisse qui a donné au monde Raphaël et Bramante, de belles princesses et des majoliques, des poutres pour tous les palais de Rome, et une bibliothèque précieuse aux érudits, qui a nourri Castiglione et Bembo : — un pays de sources et de cimes, où presque chaque pic était casqué d'une forteresse, où chaque jeune femme pouvait devenir le type consacré de la Vierge ou d'un ange pour les générations qui ont prié depuis par toute la chrétienté. Quelle retraite pour un oisif ou un contemplateur ! N'étant pas en bordure de l'Adriatique, il n'excitait pas l'ombrageuse attention de Venise, encore moins la mégalomanie du Turc; ni plantureux, la cupidité de Rome, ni sur la route de Naples ou de Milan, l' « entreprise » des Français. On pouvait y vivre sans crainte et sans gloire. Jouir du bon temps, dresser des chevaux, des faucons, les faire « voler, baller, » chasser, jouer au *scartino* les jours de pluie, ouïr le virginal ou le gravicembalo, le bouffon ou le prédicateur, recevoir des hôtes de marque et leur faire grande chère, si l'année était bonne en bétail et en fruits, lutiner les contadines, — ou, comme le roi René, lire, peindre, versifier et donner au cercle étroit d'une vie toujours pareille la devise des vieux cadrans solaires *Horas non numero nisi serenas :* — telle était la carrière ouverte au disciple de Vittorino da Feltre.

Mais celui-ci lui avait dit : *Tu quoque Cæsar eris !* et il avait fait ce rêve : non seulement défendre son héritage, mais l'agrandir; au lieu de pressurer son peuple, l'enrichir; s'en aller au loin, partout où il se pourrait acquérir de l'honneur et laisser, un jour en mourant, un exemple et une fierté à tout ce qui descendrait de lui. Ces buts d'ailleurs se conciliaient : pour payer les dettes de son frère, sans mettre de nouveaux

impôts, pour garder à la cour d'Urbino son lustre, sans ruiner la population, il n'avait qu'un moyen : travailler de son métier. Précisément, des offres lui étaient faites. Francesco Sforza, contre qui, depuis six ans, il n'avait guère cessé de se battre et qui avait eu tout le loisir d'apprécier ses qualités, venait de mettre la main sur la marche d'Ancône, jusque-là État de l'Église. Il devenait donc un petit souverain; il avait besoin d'un condottière et lui demandait son concours. Federigo n'était plus à la solde du duc de Milan; il venait de perdre son ancien chef Piccinino, mort à Villa di Corsico, près de Milan, de la douleur causée par ses défaites, disaient les uns, douleur aidée par le poison, ajoutaient les autres. Il était donc libre. Toutefois, il se rappelait avoir promis au Pape de ne pas s'engager, sa première condotta expirée, sans l'agrément du Saint-Siège. Il s'en ouvrit donc au légat, le patriarche d'Aquilée, et lui offrit son épée. Le Pape s'excusa sur la pénurie de son trésor, les guerres l'ayant mis à sec, et ne lui permettant point, pour l'instant, le luxe d'un condottière. Cela ne suffit pas à Federigo, qui craignait qu'Eugène IV ne vît d'un mauvais œil son alliance étroite avec l'usurpateur d'Ancône. Il demanda donc un bref, l'autorisant formellement à se louer à qui lui plairait. Il l'obtint. Alors, il entra au service de Francesco Sforza, avec quatre cents lances et autant d'hommes de pied. Il passait ainsi de l'école de guerre bracciesque à l'école sforzesque, dont il avait pu éprouver la supériorité ; il n'avait, d'ailleurs, plus besoin de maîtres et il allait faire paraître dans sa stratégie, à la fois prudente et décidée, les vertus des deux.

Le condottière était, comme on le voit, un entrepreneur de guerre, ou si l'on veut, un « conducteur » de troupes à la solde d'un État, république, royaume ou Papauté, qui affermait ses services et ceux de ses hommes pour un temps donné. Il n'était pas payé aux pièces, je veux dire aux services rendus, bataille gagnée, ville prise, mais à l'année ou au mois et selon le nombre de gens et de chevaux, de machines et d'armes qu'il entretenait. Ses troupes, bien qu'il les levât lui-même et qu'il en fût responsable, ne lui constituaient pas une force personnelle. Le seul lien qui les tînt unies était la paye. Les soldes tardant à venir, tout se débandait instantanément. Or, le condottière n'était pas assez riche pour les payer, sans quoi il n'eût pas

été condottière, mais souverain indépendant. A part un petit groupe d'amis, parents, jeunes gentilshommes à son école ou vétérans qui suivaient sa fortune, la seule force qu'il représentât, c'était lui-même, sa bravoure, son expérience, sa science technique, le prestige de son nom et de ses succès passés : — ce que peut représenter un architecte, un entrepreneur, un ingénieur auquel on confie un travail avec les moyens d'embaucher les gens et de payer les matériaux. Et pas plus qu'on n'aurait l'idée de crier au crime ou à la trahison de l'architecte qui s'en va, une fois la maison bâtie, prendre la commande du voisin, — ce voisin fût-il un rival, — on ne s'indignait lorsque le condottière, — fût-il capitaine général, c'est-à-dire chef suprême de l'armée, — passait à l'ennemi, une fois son engagement expiré. Tout au plus, pouvait-on être un peu piqué et s'abstenir de lui ôter son bonnet quand on le rencontrait. Aussi ne s'en faisait-il pas faute et l'histoire des guerres italiennes, pendant deux siècles, n'est-elle qu'un perpétuel chassé-croisé d'amis et d'adversaires, non seulement parce que les alliances entre pays divers se nouent et se dénouent comme ces figures liquides qui glissent à la surface d'un fleuve, mais parce que les chefs militaires « conduisent » les armées de ces divers pays, puis les quittent, les combattent et reviennent se mettre à leur tête, sans même que la situation politique ait changé. Il suffit pour cela que leur contrat, ou *ferma*, ait pris fin.

Si les chefs passaient ainsi des Clefs au Lys rouge et de la Couleuvre au Lion ailé, que dire des troupes? Elles allaient et venaient, mouvantes comme les flots et comme eux régies par une loi naturelle, à qui les payait le mieux et les faisait travailler ou se battre le moins. Toutefois, elles avaient bien un intérêt à la victoire, — sans quoi l'on n'eût jamais vu de bataille, ni d'assaut de ville, ni de camp emporté, ni de cité prise. Les chefs avaient droit aux rançons des riches prisonniers, les soldats avaient droit au pillage des villes qui n'avaient pas capitulé. Les uns et les autres avaient droit au butin des camps pris d'assaut, selon des règlements minutieusement établis et qu'un provéditeur civil, ou commissaire aux armées, était là pour faire observer. Et ce butin pouvait être considérable si, dans le camp, se trouvaient les tentes de quelque grand personnage habitué à transporter avec lui argenterie, tapisseries et pierres

précieuses. On faisait donc marcher les chevaliers en leur promettant des rançons, on faisait marcher les troupes en leur promettant le pillage; seuls, les bannis, ou *fuorusciti*, marchaient pour rien et payaient même parfois l'armée qu'ils accompagnaient et surexcitaient pour rentrer dans leur patrie et se venger de leurs compatriotes. Seuls, ils se battaient à fond, parce qu'ils savaient pourquoi et, chez eux, la guerre avait l'attrait d'une guerre civile. Dans tout cela, l'idée de solidarité nationale n'entrait pour rien, sauf chez les assiégés d'une place qu'on menaçait de mettre à sac. Pressés par la nécessité, serrés les uns sur les autres par la terreur, ils prenaient alors conscience de l'unité de la petite patrie et résistaient vaillamment.

Malgré ces inconvénients manifestes, que Machiavel devait dénoncer plus tard et ridiculiser, ce système s'imposait au XVe siècle, parce qu'on n'avait rien à mettre à la place. En l'absence d'armées nationales et de l'esprit national qui les aurait soutenues, le condottière était une nécessité pour les uns, une utilité pour les autres, parfois un simple luxe, comme beaucoup d'organes sociaux d'abord utiles et même nécessaires, lorsque la fonction qui les a créés vient à être suspendue. Il faisait alors partie d'une maison royale comme le chef de vénerie, l'astrologue ou le chapelain. Quand on était souverain d'un État, on prenait un condottière, mais quand on l'avait, il arrivait qu'on en fût embarrassé, nul agresseur ne pointant à l'horizon, et le contrat tenant toujours. Le Roi de Naples ne savait que faire de Giacopo Piccinino : il inventa une expédition lointaine pour s'en débarrasser. On eut donc d'abord des condottières pour faire la guerre, puis on fit la guerre pour occuper les condottières qu'on avait et pour qu'ils ne dévastent pas le pays qu'ils étaient payés pour défendre. Quant aux petites républiques dépourvues de morgue militaire, elles en louaient également, mais par moments et par force, à leur corps défendant, pressées par la nécessité. Nécessité fréquente, d'ailleurs. Car jamais il n'y eut plus de guerres que dans ce temps où les peuples n'avaient pas d'armées, je veux dire permanentes et nationales. Et ces guerres étaient atroces, non pour les soldats qu'elles tuaient peu et qu'au contraire elles faisaient vivre, mais pour les malheureuses villes saccagées, les fermes incendiées, les mois-

sons brûlées ou piétinées, les vignes et les arbres fruitiers coupés au pied, les troupeaux dépecés, les puits empoisonnés, les paysans, s'ils faisaient mine de défendre leurs biens, saisis et haut branchés. Les peuples qui n'avaient pas d'armée, avaient la guerre aussi souvent que les autres : seulement, étant généralement battus, ils en souffraient davantage. Entretenir un condottière, ce n'était donc pas nécessairement faire la guerre, ni courir sus à l'ennemi, ni même entreprendre quelque chose : ce pouvait être simplement opposer une ligne de défense aux incursions du voisin et le dissuader de venir. Le condottière adverse n'avançant, d'ordinaire, que s'il n'avait personne devant lui, il suffisait, pour l'en empêcher, non pas que l'armée se battît, mais qu'elle fît tête, si toutefois elle le voulait bien, ce qui n'arrivait pas toujours, — les deux condottières trouvant parfois plus profitable de piller leurs patrons respectifs, que de se combattre réciproquement.

Telle était ce que Saint-Simon eût appelé la « mécanique » de la *condotta*, mais il n'était pas impossible d'y apporter quelques retouches et, dans ces conjonctures, le jeune comte d'Urbino allait montrer qu'il n'y a pas de métier criminel, mais seulement de criminelles gens et qu'on peut sauver son âme tout en la vendant au Pape, au roi de Naples, au duc de Milan ou à Laurent de Médicis. Il ne se vendrait, d'ailleurs, pas : il se louerait comme les Suisses et il ferait paraître la fidélité et la loyauté des Suisses. On verrait ainsi la différence qu'il y a, au XVe siècle, entre le bon et le mauvais condottière. Le mauvais condottière est celui qui viole ses engagements, met l'argent des troupes dans sa poche, n'entretient que deux cents lances, quand il en a promis six cents, dépense leur « rata » à faire peindre des chefs-d'œuvre par Piero della Francesca, mord la main qui le paie : Malatesta par exemple. Le bon condottière est celui qui tient ses promesses, exécute toutes les clauses du traité, refuse de dîner chez l'ennemi, le bat parfois, ne pille que les villes du parti contraire, et ne se met à massacrer ceux qu'il protégeait la veille que lorsque son contrat est expiré et le délai intermédiaire de reconduction passé. Tel, le comte d'Urbino.

Ce ne sera pas sa seule originalité. La plupart des gens qui faisaient ce métier, le faisaient dans l'espoir de voir leur bâton se changer en sceptre. Si quelques-uns étaient déjà possesseurs d'un *castello*, il était rare de voir le souverain reconnu d'un État

de quelque importance, se mettre au service d'un autre. Il y avait des exemples : Malatesta entre autres, mais le comte d'Urbino paraissait une plus considérable recrue pour la corporation des capitaines d'aventures. Et, à propos de Malatesta, était-il bien prudent à Federigo de s'en aller au loin courir la fortune, lorsqu'il avait un voisin si remuant et hostile? Sans doute, par les grandes Puissances son État était peu menacé. Conquérir Urbino de haute lutte eût coûté trop cher, et rapporté trop peu, à un souverain lointain pressé d'ambitions plus vastes et plus profitables. Mais pour un voisin famélique, tout fait ventre. Les moindres villages ou *castelli*, même *ignobili*, lui permettent de s'arrondir. Sigismondo devait avoir aussi sur le cœur la prise de San Leo, où flottait maintenant l'aigle noir des Montefeltro à la place de l'éléphant ou des dents de scie des Malatesta. N'était-il pas à craindre qu'il profitât de l'absence du maître pour fondre sur les sujets? C'était à craindre, en effet, mais la parade ne manquerait pas. A la moindre apparence du péril, l'aigle des Montefeltro volerait à leur secours.

Pour le moment, c'est l'abeille qu'il allait faire et butiner au loin pour la ruche commune. Il allait vaincre, on n'en doutait pas, et acquérir peut-être des domaines, sûrement de l'argent, ce qui valait mieux. L'agrandissement de ses domaines rapporterait fort peu à ses sujets, ou ne leur rapporterait rien. Au XVe siècle, il était aussi profitable d'être le sujet d'un petit État que d'un grand. Mais les soldes qu'il recueillerait, c'est autre chose, et même, plus l'État était petit, plus la part à recueillir par chacun serait large. Il allait louer ses services aux Puissances les plus riches de la Péninsule : à Milan, Naples, Florence, Rome, ou mieux encore à des ligues formées de quelques-unes d'entre elles. Florence devait lui donner 3 000 florins par mois pour cinq cents « lances » et trois cents fantassins, c'est-à-dire environ dix-huit cents hommes. Le roi de Naples lui assurerait un jour 1 500 ducats par mois de paye personnelle, en plus de huit ducats de dix *gigli* par « lance » et deux par fantassin : plus tard, la Ligue entre Milan, Naples et Florence le choisirait comme capitaine général aux gages, pour lui et sa troupe, de 70 000 *scudi* en temps de guerre et de 35 000 en temps de paix. Après une victoire, le duc de Milan lui remettrait, un jour, 10 000 ducats d'or, Venise lui offrirait, plus tard, sans succès, 80 000 ducats pour le temps de guerre et 60 000

pour le temps de paix. A la fin de sa carrière, son traitement personnel se monterait à 45 000 ducats d'or en guerre et 25 000 en paix. Si l'on songe à la puissance d'achat d'un ducat d'or en Italie au xve siècle, c'était, là, des sommes considérables, encore augmentées du prix des rançons des prisonniers de marque et d'une partie des prises faites en pleine bataille. Quant aux pertes, il n'y avait pas à en prévoir. Le Comte faisait la guerre avec le sang de ses sujets, mais avec son propre argent et l'argent de ses employeurs. Ainsi, ses campagnes contre les ennemis d'Urbino ne coûteraient rien à son petit peuple et ses campagnes contre les ennemis de ses patrons lui rapporteraient beaucoup. Il reviendrait dépenser en grand seigneur ce qu'il aurait gagné en soldat.

C'est donc avec des regrets tempérés d'espoirs fructueux que ses sujets le virent, un jour d'été 1444, monter à cheval suivi de ses hommes d'armes et d'un petit groupe d'amis et de parents, et prendre le chemin qui menait vers l'Italie agitée, vers les hasards, les périls, la gloire, descendre les lacets de la montagne et disparaître dans le fourmillement des lances. Pendant trente-huit années, il devait chevaucher ainsi d'un bout à l'autre de la Péninsule. Les jours, les mois, les saisons passeraient : on aurait, de temps à autre, de ses nouvelles, puis on le verrait revenir, après chaque campagne, toujours victorieux, toujours mansuet, toujours chargé de butin, un peu plus courbé chaque fois sous le poids des soucis, des honneurs, des années. Les Urbinates salueraient son retour avec joie, ils se résigneraient à son départ sans trop de peine. Leur souverain s'en allait gagner leur vie.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

(A suivre.)

L'ORGANISATION DE LA NATION

POUR LE TEMPS DE GUERRE

L'idée d'organiser l'ensemble de la nation pour le temps de guerre dans des conditions analogues à celles qu'on envisageait jadis pour la seule préparation des forces militaires procède des enseignements du dernier conflit mondial. Les hostilités ont entraîné progressivement la participation à la lutte de toutes les branches d'activité du pays, de toutes ses ressources, de toutes ses richesses. On s'est vu obligé de jouer de l'arme économique comme de l'arme morale. On a dû faire appel au concours des catégories les plus diverses de citoyens; les industriels ont monté des usines, les commerçants des consortiums, des magasins généraux ou des coopératives; les artistes, le camouflage. Et, ce ne fut pas un des spectacles les moins curieux de cette époque si étrange que cette transformation générale de l'activité du pays au bénéfice des armées d'opérations.

I

La longue durée des hostilités est évidemment à la base de cette évolution ; celle-ci cependant, sans les immenses progrès scientifiques accomplis au cours de ces dernières années, n'aurait pas pris une pareille ampleur. Au lendemain de 1870, le matériel d'artillerie était encore primitif, la vitesse de tir lente, la consommation de munitions médiocre. Le ravitaillement des armées, même pour de longs mois, n'était donc pas de nature à imposer aux industriels du pays un travail hors de proportion avec leur capacité de production sensiblement réduite

par l'appel des réservistes. Si dans les plans de campagne préparés à cette époque, les états-majors avaient voulu prévoir, à côté de l'action rapide, immédiate de tous les hommes valides, qui constituait alors l'évangile militaire des peuples d'Occident, l'éventualité d'une guerre d'usure, ils n'auraient point été amenés à mobiliser les forces intérieures de la nation. Une simple adaptation des rouages économiques eût suffi. Elle n'aurait réclamé de la part de l'État qu'une intervention des plus faibles.

Trente ans plus tard, la situation avait totalement changé. Le mouvement scientifique s'était accéléré dans des proportions inconnues jusque-là. Les découvertes succédaient aux découvertes, exerçant leur action habituelle sur l'armement et la tactique. Les nouvelles armes à tir rapide s'affirmaient grosses consommatrices de munitions ; les progrès accomplis dans les méthodes de tir et dans la balistique promettaient pour l'avenir une proportion inaccoutumée de destructions et par conséquent de réparations ; le téléphone, la télégraphie sans fil, l'automobile, l'avion, sortaient enfin du domaine spéculatif et, par les facilités de mouvement qu'ils devaient procurer aux armées, laissaient prévoir une utilisation plus intensive que jamais des usines de production. Pour peu que la guerre vînt à se prolonger, une consommation énorme d'acier, d'explosifs, de charbon et de pétrole, un travail ininterrompu de l'organisme industriel, une extension considérable des achats à l'étranger et des mouvements de capitaux étaient donc à escompter.

A la veille du grand conflit, personne cependant ne semblait se soucier des modifications profondes qui venaient ainsi de se produire dans la technique de la guerre. Fidèles à leur vieille théorie, Français et Allemands se contentaient de préparer l'action militaire puissante capable de réaliser en quelques semaines la destruction des armées adverses ; aux yeux du public éclairé, la prolongation des hostilités paraissait d'ailleurs économiquement impossible.

Que notre commandement se soit trompé en l'occurrence, les événements l'ont prouvé ; qu'il soit fautif, il est permis d'en douter. Son erreur, en tout cas, apparaît aujourd'hui beaucoup moins lourde que celle du grand état-major allemand qui, voulant la guerre, la préparant pour une époque déterminée, possédant une supériorité de moyens incontestables, aurait dû

envisager l'hypothèse où, du fait de notre résistance, les opérations commencées sous une forme se continueraient sous une autre. L'organisation de la nation pour une guerre de longue durée imposait comme principale sujétion le maintien à l'intérieur du pays des effectifs nécessaires à l'exécution du travail dans les usines, les mines et les champs. Or, la prolifique Allemagne, ayant renforcé au maximum ses divisions de guerre, conservait encore disponibles près de la moitié de ses classes de mobilisation. Le problème apparaissait donc fort simple pour elle. Sa résolution ne risquait nullement de compromettre le plan d'action rapide sur lequel l'état-major fondait de si grandes espérances.

Dans son livre : *Conduite de la guerre et Politique*, Ludendorff se plait d'ailleurs à reconnaître l'erreur commise en ces termes : « Exception faite des préparatifs visant à se procurer de l'argent et à maintenir la circulation monétaire en cas de mobilisation, rien pour ainsi dire de ce qu'exigeaient les circonstances n'avait été fait au point de vue économique ; » et il ajoute : « Les propositions du haut-commandement, qui avaient pour but de déterminer les moyens de ravitaillement existants d'après la situation de 1905 et 1906 et de créer un organe permanent, soit un conseil économique au ministère de la Guerre prussien, soit un état-major économique qui avait été suggéré de différents côtés, ne furent pas acceptés. La politique semble avoir glissé sur cette question... » (1) De toutes façons, cette imprévoyance de nos ennemis allait les handicaper sérieusement dans la lutte mondiale.

La situation du côté français était toute différente. La faiblesse de notre natalité nous obligeait, pour équilibrer simplement les chiffres toujours grandissants des formations allemandes, d'incorporer dans les rangs de l'armée des hommes de plus en plus âgés. A ce jeu, nous avions en 1910 épuisé à peu près nos réserves. La France devait-elle, pour mettre sur pied une organisation destinée à entrer en action dans une hypothèse que l'ennemi n'envisageait même pas, démobiliser une partie de ses forces militaires ? Devait-elle, pour faire face à un danger possible, en courir un certain en sapant les effectifs de ses bataillons de première ligne ? Évidemment non (2). Tout au

(1) Traduction française du capitaine Koeltz, p. 75-76.

(2) Nous sommes d'autant plus à l'aise pour soutenir aujourd'hui cette thèse

plus aurait-elle pu préparer une mobilisation industrielle réduite fondée sur l'utilisation raisonnée des travailleurs dégagés de leurs obligations militaires. Cette mesure nous aurait sans doute permis de reprendre un peu plus tôt les opérations actives arrêtées dès la fin de septembre 1914; exigeant pour avoir un rendement efficace quelque huit à dix mois d'efforts préliminaires, elle ne nous eût pas procuré en tout cas les munitions qui nous manquèrent alors; ces munitions, on aurait dû les trouver dans les approvisionnements du temps de paix et ce n'est pas uniquement la faute du haut-commandement français si le taux de ces derniers avait été trop parcimonieusement calculé dans les années qui précédèrent la guerre.

II

Quoi qu'il en soit, quelques jours après la Marne, faute de rechanges et de munitions, les armées s'arrêtèrent et se cristallisèrent. Dans les deux camps, les généraux en chef firent appel à la nation pour obtenir le supplément de forces matérielles nécessaires. Peu à peu, la notion de la « guerre totale » fit place à la vieille formule d'antan et c'est sous cette nouvelle forme que s'est terminée la lutte.

En France, le problème des munitions et de l'armement absorba tout d'abord l'attention. L'arrêt des opérations avait été causé par la pénurie de projectiles. D'urgence, il fallut en fabriquer en quantités croissantes, car l'adversaire profitait lui aussi du ralentissement imposé aux opérations pour renforcer son front et accroître ses moyens d'action.

Mais d'autres préoccupations ne tardèrent pas à se faire jour. Plus on travaillait, plus on s'apercevait combien la participation de l'étranger devenait indispensable à la vie et à l'équipement des belligérants. L'arrivée du pétrole, du cuivre, du caoutchouc, du charbon, des céréales, du bétail prenait une importance capitale. Nous dûmes chercher les moyens aussi bien d'assurer nos ravitaillements que de contrecarrer ceux de l'ennemi. La guerre, qui avait remis en marche les usines,

que nous avions réclamé bien avant la guerre une minutieuse préparation industrielle et financière du pays. Cf. *La Guerre et le Mouvement économique* (Paris, 1906, Lavauzelle, éd.) et *Les Conséquences économiques et sociales de la prochaine Guerre* (Paris, 1909, Giard et Brière, éd.).

s'étendait ainsi au domaine économique tout entier. Le blocus, les achats extérieurs, les transports maritimes, les crédits passaient au premier plan; ils allaient bientôt exercer une influence décisive sur l'ensemble de notre politique.

Pour s'adapter à cette situation, la nation, qui avait assisté passive aux premières hostilités, se mit fébrilement à l'ouvrage. La première question qui se posait à elle, consistait à savoir comment elle allait s'organiser. Qui s'occuperait du blocus, prendrait la charge des opérations commerciales, dirigerait l'armement ou la propagande? Était-ce le ministère de la Guerre, qui s'était depuis longtemps préparé à mener seul la lutte en absorbant les organes de transports, les fabrications, le ravitaillement et en utilisant les pouvoirs de police que lui conférait la loi sur l'état de siège? Étaient-ce les ministères du temps de paix, tout désignés par l'orientation normale de leur activité pour assumer ces tâches nouvelles, mais dont la vie se trouvait momentanément suspendue par l'appel sous les drapeaux de la majeure partie de leur personnel? Si l'on choisissait la première solution, le ministère de la Guerre substituait son action à celle du Gouvernement tout entier pour la durée de la crise. En adoptant la seconde, on était amené à envisager une réorganisation complète de l'État.

Cette dernière manière de voir, la plus logique d'ailleurs, prévalut. A partir d'octobre 1914, on put ainsi assister, sous l'empire des nécessités, à une évolution qui visait à la fois le dessaisissement du ministère de la Guerre de toutes les fonctions qui n'étaient pas de son ressort habituel, la démobilisation progressive d'une partie de l'armée de combat au bénéfice de celle du travail, enfin la contraction du pouvoir central. Cette évolution formidable devait durer autant que la guerre; elle n'était pas encore terminée au moment de l'armistice.

Le 12 décembre 1916, le sous-secrétariat d'État de l'artillerie et des munitions quitte le ministère de la Guerre pour donner naissance à un département indépendant. Le 20 mai 1917, un ministère du Ravitaillement est créé, qui entraîne dans son orbite une partie des services de l'Intendance. Entre temps, les ministères de l'Intérieur et des Travaux publics reprenaient leur rôle habituel à l'égard de la police et des transports; de nouveaux organismes, blocus, propagande, inventions, étaient créés pour répondre à des besoins inconnus au temps de paix;

le ministère du Commerce enfin centralisait l'ensemble des questions touchant la vie commerciale.

Évidemment cette transformation du Gouvernement en pleine crise ne s'opérait pas sans quelques tâtonnements, sans quelques heurts dont on retrouve les traces aussi bien dans les procès-verbaux des Comités secrets que dans les modifications successives apportées à la composition des Cabinets qui se succédaient au pouvoir. A la fin de la guerre, la France n'en possédait pas moins un organisme capable de fournir chaque jour aux armées les tonnes de projectiles, de vêtements, d'aliments qui leur étaient nécessaires ; dans certains domaines même, elle contribuait puissamment à l'équipement des Alliés.

Ce résultat n'avait pu être obtenu qu'au prix d'une démobilisation partielle. La marche des usines, la conclusion des marchés, l'exécution des transports réclamaient des spécialistes qu'on pouvait seulement trouver dans les rangs des troupes de bataille. Au début, il fallut opérer ces prélèvements avec prudence, car l'appoint des forces anglaises sur le front était encore réduit, l'Orient absorbait des disponibilités importantes et les États-Unis conservaient leur attitude expectante. L'entrée en ligne de cette Puissance, succédant à celle de l'Italie et de la Roumanie, venant prendre sa part des larges sacrifices déjà consentis par l'Empire britannique, permit l'effort maximum. Finalement, à la date du 1er novembre 1918, 494181 mobilisables travaillaient au seul ministère de l'Armement ; on en trouvait à la même époque 1 387 000 répartis dans l'ensemble des services civils contre 2 845 000 aux armées. Les cadres de la production possédaient ainsi des effectifs égaux à la moitié de ceux des forces militaires. Modification d'équilibre inattendue qui aurait à juste titre passé pour une faute, si on l'eût préconisée en 1914, mais qui était devenue nécessaire par suite de la forme prise par les opérations. Seuls l'entrée en ligne de nos alliés et l'afflux des contingents indigènes l'avaient permise.

La France était ainsi devenue une véritable usine et quelle usine ! Alors qu'avant la guerre notre Gouvernement n'intervenait guère dans les transactions commerciales que pour fixer les droits de douanes ou homologuer les tarifs de transports, poussé tout à coup par la double nécessité d'économiser et d'affecter le maximum de ses ressources aux besoins militaires, il se voyait obligé de prendre en mains les rênes de

l'organisme économique du pays tout entier. Il devenait le maître incontesté des hommes, des transports et des choses, l'acheteur unique concluant à l'étranger tous les marchés, le fournisseur suprême des usines dont la prospérité ou la ruine dépendait de son bon plaisir, puisqu'il pouvait, à son gré, distribuer travailleurs, moyens de transport et crédits. Le système gouvernemental d'avant-guerre était impuissant à jouer un tel rôle. L'autonomie absolue des ministères, qui était encore plus dans l'esprit des fonctionnaires que dans la lettre de la Constitution, s'opposait à toute idée de coordination. Laisser leur indépendance à des administrations dotées d'un pouvoir dictatorial eût conduit, sans doute, à un gaspillage supérieur à celui qu'on voulait éviter en enlevant au pays sa liberté de production et d'achat. Hors du domaine économique, d'ailleurs, on s'apercevait tous les jours davantage de la nécessité de faire travailler dans un synchronisme parfait les différents éléments capables d'appuyer l'action militaire : la marine, la propagande, le blocus, la diplomatie ou la cavalerie de Saint-George, etc... Une direction puissante était donc à établir dans le cadre de la Constitution.

C'est à la fin de 1916 que l'organisation de la nation apparut pour la première fois dans sa forme définitive. Le département de la guerre était largement émondé ; les ministères nouveaux étaient créés; les anciens recevaient la part qui leur revenait dans la conduite de la guerre ; le Gouvernement, de simple spectateur la veille, devenait vraiment metteur en scène. Évidemment, le Conseil des ministres avait toute qualité pour diriger cet ensemble, mais tout de suite, il apparut qu'avec ses nombreux titulaires, avec le lot important d'affaires plus ou moins étrangères aux hostilités qu'il avait journellement à traiter, il était incapable d'assurer la coordination rapide des actions de guerre. A la même époque, le problème se posait en Angleterre avec une acuité encore plus grande en raison du nombre élevé de titulaires que compte en tout temps le Gouvernement britannique ; M. Lloyd George le résolvait par la création du War Committee (1). M. Briand aboutit quelques jours plus tard (2) à une solution similaire. Son « Comité de guerre »

(1) 7 décembre 1616. Il comprenait, outre le président du Conseil, MM. Bonar Law, lord Derby, lord Milner, lord Curzon, lord Selborne.

(2) 12 décembre 1916.

composé des cinq ministres les plus intéressés à la Défense nationale (1) devait, expliquait-il à la Chambre, siéger en permanence et posséder « tout pouvoir de décision prompte... » Cet organe disposa-t-il dans la pratique de cette faculté qui lui était nécessaire, remplit-il complètement le rôle en vue duquel il avait été fondé? Il ne nous appartient pas de le discuter ici : l'Histoire le dira.

Quoi qu'il en soit, il ne suffit pas assez d'un chef ou d'un comité réduit pour assurer la direction d'un grand organisme. L'étude des questions, même les plus minimes, exige la participation de bureaux, la consultation des archives, l'examen des techniciens. Sans un organe de travail bien monté, le Comité était aussi paralysé dans son action qu'un général en chef sans état-major. Au début, le secrétariat du Comité de guerre avait été constitué avec quelques officiers seulement ; M. Ribot le renforça en le transformant en secrétariat administratif; M. Painlevé en fit un secrétariat général. Il avait pris, à l'arrivée de M. Clemenceau au pouvoir, une importance suffisante pour qu'il fût possible de confier ses attributions à un membre du Gouvernement spécialisé dans la matière. Celui-ci, revêtu du titre de sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil, se vit chargé d'assurer « l'étude de toutes les questions dont la solution nécessite un accord interministériel ou interallié, et la coordination des mesures qu'exige la conduite de la guerre. » Le levier indispensable pour actionner tous les rouages était désormais forgé. Son action devait constamment s'étendre sans jamais atteindre cependant la puissance qu'elle aurait dû normalement posséder.

III

Depuis l'armistice, les laboratoires n'ont fait qu'accroître leur activité, mais en l'orientant, comme il était naturel, vers la solution des problèmes de paix. Les découvertes auxquelles leurs recherches ont abouti et aboutiront, n'en auront pas moins une répercussion profonde sur l'armement et les moyens de transports, sur la forme même de la guerre future. Déjà apparaissent les autos chenilles qui sonnent le glas de

(1) Ministre des Affaires étrangères président du Conseil, ministres de la Guerre, de la Marine, des Finances et de l'Armement.

notre cavalerie ; les nouveaux avions multimoteurs, les appareils sans pilotes, en reculant les limites des possibilités aériennes, nous obligent à envisager une augmentation singulière de la profondeur des champs de batailles; dans le domaine des gaz et des rayons électriques enfin, il est permis d'entrevoir des modifications plus radicales encore. Pour toutes les armes, le matériel prend ainsi une importance primordiale. Si, dans l'avenir, les hostilités se prolongent, le ravitaillement des armées nécessitera donc plus que jamais l'intervention de toutes les forces économiques du pays; leur organisation s'impose.

On ne saurait toutefois perdre de vue, en réalisant cette organisation nécessaire, qu'elle n'est appelée à jouer que dans une éventualité bien déterminée : la guerre longue. Il ne faudrait pas par conséquent lui donner une importance telle qu'elle ne conditionne ensuite *ne varietur* nos plans d'opérations et ne nous rive à une forme de lutte qui peut fort bien ne pas convenir à la situation future. Les armes économiques n'agissent, en effet, qu'avec le temps. Le blocus, la pesée sur les changes, les achats effectués chez les neutres, en vue d'affamer l'adversaire, demandent des années avant de donner des résultats tangibles; le rendement des industries de guerre d'autre part est très faible pendant les premiers mois d'une mobilisation ; les usines, même en supposant qu'elles possèdent des plans parfaitement tenus à jour, qu'elles entretiennent, dès le temps de paix, les stocks de combustibles, de matières premières, de machines-outils indispensables à la transformation rapide de leur production, exigent, pour être en mesure de ravitailler efficacement les armées, une longue mise en train. Faut-il que la France, afin de combattre toutes armes réunies, c'est-à-dire avec l'appui de sa puissance économique, renonce à une action rapide effectuée avec ses seules forces militaires dotées des approvisionnements du temps de paix? Doit-elle attendre, derrière ses fils de fer, l'apport de ses usines et le bon plaisir de l'ennemi? L'erreur de nos adversaires, en 1914, n'est pas d'avoir exécuté une attaque brusquée qui d'ailleurs a failli réussir, mais d'avoir oublié qu'elle pouvait aboutir à un échec. Il semble bien que nous commettrions aujourd'hui une faute analogue si, en acceptant la lutte sur nos frontières avec son cortège habituel de destructions, nous laissions du même coup

à l'Allemagne le temps de reconstituer les armements dont le traité de Versailles l'a si heureusement privée.

Comment est-il permis en effet d'envisager le développement d'un nouveau conflit? L'Allemagne, ne possédant en temps normal qu'un matériel assez réduit, lancera, quelque six mois avant l'heure choisie par elle pour la revanche, sa mobilisation industrielle. Elle la camouflera de son mieux, puis, le jour où la France commencera à s'émouvoir, elle se lancera dans le maquis de la procédure, c'est-à-dire dans la discussion diplomatique. Si, grâce à ces subterfuges, elle parvient à gagner les délais indispensables à son équipement, elle apparaîtra au jour de la déclaration de guerre avec un armement équivalent au nôtre. Évidemment, nous aurons pu nous-mêmes pendant cette période préparatoire mettre en marche nos fabrications, mais notre puissance industrielle étant trois fois moindre que celle de nos adversaires, nos armements s'accroîtront beaucoup plus lentement que les leurs (1). Un jour viendra, et beaucoup plus vite qu'on le croit généralement, où nous nous trouverons dépassés. Ce jour-là, nous combattrons dans un état d'infériorité marquée, alors qu'une opération exécutée sur les usines adverses au premier indice d'activité suspecte, nous eût peut-être permis d'étouffer le péril avant qu'il ne devînt sérieux.

L'organisation du travail éventuel de la nation ne nous autorise donc pas à négliger en temps de paix la constitution des stocks de munitions et de matériel nécessaires au développement d'une action militaire rapide, si le Gouvernement la juge utile; elle ne nous permet pas davantage de porter atteinte aux effectifs des armées chargées éventuellement de son exécution.. En 1916-1918, le haut-commandement français a pu consentir de larges sacrifices au profit de nos usines, en raison de l'aide militaire, fort importante, si noblement consentie à cette époque par les Anglo-Saxons ; mais la situation serait toute différente au début d'un nouveau conflit. Le concours de l'Angleterre et des États-Unis, s'il devait encore une fois nous être acquis, tarderait dans tous les cas beaucoup à se manifester en raison du système de recrutement auquel ces peuples demeurent invariablement fidèles. L'action de nos alliés continentaux serait d'autre part neutralisée par l'entrée

(1) Dans toute cette discussion, nous admettons, bien entendu, que la France et la Belgique n'occupent plus la Ruhr.

en ligne dans le camp adverse de toutes les nations qui se considèrent comme lésées par les derniers traités. Bref, comme en 1914, la France et la Belgique supporteraient à peu près seules pendant les premiers mois le poids de la lutte contre l'Allemagne. Aujourd'hui, sous prétexte d'utilisation des compétences, on prêche volontiers l'affectation en temps de guerre du technicien à l'usine, de l'agriculteur aux champs, du savant à son laboratoire ; on ne veut tenir aucun compte ni de l'âge des hommes, ni des besoins des armées. On aboutirait ainsi à remettre, au moment le plus critique, la défense de la patrie entre les mains des gens sans aveu et des indigènes. Funeste doctrine dont la mise en pratique provoqua jadis la chute de l'Empire romain ! La loi sur le recrutement de l'armée récemment votée a heureusement remis les choses au point. Elle a fait un sage départage entre les besoins de l'avant et ceux de l'arrière, en prévoyant que les hommes de quarante à cinquante ans seulement seraient mobilisés à l'intérieur. Elle a bien admis que quelques techniciens indispensables des classes plus jeunes pourraient jouir d'un traitement privilégié. L'État-major général se montrera certainement des plus sévères dans l'application de la faculté qui lui est ainsi laissée; il commettrait une faute, s'il agissait autrement.

Pour donner à l'organisation de la nation la valeur voulue, il convient donc d'ajouter d'autres ressources à ces effectifs notoirement insuffisants. Les citoyens non soumis aux obligations militaires semblent pouvoir les procurer. Aussi serait-il logique de créer pour eux un devoir dit « de défense nationale, » qui les obligerait à servir aux postes où leur âge, leur sexe, leurs capacités physiques, intellectuelles ou techniques leur permettraient de rendre les meilleurs services. Il est impossible de prévoir à l'heure actuelle le résultat d'une pareille mesure : en la matière, un homme ne vaut pas un homme, et cent manœuvres ne sauraient remplacer un mécanicien idoine. Il y a tout lieu d'espérer cependant que ce contingent, joint à celui des vieilles classes et des indigènes, suffirait à doter la France du personnel indispensable à sa vie économique.

Cette question des effectifs, en tout cas, n'est qu'une partie d'un grand tout, un des côtés du vaste problème qui se pose, au moment d'une mobilisation générale. Le pays

ressemblera alors étrangement à un navire auquel une tempête aurait enlevé une partie de ses équipages, détérioré ses machines, supprimé ses approvisionnements et qui devrait marcher quand même en faisant face à des difficultés immenses et imprévues. Nombre de besoins nouveaux surgiront, beaucoup de ressources diminueront. Le pétrole, le cuivre, le charbon, par exemple, verront du jour au lendemain leur consommation s'étendre ; les approvisionnements, les ravitaillements normaux ne suffiront plus ; il faudra extraire, acheter, transporter, et surtout importer des quantités grandissantes de ces matières, tandis que main-d'œuvre, crédit et fret se réduiront. Les usines appelées à travailler pour la défense nationale devront, au milieu des pires difficultés, modifier leur production. Les charges financières enfin s'accroîtront considérablement au moment même où la création des richesses se ralentira dans le pays et où la guerre accentuera la méfiance des prêteurs étrangers.

Comme en 1914-1918 nous serons donc astreints à réaliser le maximum d'économies, à intensifier la production et l'importation de certains produits, à assurer enfin la répartition générale des ressources au mieux des intérêts du moment. Tout ce qui est luxe pur disparaîtra et même sur les objets et denrées de première nécessité des restrictions s'imposeront ; les industries inutiles s'arrêteront ; les moyens de transport et le crédit seront strictement limités. Alors que la liberté absolue constitue la règle du travail et des échanges en temps de paix, une intervention constante des pouvoirs publics deviendra indispensable. Chaque ressource, chaque branche d'activité rentrera dans les attributions d'un organe ministériel responsable de sa gestion. On assistera ainsi à la reconstitution, naturelle d'ailleurs, de cette série de ministères, de sous-secrétariats d'État, de directions, d'offices nationaux que nous avons vus éclore sur le sol français au cours de la dernière guerre. Mais leur naissance cette fois se trouvera préparée de longue main ; on l'entourera des plus grands soins ; les tâtonnements seront évités et il y a tout lieu d'espérer que les résultats cherchés seront finalement mieux et plus rapidement obtenus.

Les rouages d'un État ne sauraient en tout cas se modifier brusquement. Si l'on faisait subitement jaillir de terre des ministères des Transports, des Fabrications ou du Blocus, un

trouble profond en résulterait dans l'organisme de nature à retarder la mise en train du travail national ; ce n'est certes pas le but que l'on se propose ! Au début du conflit futur, les organes anciens continueront donc à fonctionner, en s'adaptant progressivement, d'après un plan établi à l'avance, aux besoins qui se révéleront ; les nouveaux ne s'en détacheront qu'au fur et à mesure de leur arrivée à l'état adulte ; à l'inverse de la mobilisation militaire, celle de la nation s'étendra ainsi sur une période de temps assez longue. Cette différence de traitement présente d'ailleurs certains avantages. Si l'Allemagne en particulier se décide à déclencher sa production de guerre longtemps avant son action militaire, il est indispensable que nous puissions la suivre sur ce terrain. Nos efforts devront accompagner ses efforts pas à pas. La mobilisation nationale sous une forme atténuée prendra dans ces conditions une large avance sur celle de l'armée. Raison de plus pour que les deux opérations demeurent parfaitement indépendantes.

De toutes manières, c'est sous l'action renforcée des organismes d'État que travailleront nos branches d'activité. De prime abord, on serait tenté d'instaurer à leur usage quelque organisation à la Karl Marx. On envisagerait volontiers la militarisation du pays ; tout serait requis, tout serait dirigé par les fonctionnaires de l'État ; il n'y aurait plus ni bénéfices, ni salaires, ni liberté, ni initiative privée. On créerait en somme une armée économique à l'image de celle du front.

Mais quand on creuse plus profondément la question, on se rend compte de l'inanité de pareils procédés. Cet étatisme absolu serait peut-être de mise dans un pays comme l'Allemagne où l'esprit de discipline prime celui d'initiative ; en France, il ne donnerait que des déboires. A la guerre, nous avons obtenu des résultats surprenants chaque fois que nous avons laissé à nos soldats et à leurs cadres une initiative suffisante ; le combat en ordre dispersé où les hommes conservent leur liberté sous l'action coordinatrice des chefs est dans le génie national ; pourquoi ne chercherait-on pas à en appliquer les principes à l'organisation du travail ?

Au cours de ces dernières années, la France a vu heureusement éclore en fonction de son développement économique une série d'organismes privés, unions, syndicats, consortiums, qui groupent dans chaque branche d'activité les chefs de

l'industrie ou du commerce en vue de la défense de leurs intérêts professionnels. Tels sont le Comité central des Houillères de France, le Comité des Forges, l'Union des Syndicats de l'Électricité, etc..., dont les noms ne sont pas ignorés du public. Ces groupements évidemment n'ont pas, en temps de paix, à intervenir dans la direction des affaires privées. Leur rôle se borne à créer les ententes voulues en ce qui concerne les prix des produits fabriqués, les barèmes de salaires, ou la politique douanière à réclamer des pouvoirs publics. Toutefois, par le fait même de leur besogne journalière, ils se trouvent amenés à étudier à fond le fonctionnement de leur spécialité; ils possèdent des archives et des secrétariats ; ils maintiennent un contact permanent entre leurs associés qui se connaissent et s'apprécient; ils sont donc admirablement placés pour préparer la mobilisation de leur groupement et prendre en temps de guerre la direction de son travail. Beaucoup d'entre eux le sentent si bien qu'ils ont offert spontanément leurs services au Gouvernement! Il semble tout naturel d'utiliser ces bonnes volontés qui se sont déjà affirmées hautement pendant la guerre. Aux organes ministériels serait ainsi dévolue la direction générale : ils définiraient les besoins, rechercheraient et alloueraient l'ensemble des moyens nécessaires pour les satisfaire, mais là se bornerait leur rôle, car ils ne sauraient à aucun prix pénétrer dans le domaine technique où leur incompétence est trop grande. Le soin de l'organisation du travail, la mise en œuvre des ressources, incomberaient aux grands groupements économiques sous le contrôle de l'État naturellement, mais ce contrôle n'intervenant que dans la mesure nécessaire pour éviter les gaspillages. Fournisseur de la main d'œuvre et des matières premières, régulateur des transports, le Gouvernement ne posséderait-il pas en effet des moyens suffisants pour faire sentir efficacement son action? Chacun conserverait en définitive le rôle normal qui lui revient au grand bénéfice de la collectivité.

Quelle que soit leur bonne volonté, ces organismes supérieurs ne sauraient cependant prétendre résoudre directement les mille problèmes locaux que soulèvera chaque jour l'exécution du travail. Conçoit-on un filateur de Lille obligé de s'adresser à Paris pour se faire délivrer quelques balles de coton par les entrepôts de sa région? Voit-on le directeur

d'une mine du Pas-de-Calais, auquel manquent des manœuvres, astreint à les demander au Comité des Houillères, alors que sur place la fermeture de certaines usines aura créé d'importantes disponibilités de main d'œuvre ? Pareille méthode entraînerait une perte de temps considérable, une paperasserie inutile; elle accroîtrait surtout dans des proportions regrettables l'armée des fonctionnaires officiels ou privés. La logique conduit donc à rechercher pour la coordination locale du travail une décentralisation aussi large que possible.

Jadis la mobilisation des corps de troupes, et par conséquent l'afflux régulier et rapide des réservistes et des territoriaux constituait la préoccupation dominante du commandement; pour la favoriser, on avait créé une organisation territoriale excellente qui a fait ses preuves pendant la guerre : celle des *régions militaires*, dont le rôle consistait presque exclusivement à lever, organiser et instruire les effectifs destinés à entrer progressivement dans le cadre de nos armées d'opérations. L'expérience a prouvé depuis lors que cette organisation, si bonne qu'elle fût, était encore trop étroite et qu'il fallait prévoir, à côté de la mobilisation des hommes, celle des usines et des produits. Le problème étant d'ordre économique, il semble logique de prendre la *région économique*, dont la vitalité s'affirme tous les jours, comme base de la nouvelle organisation. Dorénavant, nos régions militaires devraient faire coïncider leurs limites avec les siennes. Leurs chefs, pour remplir leur rôle de coordinateurs, seraient dotés à la mobilisation d'un état-major civil composé de spécialistes avertis et préparés dès le temps de paix à leurs fonctions. Quant à la partie technique du travail, elle se verrait confiée une fois de plus aux idoines, c'est-à-dire aux Chambres de commerce, qui, normalement, assument les fonctions directrices des régions économiques.

Même en appelant ainsi l'initiative privée à leur aide, même en décentralisant au maximum le travail, les organes d'État n'en auront pas moins une lourde tâche à remplir. Pour la mener à bien, on conçoit facilement qu'il leur faille posséder dans leurs sphères respectives une assez large indépendance; celle-ci n'en a pas moins des limites qu'il convient de fixer nettement, si l'on veut éviter chevauchement et désordre. La nation moderne en état de guerre constitue en somme un immense camp retranché, dont le premier souci doit être de « tenir » le plus longtemps

possible. Sa résistance est fonction de l'union des efforts de tous ses défenseurs, et cette union ne sera réalisée que si, au sommet même du système politique, un homme, un Comité ou un Conseil assume la lourde tâche de la coordination. A qui, dans notre pays et avec notre constitution, peut-on attribuer de pareilles fonctions? A un ministre? Même s'il englobe sous son autorité les départements de la Guerre, de la Marine et de l'Aéronautique, il n'aura sous les yeux que certains aspects du tableau; les dispositions qu'il prendra seront aussi erronées que celles d'un général dont le poste d'observation n'embrasse qu'une partie du champ de bataille. Au Conseil des ministres? Les décisions d'ordre gouvernemental lui appartiennent évidemment de droit, mais s'il devait connaître et résoudre toutes les questions concernant la défense nationale, il se verrait rapidement submergé par le flot compact du papier. Logiquement, on est ainsi amené à envisager la reconstitution du Comité de guerre de 1915, mais en le dotant cette fois d'un organe de travail comprenant tous les spécialistes civils et militaires nécessaires, et préparé de longue date à la tâche de coordination qui lui est dévolue. Pour éviter le danger de l'improvisation, le Gouvernement a préparé la mobilisation de ces futurs rouages, en réorganisant, dès la fin de 1921, le Conseil supérieur de la Défense nationale et en lui constituant un Secrétariat général permanent. Le soin de régler la mise en mouvement de l'immense organisme, dont nous avons essayé de montrer l'importance, leur incombe aujourd'hui, en attendant qu'ils participent probablement de plus près en temps de guerre, à sa direction.

IV

Grâce aux mesures d'organisation ainsi prévues, notre future mobilisation nationale s'effectuera certainement sans plus d'à-coups que notre mobilisation militaire en 1914. La direction existera, le contrôle fonctionnera, les usines, les maisons de commerce, les bureaux d'études, les ports, les chemins de fer seront dotés du personnel et du matériel voulus. Mais l'outil le plus parfait demeure inerte, lorsque la matière qu'il doit travailler fait défaut. Ces rouages, minutieusement réglés, n'engendreront la vie que s'ils sont suffisamment pourvus de

céréales, de houille, de fer, de pétrole, de coton, de cuivre, de nitrate, etc... Or, tous ces éléments aussi indispensables à la guerre moderne que l'oxygène à l'homme, les posséderons-nous ?

Un peuple qui les produit en abondance comme les États-Unis, un peuple qui, grâce à sa supériorité maritime, est assuré d'atteindre, quoi qu'il arrive, tous les marchés du globe, comme l'Angleterre, n'ont rien à craindre à cet égard. La question du ravitaillement ne se pose pas pour eux; elle ne saurait exercer, en temps de paix, la moindre influence sur leur politique générale. Que dire, en revanche, des vieilles nations continentales comme la France, dont le sous-sol est médiocre, qu'une situation géographique spéciale empêche de tourner leurs regards avec persévérance vers l'Océan, dont l'activité économique enfin s'oriente principalement vers l'industrie de luxe? Pendant l'année 1917 par exemple, nous avons consommé 6 276 000 quintaux métriques de pétrole, 2 539 150 quintaux métriques de coton, 451 850 tonnes de nitrate, 265 788 tonnes de cuivre, 47 225 000 tonnes de houille, 169 000 quintaux métriques de caoutchouc; tout cela, à l'exception de 28 915 000 tonnes de houille fournies par nos mines et de 20 400 quintaux métriques de caoutchouc expédiés par nos Colonies, nous est venu des pays d'outre-mer. Nos mines n'ont donc pu fonctionner que grâce à l'appui économique des nations anglo-saxonnes. Sans la liberté des mers, nous étions incapables de nourrir la guerre!

Cette situation d'hier est encore celle d'aujourd'hui et nulle fée ne serait assez puissante pour la modifier brusquement. Elle est le fruit d'une lente évolution économique, la conséquence aussi de cette absurde politique financière qui, pendant cinquante ans, nous a entraînés à jeter notre or aux peuples neufs, plutôt que de l'employer à la mise en valeur de notre propre domaine. Les alliances que nous pouvons conclure sur le continent, si intéressantes qu'elles soient au point de vue militaire, sont incapables de l'améliorer, puisque les peuples qu'elles visent ne possèdent pas toujours les ressources indispensables à leur propre équipement. Plus que jamais, la neutralité bienveillante des Puissances maritimes nous est donc indispensable.

Les amitiés contractées sur les champs de bataille nous garantissent heureusement de leur part cette attitude nécessaire, si même elles ne nous apportent pas davantage. Pareille

sujétion n'en constitue pas moins une faiblesse grave. L'indépendance est le bien suprême des peuples; celui qui ne peut, à sa volonté, jeter le poids de ses armées dans la balance pour défendre son droit menacé ne la possède plus. A tout prix, la France doit donc chercher à la recouvrer, et nul doute qu'elle n'y arrive avec le temps, à la condition de prospecter son sol mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'alors, de chercher des succédanés aux produits qui lui manquent, de mettre enfin en pleine valeur ce jeune et riche domaine africain que des hommes clairvoyants ont si heureusement rattaché depuis cent ans bientôt à son vieux territoire continental.

Le charbon nous fait défaut; développons la houille blanche, verte ou bleue, cherchons les moyens de lui substituer la lignite ou la tourbe, distillons ces produits pour en obtenir un meilleur rendement, donnons ainsi à notre organisme de guerre un peu de ce benzol, de cette tétralyne, de ces goudrons, de ce coke, si indispensables à son fonctionnement.

Le coton nous vient aujourd'hui d'Égypte ou d'Amérique, développons-en la culture sur les bords du Niger, où les essais tentés industriellement ont démontré qu'à la condition d'irriguer convenablement les terres, nous trouverions annuellement les 200 000 tonnes nécessaires.

Le pétrole n'existe qu'en quantités infinitésimales en France et dans nos colonies : tout d'abord cherchons-le, car rien ne prouve qu'on n'en découvrira pas quelque part des nappes abondantes, envisageons ensuite l'emploi des succédanés, alcool, huile, etc. L'huile végétale en particulier semble pouvoir se substituer avantageusement au produit minéral : développons-en la culture sous toutes ses formes (1), et réalisons les moteurs voulus!

Une politique de défense nationale rationnelle nous conduit ainsi à prévoir, à côté de l'adaptation progressive de la production métropolitaine aux besoins du temps de guerre, une exploitation intensive de notre domaine africain; le problème d'ailleurs ne comporte pas d'autre solution. Mais créer des richesses au loin serait d'une utilité médiocre, si nous n'avions la certitude de pouvoir, au moment du besoin, les transporter jusque dans la métropole. L'établissement d'un cordon ombi-

(1) Huiles de colza, d'arachides, de palmes, de coton, etc.

lical solide entre la mère patrie et ses colonies du Nord et du Centre Africain devient dès lors le complément obligé de notre politique coloniale. La construction d'une voie ferrée transsaharienne nous libérant des dangers de l'Océan, la création d'une flotte aérienne capable de protéger efficacement notre communication méditerranéenne apparaissent comme les étapes successives de cet immense travail. Tout cela, c'est, encore une fois, l'organisation de la nation pour le temps de guerre, mais une organisation à longue échéance réclamant des années pour prendre une réelle valeur. La vie économique ne se modifie qu'à la longue; la mise en valeur de nos colonies exige un changement de mentalité profonde dans les mœurs nationales. Déjà cette modification se fait sentir : on voyage davantage; on devient plus aventureux dans l'emploi des capitaux; on envisage avec plus de faveur la participation de l'État à la construction de grands travaux publics dans notre domaine colonial; l'accueil fait récemment par la Chambre au projet Sarraut en est la preuve. L'intérêt particulier semble de plus en plus se confondre dans cette grande œuvre avec l'intérêt général. Puisse leur union s'affirmer encore davantage, au grand bénéfice de l'indépendance politique et militaire de notre pays !

GÉNÉRAL SERRIGNY.

DIPLÔMÉ!

COMÉDIE EN UN ACTE

PERSONNAGES

ROSARIO CHIARCHIARO.
ROSINELLA, sa fille.
D'ANDRÉA, juge d'instruction.
Trois autres juges.
MARANCA, huissier.

Une salle chez le juge d'instruction d'Andréa: au fond, des rayons qui occupent toute la paroi, bondés de cartons verts, qu'on devine bourrés de paperasses. A droite, au fond, un bureau surchargé de dossiers et auprès, appuyé au mur, un escabeau également encombré. Devant le bureau, fauteuil de cuir. Çà et là, des sièges démodés. La pièce est mal tenue et sale. Porte à droite. A gauche, grande fenêtre à vieux petits carreaux. Devant la fenêtre, un guéridon qui supporte une cage. Sur le côté à gauche, petite porte dérobée.

Entre le juge d'Andréa : chapeau et pardessus; il porte avec précaution une petite cage à main; il s'approche de la grande cage posée sur le guéridon, ouvre le châssis de la petite et fait passer de celle-ci dans la grande un chardonneret.

D'ANDRÉA.

Allons, entre !... Entre donc, paresseux ! Ah ! enfin... Maintenant, sois bien sage, comme les autres jours, et laisse-moi rendre la justice à ces pauvres petites bêtes féroces que sont les hommes.

Il ôte son pardessus et l'accroche avec son chapeau au portemanteau. Il s'assied, prend un dossier, le feuillette, l'envoie promener et grommelle :

Ah ! le cher homme !...

Il reste un moment à réfléchir, puis il sonne ; l'huissier paraît.

MARANCA.

Monsieur le juge désire ?...

D'ANDRÉA.

Voilà, Maranca. Vous irez, à deux pas d'ici, rue du Four, chez le nommé Chiarchiaro.

MARANCA.

Un saut en arrière, il fait les cornes avec ses doigts.

Pour l'amour de Dieu ! monsieur le juge, pas ce nom-là !

D'ANDRÉA, en colère, donne un coup de poing sur le bureau.

Assez ! Je vous interdis de manifester devant moi votre sottise au détriment d'un pauvre diable ; tenez-vous-le pour dit.

MARANCA.

Excusez, monsieur le juge, c'est aussi pour vous ce que j'en disais.

D'ANDRÉA.

Encore ?

MARANCA.

Je ne dis plus rien. Qu'est-ce que monsieur le juge désire que j'aille faire chez... chez cet... chez cet honnête chrétien ?

D'ANDRÉA.

Vous lui direz que le juge d'instruction a quelque chose à lui dire et qu'il vienne me voir tout de suite.

MARANCA.

Tout de suite ? Bien, monsieur le juge. C'est tout ?

D'ANDRÉA.

C'est tout Allez.

Maranca sort en tenant la porte pour laisser passer devant lui les

trois juges du Tribunal ; ils entrent : toges et barrettes. Échange de bonjours. Puis tous les trois s'en vont contempler la cage du chardonneret.

PREMIER JUGE.

Qu'est-ce qu'il dit de neuf, ce petit bonhomme-là ?

DEUXIÈME JUGE.

Mais sais-tu que tu es vraiment un drôle de corps, avec cet animal qui ne te quitte pas?

TROISIÈME JUGE.

Tout le pays t'appelle « le juge Chardonneret. »

PREMIER JUGE.

Et la petite cage qui te sert à le transporter, où est-elle?

DEUXIÈME JUGE, la prenant sur le bureau où il vient de s'appuyer.

La voilà! — Voyons, messieurs, regardez : un joujou d'enfant! Pour un homme sérieux...

D'ANDRÉA.

Ah! vous voilà, vous! Moi, des joujoux d'enfant à cause de cette cage? et vous, alors, faits comme vous êtes?...

TROISIÈME JUGE.

Oh! oh! respect à la toge!

D'ANDRÉA.

Je ne plaisante pas.

TOUS LES TROIS.

Oh! — Oh! — Oh!

D'ANDRÉA.

Écoutez. Nous sommes entre nous ici. Quand j'étais gamin, je jouais à la cour d'assises, avec d'autres galopins de mon âge. Il y en avait un qui faisait l'accusé ; un second le président, d'autres les juges, les avocats... Et vous aussi, parbleu! Vous y avez joué! Eh bien! je vous jure que nous étions plus sérieux qu'aujourd'hui.

PREMIER JUGE.

Il a, ma foi! raison. J'en avais le sang à la tête,

DEUXIÈME JUGE.

Cela finissait régulièrement par des batailles.

TROISIÈME JUGE, il montre une vieille cicatrice qui lui barre le sourcil.

Regardez ça : c'est un coup de pierre que m'a donné un avocat pendant que je faisais le procureur du roi.

D'ANDRÉA.

Tout le plaisir était de s'affubler d'une toge. Ce qui était grand dans l'affaire, c'était bien la toge, en effet. Mais nous qui étions dedans, n'en étions pas moins des enfants. Maintenant que nous voilà grands, ayant chacun notre fardeau d'ennuis et de misères, quand il nous arrive d'entrer ici et de passer cette défroque, c'est la toge à son tour qui nous paraît un jouet d'enfants; et comme, sans le savoir, rien n'est cruel comme l'enfance, cette justice que nous rendons est bien le jeu le plus cruel qui se puisse imaginer ! Tenez, messieurs.

Il prend sur le bureau le dossier Chiarchiaro.

Voilà un procès que j'instruis. Rien de plus inique que ce procès. Il est inique parce qu'il suppose l'injustice la plus atroce contre laquelle un pauvre diable puisse tenter de se révolter, sans aucune chance d'y réussir. Il y a là une victime qui ne peut même pas s'en prendre à personne de son malheur ! Elle a voulu dans ce procès s'en prendre à deux individus, les premiers qui lui sont tombés sous la main et, oui, messieurs, la justice doit le condamner, le condamner, le condamner sans rémission, redoublant ainsi férocement l'iniquité foncière dont ce malheureux est la victime.

PREMIER JUGE.

Qu'est-ce que c'est donc que ce procès ?

DEUXIÈME JUGE.

De qui s'agit-il ?

D'ANDRÉA.

Rosario Chiarchiaro.

A ce mot, les trois juges sautent en arrière, comme tout à l'heure Maranca, font des signes de conjuration et des grimaces de terreur, en s'écriant ;

TOUS LES TROIS.

Sainte Vierge ! — Touchons du fer. — Voulez-vous bien vous taire !

D'ANDRÉA.

Vous voyez bien ! Et c'est vous qui êtes chargés de faire justice à ce pauvre diable !

PREMIER JUGE.

Faire justice ! Mais c'est un fou !

D'ANDRÉA.

Un malheureux.

DEUXIÈME JUGE.

C'est un malheureux, soit ! Mais c'est tout de même un fou. Il porte plainte en diffamation contre le fils du maire, messieurs, ni plus ni moins...

D'ANDRÉA.

Et contre l'adjoint Fazio.

TROISIÈME JUGE.

Une plainte en diffamation ?

PREMIER JUGE.

Oui, parce qu'il les a vus en train de faire des signes de conjuration sur son passage.

DEUXIÈME JUGE.

Diffamation ! mais en quoi donc ? Tout le pays sait depuis deux ans qu'il a le mauvais œil.

D'ANDRÉA.

Et une foule de témoins peut venir jurer devant le tribunal que, dans vingt occasions, il a marqué qu'il connaissait sa réputation, puisqu'il s'en défendait avec la dernière énergie.

PREMIER JUGE.

Là ! Tu le dis toi-même.

DEUXIÈME JUGE.

En conscience, comment condamner le fils du maire et

l'adjoint Fazio comme diffamateurs pour avoir fait, en le voyant, le même geste que tout le monde fait ostensiblement devant lui depuis deux ans.

D'ANDRÉA.

Vous tous les premiers, n'est-ce pas ?

TOUS LES TROIS ENSEMBLE.

Mais bien sûr ! — Il est terrible, tu sais ! — Miséricorde divine !

D'ANDRÉA.

Et vous vous étonnez que j'apporte ici cet oiseau. Eh ! je l'apporte parce que je n'ai plus que lui. Il était à ma mère, ce chardonneret. C'est le seul souvenir vivant qui me reste d'elle; je ne peux pas m'en passer. Je lui parle, je siffle, — comme cela, — j'imite son petit cri ; et il me répond. Je ne sais pas ce que je lui dis ; mais puisqu'il me répond, c'est qu'il distingue un sens dans le bruit que je lui fais. Tout comme nous, mes bons amis : nous croyons que la nature nous parle par le langage des fleurs et la poésie de ses étoiles ; et la nature peut-être ne sait même pas que nous existons.

PREMIER JUGE.

A la bonne heure, mon cher ! Avec cette philosophie-là !... Grand bien te fasse !... (On frappe. Maranca passe la tête.)

MARANCA.

On peut entrer ?

D'ANDRÉA.

Entrez, Maranca.

MARANCA.

Il n'était pas chez lui, monsieur le juge. J'ai fait la commission à l'aînée de ses filles, pour que, dès son retour, elle nous l'envoie ici. Mais l'autre a tenu à revenir avec moi, la petite, Rosinella. Si monsieur le juge veut la recevoir...

D'ANDRÉA.

Elle ? Non, c'est à lui que j'ai à parler. Pas à elle.

MARANCA.

Elle dit qu'elle a une prière très pressante à vous faire,

monsieur le juge. Elle a peur, elle tremble comme une feuille.

PREMIER JUGE.

Nous vous laissons. Au revoir, d'Andréa. (Échange de saluts. Les trois juges sortent.)

D'ANDRÉA.

Faites entrer.

MARANCA.

Tout de suite, monsieur le juge. (Il sort.)

ROSINELLA.

Seize ans, habillée pauvrement, mais avec décence, passe timidement la tête; son visage sort à peine visible de son châle noir.

Je peux entrer?

D'ANDRÉA.

Entrez, entrez.

ROSINELLA.

Votre servante, monsieur le juge. — Ah! seigneur Jésus, monsieur le juge! Est-ce vrai que votre Excellence a fait convoquer papa? Qu'est-ce qu'il y a, monsieur le juge? Qu'est-ce qu'il y a? Nous n'avons plus une goutte de sang dans les veines, tant nous avons peur.

D'ANDRÉA.

Voyons! Qu'est-ce que c'est? Calmez-vous.

ROSINELLA.

C'est que nous autres, voyez-vous, Excellence, nous n'avons jamais eu rien à faire avec la Justice.

D'ANDRÉA.

C'est cet effet-là qu'elle vous fait, la Justice?

ROSINELLA.

Oui, monsieur le juge. Nous n'avons plus de sang dans les veines, je vous dis. Ce sont les malfaiteurs, Excellence, qui ont affaire avec la Justice. Nous sommes de pauvres gens qui n'ont pas eu de chance. Et si à présent la Justice vient se mettre contre nous...

D'ANDRÉA.

Mais non ! Qui parle de cela ? Soyez tranquille, ce n'est pas la Justice qui se met contre vous.

ROSINELLA.

Alors pourquoi votre Excellence a-t-elle fait convoquer papa ?

D'ANDRÉA.

Parce que c'est votre père qui veut se mettre contre la Justice.

ROSINELLA.

Mon père ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

D'ANDRÉA.

N'ayez pas peur. Vous voyez bien que je souris... Mais comment, vous ne savez donc pas que votre père a porté plainte contre le fils du maire et l'adjoint Fazio ?

ROSINELLA.

Mon père ? Non, monsieur le juge, nous n'en savions rien. Mon père a porté plainte ?

D'ANDRÉA.

Voilà le procès-verbal.

ROSINELLA.

Mon Dieu ! mon Dieu ! il ne faut pas le croire, monsieur le juge. Il est comme fou, mon pauvre papa : depuis plus d'un mois, Excellence. Voilà un an qu'il ne travaille plus, on l'a chassé, entendez-vous ? On l'a jeté sur le pavé, tout le monde le maltraite, tout le pays le fuit comme un pestiféré. Ah ! il a porté plainte ! porté plainte contre le fils du maire ? Il est fou, il est fou ! C'est cette guerre ignoble que tout le monde lui fait, avec cette réputation qu'il a maintenant partout, c'est cela qui lui tourne la tête à l'envers. Monsieur le juge, par pitié, faites-la retirer, cette plainte, faites-la retirer.

D'ANDRÉA.

Mais oui, mon cher enfant, c'est justement ce que je veux faire, c'est pour cela que j'ai convoqué votre papa. J'espère réussir. Mais vous savez qu'il est beaucoup plus difficile de faire le bien que le mal.

ROSINELLA.

Comment, Excellence? Même pour vous?

D'ANDRÉA.

Même pour moi. Parce que le mal, ma petite, tout le monde peut en faire à n'importe qui; mais le bien, on ne peut le faire qu'à ceux qui en ont besoin.

ROSINELLA.

Et vous croyez que mon père n'en a pas besoin, lui?

D'ANDRÉA.

Je le sais, mais le diable, c'est que cette manie de faire du bien blesse quelquefois si fort les gens qu'on veut servir, que le métier de bienfaiteur devient presque impossible. Vous comprenez?

ROSINELLA.

Non, monsieur le juge, je ne comprends pas. Mais faites tout ce que vous pourrez. Il n'y a plus de paix, il n'y a plus de vie possible pour nous dans ce pays.

D'ANDRÉA.

Et vous ne pouvez pas aller ailleurs?

ROSINELLA.

Où cela? On voit bien que votre Excellence ne sait pas ce que c'est. Elle ira partout avec nous, cette réputation, n'importe où nous irons. Ces taches-là, cela ne part plus : ça ne s'en va pas, même au couteau. — Ah! si vous voyiez ce pauvre papa, dans quel état il est. Il a laissé pousser sa barbe. Une barbe..., on dirait un hibou... Et il s'est taillé un costume qu'il a cousu lui-même, un costume, Excellence, à faire peur aux gens le jour qu'il le mettra; il fera se sauver jusqu'aux chiens.

D'ANDRÉA.

Et pourquoi?

ROSINELLA.

Pourquoi? Est-ce qu'il le sait lui-même? Je vous dis qu'il est comme fou; faites-lui retirer cette plainte, par pitié. (On frappe.)

D'ANDRÉA.

Qui est là? Entrez.

MARANCA, tout tremblant.

Il est là, monsieur le juge... Qu'est-ce qu'il faut faire ?

D'ANDRÉA.

Et pourquoi cette peur ?

ROSINELLA.

Qui est-ce ? C'est papa ? (Elle bondit sur ses pieds). Mon Dieu, mon Dieu ! pourvu qu'il ne me trouve pas ici. Excellence, par pitié...

D'ANDRÉA.

Pourquoi donc ? Qu'est-ce qu'il y a ? Il vous mangera donc, s'il vous voit ?

ROSINELLA.

Non, monsieur le juge, mais il nous a défendu de sortir : où me cacher ?

D'ANDRÉA.

Ici, n'ayez pas peur. (Il ouvre la porte dérobée dans le mur à gauche. Passez par là, puis tournez par le corridor et vous trouverez la sortie.

ROSINELLA.

Oui, monsieur le juge, merci. Je me recommande à votre Excellence. Votre servante, monsieur le juge.

Elle se sauve vite, vite, par la petite porte à gauche, que d'Andréa referme derrière elle.

D'ANDRÉA.

Introduisez.

MARANCA, tenant la porte grande ouverte pour se dissimuler derrière le battant.

Entrez, entrez. Donnez-vous la peine...

Et à l'instant où entre Chiarchiaro, Maranca se précipite dehors. Rosario Chiarchiaro s'est fait une tête de jettatore qui est un chef-d'œuvre. Il a laissé pousser sur ses joues creuses une barbe hirsute et touffue ; il s'est enfourché sur le nez une paire de lunettes d'os qui lui donne une mine de croquemitaine; il s'est affublé d'une redingote lustrée, pelée, gonflée de poches sur toutes les coutures et il tient à la main une canne de jonc à manche de corne. Il entre à pas comptés, avec un air funèbre, scandant sa démarche et frappant le sol du bout de sa canne et se campe devant le juge.

D'ANDRÉA fait un geste violent d'irritation, en écartant brusquement le dossier.

Faites-moi le plaisir... Qu'est-ce que c'est que cette comédie? Vous n'avez pas honte?

CHIARCHIARO, sans se laisser démonter par le geste du juge, découvre ses dents jaunes et fait à demi-voix :

Vous n'y croyez donc pas?

D'ANDRÉA.

Je vous ai déjà dit de me faire le plaisir... Nous ne sommes pas ici pour rire, mon cher Chiarchiaro; voyons, asseyez-vous, asseyez-vous là. (Il s'approche et fait le geste de lui mettre la main sur l'épaule.)

CHIARCHIARO se retire vivement, tout tremblant.

Ne m'approchez pas! Prenez garde! Vous risqueriez de perdre la vue, pour le moins.

D'ANDRÉA le regarde froidement et lui dit :

A votre aise! Quand il vous plaira. — Je vous ai fait appeler pour votre bien Voilà une chaise, asseyez-vous.

CHIARCHIARO prend la chaise, s'assied, regarde le juge, puis se met à faire rouler sa canne sur ses genoux, comme un rouleau à pâtisserie, en hochant longuement la tête. A la fin il mâchonne :

Pour mon bien... Vous dites : « pour mon bien. » Vous avez le toupet de dire : « pour mon bien »... et vous vous figurez que vous me faites du bien, monsieur le juge, en disant que vous ne croyez pas au mauvais œil.

D'ANDRÉA, s'asseyant à son tour.

Vous voulez que je vous dise que j'y crois? — Eh bien! je vous dis que j'y crois. Cela va-t-il?

CHIARCHIARO, avec force, du ton d'un homme qui ne plaisante pas.

Non, monsieur! il faut y croire sérieusement,... sé-ri-eu-se-ment; et ce n'est pas tout, il faut le prouver en instruisant le procès.

D'ANDRÉA.

Ah! cela, ce sera plus difficile.

CHIARCHIARO se lève et fait mine de sortir.

Alors, — adieu!

D'ANDRÉA.

Voyons, asseyez-vous. — Je vous ai dit : pas de bêtises.

CHIARCHIARO.

Mais je suis on ne peut plus sérieux, cher monsieur. Vous voulez en faire l'expérience? Prenez garde! Prenez garde! Prenez garde!!!

D'ANDRÉA.

Laissez-moi donc tranquille.

CHIARCHIARO.

Prenez garde! vous dis-je, je suis terrible, savez-vous?

D'ANDRÉA, sévèrement.

Cela suffit, Chiarchiaro, prenez garde de m'embêter. Asseyez-vous et tâchons de nous entendre. Je vous ai fait appeler pour vous montrer que vous faites fausse route et que le chemin que vous prenez n'est pas précisément le bon.

CHIARCHIARO.

Un chemin, moi? Quel chemin? Monsieur le juge, je suis acculé au fond d'un cul de sac. Et vous me parlez de chemin!

D'ANDRÉA.

Ni celui de cet entretien, ni celui de votre procès. Ces deux chemins, si vous le permettez, vont au rebours l'un de l'autre. Comme ceci. (Il fait avec ses mains un geste pour montrer que ce sont deux choses contradictoires.)

CHIARCHIARO.

Non, monsieur, ce n'est pas mon avis.

D'ANDRÉA.

Comment, non? Là, dans votre plainte vous accusez deux personnes de diffamation parce qu'ils vous croient le mauvais œil : et voilà que vous vous présentez devant moi dans cet accoutrement, en costume de jettatore et vous exigez même que j'y croie, à votre jettatura.

CHIARCHIARO.

Oui monsieur, parfaitement.

D'ANDRÉA.

Et vous ne voyez pas là une contradiction ?

CHIARCHIARO.

Il me semble, monsieur le juge, qu'il s'agit d'autre chose. Il me semble que c'est vous qui vous ne comprenez pas.

D'ANDRÉA.

Parlez, parlez, mon cher monsieur Chiarchiaro. C'est peut-être vrai comme l'Évangile, ce que vous venez de me dire. Mais ayez la bonté de m'expliquer en quoi c'est moi qui ne comprends pas.

CHIARCHIARO.

Je m'explique. Non seulement je veux vous faire voir que vous n'y êtes pas du tout, mais je vous prouve clair comme le jour que vous êtes mon ennemi.

D'ANDRÉA.

Moi ?

CHIARCHIARO.

Oui, vous, monsieur le juge. Vous croyez que vous faites mon bien. Ah ! vraiment !... Mais vous êtes mon plus grand ennemi. Dites-moi un peu, vous savez ou vous ne savez pas que le fils du maire a pris pour avocat Lorecchio.

D'ANDRÉA.

Je sais.

CHIARCHIARO.

Et savez-vous aussi que moi, moi, Rosario Chiarchiaro, j'ai été trouver Lorecchio pour lui donner sous main toutes les preuves du fait : comme quoi non seulement j'avais remarqué depuis plus d'un an que tout le monde sur mon passage montrait les cornes, et faisait d'autres signes de conjuration plus ou moins distingués ; mais encore toutes les preuves, monsieur le juge, — les preuves documentaires, — les témoignages irrécusables, entendez-vous? *irrécusables*, de toutes les choses effrayantes qui sont le fondement inébranlable, in-é-bran-la-ble de ma réputation de jettatore.

D'ANDRÉA.

Quoi ? Vous... vous avez été fournir des preuves à l'adversaire ?

CHIARCHIARO.

A Lorecchio? Oui, monsieur.

D'ANDRÉA, de plus en plus étonné.

Eh bien !... je vous avoue que j'y suis de moins en moins.

CHIARCHIARO.

Quand je vous le disais, que vous n'y compreniez rien !

D'ANDRÉA.

Mais voyons, permettez. Vous avez été porter des preuves contre vous à la partie adverse, pourquoi? Pour rendre plus sûr l'acquittement de vos calomniateurs. Alors, pourquoi diable porter plainte?

CHIARCHIARO.

Votre question, monsieur le juge, mais elle est justement la preuve que vous n'y entendez rien. J'ai porté plainte parce que je veux une reconnaissance officielle de mon pouvoir. Vous n'y êtes pas? Je veux faire reconnaître *officiellement* cette puissance terrible qui est désormais, monsieur le juge, mon unique capital.

D'ANDRÉA, ému, va pour l'embrasser.

Ah ! mon pauvre Chiarchiaro ! Mon pauvre Chiarchiaro ! Je vois, je vois. Joli capital, mon pauvre Chiarchiaro. Qu'est-ce que tu vas en faire?

CHIARCHIARO.

Ce que j'en ferai? Comment, ce que j'en ferai? Vous, mon cher monsieur, pour avoir le droit d'exercer votre état de juge, — si mal que vous vous en tiriez, — vous avez eu à prendre un diplôme?

D'ANDRÉA.

Bien entendu, j'ai un diplôme.

CHIARCHIARO.

Parbleu ! Eh bien ! je veux le mien, moi aussi. Mon diplôme de jettatore. Et tout ce qu'il faut de papier timbré. Le timbre légal. Jettatore diplômé de la Cour.

D'ANDRÉA.

Bon, et après? Je te répète, à quoi ça te servira-t-il?

CHIARCHIARO.

A quoi? Mais vous êtes donc tout à fait bouché? Mais je le fais imprimer sur mes cartes de visite! Croyez-vous donc que ce ne soit rien? Un diplôme! Un diplôme! J'aurai un état, songez donc! Monsieur le juge, je suis un homme assassiné. Je suis un pauvre père de famille. Je travaillais honnêtement. On m'a flanqué à la porte et jeté sur le pavé comme jettatore. Sur le pavé avec ma femme paralytique, au lit depuis trois ans, et deux petites, monsieur le juge, qu'elle ne peut regarder sans pleurer, pauvres enfants, chaque fois qu'elle les voit, de la peine qu'elles lui font. Jolies comme des cœurs. Mais qui voudra d'elles à présent? Ce sont mes filles, vous comprenez? Savez-vous de quoi nous vivons à nous quatre, monsieur le juge? Nous mangeons le pain que mon fils se retire de la bouche, et il a déjà une famille de trois mioches à nourrir. Croyez-vous que cela puisse durer, ce sacrifice? Non, monsieur le juge. Il ne me reste plus qu'à faire le métier de jettatore.

D'ANDRÉA.

Et après ?

CHIARCHIARO.

Et après ?

D'ANDRÉA.

Qu'est-ce que ça vous rapportera ?

CHIARCHIARO.

Ce que ça me rapportera? Je vais vous le dire tout de suite. En attendant, comme vous voyez, je me suis déjà combiné ce costume. A faire peur, n'est-ce pas? Cette barbe, ces lunettes... Dès que vous m'aurez décroché mon diplôme, je me mets en campagne. Vous disiez donc?... Mais non, si vous me faites parler, c'est que vous êtes mon ennemi.

D'ANDRÉA.

Moi? Jamais de la vie!

CHIARCHIARO.

Mais si! Vous vous obstinez à refuser de croire à mon pouvoir. Heureusement que les autres y croient. Tout le monde y croit, Dieu merci. La voilà, ma fortune! Il y a tant de maisons de jeu dans ce pays! Je n'aurai qu'à me présenter. Pas besoin

de dire un mot. Le patron, les clients, se dépêcheront de me graisser la patte pour me faire déguerpir et débarrasser le plancher. Alors je me mettrai à bourdonner comme une guêpe autour des usines. J'irai me camper devant les boutiques, tantôt l'une, tantôt l'autre. Voici un joaillier : vite, devant la vitrine. Je me plante, comme ceci; je me mets à dévisager les passants, comme ceci. Qui voulez-vous, après cela, qui entre acheter dans cette boutique ou qui s'arrête à l'étalage? Voilà le patron qui sort et qui me coule dans la main trois lires, cinq lires, peut-être, pour que je consente à m'écarter et à me poster en sentinelle devant la concurrence. Vous saisissez? Ce sera une espèce de taxe, un impôt que je lève sur nos contemporains.

D'ANDRÉA.

La taxe de la superstition.

CHIARCHIARO.

De la superstition? Mais pas du tout, mon cher monsieur, une assurance sur la vie! J'ai tant de bile et tant de haine accumulées dans l'âme contre cette chienne d'humanité, que je crois vraiment, monsieur le juge, avoir dans ces yeux-là de quoi faire crouler sur ses fondements une ville entière. Prenez garde, pardieu! prenez garde! Hein! Vous voilà pétrifié comme une statue de sel.

En effet, d'Andréa, pris d'une pitié profonde, le contemple d'un air stupéfait.

Allons, dépêchons-nous, instruisez-moi, dare dare, ce procès qui fera époque, et arrangez-vous pour que ma partie soit acquittée faute de charges, pour inexistence de délit : cela signifiera pour moi la reconnaissance officielle de mon état de jettatore.

D'ANDRÉA, se levant.

Votre diplôme?

CHIARCHIARO, se campant dans une pose grotesque et frappant le sol de sa canne.

Mon diplôme, oui, monsieur.

Il n'a pas fini de parler que la fenêtre s'ouvre sans bruit, comme mue par un souffle d'air, pousse le guéridon et la cage et les renverse avec fracas.

D'ANDRÉA.

Ah! mon Dieu! mon oiseau! mon chardonneret! Ah! mon Dieu! il est mort... il est mort... le seul souvenir que j'avais de ma mère... mort, mort...

A ses cris, la porte s'ouvre et les trois juges se précipitent avec Maranca : tous s'arrêtent interdits à la vue de Chiarchiaro.

TOUS, ensemble.

Quoi? Qu'y a-t-il?

D'ANDRÉA.

Le vent... la fenêtre... mon oiseau...

CHIARCHIARO, avec un cri de triomphe.

Le vent! la fenêtre! Allons donc!... C'est moi! Quand je vous dis que c'est moi! Il ne voulait pas me croire, je lui ai bien donné la preuve. Moi! Moi! (Et, à la terreur de tous les assistants, qui s'écartent avec épouvante.) Et vous aussi, vous mourrez tous les uns après les autres!

TOUS, protestant, suppliant, jurant à la fois.

Par votre salut éternel!... La langue te sèche dans la bouche!... Jésus, mon Dieu!... Je suis père de famille...

CHIARCHIARO, impérieux, tendant la main.

Alors, la taxe. Payez tous!

LES TROIS JUGES, font le geste de fouiller dans leurs poches.

Voilà, voilà. Tout de suite, mais allez-vous-en, fichez le camp pour l'amour de Dieu!

CHIARCHIARO, exultant, se retourne vers d'Andréa, la main toujours tendue.

Eh bien! qu'est-ce que vous en dites? Et je n'ai pas encore mon diplôme!... Allons, dépêchez-vous de m'instruire mon procès... Me voilà riche! Me voilà riche!

LUIGI PIRANDELLO.

CHEZ LES

LATINS D'AMÉRIQUE

ARGENTINE ET URUGUAY

III [1]

LES INFLUENCES FRANÇAISES

L'ACTION ÉCONOMIQUE

A côté des traditions, il est des influences présentes dont l'action s'exerce quotidiennement et qui entretiennent là-bas un courant de vie latine et française. Le moment est venu de les étudier.

A vrai dire, bien que j'aie recueilli moi-même sur ce point, comme sur tous les autres, des impressions personnelles, je serais presque tenté de renvoyer le lecteur à quelques travaux récents d'une incontestable valeur et surtout au petit volume, bourré de faits exacts et bien présentés, de M. Georges Lafond : *La France en Amérique latine* (2). Les quelques emprunts que je me permettrai de faire à cette dernière étude ne dispenseront nullement de la lire ceux qui voudront approfondir le sujet.

Il est malheureusement hors de doute que notre action économique en Argentine, ou en Urugnay, est fort loin d'égaler notre influence intellectuelle, et même qu'elle n'est plus à la hauteur de ce qu'elle fut en d'autres temps. Est-ce mauvaise volonté de la part de ces nations? Non. Est-ce faute d'initiative de la part

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 novembre.

(2) Dans la collection : Les Problèmes d'aujourd'hui. Librairie Plon, 1922. — Du même auteur, *l'Effort français en Amérique latine*. Librairie Payot

de bon nombre de Français? Pas davantage. Industriels, commerçants et financiers de notre pays ont grandement coopéré à l'essor économique de l'Argentine : des initiatives analogues pourraient encore s'exercer aujourd'hui, si elles étaient encouragées et soutenues.

Dans ces pays nouveaux, abondants en ressources naturelles, trois éléments sont nécessaires à la mise en valeur de ce fond de richesse : le peuplement, l'outillage économique, le commerce des matières premières et des produits manufacturés. Or, — et telle est précisément la thèse qu'établit fortement M. Georges Lafond, — ces trois facteurs essentiels, la France les a libéralement accordés, et même en proportion plus élevée que ses concurrents.

Pour le peuplement, je l'ai montré au début même de cette étude, elle vient immédiatement après l'Italie et l'Espagne, bien avant l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis. Sans doute, la guerre a interrompu le courant d'immigration en Argentine; il ne s'est rétabli d'une façon active qu'en 1922, avec 64 312 immigrants, défalcation faite de ceux qui sont retournés en Europe. Quel est, sur ce chiffre total, le nombre des Français, je n'ai pu le savoir; mais il est infiniment probable que, en raison de la cruelle saignée que nous avons subie et de notre natalité trop faible, l'apport présent de la France demeure fort inférieur à celui d'autrefois.

Dans la création de l'outillage économique et la participation financière, la France n'est dépassée que par la seule Angleterre.

Pour le commerce, après avoir occupé le second rang, et même le premier, s'il s'agit du petit commerce local, grâce à nos nationaux tenant les magasins de l'intérieur, nous voici tombés au quatrième. Pourquoi? On invoque nos difficultés économiques intérieures, la loi de huit heures, les grèves, l'élévation des prix de revient. C'est entendu. Mais, depuis 1918, tous nos concurrents européens se trouvent, à peu de chose près, exposés aux mêmes inconvénients. La vérité est que l'État, la banque et l'industrie françaises ont à peu près abandonné nos commerçants. Comme traditionnellement les marchandises vendues dans les *tiendas*, mercerie, tissus, vêtements, parfumerie, etc., étaient des marchandises françaises, les étrangers se sont mis, sans nul scrupule de leur part et sans opposition de la nôtre, à vendre sous le nom d'*articles français*

des articles fabriqués en Angleterre, en Allemagne, ou ailleurs.

Tout conspire à donner aux Argentins l'idée que notre commerce est en décadence et que la France d'aujourd'hui ne contribue que médiocrement à la richesse de leur pays. Ainsi les statistiques sont dressées d'après les compagnies maritimes qui ont opéré le transport : conclusion, toute marchandise de France, transportée par des bateaux anglais, hollandais, allemands, figure au compte de ces pays. Souvent nos maisons françaises de Buenos-Ayres, de Montevideo, ou d'autres grandes villes, à plus forte raison celles des petites villes, se cachent sous une enseigne espagnole, ce qui, à la rigueur, se comprend, mais, ce qui ne se comprend pas, sous une enseigne anglaise, ou même allemande ; rien n'indique leur origine. Nous n'osons pas risquer; nous nous établissons petitement, alors que les maisons anglaises et nord-américaines étalent de brillantes façades et de pompeuses enseignes. J'ai visité à Buenos-Ayres la succursale d'un de nos plus grands magasins parisiens; j'y fus reçu avec une extrême bonne grâce: tous les échantillons présentés étaient jolis et de bon goût; comment les intéressés n'ont-ils point fait en sorte de mettre à la disposition de leurs représentants un local spacieux, avec devanture sur la rue, éclairage abondant?

Autre défaut : dans les entreprises les plus françaises, peu de personnel français; de timides gérants, les vrais chefs restant en France et exigeant qu'on les consulte sans cesse.

Les Chambres de commerce françaises en Amérique, notamment, à la fin de 1920, celle de Buenos-Ayres, ont signalé dans de remarquables rapports les mesures propres à relever notre expansion économique. On ne les écoute guère.

Ces considérations générales une fois émises, serrons d'un peu plus près la question et voyons, au triple point de vue des moyens de communication, de la mise en valeur des richesses naturelles, de la participation industrielle et financière, quelle a été, quelle est et quelle pourrait être la part de la France?

Jusqu'à la guerre de 1914, les services de transports maritimes français vers l'Amérique du Sud étaient, il faut l'avouer, insuffisants, dédaignés de l'étranger et même de nos plus riches nationaux. Jules Huret commence son grand ouvrage sur la République argentine par une diatribe contre les bateaux français et voyage sans scrupule sur un bateau allemand, dont il

chanté les mérites; M. Clemenceau préfère les italiens; il s'embarque à Gênes sur le *Regina Elena*, pour revenir sur le *Principe Umberto*.

Aujourd'hui, hâtons-nous de le dire, de sérieux efforts ont été faits par nos Compagnies et notre pavillon figure avec honneur à Bahia, à Rio de Janeiro, à Santos, à Montevideo, à Buenos-Ayres. Les trois Compagnies qui desservent ces escales, les *Chargeurs réunis*, les *Transports-maritimes*, la *Sud-Atlantique*, ont compris qu'à se faire concurrence et à se disputer la clientèle, elles n'obtenaient, après quelques avantages momentanés, que de durables déboires; elles se sont donc entendues pour combiner leurs services et satisfaire la clientèle par des voyages fréquents et réguliers de Bordeaux, de Marseille, et même du Havre, à Buenos-Ayres. Aux passagers avides de luxe, elles offrent le *Lutetia* et le *Massilia*. Ceux qui ne se croient pas déshonorés par un voyage sur un bateau de second ordre se contenteront, comme M. Le Goffic et moi, du *Plata*, du *Mendoza*, ou du *Valdivia* et s'y trouveront fort bien. Ils auront en outre la patriotique satisfaction de penser que le navire qui les porte ne tend pas, comme les navires de luxe, à ruiner la Compagnie. Il ne me sera pas défendu d'exprimer le vœu que les commandants des bateaux se montrent un peu plus sévères, en ce qui concerne la tenue de certains passagers et surtout de certaines passagères; il y va de la réputation de nos lignes françaises.

Au moment où nous accomplissions tout vulgairement par mer le voyage de Buenos-Ayres, le sujet de toutes les conversations était l'établissement prochain de communications aériennes rapides entre l'Europe et l'Amérique latine. Une mission d'aviateurs français, à la tête de laquelle brillait notre glorieux et sympathique capitaine Fonck, avec qui j'ai eu le plaisir de revenir en France, étudiait à Dakar, à Rio, à Buenos-Ayres, la création d'un service par avions entre Toulouse, le Brésil et l'Argentine. Déjà, d'autre part, une société hispano-allemande était formée, avec un capital de plus de cent millions de pesetas, pour l'exploitation d'une ligne Séville-Buenos-Ayres, au moyen de dirigeables rigides. Chaque ballon pourrait transporter 40 hommes d'équipage et 60 passagers; le trajet se ferait en quatre jours, au prix de 8000 pesetas. Ne nous laissons pas devancer!

Quelle a été la part des Basques et des Pyrénéens, tant fran-

çais qu'espagnols, dans la mise en valeur de la première des richesses de l'Argentine, le troupeau, je l'ai brièvement indiqué et je n'y reviendrai pas. Mais je veux au moins noter à notre actif les efforts faits depuis quelques années pour introduire en Argentine et en Uruguay les meilleures races françaises, normande, bretonne et charolaise, à côté des races anglaises, en particulier celle de Durham, encore de beaucoup les préférées.

Faut-il rappeler que c'est un Français, le chimiste nîmois, Cambacérès, disciple de Chevreul, qui a fait sortir l'industrie de la viande de l'état rudimentaire? que c'est un ingénieur français, Tellier, qui, inventeur du froid artificiel, assura la conservation de la viande par les procédés scientifiques qu'appliquèrent, dès 1873, des sociétés anglaises et nord-américaines? qu'un autre Français, M. Carré, en 1877, trouva le moyen de congeler la viande grâce au froid intense obtenu par l'évaporation de l'ammoniaque? que ce fut encore un Français, M. Eugène Terrasson, qui fonda en Argentine le premier établissement pour la préparation des viandes destinées à l'exportation? que nous pouvons encore revendiquer, car il est Français d'origine, l'Argentin basque Sansinena, fondateur de la première grande usine frigorifique de la République argentine? enfin que, malgré son nom, la fameuse Compagnie du Liebig n'est pas allemande, mais franco-anglaise?

Elle compte deux usines : l'une, la plus ancienne, à Fray-Bentos, sur la rive gauche de l'Uruguay, dans la république de ce nom, l'autre, la plus moderne, sur la rive droite, à Colon, en Argentine. Parmi nos compagnons de voyage, au retour, se trouvait le directeur technique de cette seconde usine, un homme énergique et intelligent, de qui la conversation m'a beaucoup appris, M. Bernard Roux, l'inventeur du produit aux multiples réclames, le *Viandox*. M. Bernard Roux est le fils d'un boucher français; il a fait ses études à Paris, aux Arts et Métiers; il travaille autant qu'il le peut en faveur de notre pays. En son usine de Colon, tout est disposé pour simplifier la main d'œuvre et diminuer les transports. On y fabrique de l'extrait de viande et des conserves, le corned-beef et la langue de bœuf. La Compagnie ne possède pas moins de 300 000 hectares de prés; elle en loue 200 000 autres, destinés à la nourriture de ses troupeaux qui se chiffrent par près de 300 000 bœufs et vaches, 100 000 moutons, 13 000 chevaux et mules. On tue dans les

deux établissements, pendant les six mois que dure l'activité de l'usine, environ 350 000 bœufs.

Voilà donc une industrie, puissante entre toutes, dont la plupart des origines sont françaises. Or elle se trouve à présent presque exclusivement entre les mains des trusts britanniques et yankees. Par une véritable aberration, c'est en Angleterre que la France achète à peu près toute la viande frigorifiée d'Argentine, ce qui nous la fait payer beaucoup plus cher et produit en outre ce résultat que les Argentins ne nous savent aucun gré d'achats qui leur paraissent provenir uniquement de la Grande-Bretagne. Ils ne connaissent guère de nous que les récriminations de nos éleveurs et de nos bouchers contre la viande frigorifiée, congelée ou refroidie. Or, comme, en ce moment, le commerce de ces viandes traverse une crise, ils attacheraient un grand prix à ce que des accords fussent conclus avec la France, qui leur permettraient d'écouler le surplus de leur production. Bien réglées, ces importations ne porteraient aucun préjudice à nos éleveurs ; la consommation de la viande serait augmentée chez nous ; l'amitié de la France et de l'Argentine se trouverait plus consolidée que par beaucoup de discours et de missions, même théâtrales.

Après l'Australie, l'Argentine est le premier pays producteur de laine. Depuis la fin de 1921, le marché de la laine, qui avait été un des premiers atteints par la crise économique mondiale, a repris une grande fermeté. En France, les importations de laine, pendant les huit premiers mois de l'année 1922, ont atteint 2 369 235 quintaux, contre 567 086 quintaux pendant la période correspondante de 1921. Les énormes stocks accumulés en 1919 et 1920 ont été à peu près liquidés. Mais, si la France a très sensiblement augmenté ses achats, elle a été, sur ce point, fort dépassée par l'Allemagne.

La caractéristique actuelle de l'Argentine, dans l'ordre économique, me paraît être la mise en culture d'importantes étendues de terres, enlevées au pâturage. A cette transformation, féconde en conséquences de toute sorte, la France a-t-elle une part appréciable ? Avouons-le : nos compatriotes ont fondé peu de colonies agricoles dans cette partie de l'Amérique du Sud. On n'en voit guère parmi les grands producteurs de blé. Or cette production est maintenant très supérieure à ce qu'elle était avant la guerre. De 1917 à 1921, la récolte dépassa 50 mil-

lions de quintaux. A partir de 1921, la production du blé étant redevenue presque normale dans la plupart des pays européens, et le Gouvernement argentin ayant frappé l'exportation d'une surtaxe, la superficie ensemencée a été quelque peu diminuée.

Les Français ne se sont pas cependant montrés totalement inactifs; ils ont même pris d'intéressantes initiatives, la culture de la luzerne par exemple, et celle de la vigne ; l'exploitation commerciale de la canne à sucre dans certaines provinces, celle des *yerbales*, comme le maté, ou de bois, comme le *quebracho*. La principale région viticole de l'Argentine s'étend au pied des Andes, de Mendoza à San-Juan, sous la même latitude que Santiago du Chili, Buenos-Ayres ou Montevideo. Mais le climat est plus sec et on supplée à l'insuffisance des pluies par un système d'irrigation bien combiné qui distribue dans la plaine l'eau des torrents. Les grands propriétaires ont fait appel à des vignerons français de la Bourgogne, du Bordelais, surtout de l'Aude et de l'Hérault. Ils y ont apporté leur savoir-faire, et même quelques-unes de leurs passions politiques et religieuses. Les circonstances aidant, ils sont devenus d'assez rudes concurrents pour leurs frères de France.

L'Argentine et l'Uruguay, en effet, consomment assez peu de vin; les éléments autochtones, restés fidèles aux mœurs des ancêtres, le sont demeurés aussi aux boissons nationales; le maté, absorbé en abondance, leur suffit. Seules les populations latines, ou fortement latinisées, et encore uniquement, parmi celles-ci, les classes supérieures, recourent au vin. On en boit avec modération ; l'ivresse est considérée comme un vice ignoble ; là-bas, les prohibitions ne sont pas nécessaires comme aux États-Unis. Pour tous, la boisson ordinaire est l'eau.

Rarement, on invite l'étranger à la maison; on le reçoit au cercle, ou à l'hôtel. Ces établissements sont donc les seuls gros acheteurs de vin. Jusqu'à la guerre, ils en demandaient beaucoup à la France ; de 1914 à 1918, ils ont appris à se passer de nous. Mendoza fabrique à volonté du Sauterne, du Médoc, du Chablis, voire du Champagne, qui trompent le consommateur vulgaire et lui ôtent toute envie de s'approvisionner en France, où le vin de même dénomination lui serait vendu à plus haut prix. Encore faudrait-il y ajouter de lourds droits de douane. Bref, dans ces dernières années, l'importation française est tombée au-dessous de 4 000 barriques. Il semble que le Gouvernement

pourrait réagir, par un traité de commerce, contre des droits de douane excessifs et contre la fraude. Les syndicats bordelais, bourguignons, champenois, devraient, de leur côté, protester plus énergiquement contre les appellations fausses et obtenir de l'État une protection efficace, d'autant que ces falsifications ruinent la réputation de nos vins et finiront par les faire dédaigner, sauf de quelques riches connaisseurs qui, sachant à quoi s'en tenir, persisteront à se fournir en France (1).

Le 14 septembre dernier, en compagnie de quelques bons Pères de Lourdes, je quittais de bonne heure le collège de Tucuman pour me rendre à San-Pablo, où nous devions visiter la fabrique de sucre de MM. Nouguès. La veille, un soleil printanier nous avait enchantés; ce matin-là, c'était l'orage, les chemins détrempés, la vue des montagnes dissimulée par des nuages épais : l'excursion dans cette riche et riante campagne en fut un peu gâtée. Les Nouguès sont une famile française de la région pyrénéenne de la Haute-Garonne, des environs de ce bourg de Saint-Béat où, me trouvant avec mon père en 1889, j'entendais conter les aventures des « Américains, » car chaque famille avait, au delà de l'Océan, quelque représentant. La plupart revenaient au pays natal finir leurs jours. Les Nouguès étaient restés. Parti en 1827, l'aïeul, fougueux bonapartiste qui, sans doute, ne pouvait supporter les Bourbons, avait porté dans la plaine de Tucuman, au milieu de ses plantations de cannes à sucre, le culte de Napoléon; chaque année, au 15 août, il gratifiait ses ouvriers d'un feu d'artifice; ses descendants font comme lui et, si nombreuse que soit devenue la population de San-Pablo, le chef de la maison lui offre, au jour traditionnel, un copieux banquet et de multiples réjouissances; un superbe buste de Napoléon vous accueille à l'entrée de la maison. La famille n'est pas moins fidèle à ses traditions chrétiennes et françaises; son chef actuel a dix enfants, fort bien élevés; ils apprennent le français en même temps que l'espagnol; la plus jeune, qui n'a que trois ans, me récite une fable et parle notre langue comme une petite Française. Le père nous fait visiter lui-même son vaste établissement; toutes les machines sont de France, fabriquées à Fives-Lille; nous assistons à toutes les opérations par lesquelles la botte de cannes à

(1) Voir sur cette question, dans *France-Amérique* 1922, les intéressants articles de MM. Jules Lefaivre et Georges Chabaud.

sucre, saisie dans le char qui l'apporte et jetée sur un tapis roulant, passe sous les meules, laisse couler son jus que des pompes élèvent dans des récipients divers (tandis que la paille et les éléments ligneux vont directement au four pour servir de combustibles), et sort enfin sous la forme d'un sucre très blanc et fort agréable. On en fabrique ainsi un nombre considérable de tonnes par jour.

Nous avions visité la fabrique des Nouguès à San-Pablo; M. Clemenceau avait visité celle d'un autre Français, M. Hilleret, dans la même région, à Santa-Ana. Comme nous, il avait été reçu « en magnificence dans une hospitalière maison, où se révélait le goût d'un architecte parisien. »

L'industrie sucrière en Argentine ne remonte pas à un siècle; en 1921, elle a fourni 193 000 tonnes de sucre, dont 165 000 pour la seule province de Tucuman.

En cette même province, nous rencontrâmes un autre Français, M. Honoré Barot, qui y conduit, ainsi que dans les provinces de Santiago del Estero et de Salta, d'importantes exploitations de bois.

Les journaux nous apportaient, il y a peu de mois, la triste nouvelle de la mort accidentelle d'un des plus éminents Français de la République argentine, le baron Frédéric Portalis, vieillard séduisant et toujours actif, dont l'accueil infiniment courtois m'avait ravi. Ce Français n'était pas un timide : aidé de ses frères, il avait déjà lancé plusieurs affaires de première importance, lorsqu'avec quelques associés il prit l'initiative de l'entreprise de la *Forestal du Chaco*, la plus grande qui soit en Argentine et qui, pour l'importance financière, se classe la première après les compagnies de chemins de fer. Entreprise type, a-t-on dit, réunissant toutes les conditions de succès : étendue immense de forêts inexploitées, richesse de ces forêts en bois de *quebracho*, richesse de ce *quebracho* en tanin, facilités d'exploitation et d'exportation, grâce au chemin de fer français de Santa-Fé et au Rio Parana.

Un jour, un ouvrier tanneur de Buenos-Ayres avait remarqué la couleur de rouille et la qualité de l'eau où trempaient des blocs de *quebracho* abandonnés sur les quais. Le bois, apporté des forêts du Nord, n'était alors recherché que pour son extrême dureté et son imputrescibilité. A la suite d'une exposition forestière à Buenos-Ayres, un Français, M. Adrien Prat,

envoyait à M. Ernest Dubosc, fabricant d'extraits de bois au Havre, du *quebracho* rouge; M. Dubosc se faisait délivrer, l'année suivante, un brevet de quinze ans pour la fabrication de l'extrait de *quebracho*.

Vers 1878, on proposait à M. Portalis le droit de coupe sur une dizaine de lieues de forêts de *quebracho;* il accepta. En 1902, l'affaire étant déjà prospère, M. Portalis consentit à s'associer avec un Allemand, M. Harteneck, qui était avec lui le principal concessionnaire des forêts de Santa-Fé; ainsi se forma la *Société florestal du Chaco*. Un autre Allemand, M. Renner, qui, à Hambourg, fabriquait de l'extrait tannique avec le bois importé, étant entré dans la Société, celle-ci connut des dividendes de 30 pour 100. En 1905, elle voulut avoir ses chemins de fer à elle, ses bateaux et de nouvelles usines. Alors les capitaux anglais entrèrent en scène; de 12 millions de francs, la Société fut portée à un million et demi de livres sterling, en 1912; mais de franco-allemande, elle devint anglaise. « Pourquoi votre Société est-elle anglaise? » demandait-on à M. Portalis. Et lui de répondre : « C'est que je n'ai pu la former en France (1). » Voilà donc une admirable affaire qui aurait pu demeurer française et qui n'a trouvé de soutiens qu'en Allemagne d'abord, puis en Angleterre. Le cas n'est malheureusement pas unique.

Situation d'autant plus fâcheuse que l'épargne française a prêté à l'Argentine au moins quatre milliards de francs, avant la guerre de 1914. En 1911, il a été émis en Europe pour ce pays 1 053 339 023 francs; la part de la France a été de 618 847 660 francs, soit 58,75 pour 100; celle de l'Angleterre, de 368 829 525 francs, soit 35,02 pour 100; France et Angleterre ensemble, 93,77 pour 100. S'il faut en croire les prévisions de M. Georges Lafond, Paris semble destiné à rester le grand marché financier de l'Argentine. Les efforts faits par les États-Unis ne paraissent pas en effet devoir être couronnés de succès, parce que les procédés de la banque nord-américaine déplaisent comme attentatoires à la souveraineté des États débiteurs dans l'Amérique du Sud.

Pour que la France continue son concours, il importe naturellement que les engagements antérieurs soient scrupuleuse-

(1) Jules Huret, *En Argentine*, t. I, p. 311.

ment respectés dans leur esprit et dans leur lettre. Nul n'ignore qu'un grand nombre d'États ou de sociétés ont lancé en France, avant 1914, des emprunts libellés en or. La question s'est posée si ces États ou sociétés étaient tenus de payer en or les porteurs français, coupon et remboursement du capital, ou s'ils pouvaient s'acquitter en francs-papier. L'Argentine et l'Uruguay, aussi bien que le Chili, ont reconnu leur devoir de payer en or. Au contraire, certaines provinces argentines, celles de Buenos-Ayres, de Mendoza et de Tucuman, prétendent s'acquitter en papier. L'association nationale des porteurs français de valeurs mobilières a naturellement protesté; un groupement des obligataires intéressés a pris comme avocat M. Bioy Sarmiento, avocat de la légation de France à Buenos-Ayres. Il y a lieu d'espérer que nos justes revendications triompheront. L'intérêt bien entendu des États emprunteurs y est engagé tout comme leur honneur.

Le génie de notre pays ne s'est guère moins dépensé que l'argent français dans la création de l'outillage économique argentin.

Si peu connaisseur que je puisse être en matière de travaux publics et si accablé que je fusse ce jour-là par le nombre des réunions, des discours et des lunchs, avec quelle patriotique fierté je me laissai conduire tout le long des quais de Rosario dans le joli bateau de la Société du port! Quais nationaux, nouveaux quais d'importation, quais de cabotage, quais d'exportation, sur une longueur de plusieurs kilomètres. Au-dessus des quais, la haute falaise qui borde le Parana, déjà large comme un bras de mer, semé d'îles de toutes dimensions, dont quelques-unes sont des îles flottantes, formées des débris arrachés aux grandes forêts, et qui parfois transportent, bien malgré eux, des animaux sauvages et féroces. A trente mètres au-dessus des eaux, sur le plateau de la falaise, les dépôts de marchandises et de grains, les moulins, les greniers. Plus près du bord, les élévateurs et les silos par où se précipitent dans les bateaux accostés les sacs de grains, semblables à des porcs qui courraient les uns après les autres, à raison de 800 tonnes à l'heure. Toutes les lignes de chemins de fer aboutissent au port; les navires de fort tonnage peuvent jeter l'ancre près de la gare du Central argentin; la quantité de grains exportée excède souvent 10000 tonnes par jour. Or ces travaux magnifiques, auxquels

est due la prospérité toujours croissante de Rosario, sont l'œuvre de la compagnie française Hersent et Schneider, et c'est un Vendéen, M. Flandrois, qui en dirigea l'exécution.

L'immense succès de cette entreprise ne pouvait qu'être une prestigieuse réclame pour les constructeurs français. En 1910, le port de Quequen fut concédé à la Société des grands travaux de Marseille; celui de Mar del Plata à MM. Allard, Dollfus, Sillard et Wirriot; un peu plus tard, celui de Bahia Blanca, à la Régie générale des Travaux publics pour le compte d'une compagnie commerciale.

Lorsqu'au matin du 7 septembre, au moment de me séparer de mon cher compagnon de route, M. Le Goffic, je pénétrai dans la gare de Rosario, pour y prendre le train qui devait me conduire à Santa-Fé, tout était pavoisé; la locomotive, ornée de drapeaux et de branchages, semblait habillée aux couleurs de France et d'Argentine. De nombreux Français nous entouraient; à mi-chemin, le haut personnel de la Compagnie montait dans le wagon-salon qui avait été mis à notre disposition; les noms de tel ou tel éveillaient en moi de chers souvenirs. La Compagnie des chemins de fer de la province de Santa-Fé qui exploite près de 2000 kilomètres n'est-elle pas toute française? Françaises aussi, celles de Rosario à Puerto-Belgrano, de la province de Buenos-Ayres, de Meridiano-Quinto et de Midland, qui en exploite plus de 3000. Et non moins françaises la Compagnie du gaz de Rosario, la Compagnie d'électricité de la province de Buenos-Ayres.

Au lendemain du Congrès de Cordoba, après avoir admiré la superbe promenade de Las Heras qui domine la ville, œuvre d'un Français, M. Blacque-Delaire, aujourd'hui directeur général des parcs et promenades, nous résolûmes d'employer les quelques heures qui nous séparaient du départ de notre train à aller voir le célèbre barrage, ou *Dique de San Roque* qui, à une dizaine de lieues de Cordoba, contient les eaux d'un lac artificiel, le premier du monde, sinon par la superficie, du moins par la masse de ses eaux : 260 millions de mètres cubes! Munis de provisions comme pour un long voyage, nous nous engageons dans la Sierra; nous passons par la petite ville d'Alta Gracia, vieux village où l'église et le cloître de l'ancien couvent des Jésuites attirent l'attention, et qu'entourent quantité de maisons de plaisance très gracieuses et très modernes. Nous

traversons rapidement d'immenses espaces aptes à la culture; nous pensons avec tristesse que, dans notre Europe, on se dispute avec âpreté la moindre parcelle de terrain et qu'il y a tant de place ici! Quelle rage pousse les hommes les uns contre les autres, alors qu'ils trouveraient un tel profit à s'entendre pour peupler et pour exploiter enfin la terre habitable! Mais nos réflexions ne convertiront vraisemblablement personne. Enfin nous voici dans la haute vallée du Rio Primero et bientôt dans la chambre de manœuvre située au milieu du mur de soutien, d'où nous contemplons la chute des eaux. Ce mur, long de 154 mètres, repose sur le roc et s'appuie aux deux versants du ravin. La console qui limite la partie supérieure des fondations a près de 45 mètres d'épaisseur, le mur lui-même près de 30 mètres à la base et 5 au couronnement. Les canaux dérivés du lac peuvent irriguer 90 000 hectares. De ce travail de géant, deux ingénieurs français, MM. Dumesnil et Casaffouth, furent les auteurs au temps du président Juarez Celman qui avait été gouverneur de Córdoba. De quelles difficultés, de quelles persécutions même à certaines heures ne durent-ils pas triompher? Un modeste monument reconnaît aujourd'hui le service de nos habiles et vaillants compatriotes.

La preuve est faite : ni le génie, ni l'argent français n'ont fait défaut à l'Argentine. Que faut-il donc pour regagner aujourd'hui le terrain que nous avons perdu depuis un certain nombre d'années? Aux entreprises françaises, des noms français, des directeurs français, un personnel français ; former en France ce personnel ; établir à Buenos-Ayres et dans les principales cités des banques françaises, afin que le secret de toutes nos affaires, fabrication, prix, liste de clients, ne soit plus livré à l'étranger ; effectuer directement nos achats ; enfin obtenir de l'État un concours moral plus actif, à l'occasion même un concours financier. A ce prix seulement, la partie économique ne sera pas définitivement perdue pour nous.

L'INFLUENCE SPIRITUELLE. — LES COLLÈGES

La principale influence de la France, déjà je l'ai laissé entendre, est celle qui s'exerce dans l'ordre spirituel : j'emploie ce mot à dessein, celui d'intellectuel étant encore un peu restreint ; c'est de beaucoup la plus belle part de notre domaine.

Là même où notre influence économique et politique s'est atténuée, l'autre demeure.

Cette emprise de la pensée française sur la pensée sud-américaine remonte à l'origine même du mouvement révolutionnaire de 1810 et depuis lors elle n'a jamais cessé. Les uns s'en réjouissent, et ce sont les plus nombreux, les autres s'en plaignent, mais tous l'avouent. « Notre révolution américaine et les idées françaises sont liées depuis leur origine, écrit Alberdi. Nous devons à la science française nos inspirations de liberté et d'indépendance. Sa langue, sœur de la nôtre, la clarté et l'abondance de ses bons livres, ainsi que l'identité de culte religieux, feront toujours de la France un peuple d'une immense influence dans cette partie de l'Amérique (1). » Paroles auxquelles répondent, à une époque beaucoup plus récente, celles de M. Enrique Larreta qui, devenu, à la fin de 1910, le représentant de l'Argentine à Paris, se plaisait à rappeler que la civilisation de sa patrie s'était appuyée, au temps de ses premiers pas, sur le génie civilisateur de la nôtre. Même hommage sur les lèvres de M. Buero, ministre des Affaires étrangères, recevant en 1921 à Montevideo le général Mangin.

« Si Paris va à la messe, me disait-on parfois en Argentine, Buenos-Ayres ira à la messe. » Forme pittoresque, un peu paradoxale, donnée à une opinion très générale. Ce qui suffirait, pour le dire en passant, à démontrer l'extrême maladresse de ceux des catholiques qui s'acharnent à dénoncer le prétendu athéisme des Français.

Comment donc s'exerce et se maintient cette action de notre pays?

Par nos écrivains, par les missions que nous envoyons, par quelques institutions permanentes, dont les unes groupent les Français, dont les autres attirent les Argentins, enfin par nos collèges.

Quand je dis nos écrivains, je n'ai garde de parler uniquement des seuls littérateurs. Nos livres de droit, de médecine, de philosophie, de science, constituent le fond des bibliothèques universitaires et servent de base à l'enseignement public. Cependant, les livres allemands, surtout pour la médecine et

(1) Juan B. Alberdi, *Étude politique. Examen des idées de F. Frias, etc..;* cité par Otero, *La Révolution argentine*, p. 2.

les sciences appliquées, sont nombreux; ceux des maîtres qui se sont formés en Allemagne s'en inspirent; mais peu d'Argentins savent l'allemand. La plupart des livres de classe sont traduits du français, quelques-uns même en notre langue. A Montevideo, on me fit observer que souvent, par malheur, on suit nos écrivains et nos penseurs sans discernement, attribuant fréquemment une autorité considérable à des auteurs très secondaires.

Aussi discrètement que je l'ai pu, avec fermeté cependant, j'ai signalé à l'Académie française, dans mon discours sur les prix de vertu, les griefs des étrangers les plus honnêtes et les plus sérieux contre un trop grand nombre de nos dramaturges et de nos romanciers. « Non seulement, me disait-on souvent, ils font juger très sévèrement votre société, mais ils contribuent à corrompre la nôtre. Les pièces que vous faites jouer chez nous, et, qui plus est, sous prétexte de propagande, peuvent bien attirer un public viveur et frivole, mais elles vous déshonorent et elles nous nuisent. Ne vous étonnez pas si de rudes protestations se font entendre! » Déjà, j'ai publié celle que les femmes les plus distinguées de Montevideo avaient remise entre mes mains. Ni mon appel, ni celui du général Mangin ne paraissent avoir trouvé d'écho. A l'heure où j'écris ces lignes, un prêtre éclairé et grand ami de la France m'apprend que, devant les scandaleuses représentations données par la dernière troupe envoyée de notre pays, l'autorité ecclésiastique argentine se trouve obligée d'intervenir et de condamner!

Ces tournées théâtrales, qui pompeusement se qualifient de missions, font donc plus de mal que de bien, telles qu'elles sont conçues. Que l'on daigne y veiller! Grâce à Dieu, il en va autrement des missions scientifiques, littéraires, artistiques d'un caractère sérieux, que le Gouvernement français a patronnées. Elles attirent l'attention et réveillent l'opinion. Qu'il me soit permis de faire observer cependant que ce que l'on a appelé « les missions de propagande » me paraissent avoir fait leur temps; elles lassent un peu le public et le troublent. Il faut agir, — toutes les nations le font, les Italiens tout les premiers, — mais agir avec discrétion, en choisissant une occasion propice et en se proposant un but déterminé.

C'est le service essentiel que commence à rendre un organisme tel que l'*Institut de l'Université de Paris*, à Buenos-

Ayres, encore qu'il soit de création récente. Après divers essais, couronnés de succès, par exemple les cours donnés dans la grande capitale argentine, entre 1910 et 1921, par MM. Martinenche, Pierre Denis, de Lapradelle, Marcel Labbé, Georges Dumas, ce dernier, d'accord avec M. Martinenche, prit l'initiative d'une fondation durable. Grâce à l'appui du recteur de l'Université de Buenos-Ayres, le docteur José Arce, et du doyen de la Faculté de philosophie et lettres, M. Ricardo Rojas, on aboutit à la création d'un Institut universitaire, subventionné par le Gouvernement français, par les Universités de Buenos-Ayres, de la Plata et de Cordoba, enfin par le Gouvernement argentin. Des professeurs de nos Universités exposent au public de Buenos-Ayres les principaux résultats de leurs travaux et expliquent aux étudiants nos méthodes de travail. On a prévu par réciprocité la constitution d'un Institut de l'Université de Buenos-Ayres à Paris, et déjà l'on a entendu en Sorbonne quelques professeurs argentins (1).

Les groupements permanents de Français, pourvu qu'ils restent en contact avec la mère-patrie et reçoivent en temps voulu leur impulsion de comités tels que ceux de l'*Alliance française*, de *France-Amérique*, des *Amitiés catholiques françaises à l'étranger*, exerceront toujours une action plus efficace que nos compatriotes de passage, de même que c'est d'après eux surtout que l'on nous juge. Avec quel plaisir je me souviens des réceptions si chaleureuses qui nous furent faites par l'*Alliance française* à La Plata, dans sa belle salle de « la Gauloise, » et à Rosario, où protecteurs, professeurs, élèves des deux sexes, se pressèrent autour de nous. Buenos-Ayres a son *Club français* brillamment installé ; Rosario, Santa-Fé, Tucuman, ont leur *Maison de France*, où vibre le plus ardent patriotisme ; Montevideo a son *Cercle français*, ouvert aux représentants de toutes les opinions, son *Comité des amitiés françaises* et son *Union Jeanne d'Arc* ; partout en un mot des centres de ralliement et d'influence.

Que je souhaiterais que ces groupes de bons Français fussent assez riches pour donner un plus grand essor au journal quotidien qui est le principal organe de nos intérêts : *le Courrier de la Plata !* Des hommes d'un vrai talent le rédigent et le maintiennent à un niveau élevé. Mais de quel œil jaloux ne doivent-

(1) Sur cet Institut de l'Université de Paris, on peut consulter l'article du professeur Raymond Rouze, dans la Revue *France-Amérique* de mars 1923.

ils pas regarder ces rois de la presse qui se nomment la *Nación* et la *Prensa*, avec leur information si exacte et si complète, leurs pages si nombreuses, — à certains jours 28 ou 32, — leurs correspondances du monde entier, leurs articles signés des écrivains les plus illustres de France, d'Espagne ou d'Italie! En nul pays du monde, je n'ai vu journaux aussi bien faits. N'oublions pas en France notre *Courrier;* prenons la peine de le documenter et de lui assurer d'utiles concours!

Mais il est temps que j'en vienne à ce qui demeure le principal instrument de notre influence intellectuelle et morale, je veux dire les collèges où le personnel enseignant est, dans sa grande majorité, français. Bien volontiers, je rendrai hommage aux quelques écoles créées par l'*Alliance française*, puis au lycée de Montevideo, fondé par la Société française d'enseignement, avec le concours du Gouvernement français et le bienveillant appui du Gouvernement urugayen. Inauguré le 15 mars 1922, en présence du président de la République, ce n'est encore qu'un modeste essai. La part de ces quelques maisons laïques est assez mince, à côté de celle des congréganistes.

Dieu me garde d'opposer en quelque façon que ce soit les congrégations de diverses nationalités qui exercent en Argentine et en Uruguay leur utile ministère! Je n'agirais ni en catholique, ni en véritable ami de ces pays. J'ai visité avec sympathie nombre de maisons d'éducation dont les maitres sont surtout Espagnols, ou Italiens, et je leur rends pleine justice. Les Jésuites du Salvador, à Buenos-Ayres, m'ont reçu avec une parfaite courtoisie et c'est chez eux que j'ai donné ma conférence sur la famille française; ceux du Collège de l'Immaculée Conception, à Santa-Fé, se sont montrés fraternels et ont réuni, pour me permettre de les entretenir, les représentants de toutes les œuvres de cette grande ville. Partout où je suis passé, j'ai admiré les œuvres populaires, écoles et ateliers, des Salésiens de Dom Bosco et de leurs Sœurs fondées par le même Père, celles de Marie Auxiliatrice; lorsque, comme à Mendoza, par la bouche de petits enfants de douze à treize ans, il m'ont prodigué, à l'égard de la France et de M. Poincaré, des conseils de charité chrétienne et de pardon des injures, je les ai écoutés avec un sourire bienveillant. C'est du fond de mon cœur que j'ai loué les religieuses italiennes, si parfaitement distinguées, de Notre-Dame du Jardin (Nuestra Señora del Huerto) qui tiennent à

Buenos-Ayres deux grands collèges de jeunes filles; et ainsi des autres.

Qui pourrait, sans mauvaise foi, me faire un reproche de m'être montré plus ému lorsque, dans la campagne isolée de Melilla, à quelques lieues de Montevideo, près de l'estancia de M. Buxareo, j'ai visité l'asile et l'école tenus par nos sœurs de Saint-Vincent de Paul, de qui la supérieure, qui a passé toute la guerre à Verdun, me confia qu'elle entend toujours le canon et, d'après les médecins, l'entendra jusqu'à la fin de sa vie : « C'était le bon temps! » dit-elle, en parlant de ces heures terribles. Pauvres et saintes filles qui, malgré leur gêne, trouvèrent moyen de faire un présent à celui qui venait les voir au nom de la France!

En toute vérité, si la connaissance de notre langue est encore assez universellement répandue pour que partout un orateur français soit assuré de trouver un auditoire capable de le comprendre, si nos livres sont lus et nos acteurs applaudis, si l'on connaît et si l'on apprécie notre pays, c'est surtout à nos congréganistes, demeurés eux-mêmes d'admirables Français, qu'on le doit: et il importe de le proclamer.

Au premier rang des congrégations françaises qui dirigent des collèges dits d'enseignement secondaire, il convient de placer les *Pères de Bétharram*, vulgairement appelés Pères bayonnais, ou Pères basques. Leur collège de San José à Buenos-Ayres, qui compte près de 1 200 élèves, se recrute surtout dans la bourgeoisie moyenne. Ils ont en outre le collège du Sacré-Cœur à Rosario, le collège San José à La Plata, l'école de l'Immaculée Conception à Montevideo; chacun de ces noms réveille en moi le souvenir d'accueils fraternels et de réceptions charmantes. A mon vif regret, je n'ai pu me rendre au Paraguay, où ils m'eussent offert l'hospitalité de leur collège de San José, à Assomption. Près de leurs collèges, les Pères de Bétharram ont fondé des œuvres importantes d'étudiants universitaires ou d'anciens élèves; ils sont en outre à la tête de plusieurs paroisses et de cercles ouvriers.

A côté d'eux, je citerai les *Pères de Lourdes*, peu nombreux, mais actifs; leur collège de San Miguel, à Buenos-Ayres, tend à s'accroître; mais c'est par leur admirable collège de Tucuman qu'ils méritent surtout la reconnaissance de la France.

Il existe encore à Buenos-Ayres un collège ancien, dont le

nom même indique l'inspiration française : le *Collège Lacordaire*, aux mains des Dominicains; malheureusement, parmi les maîtres, on ne compte plus aujourd'hui qu'un seul Français, un vieillard, le R. P. Sisson, plein d'esprit et de verve, doublé, il est vrai, d'un prêtre alsacien ardemment patriote, l'abbé Reinhardt.

En Argentine, j'en ai déjà fait la remarque, il est assez difficile de distinguer entre le secondaire et le primaire, puisque les études proprement classiques ont disparu. Entre les deux ordres d'enseignement, se placent certaines maisons très importantes dirigées par des frères. Les *Frères des Écoles chrétiennes*, de même que, parmi les femmes, les *Sœurs de Saint-Vincent de Paul*, demeurent les plus ardents des Français. Leur collège La Salle, à Buenos-Ayres, compte de 12 à 1 400 élèves et on ne compterait bien davantage, si la place ne manquait. Quand j'y passai, il avait encore à sa tête le frère Marcellin qui, pendant toute la guerre, avait été le champion le plus solide de l'influence française. Le discours qu'il m'adressa et que corrobora celui d'un Argentin, M. Lainez, m'émut jusqu'au fond. Hélas! c'était le chant du cygne. Lorsque je revins quatre semaines après, pour célébrer dans la chapelle la fête de saint Louis (le Cercle Saint-Louis a son siège au Collège La Salle), le cher frère, atteint par un mal cruel, ne pouvait plus parler; il est mort au printemps.

En plein cœur de Buenos-Ayres, les *Frères maristes de Saint-Genis Laval* tiennent le collège Champagnat (du nom de leur vénérable fondateur), qui a su attirer une bonne part de la clientèle aristocratique, généralement plus portée vers le collège jésuite du Salvador. Souvent, j'ai rencontré ces Frères en Argentine, notamment à Mendoza, où ils dirigent l'unique collège de cette importante cité.

A Montevideo, la France est représentée dans l'enseignement surtout par les *Frères de la Sainte Famille* qui s'efforcent d'inculquer à leurs élèves une vraie sympathie pour notre pays.

Bien qu'ils n'enseignent pas, d'autres congréganistes encore contribuent par leurs œuvres à étendre le cercle de notre action : en première ligne, les *Lazaristes*, si profondément Français. On sait que partout ils exercent la haute direction des communautés et des œuvres des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Un homme de première valeur, le R. P. Dupeu, occupe

la charge de visiteur pour l'Argentine, l'Uruguay et le Chili; avec lui j'ai vu de près, à Buenos-Ayres, le centre si important de la rue Cochabamba, où le bon « M. Vincent » règne tout comme dans notre patrie. Ce sont encore les Lazaristes qui desservent, à une quinzaine de lieues de la capitale, le sanctuaire national de Lujan, le Lourdes de l'Argentine; je les ai retrouvés à Montevideo, dans la grande paroisse de l'Union.

Peu nombreux, mais intelligemment mêlés à beaucoup d'œuvres, exerçant une heureuse influence sur une partie de la jeunesse féminine par l'Association noëliste, affiliée à celle de Paris, correspondants exactement informés du journal *la Croix*, tels nous apparaissent les *Augustins de l'Assomption*, établis à Buenos-Ayres. Dans la même ville, citons encore les *Pères du Saint-Sacrement*, de qui les pieuses cérémonies dans leur magnifique église attirent des centaines d'hommes; les *Pères Blancs* du cardinal Lavigerie, depuis environ trente ans chargés de faire connaître dans l'Amérique du Sud les deux œuvres, françaises par leur origine, de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance; enfin les *Pères Libanais de Saint-Maron* qui ont proclamé la France leur seconde patrie; ils enseignent notre langue et se glorifient d'avoir donné des martyrs à notre cause. C'est donc justice de les considérer comme des frères puînés et de les traiter comme tels.

Après ce que j'ai dit de l'influence des femmes dans la société argentine, il est aisé de comprendre à quel point il importe que la France ait sa part dans leur éducation. Elle l'a et fort belle, grâce d'abord aux deux couvents des *Dames du Sacré-Cœur* et aux deux couvents des religieuses de la *Sainte Union des Sacrés-Cœurs*, dont j'ai déjà marqué le rôle prépondérant. A leur suite, viennent les *Dominicaines d'Albi* avec quatre collèges en Argentine, dont un dans un des plus jolis quartiers de Buenos-Ayres, et trois en Uruguay, dont un à Montevideo. Plus de 2000 élèves fréquentent ces maisons. La sympathie des élèves pour la France s'est manifestée d'une façon très active pendant la guerre; elles ont envoyé quantité de vêtements aux soldats et aux orphelins; pendant quatre ans, elles ont sacrifié leurs prix pour en envoyer la valeur à des œuvres françaises. Plusieurs membres du corps diplomatique, des sénateurs et des députés, ont confié l'éducation de leurs filles à ces religieuses.

J'ai visité à Santa-Fé un excellent collège de jeunes filles,

tenu par les religieuses de *Notre-Dame du Calvaire*, parmi lesquelles se trouve une femme tout à fait remarquable et dont l'action est considérable.

D'autres congrégrations ont surtout pour but l'éducation des enfants de la classe populaire. Avant toutes les autres, les *Filles de la Charité*, qui n'ont pas moins de quinze établissements dans la seule ville de Buenos-Ayres. Autant qu'en France, elles règnent sur les cœurs des petits enfants et des jeunes filles qu'elles instruisent et forment aux travaux de leur sexe. A côté de leurs écoles, leur zèle s'exerce dans une quantité d'autres maisons : des hôpitaux de première importance, des garderies, des asiles maternels, des refuges, des cuisines populaires. Elles dirigent les cinq asiles maternels fondés par les plus grandes dames de Buenos-Ayres et qui sont une des plus magnifiques institutions de cette ville où la bienfaisance ne connaît pour ainsi dire pas de limites. La *Congrégation des Sœurs de l'Enfant-Jésus* d'Aurillac, fondée au lendemain de la Révolution par l'abbé Neyret, a la direction d'un collège, celle de l'Orphelinat français et de l'Asile Marie Jauregui de Pradère, du nom de la généreuse femme, originaire du pays basque, qui a donné des centaines de mille francs pour ces fondations françaises. Les deux *Instituts de l'Immaculée-Conception de Castres* et *de l'Immaculée-Conception de Lourdes*, se dépensent dans plusieurs écoles : elles exercent en outre toute sorte de ministères dans les plus lointaines missions.

Les *Servantes de Marie*, ou sœurs d'Anglet, de qui le fondateur fut un saint chanoine de Bayonne, Louis-Édouard Cestac, s'occupent de toute sorte d'œuvres utiles aux Basques. C'est dans leur collège *Euskal Echea*, où de charmants enfants, revêtus de gracieux costumes de nos provinces, nous divertirent avec des chansons de Botrel, que l'aumônier espagnol rendit à ces bonnes filles ce témoignage, qu'il étendit, non sans raison, à leurs sœurs des autres congrégations : « Les religieuses françaises peuvent renoncer à toutes les aises de la vie et se nourrir de rien ; elles peuvent renoncer aux charmes de la femme et les cacher sous les plus pauvres costumes ; elles peuvent renoncer à toutes les joies de la famille ; elles peuvent renoncer même à vivre dans leur pays pour exercer n'importe quel ministère sous n'importe quel climat, à mille lieues de chez elles ; il n'y a qu'une chose à laquelle il ne serait pas pos-

sible de les faire renoncer, c'est à leur drapeau, le drapeau de la France. »

Quand j'aurai mentionné parmi ces admirables éducatrices des pauvres (ce qui ne les empêche pas parfois de diriger des collèges d'un niveau social plus élevé) les deux *Congrégations de Saint-Joseph de Lyon* et *de Saint-Joseph de Chambéry, les Filles de la Croix*, de la Puye, près Poitiers, enfin les *Sœurs de Sainte-Marthe*, récemment établies à La Plata, j'aurai épuisé la liste de nos enseignantes. Mais qui me pardonnerait de ne pas rendre un hommage ému aux *Petites Sœurs des Pauvres* qui exercent la même charité en Amérique que sur la terre de France; aux *Petites Sœurs de l'Assomption*, gardes-malades des pauvres à domicile, qui provoquent là-bas, elles aussi, la même admiration qu'à Paris, parce qu'elles y déploient la même charité, simple, empressée, dévouée; enfin aux *Sœurs du Bon Pasteur* qui consacrent tous leurs efforts à la difficile mission de relever les filles coupables, de moraliser les condamnées et de préserver, s'il est possible, celles qui, encore jeunes, ont donné de graves sujets d'inquiétude? Elles jouissent de toute la confiance du Gouvernement argentin.

Tel est le noble bilan de notre pays. Faut-il ajouter que toutes les congrégations dont je viens de parler sont menacées dans leur existence, à tout le moins dans leur action en faveur de l'esprit français, faute de recrutement dans la mère-patrie? Que le Parlement et le Gouvernement se hâtent de prendre les mesures qu'on nous fait depuis si longtemps espérer! C'est une question de vie ou de mort pour l'influence spirituelle de la France dans l'Amérique du Sud.

Ces pensées remplissaient mon esprit lorsqu'au matin du 15 août dernier, dans la vaste salle du collège San José, je voyais rassemblés les représentants de toutes ces familles religieuses : « Nous sommes venus, leur disais-je en substance, non pour recevoir vos remerciements, mais pour vous apporter celui de la France, où l'on n'ignore rien de ce que vous faites; de la France catholique, c'est trop évident, mais même de la France officielle dont l'opinion est bien changée à votre égard, quoique certaines considérations politiques et une regrettable faiblesse paralysent encore la bonne volonté des chefs. A nous de gagner la victoire devant l'opinion! A vous de continuer à vaincre le mal par le bien, *vincere in bono malum!* Vous le faites

pour la France et pour Dieu. Le secret de votre succès, c'est votre formation si sérieuse, si profondément chrétienne, telle qu'on la comprend dans les séminaires et les noviciats de France ; c'est le désintéressement et l'élan généreux avec lesquels vous accomplissez votre tâche ; *c'est le respect que vous professez pour la législation et les programmes des pays où vous travaillez; c'est le sens national que vous donne votre propre patriotisme, grâce auquel vous cultivez l'esprit national des enfants qui vous sont confiés, esprit qu'il est si nécessaire de former dans des pays nouveaux et hétérogènes ; c'est le tact qui vous permet d'associer en eux, à cet esprit national, la connaissance et l'amour de la France; ainsi conçu, l'amour que vous gardez vous-mêmes pour votre patrie ne porte ombrage à personne et contribue à vous faire respecter.* La récompense sera celle qu'il plaira à Dieu de vous accorder ; en tout cas, vous lui aurez donné des âmes. Puisse la France entière comprendre le prix qu'il y aurait pour elle à recevoir de vos mains catholiques et françaises des âmes prêtes à la comprendre et à l'aimer ! »

Il importe de le remarquer : les congréganistes enseignants, Français et autres, font de bons Argentins et de bons Uruguayens. Ils se rangent parmi les forces spirituelles utiles à leur pays d'origine, non parmi les instruments d'une politique intéressée. Les Espagnols représentent la force spirituelle de l'Espagne ; les Italiens la force spirituelle de l'Italie; les Basques de France ou d'Espagne la force spirituelle du pays basque ; les Français la force spirituelle de la France. Et c'est de ceux-ci surtout que l'on doit dire qu'ils représentent une force spirituelle, puisque l'élément purement français est, quant au nombre, si inférieur aux trois autres éléments constitutifs de la population, espagnols, basques et italiens.

Tous ensemble contribuent à entretenir dans le pays où ils travaillent l'esprit européen que j'ai signalé dès le début de cette étude et à y développer, tout aussi énergiquement que les collèges dits nationaux, l'esprit national. Considération qui n'est pas sans intérêt, même dans nos vieux pays où l'on prétend parfois que l'unité d'école est une condition de l'unité de la nation et du patriotisme.

Esprit européen, esprit national, c'est par quelques réflexions sur ces deux esprits et les conséquences à tirer de leur coexistence que je voudrais finir.

CONCLUSIONS

Au terme de la première partie de cette étude, j'ai affirmé que la population de l'Argentine et de l'Uruguay demeure, tout compte fait, de race européenne et latine, beaucoup plus proche de nous que ne le sont les Américains du Nord.

Il est cependant des écrivains, — tel M. Webster E. Browning, professeur aux Universités de Princeton et de Lima, — pour soutenir qu'il existe une mentalité américaine commune aux deux Amériques (1).

Tout en avouant les différences, il discerne dans les idéals communs les traits fondamentaux d'une « âme américaine. » Ces idéals communs sont l'idéal religieux, l'idéal démocratique, l'idéal intellectuel et artistique. « Au Nord comme au Sud, dit M. Browning, la religion est la force qui crée le mouvement, le phare qui éclaire la vie. » L'Amérique ne connait d'autre religion que le christianisme; elle ne compte ni bouddhistes, ni mahométans : « L'âme américaine est essentiellement chrétienne. »

« Toute l'Amérique, ajoute-t-il, est républicaine; au Nord et au Sud, les principes égalitaires de la Révolution française se sont librement épanouis. N'est-ce pas de l'Amérique qu'est venue la généreuse idée de la Société des Nations, c'est-à-dire le plus grand effort qui ait été tenté pour faire régner la fraternité humaine? Cette idée contient « tout l'idéalisme, toute la générosité, toutes les vertus des races colombiennes. » Jusque dans les œuvres de l'esprit et dans les beaux-arts, M. Browning aperçoit, entre les deux Amériques, « un fond commun, une veine commune, une forme particulière de culture. »

Certes, M. Browning n'a pas complètement tort; l'analogie de certaines circonstances du développement social et la fréquence des relations entrainent naturellement des ressemblances. Mais combien les différences l'emportent sur celles-ci! Le catholicisme de l'Amérique espagnole ou portugaise est bien loin du puritanisme des États-Unis. Hélas! ni chez les uns, ni chez les autres, la religion ne parait être aujourd'hui « la force qui crée le mouvement! » Quant à la noble idée de la Société des Nations réalisant enfin la fraternité humaine, par quelle cruelle ironie a-t-elle été abandonnée de ceux-là mêmes qui

(1) Article du *Mercurio peruano*, de novembre 1920.

l'avaient lancée! Reste la culture; toutes les pages ci-dessus ont tendu à prouver que, dans l'Amérique du Sud, elle est à base espagnole, italienne et française, tandis qu'aux États-Unis, elle est à base anglo-saxonne.

La similitude apparait plus frappante dans l'ordre politique, puisque les constitutions du Sud sont plus ou moins copiées sur celle du Nord, mais avec quelle différence d'esprit dans la pratique!

Tenons-nous en donc à la thèse de « l'esprit européen. »

Mais l'esprit national peut-il réellement exister dans un pays aussi jeune et aussi composite? Eh bien oui! et le principal instrument qui le forge, c'est l'école. A la lettre, l'Argentine, l'Uruguay, et, je pense, d'autres États, se forment un passé quasi légendaire. Tout ce qui touche à l'époque de l'indépendance prend un caractère sacré, hommes et monuments: San Martin, Belgrano, Artigas, la petite maison de Tucuman, où se réunit le congrès, le pin sous lequel se tint San Martin, lors de la bataille de San Lorenzo, la maison natale d'Artigas. Avec la même componction que naguère, chez nous, on contait l'histoire du vase de Soissons, là-bas, on raconte comment, à Tucuman, Belgrano proclama généralissime de l'armée libératrice la Vierge de Las Mercedès. Tous les ans, les 23 et 24 septembre, jours anniversaires de la bataille de la Citadelle, la Vierge est promenée en grande pompe, par les rues de la ville. A Mendoza, dans leur église, les Franciscains conservent, à l'égal d'une relique, le bâton de commandement que le général San Martin remit à la Vierge del Carmen. Près de la même ville, au pied des Andes, s'élève, fait de bronze et de rochers, le monument original et puissant, dressé à la mémoire de l'armée qui franchit la Cordillière et délivra le Chili, puis le Pérou. Toutes les villes de la République ornent de la statue de San Martin leur place principale. On le considère comme le fondateur de la nation: entretenir son culte, c'est entretenir le patriotisme et susciter cet esprit national que nos vieilles nations ont lentement formé. Nul de nos manuels scolaires ne peut donner l'idée du ton de ceux qui sont en usage en Argentine, ou en Uruguay, fussent-ils rédigés par un frère français, comme le *Curso de Historia patria*, qui me fut donné à Montevideo. A ce régime, dès la première génération, les enfants d'étrangers immigrés deviennent de bons Argentins, de bons Uru-

gayens. C'est parfait, mais pourquoi nous reprochent-ils si fort notre chauvinisme?

Un tel état d'esprit est nécessaire pour faire un grand peuple, et il le fera.

En attendant, l'Argentine est obligée de tenir compte des éléments composites dont elle est formée et de la nécessité où elle se trouve d'attirer des étrangers pour se peupler. M. Zeballos qui, vers la fin du mois d'août dernier, dirigea, à Buenos-Ayres, le congrès des jurisconsultes, où se distinguèrent tout particulièrement nos compatriotes, MM. Colin et Baudelot, montra, dans son discours d'ouverture, comment la situation particulière de l'Argentine détermine son droit international et privé. « Elle doit, disait-il en substance, admettre à peu près tous les principes et concéder à tous ceux qui viennent chez elle le maximum de ce que leur droit national leur concède; elle doit, pour maintenir la paix entre ses propres citoyens, demeurer l'amie de tout le monde; la neutralité s'impose à elle, et il serait absurde d'entrer par sentiment dans les affaires de l'Europe, surtout dans une guerre. L'Argentine, concluait-il, ne peut poursuivre une politique nationaliste, mais seulement une politique humanitaire. »

On murmurait bien que, quand M. Zeballos était ministre, il avait suivi une politique, sinon nationaliste, du moins très nationale, mais ceci ne nous regarde pas.

En l'écoutant, nous nous rappelions les déclarations faites par M. Pueyrredon à la première session de la Société des Nations tenue à Genève à la fin de 1920, le brusque départ de la délégation argentine qui n'avait pu faire accepter son programme, et les instructions que le ministre Torello lui avait données : « L'Argentine n'est avec personne, ni contre personne, mais avec toutes les nations pour le bien de toutes. » N'est-ce pas répondre d'avance à la question par trop simpliste que l'on a l'habitude de poser en France à tous les voyageurs qui reviennent de l'étranger : « Ceux que vous avez vus sont-ils francophiles, sont-ils germanophiles? »

Eh! mon Dieu! sauf en des heures de crise aiguë, le problème ne se pose pas ainsi. Les Argentins, comme tous les peuples du monde, aiment leur pays avant tout; aussi considèrent-ils d'abord ses intérêts; viennent ensuite certaines sympathies ou antipathies plus ou moins marquées et qui d'ail-

leurs varient suivant les moments et le cours des événements.

Que les Allemands gardent encore à Buenos-Ayres, dans certaines villes de l'intérieur, Santa-Fé, Cordoba, notamment, dans l'armée, dans une partie du clergé, de nombreuses sympathies, c'est de toute évidence. Mais la France en rencontre beaucoup. Je ne saurais assez dire quelle reconnaissance je conserverai toute ma vie de l'accueil qui m'a été fait, des attentions dont on m'a comblé, des acclamations dont on a maintes et maintes fois salué le nom de notre patrie.

Est-il exact de dire que c'est surtout parmi les catholiques que se recrutent les germanophiles? Il y a certainement, parmi les gens les plus religieux et dans le clergé, des personnes qui n'ont pas pardonné au Gouvernement français son attitude antireligieuse d'avant-guerre. Cependant la reprise des relations avec le Saint-Siège a produit le meilleur effet. Si maintenant la question des religieux était réglée d'une manière équitable, les vieux griefs s'oublieraient; ou du moins ils ne seraient plus mis en avant que par ceux, — il y en a, — qui, sous le masque de la religion, cachent de vieilles rancunes nationales, ou des opinions médiocrement désintéressées. N'oublions pas que, dans l'élection de M. de Alvear à la présidence, la plupart des catholiques ont marché d'accord avec les radicaux : or, les sympathies de M. de Alvear pour la France ne font de doute pour personne.

C'est un ministre catholique qui, à Tucuman, me salua en ces termes vraiment caractéristiques :

« Votre présence parmi nous est un motif de joie, puisque Votre Grandeur nous apporte l'affectueux salut de notre sœur aînée, je veux dire la douce France qui, suivant le mot d'un écrivain argentin, est la seconde patrie de tout homme libre.

« Ce coin reculé de la noble terre américaine a toujours partagé les sentiments de la sœur latine. Nous vous avons accompagnés dans vos épreuves et nous vous avons accompagnés aussi dans votre triomphe qui est celui de l'humanité.

« Aujourd'hui le soleil de la paix étend sur la terre ses rayons bienfaisants. L'Alsace-Lorraine, que l'ambition d'un peuple orgueilleux avait arrachée au cœur de la France, est revenue au sein maternel, consacrant ainsi le grand principe de la nationalité. Le drapeau aux trois couleurs flotte encore une fois sur la rive gauche du Rhin; le poète ne pleurera plus

sur la statue de Kléber, et nous verrons de nouveau écrite la parole légendaire : « Ici commence le pays de la liberté. »

« Ce sont les sentiments chrétiens qui ont animé et animent encore la France, qui l'ont faite puissante et grande, et ce sera l'honneur de la France de montrer son grand cœur et sa générosité en pardonnant comme le Christ les injures qu'elle a reçues. Votre présence parmi nous, Monseigneur, nous est d'autant plus agréable que le sentiment religieux de la France s'harmonise admirablement avec le sentiment religieux et la tradition catholique de notre pays, sentiment et tradition qui sont consacrés par la coutume et notre constitution. »

Les Argentins, comme tout le monde, ont grand intérêt au rétablissement d'une véritable paix et d'échanges internationaux plus faciles et plus actifs; aussi beaucoup d'entre eux sont-ils portés à trouver la France trop exigeante dans ses réclamations. Cependant, quand on s'en donne la peine, il n'est pas impossible de faire comprendre à un auditoire éclairé que le point de vue français est non seulement le plus juste, mais aussi celui qui garantit le mieux pour l'avenir les intérêts de tous et la paix générale. C'est ce que je me suis efforcé de faire.

Arrivons avec l'Argentine à l'entente économique sur les points que j'ai marqués. Réglons sans retard la question qui depuis si longtemps est cause de désagréables frictions entre elle et nous, celle des fils de Français nés aux bords de La Plata. Nous nous faisons de ces fils de Français eux-mêmes des ennemis parce que, s'ils n'accomplissent pas leur service militaire en France, ils sont qualifiés de déserteurs et ne peuvent plus mettre le pied sur notre sol. Notre commerce y perd et notre influence politique aussi. On sait que les Italiens ont résolu le problème en autorisant les fils des Italiens nés en Argentine à opter entre les deux nationalités et les deux services militaires. M. de Alvear ne cache pas le vif désir qu'il a de voir résoudre ce problème.

Enfin rendons-nous compte que l'Argentine entend que désormais on la considère, non seulement comme un facteur économique, mais comme un facteur de politique internationale. « La politique argentine s'anime de grands desseins, » a écrit le commandant Deuil. L'Argentine en a le droit. Sa situation, grâce à la topographie du sol et à la variété des climats, lui permet

d'aspirer à un avenir comparable à celui des États-Unis du Nord; car elle a moins à lutter que la plupart des autres nations de l'Amérique du Sud, y compris l'immense Brésil, contre l'accablement du climat tropical, ou les obstacles naturels. Le président Pellegrini, mort en 1906, escomptait cet avenir « avant la fin du siècle présent. »

Faut-il être surpris que l'Argentine nous demande de la traiter avec autant d'honneur que son puissant voisin, notre grand ami le Brésil, et souhaite que nous transformions notre légation de Buenos-Ayres en ambassade. L'Espagne et les États-Unis l'ont fait depuis plusieurs années; le Chili, le Brésil et l'Uruguay ont décidé de les imiter; il est fort probable que l'Italie ne tardera pas à agir de même. Il serait pénible et dangereux pour notre influence que le représentant de la France passât après tous ces ambassadeurs.

Même pour les postes de l'intérieur, ceux de consul, de vice-consul, voire de chancelier, c'est une grave erreur de les tenir pour secondaires. Ils exigent des hommes distingués, connaissant bien le pays. Les Allemands, qui passent pour moins psychologues que nous, l'emportent cependant constamment sur nous par la sûreté de leurs méthodes, l'exactitude de leurs informations, leur habileté à profiter des moindres fissures pour faire passer leurs accusations contre nous, présenter leurs propres vues, ou offrir leurs marchandises.

Il importerait aussi qu'à tout prix nous donnions à nos agents le moyen de faire figure et de tenir leur rang. C'est pitié de constater la pénurie et la mesquinerie de nos services.

De quel côté s'orientera l'activité politique de l'Argentine? Vers l'Amérique seule, ou aussi vers l'Europe? « La nouvelle génération argentine veut susciter le propre génie américain, écrit le doyen de la Faculté de philosophie et lettres de Buenos-Ayres, M. Ricardo Rojas; elle veut réaliser l'idéal que les peuples d'Europe n'ont pu, en trente siècles, réaliser, — et, s'il le faut, le rectifier. » Au Congrès panaméricain qui vient de se tenir à Santiago du Chili, on s'est trouvé en présence d'une tendance à séparer les problèmes de l'Amérique de ceux du reste du monde. C'est un courant qui n'est pas nouveau et que favorisent les États-Unis du Nord. Ce courant ne l'a pas emporté. Quelques mésintelligences se sont manifestées entre les trois grandes républiques, Argentine, Brésil et Chili. La

devise du Nord « l'Amérique aux Américains » a soulevé certaines défiances, comme si elle cachait un désir d'hégémonie où l'Amérique latine eût été réduite au rôle de « brillant second. »

Le docteur Ingenerios, sociologue argentin, a écrit à ce propos : « Il nous faut trouver le moyen de contrebalancer la puissance des États-Unis, si nous voulons sauver l'indépendance et la souveraineté de nos nationalités. » Ce contre-poids, l'Amérique latine ne peut le trouver qu'en Europe. Un écrivain argentin, M. Ugarte, l'a démontré par les arguments les plus décisifs dans une conférence qu'il a donnée cet hiver au Collège libre des Sciences sociales à Paris, puis dans un fort bel article, publié le 8 avril dans l'*Amérique latine*. L'esprit européen de l'Argentine, les liens séculaires qui, depuis l'époque coloniale, l'unissent à l'Europe occidentale, la prédisposent à entrer dans cette voie.

Louis XIV et Napoléon, en voulant l'union dans un grand système politique de la France d'une part, de l'Espagne et de ses colonies de l'autre, avaient compris que, de la sorte, pouvait s'organiser, autour de l'Atlantique, le monde latin. Maintenant qu'une grande partie de l'Afrique est française, l'Atlantique devient plus que jamais le centre du monde civilisé et chrétien. De ce monde, l'Argentine peut devenir l'un des pôles.

Il serait sage de notre part de l'y aider. L'avènement au pouvoir d'un homme, tel que le ferme et sagace président Alvear, est une occasion favorable pour donner à notre politique une orientation décisive; sympathies et intérêts contribueront à la déterminer. Efforçons-nous de comprendre les aspirations d'un peuple riche d'avenir et de l'aider à les réaliser; à son tour, il nous comprendra plus complètement encore qu'il ne le fait aujourd'hui et, aux heures graves, nous le trouverons, dans la mesure où il le pourra, à nos côtés.

ALFRED BAUDRILLART.

LA PREMIÈRE TRAGÉDIE DE BALZAC

CROMWELL

Le 4 janvier 1819, Honoré de Balzac, âgé de vingt ans, après avoir suivi pendant trois années les cours de la Faculté de droit, passait son premier examen de baccalauréat. Son père, Bernard-François, vieil homme de loi, ancien secrétaire du conseil du Roi sous Louis XVI, directeur des vivres sous la Révolution, l'Empire et la Restauration, voulait faire de son fils un notaire. En même temps qu'il suivait à l'École de droit, depuis le 4 novembre 1816, les cours de MM. Boulage, Blondeau, Cotelle et Pigeau, sur le *Code civil*, le *Code civil approfondi* et la *Procédure civile*, le jeune Honoré avait, concurremment, fait de la pratique pendant un an et demi chez un avoué, Me Guillonnet de Merville (à qui il dédia plus tard *Un Épisode sous la terreur*), puis un an et demi chez Me Passez, notaire. Ce dernier, qui habitait dans la maison même de la famille Balzac, 40, rue du Temple, au coin de la rue Pastourelle, était un vieil ami du père Balzac et même son obligé. En reconnaissance d'un service rendu aux temps troublés de la Révolution, Me Passez avait promis de céder son étude au fils de son bienfaiteur.

Les Balzac, après avoir connu la grande aisance, avaient éprouvé des revers de fortune, aggravés en 1819 par la mise à la retraite du père de famille alors âgé de 73 ans. Honoré, en succédant à Me Passez, aurait remis d'aplomb le budget de ses parents.

Malheureusement, lorsqu'on signifia à l'intéressé la décision paternelle, il déclara qu'il ne serait jamais notaire et que sa vocation était, non de faire fortune dans une étude, mais de

devenir célèbre en se vouant aux belles-lettres. Les parents n'acceptèrent que difficilement l'idée de renoncer à l'avenir brillant et certain que promettait la succession de Mᵉ Passez; il fallut toute l'éloquence et toute la ténacité d'Honoré pour les convaincre. Bref, ils cédèrent et consentirent à mettre à l'essai pendant une année la vocation du jeune homme.

Il fut donc convenu que la famille Balzac, par économie, allait abandonner la rue du Temple et s'installer à Villeparisis, à six lieues de Paris, sur la route de Meaux, et que le futur grand homme s'établirait dans une mansarde au numéro 9 de la rue Lesdiguières (aujourd'hui disparue), près de la bibliothèque de l'Arsenal, avec une pension annuelle de 1 500 francs. Pour ménager les apparences et surtout éviter le ridicule au cas où l'expérience tournerait mal, la présence d'Honoré à Paris devait être soigneusement tenue secrète : il serait censé, pendant ce temps d'apprentissage occulte, séjourner en Languedoc, à Albi, auprès des parents de son père, chez un cousin.

Et toute la famille, M. et Mᵐᵉ Balzac, leurs filles Laure et Laurence, leur fils cadet Henry, la grand mère Sallambier, émigrèrent à Villeparisis, pendant qu'Honoré s'installait dans son taudis.

On connaît par sa correspondance et par ses romans, l'existence qu'il mena dans ce sépulcre aérien, d'avril 1819 à mai 1820 : elle fut épique et misérable. Il ne sait pas tout d'abord quel sera le chef-d'œuvre promis à ses parents : roman, comédie, opéra-comique, tragédie? Sera-ce *Sylla*, *Stella*, *Coqsigrue*, *les Deux philosophes*? Décidément ce sera une tragédie en cinq actes et en vers sur le procès et la condamnation de Charles Iᵉʳ, roi d'Angleterre. Mais quel en sera le titre? *Cromwell*? *Le Régicide*? *Henriette d'Angleterre*? Il opta pour le premier, et se mit résolument au travail. Ces hésitations lui ont fait perdre cinq bons mois, tout le printemps et l'été de 1819; au mois de septembre, il se jette à corps perdu dans sa tragédie.

« Je me réjouissais, écrit-il dans *la Peau de chagrin*, en pensant que j'allais vivre de pain et de lait, comme un solitaire de la Thébaïde, plongé dans le monde des livres et des idées, dans une sphère inaccessible au milieu de ce Paris si tumultueux, sphère de travail et de silence où, comme les chrysalides, je me bâtissais une tombe pour renaître brillant et glorieux... J'avais

des habits, du linge, des chaussures pour trois années, je ne voulais m'habiller que pour aller à certains cours publics et aux bibliothèques. »

Son budget est de cent sous par jour, dont dix pour les dépenses imprévues. Il ne sort qu'à la tombée de la nuit pour ne pas trahir son incognito, et ses meilleures promenades ont pour but le Père Lachaise où il s'exalte à contempler la tombe des hommes illustres : « La Fontaine, Masséna, Molière, un seul nom qui dit tout et fait rêver ! » Assis près de sa fenêtre, il médite en laissant planer ses yeux sur le paysage des toits bruns, grisâtres, rouges, en ardoises, en tuiles, couverts de mousses jaunes ou vertes, entrevoyant « le profil anguleux et crochu d'une vieille femme arrosant des capucines, ou, dans le cadre d'une lucarne pourrie, quelque jeune fille faisant sa toilette, se croyant seule, et de qui je ne pouvais apercevoir, dit-il, que le beau front et les longs cheveux élevés en l'air par un joli bras blanc. »

Il cherche à embellir son réduit, où le vent souffle à travers la porte et la fenêtre comme Tulou le flûtiste dans sa flûte. Il se fait un paravent avec six sous de papier bleu, peint en blanc les murs de sa chambre, car, écrit-il à sa sœur Laure, « il faut joncher sa vie de fleurs. » Et, dernier raffinement, afin de pouvoir jouer le *Songe de Rousseau*, de Cramer, ses délices, il achète un piano qu'il pousse tant bien que mal sous l'angle aigu du toit. Pour se délasser, il demandera à son cher ami Dablin, le petit père, le quincaillier de la rue Saint-Martin, de venir lui conter les nouvelles littéraires et politiques du jour, lui apporter la liste des députés, celle des tableaux exposés au Salon. Entre temps, il contera fleurette à la demoiselle du second, et jouera aux jeux innocents chez ses propriétaires, dont le gendre est précisément le marchand de porcelaines de la rue du Petit-Lion, « chez qui nous avons acheté la soupière du petit service de maman. »

Mais ces aimables passe-temps ne sont que les hors-d'œuvre de terribles journées et nuits de travail où il se mesure avec son sujet, les jambes enveloppés dans un vieux carrik, la tête couverte d'une calotte dantesque, assis devant son petit bureau à basane brune, entre sa cafetière et son encrier.

Il veut sortir vainqueur de l'épreuve à laquelle il s'est

soumis, et forcer par un chef-d'œuvre l'entrée de ce monde, où il veut reparaître, comme Raphaël de Valentin, en y exerçant les droits régaliens de l'homme de génie. Sa sœur Laure, la future Mme Surville, alors âgée de dix-neuf ans, est sa confidente.

Le lundi 6 septembre 1819, il lui annonce qu'il s'est enfin arrêté, par raison (il regrette *Stella* et *Coqsigrue!*), au sujet de *Cromwell*. Depuis près de six mois il en médite le plan, et il va lui falloir au moins sept à huit mois pour versifier, et inventer, et *plus* pour polir. « Les idées principales du premier acte sont sur le papier, écrit-il à Laure, il y a quelques vers qui glissent çà et là, mais je dois me manger sept à huit fois les ongles avant d'avoir élevé mon premier monument. » La pensée que le grand Racine a passé deux ans à polir *Phèdre* le désespère, mais celle d'illustrer le nom de Balzac le soutient. « Quel avantage, s'écrie-t-il, de vaincre l'oubli! » Mais à quel prix! Il ne faudra pas moins de deux mille vers pour les cinq actes de *Cromwell*, et ces deux mille vers, calcule Balzac, exigeront huit à dix mille réflexions, « sans compter celles exigées par les idées, le plan, les caractères, les situations, les mœurs, l'histoire, l'exposition, le dénouement, la conduite, les imitations, les recherches (1). » Comment sa pauvre tête y résistera-t-elle? Pauvre tête déjà toute meurtrie de maux de dents affreux.

Il expose à Laure sa méthode de travail : d'abord faire d'un seul jet une grossière esquisse du sujet; puis, le tableau une fois dessiné, y mettre le coloris à son aise. Dans la marge, Laure inscrira ses observations. « Je suis décidé, écrit-il, dussé-je crever, à venir à bout de *Cromwel* [*sic*], et de finir quelque chose avant que maman ne me vienne demander compte de mon temps. » D'ailleurs, il est de plus en plus engoué de la carrière d'homme de lettres. « Je remarque, continue-t-il, que les littérateurs sont les gens que l'on recherche le plus volontiers dans les crises politiques, parce qu'on sait qu'ils réunissent à la science et aux connaissances l'esprit d'observation et qu'ils savent le cœur humain; ainsi, *si* je suis un *gaillard* (c'est ce que nous ne savons pas encore), je puis avoir encore autre chose que la gloire littéraire. Il est beau d'être un grand homme et un grand citoyen. » En attendant, le pauvre grand homme gèle la

(1) Toutes nos citations des lettres de Balzac, et notamment du plan de *Cromwell*, sont faites d'après les originaux mêmes de la correspondance de Balzac. Elles sont, en majeure partie, inédites.

nuit dans sa mansarde, en face de son régicide et médite l'achat d'un vieux fauteuil de bureau qui lui garantira au moins les côtés et le dos du froid et son « pauvre derrière des hémorroïdes. » Mais la Muse est rebelle. « J'avais fait un monologue en vers à la Chapelain, lesquels vers je trouvais superbes ; à force de les voir, avoue piteusement Honoré, j'ai remarqué qu'ils étaient presque tous faux. Quel déchet ! » Il n'en déclare pas moins, que Cromwell est le plus beau sujet de l'histoire moderne et, pour que Laure en juge pleinement, il lui envoie le plan du drame.

« Plan de *Cromwell*. — Du respect, M[lle], Sophocle cadet vous parle. Juge, chère sœur, par les petits, jolis, drolets plans que tu as conçus dans ta petite, jolie drolette tête, ce que coûtent les compositions théâtrales, où il faut les trois unités, point d'invraisemblance, etc., etc. On lit en une heure ce qui a dépensé des années. Écoute, ingénue, tu ne supposes donc pas que Strafford en mourant ait laissé un fils. Ah !...

« Dans la première scène du premier acte, on voit entrer Henriette, accablée de fatigue et ayant dépouillé les vêtements, prestiges de la grandeur. Elle arrive, soutenue par le fils de Strafford, dans Westminster. Elle vient d'un très long voyage (elle était chargée par son époux de conduire ses enfants en Hollande, et d'aller solliciter du secours en France) et ignore les derniers événements d'Angleterre. Strafford, tout en larmes, lui décrit les nouveaux malheurs, et finit par lui dire que Charles est prisonnier, en jugement, et que ce même Westminster où il l'amène lui sert de prison. Tu juges l'élan de la Reine qui veut qu'on la conduise à son époux pour partager ses fers et le défendre. — Scène II. Au moment où Strafford conduit la Reine, apparaît Cromwel et son gendre Ireton. Strafford fait cacher la Reine dans les tombeaux de ses ancêtres et doit la venir chercher après le danger passé. Cromwel et Ireton attendent leurs amis. — Scène III. Les conjurés arrivent et l'on discute si l'on fera mourir ou non le Roi (c'est dans ce jour qu'on doit rendre la sentence). Cette scène sera fort vive. Fairfax, un des conjurés (honnête garçon), défend la vie du Roi, et dévoile l'ambition de Cromwel. — Scène IV. Cromwel rassure ses conjurés sur les craintes que leur a inspirées Fairfax, et l'on convient de faire mourir le Roi. — Scène V. A ce moment, la Reine indignée (elle a

tout entendu) s'élance, et tu juges !... Quel discours ! Elle sort. — Scène VI. Cromwel et ses amis sont ravis. C'est une victime qui leur manquait. Ils sortent tout préparer.

« Acte II. — Scène Ire. Le Roi seul (dans sa prison, toujours dans Westminster) fait un monologue. Ah !... aux oiseaux. — Scène II. La Reine vient trouver le Roi (c'est là où il faut du talent). Expansions. Tableau que fait le Roi de ses souffrances. La Reine rend compte de ses démarches (que de difficultés !). De l'amour conjugal sur la scène pour tout potage ! mais il faut qu'il embrase la pièce. — Scène III. Cromwel vient chercher le Roi pour la séance du Parlement. La Reine se répand en invectives contre Cromwel, le Roi qui l'aime, le défend (quelle scène !). La Reine répand des larmes en voyant le Roi s'en aller. Elle craint que ce ne soit pour toujours. — Scène IV. La Reine parle. — Scène V. Strafford arrive dire à la Reine qu'on peut sauver le Roi. Il lui apprend qu'une petite armée de royalistes déterminés vient de saisir les deux fils de Cromwel qui revenaient de dompter l'Irlande, et ils espèrent, en mettant Cromwel entre ses fils et le trône, sauver Charles. Il y a encore une scène ou deux (je ne te donne que la substance).

« Acte III. — Scène Ire. Cromwel attend la Reine. — Scène II. La Reine explique à Cromwel ce que tu sais et le met dans l'alternative et lui laisse peu de temps. — Scène III. Ireton arrive dire à Cromwel qu'on a saisi ses fils. Grand combat. — Scène IV. Le Roi arrive, et annonce à Cromwel qu'il a ordonné qu'on lui rendît ses fils sans condition. Remords de Cromwel qui laisse le spectateur dans l'attente. Quelques autres scènes entre la Reine et le Roi et Strafford, qui observe qu'il se remet sous le couteau.

« Acte IV, toujours à Wesminster. — Scène Ire. Cromwel arrive, l'ambition l'emporte. — Scène II. Le Parlement est assemblé, Cromwel parle. — Scène III. Le Roi comparait. — Scène IV. La Reine, indignée, arrive et défend (Dieu sait comme) son diable de mari. — Scène V. Cromwel, voyant le Parlement s'attendrir, le fait retirer pour délibérer. — Scène VI. Au moment où Cromwel se retire, la Reine l'arrête et, voyant tout perdu, tente un dernier effort. Elle lui offre grandeurs, etc. Cromwel se retire, froid. La Reine désespère.

« ACTE V. C'est le plus difficile. — La sentence n'est pas connue. Le Roi et la Reine s'entretiennent (tu juges quelle scène). Strafford arrive, et annonce la mort et l'échafaud dressé. Il veut que le Roi l'apprenne plutôt de sa bouche que de celle du bourreau (quelle scène !). Ireton vient chercher le Roi (quelle scène !). Le Roi dit à Strafford que pour prix de son amitié il lui réserve l'honneur de le conduire à l'échafaud. (Quelle scène !) Adieux. La Reine seule (c'est là qu'il faut peindre la douleur; quel neuf que ce rôle-là !). Arrive Fairfax qui avertit la Reine du danger qu'elle court. On veut la sacrifier, et lui faire son procès comme au Roi. Elle n'entend rien.

« Arrive notre luron de Strafford. C'est là que se place un récit à la Reine, tu juges, le dernier discours du Roi, etc., etc. La Reine au désespoir (la douleur aura jusqu'alors été pour ainsi dire sourde, muette) lancera une imprécation contre l'Angleterre, invitera la France à combattre sans cesse. Ah ! ce sera le feu de joie ! je te réponds qu'elle sera tapée de main de maître. — Je suis ton frère, c'est tout dire.

« Et puis le parterre, bien trempé de larmes, ira se coucher.

« Voilà ce qui m'a déjà coûté 7 mois de réflexions et de combinaisons, car il faut que cette pièce ne soit point froide. Ce n'est qu'après de profondes méditations que j'ai trouvé l'incident admirable des fils de Cromwel, que j'ai fait arriver la Reine, que j'ai trouvé le caractère de Strafford. Le plan est superbe, et il a encore des fautes légères à la vérité. Mais belle exposition, le trouble croissant de scène en scène, jusqu'à la catastrophe. Au moment où on le croit sauvé (Charles), il se remet en péril par une magnanimité plus belle que celle d'Auguste pardonnant à Cinna. Aurai-je assez de talent ? »

Et il ajoute, avec une absence de vanité, qui a été si souvent méconnue :

« Je te supplie par l'amour fraternel que tu as pour moi de ne jamais me dire, en parlant de quelque chose de moi, de me dire : c'est bien ! Ne me découvre que des fautes et renferme tes louanges. Tu me ferais plus de mal que de bien. Si tu as quelques belles pensées, communique-les-moi. Garde les jolies, il ne me faut que du sublime. Je veux que ma Tra[gédie] soit le bréviaire des rois et des peuples, et veux débuter par un chef-d'œuvre ou me tordre le cou. »

« Il est déjà une heure du matin, et j'ai encore à écrire. J'ai bien pris part au lundi si bien décrit dans ta lettre que je sentais des larmes d'attendrissement comme s'il s'agissait d'un vers de Cromwel (je ne l'intitule pas Charles Ier, pour ne pas effaroucher S. A. R. Duchesse d'Angoulême). Si je m'écoutais, je couvrirais une rame en écrivant.

« Ce qui me coûte le plus, c'est l'exposition. Il y a à faire le portrait de Cromwel, et Bossuet m'épouvante. Cependant, j'ai des vers déjà tournés. Ah sœur ! ah sœur ! que je t'aime ! »

Mais, presque aussitôt, en octobre, il s'avise d'une fâcheuse lacune dans sa préparation dramatique : il n'a jamais vu à la scène, de pièce de Corneille, de Corneille, « notre général. » Il demande à son ami Dablin de lui fournir une place de parterre au Théâtre Français. Tantpis pour la dépense, il mangera des noix ! mais il verra *Cinna* avec Talma, Lafon et Mlle Duchesnais. *Cinna*, dont *Cromwell* est tout imprégné ! Il dévore ceux qu'il appelle « nos quatre auteurs tragiques. » Crébillon le rassure, Voltaire l'épouvante, Corneille le transporte, Racine lui fait quitter la plume.

Il se bourre de lectures, demande à Dablin « une *Bible* très complète, *latine*, avec le français en regard, » demande à Laure de lui envoyer « le *Tacite* de papa, » veut emprunter les *Vêpres siciliennes*, de Casimir Delavigne, le grand succès de l'Odéon.

Sur ces entrefaites, au début de décembre, Mme de Balzac, mère, débarque rue Lesdiguières pour se rendre compte du travail d'Honoré. L'impression qu'elle rapporta de sa visite est désastreuse. Honoré est en train de gâcher sa vie :

« Si celui, écrit-elle, sur qui je comptais le plus pour planter ma famille a perdu en quelques années la majeure partie des trésors que la nature lui avait prodigués... c'est parce qu'on ne m'a pas écoutée ; on l'a amolli par des agréments lorsqu'il devait marcher sur la route épineuse et fatigante menant aux succès, au lieu de percer et de devenir maître-clerc... Rien ne lui a convenu, si ce n'est les noms des pièces de théâtre, des acteurs et des actrices... Oh ! que je serais malheureuse, si j'avais quelque reproche à l'égard de celui dont j'attendais tant de biens futurs ! Hélas ! Il est déjà assez puni, et je dois l'aider comme si les circonstances avaient répondu à ma grande attente.

Tous les maîtres-clercs, à Paris, ont le chemin de la fortune ouvert; plusieurs sont devenus ministres, généraux, mais ils avaient les agréments de leur âge (1). »

Honoré est gauche, il danse mal, et puis, il n'a pas voulu devenir maître-clerc: la pauvre mère ne s'en console pas.

Ce régime de travail effréné et de privations quotidiennes a rendu méconnaissable le gros garçon joufflu et débordant de vie. Un de ses amis, Jules de Pétigny, le rencontre un beau soir sur le boulevard du Temple et ne le reconnaît pas, tant il est changé.

« Sa figure, nous dit-il, ordinairement très colorée, était pâle et défaite, ses yeux creux, sa barbe longue, ses vêtements en désordre. Il avait l'air de sortir de l'hôpital ou d'un mélodrame de la Gaîté. Sans me laisser le temps de lui adresser une parole, il m'entraîna hors de la foule, puis il me dit d'un ton grave : « Mon existence actuelle est un mystère pour tout le monde, même pour ma famille. Mais pour vous, je n'ai point de secrets. »

Et Balzac révélant à son ami le lieu de sa retraite, le convoque pour le lendemain midi. Pétigny est fidèle au rendez-vous, mais arrivé au numéro indiqué de cette rue de Lesdiguières, presque uniquement habitée par des ouvriers, il se croit victime d'une mystification.

« Cependant, continue-t-il, je me hasardai résolument dans un escalier raide et noir, et je frappai en vain à plusieurs portes; les habitants étaient à leur travail journalier. Une bonne femme, à qui je demandai M. de Balzac, crut que je me moquais d'elle; une autre me regarda de travers et me prit pour un agent de police. Enfin je montai jusqu'au dernier étage, sous les tuiles, et là, en désespoir de cause, je poussai du pied une dernière porte fermée de quelques planches mal jointes; une voix d'homme se fit entendre. C'était celle de M. de Balzac. »

Le tableau que Jules de Pétigny nous fait de la mansarde d'Honoré est lamentable.

« J'entrai, écrit-il, dans une étroite mansarde, meublée d'une chaise dépaillée, d'une table boiteuse et d'un mauvais

(1) *Lettre inédite.*

grabat qu'entouraient à demi deux sales rideaux. Sur la table on voyait un encrier, un gros cahier couvert de griffonnages, une cruche de limonade, un verre et un reste de pain. Il faisait dans ce bouge une chaleur étouffante et on respirait un air méphitique à donner le choléra, si le choléra eût été inventé. Balzac était couché dans le lit et coiffé d'un bonnet de coton d'une couleur problématique : « Vous voyez, me dit-il, la demeure que je n'ai quittée depuis deux mois qu'une seule fois, le soir où vous m'avez rencontré. Pendant tout ce temps je ne suis pas sorti de ce lit où je travaille nuit et jour à la grande œuvre pour laquelle je me suis condamné à cette vie de cénobite et que je viens heureusement de terminer; car mes forces sont à bout. Depuis longtemps je rêvais à l'entreprise que j'ai enfin exécutée, mais j'avais éprouvé qu'un travail sérieux est impossible au milieu des distractions du monde et du tracas des affaires. J'ai donc brisé tous les liens qui m'attachaient à la vie commune, j'ai fui le genre humain et je me suis enterré vivant. Maintenant que mon œuvre est accomplie, je ressuscite et je renoue mes rapports avec les hommes. Je suis bien aise de commencer par vous. »

Et Balzac, enchanté d'avoir un auditeur sur lequel il pouvait commodément essayer l'effet de son chef-d'œuvre, lui lit *Cromwell* de bout en bout :

« La pièce, déclare Pétigny, me parut irréprochable au point de vue des règles classiques. Les vers étaient corrects (*Pétigny est bien indulgent*), les trois unités rigoureusement observées. Il y avait çà et là quelques éclairs de génie, quelques profondes intuitions du cœur humain, surtout dans Cromwell; mais l'ensemble était froid et passablement ennuyeux. Il remarqua sans doute cette impression sur ma figure; car il sembla peu content de l'effet produit. »

Cependant, Mme de Balzac mère, revenait à de meilleurs sentiments. Au fond, cette femme, intelligente et cultivée, était assez flattée d'avoir donné naissance à un futur auteur tragique. En janvier 1820, Laurence, la sœur cadette, écrit même à Honoré : « Maman est enthousiasmée de tes travaux. » Cette chère maman est si complètement retournée qu'elle recopiera de sa main, au net, d'une belle écriture bien lisible, le manuscrit de *Cromwell*.

Au printemps, la tragédie terminée, Balzac, pour se reposer, va passer quelques jours chez son vieil ami M de Villers-La Faye, à l'Isle-Adam, puis il rentre à Villeparisis où l'on a convoqué l'aéropage familial qui doit décider, si oui ou non, *Cromwell* est un chef-d'œuvre, si, oui ou non, Balzac est de taille à devenir un homme de lettres.

A la fin d'avril 1820, selon le récit de Laure, Honoré arrive donc chez son père avec son travail achevé. Il est bien joyeux, car il compte sur un triomphe; aussi désire-t-il que quelques amis assistent à sa lecture. Il n'oublie pas celui qui jadis s'est si étrangement trompé sur son compte, Dablin le quincaillier, qui le déclarait bon tout au plus à devenir expéditionnaire.

« Les amis arrivent, nous conte Laure, l'épreuve solennelle commence. L'enthousiasme du lecteur va toujours se refroidissant, en remarquant le peu d'impression qu'il produit et les visages glacés ou atterrés de ceux qui l'entourent. J'étais, dit-elle, du nombre des atterrés. Ce que je souffris pendant cette lecture était un avant-goût des terreurs que les premières représentations de *Vautrin* et de *Quinola* devaient me donner. »

A peine Balzac a-t-il refermé son manuscrit que Dablin prend la parole, et brusque, comme à l'ordinaire, dit son opinion sans ménagement. Honoré bondit, récuse le jugement du quincaillier, mais il en appelle en vain à l'opinion des autres auditeurs qui, plus modérés dans la forme, sont tous d'accord pour estimer que la tragédie qu'ils viennent d'entendre est fort imparfaite. Enfin, M. de Balzac père, qui est un brave homme, et voit avec peine la déconvenue de son fils, propose un arbitrage. On soumettra la tragédie d'Honoré à une autorité compétente et impartiale. M. Surville, ingénieur des Ponts, fiancé de Laure, s'offre à faire lire *Cromwell* à son ancien professeur de littérature à l'École polytechnique, l'académicien Andrieux, poète et dramaturge.

Balzac accepte, et pour mettre de son côté toutes les chances, reprend le manuscrit copié par sa mère et le corrige à nouveau. Il l'annote en marge, en interligne, et l'on y rencontre ces remarques touchantes à force de naïveté :

« J'ai l'intention de changer en totalité ce monologue. Il

est trop long, et ne correspond pas à la noblesse du caractère du Roi. » — « J'ai retranché là des vers qui allongeaient. » — « L'auteur a beaucoup de corrections quant au style. Il y a quelques fautes de français qui y sont à dessein, telles que le retranchement de l's de la deuxième personne des verbes, etc. Il désire que ses travaux sous le rapport d'enrichir la langue poétique ne lui soient point comptés comme faute d'ignorance. Si on en désire le retranchement, il est facile. » — « Je crois cette tirade belle. Elle fait voir que Cromwell sera un grand roi, mais si l'on juge qu'elle est nuisible à la vigueur de l'action, je la raccourcirai. » Quelquefois, il y a des vers biffés à la plume avec une note marginale : « Je referai la péroraison mieux et plus courte. Celle-ci ne signifie rien. » — « Le vers n'est point fait. Il le sera pour la lecture. » — « Vers de Racine que j'ai pris sans scrupule à Racine qui l'avait pris à Corneille, qui l'avait pris à Rotrou. Je ne sais pas si Rotrou ne l'avait pas pris à d'autres ! »

Laure recopie le manuscrit corrigé et, au mois d'août, on le porte chez Andrieux. L'excellent homme lut soigneusement l'ouvrage qui lui était soumis et lorsque, vers la mi-août, Mme de Balzac vint avec Laure, s'enquérir du verdict, Andrieux leur déclara que le jeune auteur pouvait mieux employer son temps qu'à composer des tragédies ou des comédies. Il engagea d'ailleurs très aimablement ces dames à lui envoyer Honoré, ajoutant qu'il était loin de vouloir décourager le débutant et qu'il était tout prêt à lui indiquer comment « il faut considérer les Belles-Lettres et les avantages qu'on en peut et qu'on en doit tirer sans se faire poète de profession (1). »

Et comme il avait laissé traîner un petit papier sur lequel il avait noté ses impressions de lecture, Laure s'en saisit à la dérobée et l'apporta à Honoré.

« Honoré, nous dit Mme Surville, reçoit cet arrêt en pleine poitrine, sans broncher ni se tordre le cou, parce qu'il ne se reconnaît pas vaincu.

« Les tragédies ne sont pas mon fait, voilà tout, dit-il ; et il reprend la plume. »

Quelques années plus tard, il déclarait lui-même à Laure

(1) *Lettre inédite.*

que *Cromwell* n'avait même pas le mérite d'être un embryon.

Nous savons cependant que Balzac garda longtemps pour cette malheureuse tragédie une secrète tendresse que partageait encore en 1833 Vautor-Desrozeaux, colon de la Martinique, obscur ami de sa jeunesse : « Certes, écrivait ce fidèle de la première heure, quand tu voulus bien me lire ton *Cromwell*, cette œuvre de ta première jeunesse, je présageais pour toi d'immenses succès, et il ne dépend aujourd'hui que de toi de justifier et de réaliser mes prophéties... » (1)

Nous savons même que Balzac, malgré et peut-être même avant le verdict d'Andrieux, tenta de faire jouer son *Régicide* par Lafon, et le *Vert Vert* du 22 mai 1835 assurait qu'une copie du fameux *Cromwell* était ensevelie dans les cartons de la Comédie-Française.

* * *

A défaut de cette copie et du manuscrit original, tous deux disparus, nous connaissons non pas un, mais deux manuscrits de *Cromwell*. Le premier, la copie faite par Mme de Balzac mère, fut sauvé par le vicomte de Lovenjoul, le second, une copie faite par Laure, est entre les mains de M. Gaston Calmann-Lévy qui nous l'a bien gracieusement communiqué.

Le manuscrit de Mme de Balzac mère, un modeste cahier de papier jauni, le plus curieux, puisqu'il est annoté par Balzac, va être publié (2), au début de 1924, en fac-similé intégral, avec introduction et notes de M. Walter Scott Hastings, chargé de cours à l'Université de Princeton, notre ami. M. W. S. Hastings s'est spécialisé dans l'étude de Balzac dramaturge, et c'est à son introduction que j'emprunte la majeure partie des notes qui vont suivre.

Lorsque Balzac commença son *Cromwell*, le sujet, était pour ainsi dire, à l'ordre du jour. Villemain, dont il suivait les cours dès 1816, accordait dans son enseignement une grande place à l'Angleterre du XVIIe siècle, et précisément en 1819, venait de publier en deux volumes, une *Histoire de Cromwell, d'après les mémoires du temps et les recueils parlementaires*. Balzac s'est

(1) *Lettre inédite.*

(2) Il formera le premier fascicule de la *Bibliothèque Balzacienne*, complément des *Cahiers Balzaciens* (Paris, A la Cité des Livres, 1924, in-4.) Une grande partie du tirage est réservée à la *Princeton University Press* qui, par sa généreuse collaboration, a rendu possible cette édition de la première œuvre de Balzac.

nourri de cet ouvrage et ce qu'il y a cherché, ce n'est pas Cromwell le Protecteur, ni Cromwell Côtes-de-fer le soldat, c'est Cromwell le régicide, l'homme religieux, exalté, violent et fourbe, celui qui croit légitime *de tromper ceux qui trompent*, l'ambitieux qui se vante *d'avoir le Roi dans sa main et le Parlement dans sa poche*. De même que Cromwell, Ireton et Fairfax viennent en droite ligne de l'ouvrage de Villemain : Ireton, fier et violent, tout à la guerre et à la politique, le conseiller le plus écouté de Cromwell ; Fairfax, un brave général parlementaire qui s'oppose fermement à l'exécution de Stuart et, résolu à la prévenir, veut arracher le Roi aux mains des meurtriers. Tels Villemain les a décrits, tels Balzac les a reproduits.

Mais Balzac n'a pas toujours suivi fidèlement l'histoire et a inventé, pour corser son intrigue, différents épisodes. La prise et la reddition des fils de Cromwell sont de pures fictions : le fils de Strafford n'a jamais existé, et Essex n'a jamais commandé l'armée royaliste, mais il fut bien au contraire général en chef de l'armée du Parlement levée en 1642 et remporta la fameuse victoire d'Edge-Hill. Notons enfin que la Reine n'était pas en Angleterre, comme le suppose Balzac, au moment de l'exécution de Charles, en 1649, mais réfugiée au Louvre en compagnie de ses enfants. A part ces quelques licences dramatiques, Balzac s'est fidèlement inspiré des faits historiques tels qu'il les a trouvés dans Villemain. Pour le fond, *Cromwell* est donc un drame historique. Pour la forme, il est nettement classique, ou du moins voudrait l'être. Dramaturge inexpérimenté et mauvais versificateur, Balzac a décalqué pour ainsi dire morceau par morceau sa pièce sur les tragédies de Corneille et de Racine.

On lit sur un lambeau de papier, qui lui servit de mémento, ces indications écrites de sa main :

« Imitations pour Cromwell. Pour l'imprécation qui termine le 5e acte, il faut consulter Virgile dans celle de Didon ; Corneille, celle de Camille. » Et Balzac n'y a pas manqué.

Ainsi que Camille maudissait Rome, Henriette d'Angleterre maudit Albion :

Exécrable Albion, je puis donc te haïr,
Je renonce à régner où l'on m'a pu trahir.

. . . .

Puisse de mon pays s'élever un vengeur
Qui, de l'orgueil rabaissant la hauteur,
De vingt siècles de haine accepte l'héritage
Et sous une autre Rome engloutisse Carthage.

Il note encore : « Voir l'*Iphigénie* d'Euripide, ce qu'elle dit à sa mère lorsqu'on l'emmène pour le sacrifice. » Et nous retrouvons les paroles de pardon d'Iphigénie :

Ne reprochez jamais mon trépas à mon père

sur les lèvres de Charles Ier :

Je ne désire pas que l'on venge ma mort.
De mes juges surtout ne tirez point vengeance.
Oui, ceux qui m'ont trahi méritent l'indulgence.

« Pour la scène II du IIe acte, continue Balzac, voir la scène des *Phéniciennes* de Jocaste, revoyant son fils Polynice, » et voilà Euripide mis à contribution pour la touchante réunion du roi Charles Ier et de la Reine après leur longue séparation.

Bossuet lui-même collabore au *Cromwell* de Balzac, lorsqu'il faut que « ce luron de Strafford » fasse le portrait du régicide. Mais en relisant les pages de l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre où Bossuet a dressé le portrait moral de Cromwell, Balzac est épouvanté du modèle qu'il veut imiter.

Il prendra encore dans Bossuet le *Nunc erudimini* qu'il mettra dans la bouche de Fairfax au moment où tombe le rideau final :

O rois, instruisez-vous à gouverner le monde.

Il copiera presque les vers d'Agamemnon dans l'*Iphigénie* de Racine :

Heureux qui satisfait de son humble fortune,

qu'il placera dans le rôle de Charles Ier en les démarquant grossièrement.

Heureux, cent fois heureux, s'il connaît son bonheur,
Celui qui loin des cours a su fuir la grandeur.

Mais l'influence essentielle que Balzac a subie est celle de *Cinna*, de *Cinna* qu'il était allé voir jouer par Talma et Mlle Duchesnois, à la Comédie-Française, en cachette. Et certainement, parmi toutes les empreintes dont est couvert le *Cromwell* de Balzac, celle de *Cinna* est la plus profonde.

La magnanimité de Charles Ier domine toute la pièce, comme la clémence d'Auguste domine *Cinna*. Balzac écrivait même à sa sœur Laure, ainsi que nous l'avons vu plus haut : « La magnanimité de Charles Ier, rendant à Cromwell ses fils, est plus belle que celle d'Auguste pardonnant à Cinna. » Cromwell, Ireton, Charles Ier; Cinna, Maxime, Auguste! Même triumvirat chez Balzac que chez Corneille.

A côté de cette ressemblance foncière, les ressemblances de détail abondent.

Cinna, parlant d'Auguste, déclare :

> Lui mort, nous n'avons point de vengeur ni de maître.
> Avec la liberté Rome s'en va renaître.

En écho, Cromwell, à Westminster, déclare à son tour :

> Et la mort de Stuart détruisait avec lui
> Ce pouvoir colossal qui des rois est l'appui.

Ailleurs, Charles Ier déplore le sang versé et il s'écrie :

> ... Je ne veux plus voir
> Le sang toujours couler, et les lois sans pouvoir.

Mais Auguste avait crié avant lui :

> Mais quoi ? Toujours du sang et toujours des supplices.

Charles Ier, démasquant l'ambition de Cromwell, s'exprime ainsi :

> Ma couronne, je sais, vous semble une conquête
> Et vos regards d'avance en dépouillent ma tête.

Auguste ne s'exprimait pas autrement en démasquant Cinna :

> Quel était donc ton but ? D'y régner en ma place.
> D'un étrange malheur son destin le menace,
> Si pour monter au trône et lui donner la loi
> Tu ne trouves dans Rome autre obstacle que moi.

On pourrait ainsi pousser indéfiniment les comparaisons et continuer indéfiniment les démonstrations.

Mais le lecteur sera peut-être curieux de connaître, d'ensemble, à titre d'échantillons, des morceaux de quelque étendue. En voici donc plusieurs, extraits du deuxième acte.

La scène se passe à Westminster, dans la salle où se trouve l'entrée des tombeaux des rois d'Angleterre.

Charles Ier, vaincu par les révoltés, attend sa condamnation. Au premier acte, le Roi ne parait pas, mais nous assistons à l'arrivée de la Reine, qui débarque à Westminster après un pénible voyage sur le continent où elle est allée solliciter les secours des puissances. Elle est anxieuse, mais ne sait pas encore que son mari est vaincu et captif dans son propre palais.

Le fils de Strafford, tout dévoué au Roi déchu, est en train de faire connaître à la Reine, la trahison de Cromwell et le triste sort de son mari lorsque paraissent Cromwell, puis les conjurés : son gendre Ireton, Fairfax, Lambert, etc. La Reine, dont Cromwell ignore l'arrivée, se cache dans un tombeau, afin de pouvoir écouter sans être vue.

Elle apprend les homicides projets de Cromwell approuvés par tous les conjurés, sauf par l'honnête Fairfax, et n'y tenant plus, sort de sa cachette, apostrophe violemment les conjurés et disparaît.

« Milords, s'écrie Cromwell,

... un tel affront décide la sentence.

Délivrons l'Angleterre, achevons sa vengeance. »

Et il disparaît à son tour avec les conjurés, laissant la scène vide. C'est à ce moment que s'ouvre le second acte. Charles I[er] paraît.

ACTE II (1)

SCÈNE PREMIÈRE

LE ROI, seul (2).

Heureux, cent fois heureux, s'il connaît son bonheur,
Celui qui, loin des cours, a su fuir la grandeur !
S'il n'a pas, au berceau, le poids d'une couronne,
(Que le ciel nous ravit pour montrer qu'il la donne) ;
Il ne vit pas d'erreurs ! Il n'eut pas à signer
Le supplice de ceux que j'ai dû condamner,
Et s'il cultive en paix son modeste héritage,
De toute ma tempête, il n'a que le nuage !...

(1) Toutes les notes qui vont suivre sont des notes de Balzac.

(2) *Notes de l'auteur.* — Le monologue actuel sera remplacé par un autre, beaucoup plus court et plus à la hauteur du reste. Il ne sera conservé de celui-ci que les huit vers de la fin. H. B.

Nota. — J'ai l'intention de changer en totalité ce monologue. Il est trop long et ne correspond pas à la noblesse du caractère du Roi.

Vous tous qui gouvernez, méditez sur mes fers
Ce que vient d'y graver le Roi de l'univers :
« Il ne vous suffit pas de ceindre un diadème,
« Pour avoir la science et régner par vous-même.
« Dans l'histoire des temps, apprenez les leçons
« Que ma puissante main adresse aux nations !
« En son ordre immuable, imitez la nature,
« De votre cœur en tout écoutez le murmure ;
« J'ai fait la conscience, un tribunal aux Rois,
« Et tout l'encens des cours n'étouffe pas sa voix !
« Elle vous dit assez que la Sainte Justice
« Ne doit pas, en aveugle, obéir au caprice,
« Qu'elle ne vous rend pas majestueux et grands,
« Pour être à vos sujets des éternels tyrans,
« Observez avec soin leurs mœurs, leur caractère ;
« Sachez comment on peut leur commander, leur plaire.
« Le peuple n'a-t-il pas précédé tous les Rois ?
« Et même avant le peuple, il exista des lois !
« Consultez-les toujours, ne régnez que par elles,
« Et vos trônes, alors, protégés de mes ailes,
« Par des peuples vengeurs n'étant plus ébranlés,
« Resteront à des Rois par ma voix appelés !... »
Aurais-je méconnu ces divines maximes ?
Grand Dieu, tu sais ma vie ; ai-je commis des crimes ?
Mais je n'ai pas chassé tous ces vils courtisans,
Dont le groupe attentif me vendait son encens,
Et qui m'entretenait de ma toute-puissance
Lorsqu'il fallait guider mon inexpérience !
Sans cesse j'entendis que l'art de gouverner
Était l'art d'être craint, non de se faire aimer !
Qu'enfin d'une autre terre on façonnait les princes ;
Peut-être étais-je alors haï dans mes provinces !...
Du malheureux Strafford j'ai pu signer l'arrêt ;
Il m'a bien averti qu'il me précéderait !
En vain il conjura la fatale tempête,
Son foudre audacieux n'ignorait plus ma tête,
Le jour que, souscrivant aux cris des factieux (1),
J'ai puni mon ami d'être trop vertueux.

(1) Bon. Ceci sera conservé. [C'est-à-dire les sept vers qui suivent.]

Ce sont là mes erreurs. La peine en est sévère.
Je puis servir d'exemple aux princes de la terre!...
Strafford est bien vengé! Mais surtout par son fils!
Seul il me plaint. O Rois, choisissez vos amis!...
Sans aucun despotisme empêchez la licence,
Et ménagez le peuple,... il fait votre puissance!...

SCÈNE II

STRAFFORD, LA REINE, CHARLES. (Il réfléchit.)

Strafford et la Reine sont au fond du théâtre. Le Roi sur le devant.

STRAFFORD, montrant le Roi.

Voici le Roi!

LA REINE.

J'ai donc un moment de bonheur!
Peut-être un doux sommeil suspend-il sa douleur?
(Elle s'approche.)

LE ROI, l'apercevant.

Ah! n'est-ce point un songe? Est-ce toi, chère épouse?
De combler mes malheurs la fortune jalouse
M'a trop privé des soins qui calmeraient mes maux!

LA REINE.

Mais, n'ai-je point, Seigneur, troublé votre repos?

CHARLES.

Depuis que l'infortune obscurcit ma carrière,
Le sommeil a quitté ma captive paupière (1).
Je pense, chère amie, au compte solennel
Que je devrai, dans peu, porter à l'Éternel.
Peut-être trouverai-je un juge favorable
Puisque de son courroux ici-bas il m'accable!
(Apercevant Strafford.)
Approchez-vous, Strafford; n'êtes-vous pas mon fils?
Vous devez partager le bien dont je jouis.
Déposez le respect. C'est un ami, Madame!...

(1) J'ôterai ces trois idées de sommeil répétées.

STRAFFORD.

Sire, un doux sentiment attendrissait mon âme,
Vous voyant réunis!... Un avis important
Transmis par un soldat m'arrive en cet instant.
Malgré votre bonté, j'en fais le sacrifice,
Et cours la mériter en vous rendant service.

CHARLES, bas à Strafford.

Si cet avis, Strafford, précipitait ma fin,
N'en instruisez que moi. (Montrant la Reine) Cachons-lui mon destin.

Dans la scène III, la Reine fait au Roi le récit de son voyage sur le continent, de l'affreuse tempête à laquelle elle a échappé par miracle mais qui a englouti l'armée qu'elle venait de lever en France.

Pleine d'énergie, elle combat l'inertie du Roi qui d'avance se résigne à une mort certaine. Elle cherche à dessiller les yeux de son mari qui ne veut pas, malgré l'évidence, croire à la trahison de Cromwell. Elle se prépare à lui raconter la scène de conjuration à laquelle elle vient d'assister, lorsque Cromwell paraît.

SCÈNE IV

LA REINE, CHARLES, CROMWELL.

CROMWELL, à part.

Dieu! la Reine avec lui!
(Au Roi).
Sire, le tribunal attend votre présence.
Allons faire éclater la voix de l'innocence.
Des gardes outrageants je viens sauver l'affront.
Avec moi, désormais, ils vous respecteront.

LA REINE.

Votre indigne Sénat, Cromwell, peut nous attendre.
Nous voulons, cependant, vous parler, vous entendre.

CHARLES.

Jusqu'aujourd'hui, Cromwell, j'estimais vos vertus;
Elles rendaient le calme à mes sens abattus.

Enfin, je vous aimais, malgré mon cœur lui-même!
Oubliant vos efforts contre mon diadème,
Je fesais plus encore : en dépit des discours
Que sur vous mes amis répétaient tous les jours,
J'ai cru que, détestant votre faute première,
Vous marchiez à grands pas dans une autre carrière,
Et connaissant les mains qui m'ont su renverser,
Vous les flattiez encor pour les paralyser!
J'admirais ce dessein et l'heureuse industrie
Qui sauvait votre Prince et sauvait la patrie.
Mais votre Tribunal a dessillé mes yeux!
Alors je soupçonnai des projets odieux.
Ils éclatent dans l'ombre et vous êtes un traître!
Et vous l'êtes, Cromwell, pour le plaisir de l'être!...
Me tromper dans les fers! Et pourquoi ce forfait?
Si le tombeau m'attend, quel en sera l'effet?
Et quelle en est la cause?

CROMWELL.

Et vous avez pu croire
Que Cromwell commettrait une action si noire?
Sire, quel scélérat, affamé de douleurs,
Affronterait l'aspect de sa victime en pleurs?
Et je le soutiendrais? (A la Reine qui l'examine.) Regardez mon
[visage.
Et s'il est de notre âme une parfaite image,
Il ne vous peindra pas un coupable étonné,
Mais un cœur généreux, justement indigné,
En voyant transformer par la malice humaine
Les travaux de son zèle en des travaux de haine!
Vous devez me haïr; vous en avez les droits!...
Je me rappelle encor mes funestes exploits,
De ma coupable erreur je fais l'aveu sincère;
J'ai de la liberté poursuivi la chimère.
J'ai tramé votre perte et vous ai combattus.
O mes Rois, plaignez-moi! J'ignorais vos vertus.
Mais en les connaissant j'épousai votre cause;
C'est en votre grandeur que la mienne repose.
Dans le poste où je suis je ne puis que déchoir.
J'écoute, en vous sauvant, l'orgueil et mon devoir.

Avant de m'accuser, consultez ma conduite;
On résout votre mort; j'assure votre fuite;
Je dispose le peuple et l'affreux Parlement,
Pour de notre victoire amener le moment.
Voilà de mes complots toute la perfidie;
Je travaille à vous rendre et le sceptre et la vie,
Et c'est moi, Sire, moi, qu'on vous fait soupçonner,
Pendant que mes efforts ne tendent...

LA REINE.

Qu'à régner!
Ne l'ai-je pas ouï de votre propre bouche,
Lorsque, fanatisant une troupe farouche,
Vous tâchiez d'échauffer sa trop timide ardeur
Par le frivole aspect d'une feinte grandeur!
Comment de vos discours justifier l'audace,
Ce langage, où brillait le crime et la menace?
N'avez-vous pas alors juré notre trépas?

CHARLES.

Répondez!

CROMWELL.

C'est vrai, Sire, et ne m'en défends pas!...
Mais d'autres que mes Rois n'auraient point de réponse.
Malgré l'obscurité que ma conduite annonce,
Reconstruire le trône est mon unique soin,
Et j'en ai l'Éternel pour juge et pour témoin!
Hélas, c'est en lui seul que mon espoir se fonde,
Et, fort de son appui, je méprise le monde!
La vaine opinion ne fut jamais ma loi;
De mes vastes desseins, le confident, c'est moi;
A travers nos dangers je n'ai pas pris pour guide
La commune raison, que mon pas intimide.
Voilà, Sire, pourquoi je semble vous trahir,
Alors que tout Cromwell s'épuise à vous servir.
Et ces secrets détours, vous allez les connaître;
Reine, vous jugerez si Cromwell est un traître.
Vous avez entendu mon coupable discours;
Vous me serviez bien mal en arrêtant son cours,
Il était exécrable, impie et sacrilège...

Madame, admirez-moi, car il couvrait un piège,
Voyez jusqu'à quel point, quittant la vérité,
J'avais su dépouiller toute fidélité,
Pour en mieux revêtir les signes de la haine...

CHARLES.

Pourquoi, Cromwell ?

CROMWELL.

Pourquoi ? Pour briser votre chaine !
Il n'appartient jamais aux chefs des nations
D'arrêter dans leur cours les révolutions.
Mais on peut diriger leur volcan qui dévore.
Lorsque tous les partis étincelaient encore,
Rassembler mon armée et me joindre avec vous,
C'était n'en vaincre aucun et les combattre tous,
Pour donner la victoire, empirer notre crise.
Pour dompter les partis, il faut qu'on les divise.
Il faut, pour conjurer la perte de l'État,
Imiter leur langage et leur tendre un appât,
Par l'attrait d'une proie orner le précipice,
Où des chefs ennemis s'engloutit l'avarice.
En devinant leur but, j'ai paru les servir.
Je leur promis beaucoup; j'ai su ne rien tenir !
Je fus leur maître. Alors, écrasant l'un par l'autre,
Aisément, sur eux tous, je fais planer le nôtre.
Leurs divers intérêts, par mes soins isolés,
A la paix de l'État périssent immolés.
Le calme va renaître au fort de notre orage;
Malgré tous vos soupçons, il sera mon ouvrage,
Et mon affreux discours est le dernier ressort
Dont le perfide jeu décidait notre sort.
Il me fallait savoir les défenseurs du trône :
Parmi ceux dont je n'ose acheter la personne,
Si j'eus, plein d'un beau zèle, exposé mes desseins,
En voulant les gagner, j'aurais obtenu moins,
Et l'on m'eût écouté pour me perdre peut-être !
Ils m'auraient, à l'envi, signalé comme un traître.
J'ai déguisé mes vœux en excitant les leurs ;
Fatigués d'être égaux, ils veulent les honneurs.

Dans leurs cœurs, en secret, mon discours m'a fait lire :
Ils regrettent le trône, et pour nous tout conspire.
L'arrêt du Tribunal, loin d'y graver l'affront,
D'un libre diadème ornera votre front.
Tout en vous défendant, comptez sur ma prudence.
Écoutez, sans frémir, jusqu'à votre sentence.
Si j'échouais, alors, Essex est prévenu ;
Le Parlement expire et Charles est reconnu.
Apercevez en tout la volonté divine,
Construisant le triomphe au sein de la ruine.
Ce prodige accompli, le trône est assuré.
S'il ignore les mains qui l'auront restauré,
Tout le peuple, adorant votre saint diadème,
Croira, s'il n'obéit, insulter à Dieu même !...

LA REINE, à Charles.

Par tous ces faux discours, seriez-vous combattu ?

CHARLES, à la Reine.

Quand je suis incertain, je crois à la vertu.

(A Cromwell).

Marchons.

LA REINE.

Ah ! laissez-moi vous suivre !

CHARLES.

Adieu, Madame.

(Le Roi et Cromwell sortent).

SCÈNE V

LA REINE, seule.

Par cet adieu sinistre il a glacé mon âme.
Peut-être que Cromwell le conduit à la mort !
Grand Dieu ! Dieu tout puissant, qui disposes du sort,
Ah ! s'il faut qu'il périsse, écoute ma prière.
Fais qu'au moins je le voie à son heure dernière,
Et que je sois la seule entre sa vie et toi !...
Quel tumulte ! quel bruit ! Sauvez, sauvez le Roi !

SCÈNE VI

LA REINE, STRAFFORD

STRAFFORD.

Il est sauvé, Madame, et n'ayez plus d'alarmes;
Nous combattrons Cromwell avec de fortes armes.
Ses fils, quoique vainqueurs, sont en notre pouvoir.
Essex les a surpris!

LA REINE.

Et quel est votre espoir?

STRAFFORD.

Cromwell chérit ses fils, et vous pouvez comprendre
Qu'il nous les paiera cher, avant de les lui rendre.
Le salut de Stuart doit en être le prix.
Il faut qu'il le délivre, ou qu'il pleure ses fils.
Profitons du bienfait que le ciel nous envoie;
Faisons trembler Cromwell, et qu'il rende sa proie!

Mais arrêtons là nos citations. Le lecteur a pu suffisamment apprécier par ces extraits la facture de cette tragédie sur laquelle Balzac avait fondé de si grands espoirs. Le *Cromwell* de Balzac ne portera jamais ombrage au *Cromwell* de Victor Hugo, non plus, sans doute, que ce *Cromwell* composé, vers la même date, par Mérimée et lu chez Delécluze en présence de Stendhal, d'Ampère fils et de Viollet-le-Duc.

Mais le poncif balzacien restera pour l'histoire et la critique un document de haute valeur, permettant de juger en connaissance de cause de la culture intellectuelle et des goûts littéraires de Balzac à vingt ans.

En tout cas, pour nous, balzaciens, c'est la plus précieuse des reliques.

MARCEL BOUTERON.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

EN ÉCOUTANT *VIVE MATHUSALEM* (1)

Le hasard d'un voyage m'a conduit à la fin d'octobre à Birmingham, pendant une des premières du *Bernard Shaw Festival* au *Repertory Theatre*. C'est un petit théâtre fondé, il y a une dizaine d'années, par un riche amateur, M. Barry V. Jackson, sur le modèle du *Deutsches Theater* ou du Vieux-Colombier. Le premier directeur a été un poète, M. John Drinkwater, qui a monté entre autres son *Abraham Lincoln*. La salle peut contenir un millier de spectateurs. Pour décoration, une boiserie très simple ; pas de lustre, un plafond à caissons lumineux. La scène n'est pas grande, mais fort bien équipée. Un petit orchestre invisible joue pendant les entr'actes du Haendel et du Bach.

C'est là que M. Jackson a eu l'idée de célébrer le jubilé du fameux auteur du *Théâtre désagréable*, en représentant quelques-unes de ses dernières comédies : *Crèvecœur*, et surtout la vaste fantaisie philosophico-dramatique, le polyptyque en cinq parties, la « pentalogie » ou le « Pentateuque » auquel M. Bernard Shaw a donné le titre singulier de *Vive Mathusalem!* Cette immense rhapsodie avait paru depuis deux ans, et avait même été jouée en Amérique. Mais la représentation sur la scène du *Repertory Theatre* a été la vraie date de naissance de l'ouvrage. L'idée de ces grands drames cycliques n'est pas nouvelle. Sans remonter jusqu'à l'*Orestie* ou aux *Passions* du Moyen-âge, nous avons l'exemple de Wagner, et il n'a pas été

(1) *Back to Methuselah, a Metabiological Pentateuch by Bernard Shaw*, 1 vol. in-8°, Constable et Cie, édit., Londres, 1922.

perdu pour l'auteur du manuel du *Parfait wagnérien*. Le théâtre anglais n'offre-t-il pas la tradition des « Histoires » de Shakspeare ? Le cinéma lui-même achève de rendre populaires ces compositions en forme de « journées. » Il est vrai que le théâtre a renoncé depuis longtemps à ces grandes entreprises. Aucun impresario ne se soucie de faire les frais d'une de ces comédies qui supposent l'assiduité des mêmes spectateurs pendant deux ou trois jours de suite.

Mais cette gageure n'était pas faite pour intimider M. Bernard Shaw. Il a le sentiment très vif de la dignité du théâtre. Cette idée de sa mission est un trait essentiel de l'auteur des *Trois pièces pour les Puritains*. Depuis trente ans qu'il fait le tour des questions sociales, question des taudis, militarisme, traite des blanches, il devait lui venir l'ambition d'écrire une œuvre plus générale, et il a donné en effet, il y a une vingtaine d'années, sa pièce capitale de *Man and Superman*, où il reprend le thème de Don Juan. Il a toujours nourri l'idée de créer des mythes, de donner un « pendant » anglais aux grandes œuvres philosophiques, telles que le *Faust* de Gœthe ou le *Brandt* de « saint Ibsen. » Il reproche à Shakspeare de n'avoir pas de philosophie. Aujourd'hui, après une période de négation violente, il en vient à reconnaître que « la religion est, pour la civilisation, une question de vie ou de mort. » L'athée, le membre impie de la *Fabian Society*, qui tirait sa montre à dîner, en donnant à Dieu cinq minutes pour le foudroyer, s'il existait, arrive à concevoir une foi comme une nécessité. Ses dernières œuvres baignent par instants dans une horreur sacrée. Dans son *Mathusalem*, ce tour d'esprit se développe encore. L'auteur nous donne son testament, son idée de l'humanité. Il trace une vision nouvelle de l'évolution. On ne peut savoir trop de gré à M. Barry Jackson qui, dans son petit Bayreuth de Birmingham, a monté le « Mystère » de M. Bernard Shaw.

Je ne l'ai pas vu tout entier ; je n'ai pu assister qu'à deux des épisodes. La pièce m'a paru un peu froide ; certaines scènes sont d'une longueur interminable. M. Bernard Shaw se moque de la pièce bien faite. Son rêve est de s'adresser à un parterre de philosophes. Le public parisien serait-il moins philosophe que celui de Birmingham ? La lecture m'a plus diverti que la représentation.

Ces pièces où il ne se passe rien ne sont pas les plus faciles à raconter. Il n'y a même pas de personnage principal. Le sujet, comme la Bible ou la Tétralogie, embrasse l'histoire de l'humanité; la première scène se passe dans le paradis terrestre; la dernière se place « à l'extrême horizon de la pensée, » vers l'an 31920 de notre ère; on voit alors reparaître et disparaître les personnages de la première scène, Adam et Ève et le serpent, suivis de la grande Lilith, en qui se confondaient encore les natures de l'homme et de la femme. Entre ce prologue et cet épilogue s'intercalent les trois épisodes « humains, » la partie fantaisiste ou satirique du « Mystère. » Il s'agit, en réalité, de deux poèmes insérés l'un dans l'autre, réunis par une certaine unité de pensée : l'un est un drame religieux, à personnages sacrés; l'autre, une farce aristophanesque, dans le goût des *Nuées* ou des *Voyages de Gulliver*. On pourrait presque parler séparément de ces deux drames. Mais le plus simple est de commencer par le commencement.

Donc, nous voici à l'aurore du monde, par un après-midi d'été, dans le jardin du Paradis. Adam et Ève se montrent un faon qui vient de se rompre le cou, et ils connaissent qu'on peut mourir. Adam est un esprit inquiet et songeur; il écoute en lui-même une Voix qui l'agite. L'idée de son éternité le ronge. Et la femme s'effraie de ne pas suffire à l'homme et la mort lui fait peur. Mais le serpent, la plus subtile de toutes les bêtes, se glisse auprès d'elle, et lui souffle que la mort n'est rien : on peut la vaincre par la naissance. Toutes les créatures périssent, les espèces durent. L'homme n'est donc plus condamné à une existence éternelle, et la femme n'aura plus à craindre que la vie cesse. L'œuvre de la création est assurée. Et le serpent, baissant la voix, révèle à Ève le grand secret.

Chose curieuse! Le premier couple ne connaît pas le désir. Adam et Ève sont frère et sœur. Qui ne se rappelle au contraire dans le *Paradis Perdu* la majestueuse idylle de nos premiers parents, l'enchantement de leurs caresses, ce magnifique épithalame? M. Bernard Shaw se sépare ici du grand poète : il se range à l'opinion qui regarde la sensualité comme le péché originel. L'instinct de la reproduction n'est pas, dans son esprit, le grand ressort de la nature. La nature connaît d'autres voies pour perpétuer la vie : l'homme aurait pu se reproduire comme la fleur; peut-être y parviendra-t-il un

jour. Ce qui est primitif en lui, ce n'est pas la chair ni le sang, c'est l'idée, la pensée, le rêve, c'est le Saint-Esprit, c'est le dieu vivant qui est en nous, la volonté intelligente qui est l'organe de la création. C'est pourquoi, avant Adam et Ève, M. Bernard Shaw place le vieux mythe talmudique de Lilith, la mère mystérieuse du genre humain, en qui les sexes n'étaient pas encore séparés. C'est elle qui, à la dernière page du poème, apparaît pour en donner le sens : et ce sens n'est peut-être qu'une immense méditation sur le prix de la vie et la rédemption de la chair.

Et voici, au second tableau, les conséquences de la faute : le crime est entré dans le monde avec Caïn, le premier meurtrier. Il paraît, vêtu de peaux de bêtes, casqué d'un mufle de tigre, orné de cornes de taureau : il est l'assassin, le chasseur, le conquérant, le Surhomme (déjà !), celui qui ne travaille pas et qui refuse de gratter la terre, mais qui tue et risque pour vivre; il n'accepte plus l'existence du paisible herbivore qu'est son père : « Tais-toi, vieux légume ! » lui crie-t-il ; mais il fait de la sienne un jeu dangereux et magnifique. En faisant violence à la vie, il y introduit un élément nouveau : la passion. A la femme qui donne des enfants, il préfère « celle qui donne des rêves. » Il invente pour elle les ornements, le luxe, les fards, les viandes et les épices : et après cette vie de rapines, courte et brutale, il en imagine une seconde, une immortalité de jouissances après le tombeau. Le guerrier est le complice du prêtre. Ils s'associent ensemble pour inventer le surnaturel. Ils imaginent de dompter les hommes et d'en faire des armées ou des troupeaux d'esclaves : de là l'État et la cité. Tous les crimes, toutes les impostures découlent ainsi du premier sang, plié sur sa bêche, et à demi ébranlé par la tentation : c'est pourquoi le salut viendra d'Ève.

Mes fils et les fils de mes fils ne sont pas tous comme vous autres des laboureurs et des guerriers. Il y en a qui ne savent pas travailler ni se battre; ils ne servent à rien : mais ils inventent de belles paroles pour raconter de beaux mensonges. Ils se rappellent ce qu'ils voient en rêve. Ils rêvent même les yeux ouverts. Et tous nos rêves, le serpent l'a dit, peuvent devenir des vérités.

Et, faisant tourner son rouet, pendant que l'homme pousse son outil, elle se murmure à elle-même : « On ne vit pas seulement de pain. Il y a autre chose... »

Sur ces mots le prologue finit, et l'on reconnaît bien dans la famille d'Ève quels sont les fils chéris de M. Bernard Shaw : c'est la race des poètes, des inventeurs et des artistes, ceux qui pensent, qui créent et embellissent la vie. Ils ont le pouvoir secret de façonner le monde. Ils représentent l'esprit de l'espèce, ils incarnent le plan divin : ils sont la Pensée, le *Logos*, le génie qui modèle l'humanité, le Démiurge de l'Évolution. Car l'Évolution elle-même est créatrice : c'est la faiseuse de miracles qui ajoute sans cesse aux formes de la nature. Il n'est pas vrai que la loi du monde soit la lutte pour la vie et le triomphe du plus fort ; le mot de la vie est esprit, création intelligente. Mais je ne puis résumer la préface du « Pentateuque. » Il suffit de savoir que l'auteur y affirme la foi de la Force vitale et de ses facultés de développement indéfinies. Et c'est sur une de ses conséquences possibles, qu'il construit le reste de sa fantaisie.

Il imagine donc que la vie humaine est trop courte, et qu'il n'y a rien à en faire, tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen d'en tripler la durée. C'est le sujet de la seconde pièce, *l'Évangile des frères Barnabas*. La scène se passe de nos jours, au lendemain de la guerre : devant le gâchis de l'Europe, les deux frères se prennent à réfléchir : l'un, Franklyn, est un philosophe, l'autre, Conrad, un biologiste ; et le résultat de leurs réflexions, c'est que les hommes n'ont pas le temps de vieillir : ils meurent avant l'âge de raison. Il faudrait au moins trois cents ans d'existence assurée, pour résoudre les problèmes de notre génération. Aujourd'hui, rien ne dure : de là le gaspillage. C'est ce que dit le petit Haslam, le nouveau pasteur de la paroisse : « La maison durera toujours autant que moi. » Il ne ferait plus ce raisonnement, s'il y allait de plusieurs siècles. Croyez-vous que la petite bonne se coifferait du premier venu, si elle avait la perspective de deux cents ans de tête à tête? Le vieux Mathusalem devait y regarder à deux fois avant de s'engager pour la vie. Conclusion : il faut que jeunesse se passe. Vive Mathusalem !

Le paradoxe ne manque pas de sens, mais il ne faudrait pas le prendre pour autre chose. On ne voit pas que le monde ait jamais gagné au règne des vieillards. Qu'aurait fait Raphaël, quand il aurait vécu cent ans, de plus beau que *le Parnasse* ou *l'École d'Athènes*? Mais M. Bernard Shaw sait cela aussi bien que moi. Le fait est que la moyenne de la vie s'est élevée.

On peut bien, pendant qu'on y est, y ajouter un ou deux siècles. Comme donnée romanesque, cette hypothèse n'est pas plus absurde que beaucoup d'autres. Chicane-t-on Rabelais sur les dimensions qu'il prête à ses géants? Quelques lustres ne coûtent pas plus que quelques coudées. Ce sont des fantaisies dans le domaine de la relativité. C'est le procédé du doyen Swift, c'est celui de Voltaire dans son *Micromégas*. La nouveauté de M. Bernard Shaw, c'est d'introduire, au lieu d'une variable d'étendue, une variable de durée. Le résultat n'est pas moins piquant.

Figurez-vous la course d'une bague mobile, surmontée d'un miroir où se refléteraient les phénomènes présents, se déplaçant le long d'une règle graduée en siècles, depuis *moins* l'infini jusqu'à *plus* l'infini. Voici la bague arrêtée d'abord à l'année où nous sommes, en 1923. Les Barnabas viennent de découvrir leur idée : à savoir que, pour sauver la civilisation, la vie humaine doit se prolonger jusqu'aux environs de trois cents ans. Quel effet cette découverte va-t-elle produire sur le public? Le hasard fait qu'on se trouve en période électorale, et que deux candidats viennent solliciter le suffrage des deux frères. L'un est le cordial démagogue Joyce-Burge, « ex-premier ministre de la Coalition, aujourd'hui un des chefs de l'opposition, qui en compte une demi-douzaine, » un de ces hommes « qui ne croient pas un mot de ce qu'ils disent, et en profitent pour ne croire personne : » à ces traits, reconnaissez M. Lloyd George. Il n'est pas plus difficile de deviner que le grand leader libéral M. Lubin n'est autre que M. Asquith : tout y est, la légèreté, l'onction, la suffisance, les manières fleuries, et pour achever, un ou deux coups de patte à « Margot. » Les deux fantoches sont criants de vérité, mais à la scène les acteurs intervertissent les visages : Joyce-Burge s'est fait la tête de M. Asquith et Lubin celle de M. Lloyd George. C'est d'une drôlerie impayable. La salle se tord de joie. Les deux politiciens rivalisent d'inconscience.

Franklyn. — Vous resterez dans l'histoire comme une bande de polissons qui, tout en faisant de son mieux, n'a pas moins failli chavirer la civilisation, et n'a que trop réussi à balayer de la terre quelques millions de ses habitants.

Burge. — Pas tout à fait un million.

Franklyn. — Ça, c'est le chiffre de nos pertes.

Burge. — *Si vous comptez les étrangers !*

On conçoit l'effet que produit sur les deux compères la révélation des frères Barnabas : après un moment de stupeur, ils aperçoivent soudain le parti à tirer de ce programme mirifique : Vive Mathusalem! Quelle plateforme électorale!

LUBIN. — Me voyez-vous d'ici : chef du parti pendant trois siècles!

BURGE. — Vous dites ??

LUBIN. — Évidemment, ce sera un peu dur pour les jeunes. Entre nous, ce sera plus chic de passer la main au bout d'une centaine d'années : *à condition que Mimi veuille bien.*

FRANKLYN. — Quand nous aurons des hommes d'État et des citoyens mûrs...

LUBIN. — Comment, les électeurs aussi ?... *Je n'y avais pas pensé.*

Poussons maintenant notre notre « mobile » d'environ cent cinquante degrés : nous sommes en l'an 2170, dans le cabinet du président de la République britannique. Grand salon blanc, décor cubiste ; un grand cadre vitré au mur ; sur la table, des commutateurs : ce sont des appareils de photo-téléphone qui permettent de voir à distance la personne au bout du fil. L'image vient se placer dans le cadre vitré. Les costumes sont d'un vague XVIII[e] siècle, avec des sandales Directoire. Le Président est un personnage jovial, heureux compromis des deux compères de la scène précédente, Burge-Lubin. L'Angleterre est toujours le pays du bien-être : les Anglais se réservent les situations de luxe, mais ils font faire les gros métiers par des races inférieures, qui n'ont pas encore perdu l'habitude du travail. Le chef du Cabinet est un Chinois, et le ministre de l'Hygiène est une négresse.

C'est alors que la « chose » arrive. On voit entrer un petit homme très frais en costume d'abbé de cour; c'est l'archevêque d'York. Il ressemble étonnamment au jeune pasteur Haslam que nous avons vu autrefois chez les frères Barnabas. Et en effet, c'est le même homme. On découvre que cet ecclésiastique a deux cent quatre-vingt-trois ans. L'évolution a fait des siennes. On imagine quelles ruses il a dû mettre en œuvre pour dépister les recherches et pour dissimuler sa monstrueuse longévité. Il a dû recourir à quatre ou cinq déguisements successifs : trois fois évêque, général, président de la République, et combiner chaque fois une mort convenable. En général, il se noyait. Le plus beau est qu'on ne manquait pas de retrouver le cadavre. Jus-

qu'à ce jour, l'archevêque croyait son cas unique : mais, une fois en train, arrête-t-on la Force vitale ? Voilà que le vieillard reconnaît sa contemporaine dans Mrs Lutestring, ministre de l'Instruction publique, autrefois *parlour-maid* des MM. Barnabas. O Évolution, ce sont là de tes coups !

Mais cette historiette n'est que l'écorce de la comédie. Le fond du sujet est le caractère national. Toute cette féerie est un persiflage fait pour démontrer aux Anglais qu'ils ne sont que de grands enfants.

BURGE-LUBIN. — J'accorde que nous abandonnons aux races inférieures les tâches ingrates... Mais quelle activité dans nos moments de loisir ! Quoi de plus gai que l'Angleterre en dehors des heures du bureau? Les nègres et les Chinois font la besogne du mardi matin au vendredi soir : mais du vendredi soir au mardi matin, vive l'Angleterre ! C'est pendant le *week-end* que nous sommes nous-mêmes.

L'ARCHEVÊQUE. — Terrible vérité. Pour inventer des plaisirs idiots, pour s'y livrer avec une débauche de vigueur et pour les prendre avec un énorme sérieux, le peuple anglais n'a pas son pareil : il fait l'étonnement du monde. Ce qui m'épouvante, c'est que ces plaisirs soient capables de l'amuser. Ce sont des amusements de petits garçons et de petites filles. *Jusqu'à cinquante ou soixante ans, passe encore : après, cela devient ridicule.* Je vous le dis : nous ne sommes pas une race adulte... Nous mourons dans l'enfantillage... C'est pourquoi il faut choisir : descendre au tombeau en cheveux gris, un bâton de golf en main, ou trouver un moyen de vivre plus longtemps....

Avançons encore le « mobile : » faisons-lui faire cette fois un bond de neuf cents ans. Nous sommes en l'an 3000, et voici un nouveau chapitre de notre conte de fées. Comme l'Empire des Césars s'est déplacé de Rome à Byzance, l'Empire britannique s'est rapproché de son centre et a fixé désormais sa capitale à Bagdad. Londres n'est plus qu'un souvenir. Cependant les « Macrobes » se sont accrus en nombre : retirés dans l'Irlande, ils mènent dans cette Atlantide une existence conforme aux lois de l'évolution. C'est une île des bienheureux, une île sainte comme celles dont parle saint Brandan. Hommes et femmes y marchent comme des guêpes vêtus d'un gracieux fourreau d'or : un chiffre, marqué sur leur bonnet, désigne le siècle de leur âge. Dans ce lieu sacré se trouve un temple, célèbre par son oracle. Ainsi ces îles jadis fameuses

par leurs marchands, ne font plus commerce que de sagesse.

Justement une députation de Bagdad vient consulter l'oracle. M. Bernard Shaw en profite pour nous donner un aperçu de la société rationnelle : abolition du mariage, suppression de la famille, les services de la reproduction devenus un service d'État, simplification radicale des rapports de l'existence, outillage perfectionné, mais absence d'industrie, etc., etc. On voit d'ici la mine du digne gentleman, qui accompagne avec les siens la mission de Bagdad, tandis qu'une gentille indigène le met au fait des mœurs du pays. C'est l'espiègle chaste et garçonnière qui est le type favori de M. Bernard Shaw. Le vieux Monsieur va de surprise en surprise. La conversation se passe en quiproquos. « La décence ! Mais on ne peut pas parler de la décence sans indécence. » Ou bien : « Permettez-moi de ne pas vous dire ce que c'est que l'Église, car il faudrait vous expliquer ce que c'est qu'un évêque, et cela, nul mortel n'a jamais pu le savoir. » La pyrotechnie éblouissante de M. Bernard Shaw triomphe dans ces jeux d'esprit.

Et, comme en l'an 3000, on est aussi loin d'aujourd'hui qu'aujourd'hui l'est de Charlemagne, il arrive que les histoires commencent à se brouiller et l'auteur use avec humour de cet effet d'optique. « Il y a eu dans le même temps deux écrivains du nom de Kipling. L'un était oriental et un artiste de talent; l'autre, un occidental, c'est-à-dire une espèce de sauvage amusant. » Je voudrais citer tout entière la page étincelante sur la disparition de la race irlandaise. Je me contente de ce morceau :

Il y a environ mille ans, il y eut une guerre qu'on appela Guerre à la guerre ou la dernière des Guerres. Dans la guerre qui suivit une dizaine d'années plus tard, pas un militaire ne fut tué; mais sept grandes villes d'Europe disparurent de la terre. Ce fut une bonne farce : car les hommes d'État, qui croyaient avoir envoyé dix millions de pauvres diables à la boucherie, furent volatilisés, eux, leurs maisons et leurs familles, tandis que la chair à canon ronflait tranquillement dans de bons abris en première ligne. Plus tard, la guerre laissa les maisons mêmes intactes : mais tous les habitants moururent asphyxiés par des gaz qui ne laissaient pas une âme vivante. Alors l'armée creva de faim et devint furieuse : et ce fut la fin de la civilisation pseudo-chrétienne. La dernière chose qui arriva, avant la catastrophe, fut que la lâcheté devint une vertu ; elle fut déclarée utile à la patrie, et on décerna une statue à son premier apôtre, un sage très ancien et très gras du nom de Sir John Falstaff.

Ces galéjades perverses sont bien dans la manière de M. Bernard Shaw. Je passe sur la scène entre l'oracle et Napoléon. Car il se trouve que Napoléon, empereur de Touranie, voyage incognito dans la mission de Bagdad. L'auteur lui prête un rôle de ganache et de poltron. Il en fait un Polichinelle. On sait que M. Bernard Shaw ne peut pas souffrir les héros. Le mot seul le fait trépigner. On frémit de le savoir en train d'écrire une *Jeanne d'Arc*.

Ainsi, tout en promenant son petit miroir magique le long de l'avenir, l'auteur trouve à dire son mot, bouffon, cynique, impertinent, sur les affaires contemporaines. Nous arrivons enfin à la dernière page du conte, à perte de vue, dans trente mille ans, en plein rêve de la Cité de Dieu et du Paradis retrouvé. Tout nage dans une atmosphère élyséenne. Il ne s'agit plus ici que des problèmes éternels. Les suprêmes miracles de l'évolution se sont accomplis. Toute vie animale s'est effacée de la terre. Il ne subsiste que les formes supérieures de l'être. Les hommes ont conservé un corps, parce qu'ils n'ont pas trouvé le moyen de s'en passer, mais ce corps se nourrit de parfums et ignore le sommeil. Avec les dernières traces de l'animalité, est tombé le vieux procédé humiliant de reproduction, dont notre espèce a dû si longtemps se contenter : l'homme est devenu ovipare. La volupté ni la douleur ne sont plus attachées au phénomène de la naissance. Elle devient un acte impersonnel de la nature. Pendant une ronde de jeunes gens, sur le parvis d'un temple, devant un bois sacré, on apporte sur l'autel un œuf que les Anciennes exposent aux rayons du soleil : l'œuf se brise au milieu des chants, et il en sort une jeune fille parée des grâces de l'adolescence. Quatre ans sont accordés aux jeux et aux plaisirs; alors, c'est fini de l'enfance et des passions de l'enfance, les joies et les peines de l'amour. C'est un état qui passe comme les dents de lait, sans laisser de regrets ni de souvenirs. Le reste de la vie est absorbé par la pensée. Mille ans s'écoulent comme une minute dans les avenues silencieuses de la contemplation.

Le reste de la pièce est une sorte d'art poétique ou de dialogue sur la beauté. De la beauté des formes, le sculpteur Arjillax s'est élevé à celle de l'âme. Son rival Marcellus répond que le vrai chef-d'œuvre est de créer la vie. Il a aidé Pygmalion à construire un couple d'automates : ces automates

ressemblent tout à fait à des hommes. On leur dit : « Que pensez-vous? » et ils répondent : « Je n'ai pas lu le journal. » Ils meurent brusquement, après avoir tué, sans qu'on sache pourquoi, le malheureux Pygmalion. La conclusion, c'est que l'art, la beauté, la poésie même sont des idoles : et la dernière idole, c'est le corps : Qui nous délivrera de ce corps de mort? C'est de lui que la vie doit parvenir à se détacher. Elle doit tendre de toutes ses forces à dépouiller la chair, à éliminer les derniers liens de la matière, pour se perdre au foyer divin de la conscience du monde.

Et peu à peu la nuit se fait. Et dans les ténèbres les voix entendues au prologue s'élèvent et s'interrogent : voici Adam et voici Ève, et voici le Serpent. Mais après elles une voix nouvelle, une cantilène ignorée monte des profondeurs : c'est celle de Lilith, l'*Ur-Weib*, l'*Ur-Mutter*, celle qui était avant Adam et avant Ève, en qui leurs deux natures n'étaient pas séparées et qui, en se dédoublant pour leur donner le jour, a enfanté par un prodigieux travail toutes les infinies aventures de la vie. Elle dit, et son discours est majestueux et un peu obscur :

Je suis Lilith. C'est moi qui ai jeté la vie dans le tourbillon des forces, et contraint la matière à obéir à une âme. Mais l'esclave est devenue la maîtresse : c'est la loi de tout esclavage. Maintenant je veux voir l'émancipation de l'esclave, la réconciliation des principes ennemis, le tourbillon devenir toute vie, sans matière...

Seule la Vie n'a point de fin : et quoique de ses millions de demeures étoilées, il y en ait beaucoup de vides et beaucoup qui n'existent qu'en rêve, quoique son vaste domaine soit encore un espace effroyablement désert, je n'en sais pas moins que ma race le remplira un jour et qu'elle étendra son empire jusqu'aux dernières frontières des mondes. Pour ce qu'il y a au delà, le regard de Lilith est trop court. Il suffit qu'il y ait un Au-delà.

Sur cette péroraison se termine le long « Mystère » de M. Bernard Shaw. Il n'y a aucune raison de ne pas l'en croire sur parole, lorsque le grand railleur nous assure qu'il a voulu faire acte religieux. On est religieux comme on peut. Nous nous étions toujours doutés qu'il y avait en lui un fond de clergyman. Peut-être a-t-il raison de dire : « Sans religion, point de grand art. » Et le voilà devenu fondateur de religion ! Il se fait prophète sur le tard, comme le diable se fait ermite. Il fait de l'Évolution une espèce de Saint-Esprit, un

Verbe, un Paraclet, le moteur de tous les progrès, la Voie, la Vérité, la Vie. Sera-ce là, comme il le croit, la religion du XXe siècle? Je me rappelle un mot de Péguy lorsque j'achetai chez lui, dans la boutique des *Cahiers*, le fameux livre de son maître Bergson : « *Cela manque un peu de bon Dieu,* » me dit-il. Je ne veux décourager personne. Mais on aura beau faire, il sera difficile de remplacer le catéchisme. Le meilleur du Mystère de M. Bernard Shaw ne tient-il pas aux vieilles légendes que nous épelons aux portes des cathédrales, et à la ménagerie charmante de la *Genèse?*

Quant au merveilleux scientifique et aux surprises de la « métabiologie, » je n'ai garde d'en méconnaître l'ingéniosité; mais pourquoi, tout en écoutant la pièce de M. Bernard Shaw, ne pouvais-je m'empêcher de me rappeler tout le temps quelques mesures divines de *la Flûte enchantée*? « *Klinget, Glœckchen, klinget!* » Il n'en fallait pas davantage : en voilà assez pour ravir. Quelle philosophie peut valoir cette musique? Était-ce bien la peine de mobiliser la science, la critique et la sociologie, Buffon, Darwin, Karl Marx, Ibsen, Wells, Michel-Ange, Napoléon, Adam, Ève, Jéhovah, Lilith, Lloyd George, Mathusalem, d'écrire cinq pièces de théâtre, échafauder cette fantasmagorie, et de nous convoquer pendant trois jours à Birmingham, pour faire moins d'effet que n'en produit en deux heures cette sublime comédie bouffe? Ah! nous ne sommes pas si difficiles. Nous n'avons pas besoin qu'on fasse tant de frais. Un conte d'enfant à dormir debout, un charmeur d'oiseaux et son amie, une princesse et son amant, un nègre jaloux, une mère irritée, une flûte, une clochette ; des épreuves absurdes, des couples qui se perdent et qui se retrouvent : Pamina! Pamino! Papageno! Papagena!... Le voilà, le magicien! Le voilà, le poète! Mais peut-on reprocher à M. Bernard Shaw de n'être pas Mozart?

LOUIS GILLET.

REVUE LITTÉRAIRE

LE ROMAN D'UNE APPRENTIE (1)

Vous rappelez-vous Cécile Pommier, fillette d'un faubourg de Paris, l'apprentie gentille et malheureuse, dont M. Gustave Geffroy commençait de conter l'histoire il y a vingt ans? Vous l'avez d'abord aperçue, toute petite et qui, pendant le siège, en plein hiver, se promène, parmi les tombes, sous les marronniers, les charmes et les peupliers blancs du Père-Lachaise : elle semblait une ombre douce et inquiète. Puis vous l'avez vue à la maison, bien sage, auprès de son père et de sa mère, bonnes gens, auprès de ses deux frères Justin et Jean, — c'est Jean qui l'aime le mieux, — et auprès de sa sœur Céline, beaucoup moins sage qu'elle. Une famille d'honnêtes ouvriers à l'époque de l'autre guerre ; Cécile, en 1870, avait tout juste sept ans. Justin a été tué à Buzenval. Jean s'est laissé induire en erreur par la colère et le chagrin, de sorte qu'il a été fusillé comme un autre communard. Le père Pommier s'est mis à boire; il est mort à l'asile Sainte-Anne. Céline a décidément tourné très mal. Enfin, la pauvre Mme Pommier succombe à tant de peines en 1880. Cécile de dix-sept ans reste seule en ce monde, la vie devant elle.

Au bout de vingt ans, M. Gustave Geffroy s'est souvenu de cette petite fille ; cela ne m'étonne pas : elle avait un charme, elle avait une âme à lui gagner de l'amitié. Il a voulu lui composer la suite de son histoire. Et voici les deux volumes de *Cécile Pommier*, qui sont les tomes deux et trois du long roman de *l'Apprentie*. Est-ce la fin de cet ouvrage? Cécile a vieilli ; elle n'est pas morte. Nous ne savons pas comment elle ira au dernier jour de sa tristesse.

Un long roman. L'auteur ne cherche ni la brièveté, ni cette rapi-

(1) *Cécile Pommier*, par M. Gustave Geffroy, deux volumes (Fasquelle). Du même auteur, chez le même éditeur, *l'Apprentie*.

dité qui est à la mode. L'auteur ne cherche aucun des agréments qui sont à la mode. Faut-il l'en complimenter ? Sans doute ! Il avait son dessein, différent de ce qu'un nouveau romancier se proposerait. Et il a une idée de l'art et de la littérature, idée un peu ancienne, à laquelle ne conviendrait pas une manière plus récente. D'ailleurs, la manière qu'il a suivie a quelques inconvénients et que nous sentons davantage depuis que d'autres écrivains ont le plus grand soin de les éviter. La longueur aujourd'hui effraye. Notre temps se dépêche. Peut-être n'a-t-on jamais vécu avec tant de promptitude. Quelle imprudence ! Une telle hâte supprime l'ennui : et, si l'on y songe, l'ennui serait l'étoffe de la vie, où broderait la rêverie. Les écrivains récents ne s'attardent pas ; ils n'aiment point à flâner. Ils ne sont guère attentifs.

M. Gustave Geffroy se plaît à une extrême lenteur. En trois volumes, en neuf cents pages, la vie de Cécile Pommier n'est pas finie. Or, il n'invente point à son héroïne de grandes aventures. Il ne tient pas en éveil la curiosité de ses lecteurs par une attente singulière. Il leur déroule une série d'incidents, presque toujours tristes et analogues aux péripéties d'une destinée ordinaire. M. Gustave Geffroy est un réaliste.

Mais un réaliste véritable; et ces deux mots, qui semblent redondants, ne le sont pas. Les plus fameux réalistes, ceux de l'école, ce n'est pas la réalité qu'ils ont peinte, c'est la laideur. Ils appelaient réalité la laideur physique ou morale. Ils prétendaient à l'audace ; et ils croyaient qu'avant eux la timidité empêchait peintres et littérateurs de mettre dans leurs tableaux ou dans leurs livres les aspects ignobles de la réalité. Ladite réalité n'est pas toute laide : ils n'en voulaient montrer que l'ignominie, par un affreux courage ou par un sentiment un peu niais de hardiesse.

Ils avaient de l'entrain, qui a été leur défaut principal, une fougue et une étourderie étranges. Et ils réagissaient contre le romantisme : cependant, ils étaient romantiques. Zola ne l'est-il pas ?

Les réalistes de l'école ont trouvé, à la peinture de la réalité, fût-elle horrible, maintes difficultés, qu'ils n'ont pas toutes résolues. Celle qui les a le plus frappés et tout d'abord, c'est la difficulté de faire admettre, par l'honnête public, une laideur à lui présentée sans voiles. On ne saurait leur reprocher d'avoir été pusillanimes ; on leur accordera une bravoure qu'ils auraient mieux dépensée pour une meilleure cause. Ils ont pourtant fait ce qu'ils s'étaient promis de faire : ils ont modifié le goût public. Ne l'ont-ils pas avili ? C'est possible;

et je le crois. Mais, qu'on dénigre leur victoire, il ne faut pas la nier.

Ils n'ont pas résolu la difficulté principale, ne l'ayant pas vue. Ils ne se sont pas doutés que la difficulté principale était de réunir l'art et la réalité, deux choses différentes, si l'art est, en quelque mesure, le contraire de la réalité. Ils étaient, à leur façon, des artistes. Par leur qualité même d'artistes, n'allaient-ils pas déformer la réalité?

Ils la déformaient à plaisir. La réalité de Zola et celle des Goncourt sont deux réalités et qui ne sont pas la réalité.

Ce qui leur a manqué surtout, à ces réalistes, c'est une abnégation que le savant possède. Le savant préfère la réalité à lui-même; et l'artiste préfère à l'authentique réalité l'interprétation qu'il en donne.

Artistes bizarres, ces réalistes! Mais premièrement des artistes, et qui ont hérité du romantisme une prédilection de l'auteur pour soi, au détriment de l'humble et anodine vérité.

M. Gustave Geffroy, qui vient longtemps après Zola et les Goncourt, longtemps après la victoire des réalistes, prend le problème au point où ses maîtres l'ont laissé. Il n'a plus à montrer l'audace que je disais, déplorable audace et qui serait à présent trop facile. Son père Pommier devient alcoolique et Céline Pommier tombe dans l'inconduite; mais sa mère Pommier mériterait le prix Montyon, Cécile a toutes les plus jolies vertus. Ce réaliste n'est pas un peintre de la laideur. Il donne à la pauvreté même une grâce. L'immoralité le choque, lui fait de la peine; il s'en écarte; il la réprouve. Un jour, Cécile est allée au théâtre. Elle y a vu « les débats de l'éternel trio, le mari, la femme et l'amant, dont le mal d'amour se communique de scène en scène et fait ressembler le cabinet de travail de l'auteur dramatique à un cabinet de consultation pour maladies sentimentales et mentales. » Elle en est dégoûtée. Elle a dû, pendant trois actes, se demander « si l'amoureuse se sauvera de chez elle avec son amant, » puis consentir que la femme coupable revienne demeurer dans la maison de son mari, comme si de rien n'était : « Si c'est là, s'écrie-t-elle, un sujet de pièce, je le trouve immoral. — Ce n'est pas la question, lui dit-on. — Si! c'est une question! » réplique-t-elle. Et je crois qu'elle interprète l'opinion de M. Geffroy.

Les réalistes de l'école mettaient leur zèle à nous offrir un grand spectacle de rude ignominie. Leur élève s'attaque ici à l'ignominie d'une littérature mondaine; il n'apprécie pas davantage l'ignominie populaire. Son ouvrage est la décence même. Il ne dissimule pas les vilenies de la rue; mais il les indique sans y traîner le moins du monde, sans plaisir, et n'est content qu'auprès de ses héroïnes

parfaites. Il ne veut pas qu'il manque un mérite à Mme Pommier la mère, très simple femme, dévouée à son mari, à ses enfants, qui leur sacrifie sa portion de bonheur, qui ne pense pas à elle-même et qui ajourne jusqu'à eux la récompense de sa vie exemplaire : « Ces existences secrètes perpétuent la bonté et la force de la race... Que l'on songe à l'infinie beauté, à la poésie cachée des jours vécus par cette pauvre femme. Au logis où elle séjourne, chaque objet raconte des jours ajoutés aux jours... Qu'elle passe comme une ombre dans le tumulte de la rue, elle offre un monde à deviner par les traits expressifs de son visage que la vie a sculpté... L'ardeur et la beauté de sa vie intérieure font de cette créature instinctive un type d'humanité supérieure. » Cécile ne commet ni une faute ni une erreur seulement; et, en toutes circonstances, elle sait ce que lui commandent le bon sens et le bon cœur.

L'élève tardif des réalistes, de Zola et des Goncourt, s'est aperçu que la laideur et la beauté se mêlent dans la réalité. Il ne montre pas l'une sans l'autre; il permet que l'on voie que la beauté lui est bien chère.

Et c'est à la question de réunir l'art et la réalité qu'il s'applique. Ses maîtres, tout compte fait, sacrifiaient la réalité. Il ne consent pas l'autre sacrifice; mais il renonce aux plus vifs attraits de son art.

Un Zola se divertit à peindre, comme on dit, en pleine pâte. Les Goncourt travaillent à la subtile façon des peintres qui se sont appelés impressionnistes. Zola et les Goncourt affichent leur procédé. M. Geffroy, s'il a un procédé, le cache; et il voudrait n'en point avoir. Son rêve serait, semble-t-il, de n'être pas un littérateur ou de réduire à ne se pas voir et à ne pas nuire le cachet que la littérature ajoute à ce qu'elle touche. Il s'efface; il désire que son intervention ne paraisse pas. Il écrit bien, d'un style tout uni, à peu près sans faute, mais sans vive originalité. Il n'a pas un tour de phrase où l'on ait à le reconnaître. Il souhaite de n'être pas reconnu : ce n'est pas à lui que vous avez affaire, mais à la seule réalité qu'il vous propose de regarder avec lui.

Un tel renoncement, tout à l'inverse de l'habitude que nous remarquons chez la plupart des écrivains, caractérise M. Geffroy. Tant d'humilité est rare, est jolie, est touchante par les intentions qu'elle signale.

M. Geffroy n'essaye pas de vous étonner, de vous divertir. Son roman de Cécile Pommier n'est point, comme on dit, amusant. Et, s'il l'était, il aurait le tort de ne pas ressembler à la vie que mène ici-bas Cécile Pommier. La réalité n'est pas amusante ; elle n'est pas

ennuyeuse non plus : elle est, au gré de petites volontés et de plus grands hasards, du temps qui passe avec lenteur. On objectera que si, que la réalité est amusante par les trouvailles qu'y sait faire un artiste malin ; les mêmes choses que vous avez toujours vues et qui n'excitent pas votre surprise, qu'un artiste malin vous les montre, autant de merveilles. Seulement, M. Geffroy ne permet pas qu'un artiste malin se mêle de tout cela.

N'est-il pas un artiste lui-même? Il en est un et, parmi nos critiques d'art, l'un des plus renommés. Il a étudié le talent de nos peintres et de nos sculpteurs les plus adroits. Et il serait adroit, s'il le voulait : ce qui le tente, c'est l'ingénuité. Il a dû l'observer : la réalité, comme la peignent en détail les artistes malins, devient une espèce de chose quasi monstrueuse, un recueil ou une synthèse de ces trouvailles qui sont les paradoxes de leur imagination. La vérité cesse, du moment que les objets que vous avez accoutumé de voir se déguisent d'une apparence très singulière.

Voilà pourquoi M. Gustave Geffroy ne craint pas ce que d'autres artistes honnissent sous le nom de banalité. Non : la vie est banale. Cette petite fille d'un faubourg n'invente pas son existence. Elle ne la choisit même pas ; elle la subit telle que les circonstances la lui donnent. Les circonstances ne lui sont pas du tout particulières. Elle partage son existence avec un très grand nombre d'autres petites filles de son pays et de son temps. Elle est pareille à ses compagnes d'infortune. Pareille, non : car il n'y a point deux feuilles toutes pareilles dans la forêt, ni deux âmes pareilles dans une famille? Assurément! Nées des mêmes parents, élevées de même, Cécile et Céline sont bien différentes. Céline succombe à toutes les tentations les plus dangereuses, tandis que Cécile a un don charmant d'éviter le séduisant péril. Mais enfin, ce qui rend Cécile une personne que l'on ne saurait confondre avec une autre ne l'a point détachée de la vie ordinaire. Elle a, dans la vie ordinaire, son trantran, pour ainsi parler. Et le trantran n'est-il pas la réalité principale d'une existence?

Aux dernières pages de *l'Apprentie*, Mme Pommier vient à mourir, de chagrin, de fatigue, dans les bras de la tendre Cécile. « Les yeux étaient ouverts, mais fixes, la chair était d'une blancheur de cire. » Et Cécile de s'écrier : « Maman ! maman ! » Puis « ce furent des sanglots et des larmes sur la figure et les mains insensibles, mais rien ne répondit à l'appel désespéré. » La pauvre Cécile appelle à son secours une voisine, et le médecin. Le médecin constate le décès. « Maman !

ma pauvre maman ! » répète Cécile. Etc., il n'y a point un incident imprévu. Le hasard fait que l'on enterre Mme Pommier le 14 juillet de cette année 1880 que, pour la première fois, la République célébrait la prise de la Bastille. La triste cérémonie, par un tel jour de fête! Ne vous attendez pas que l'auteur de ce roman tire de grands effets de cette rencontre. Il y eut, à Paris, ce jour-là, des enterrements comme les autres jours. Ce n'est pas un événement prodigieux. Alors, ne faussez pas la vérité par le style; gardez une simplicité honnête: « Au matin, Cécile suit le cercueil vers l'église, puis vers la colline funèbre où sont déjà tant des siens, et tant d'autres aussi. Tout le quartier est pavoisé de drapeaux, toute la population est en liesse, mange et boit sur les tables qui couvrent les trottoirs. Il se fait un arrêt du bruit au passage du corbillard suivi de la jeune fille et des gens de sa maison. » Voilà tout. La fête nationale ne modifie pas la peine de Cécile : tant de peine, et le hasard peu important de cette joie aux alentours ! Une ou deux pages, sur les banderoles qui flottent à des mâts, rue de Belleville et rue des Pyrénées, sur les concerts en plein vent qui réunissent les chants patriotiques et les airs de danse : « Les gens stationnent, écoutent un morceau, puis s'en vont, font place à de nouveaux venus, se répandent par les rues, passent sous les arcs de triomphe drapés, fleuris, enguirlandés, ornés d'inscriptions et d'affirmations républicaines, admirent les ingénieuses décorations des fenêtres, les merveilles en papier doré de l'art parisien, les tableaux symboliques, les devises formées par des fleurs entrelacées, les verroteries, les transparents de couleurs. Cela flamboie aux feux du gaz, des lanternes vénitiennes, s'éclaire de lueurs multicolores. » Mais oui! En vous le disant ou bien, si vous n'êtes pas jeune, en vous le rappelant, M. Gustave Geffroy ne compte pas vous émerveiller. Sa fête nationale ne se distingue pas d'une autre fête populaire ; il ne l'a point marquée de traits singuliers. Ce 14 juillet n'ajoute pas grand chose non plus à l'épisode sur lequel se termine le volume, la mort de Mme Pommier, qui meurt, tout de même qu'une autre bonne femme de petite condition, dans un faubourg. En somme, ces longues pages reviennent à dire : Mme Pommier mourut, et fut mise en terre le 14 juillet 1880; Cécile eut beaucoup de chagrin. Le reste, vous l'auriez imaginé.

Le reste n'est-il qu'une paraphrase ? Mais véridique. Et ce 14 juillet, si peu attrayant ? C'est de l'histoire. Le réalisme de M. Gustave Geffroy, c'est de la vérité ; c'est par conséquent de l'histoire. Le roman de *l'Apprentie* commence à la guerre de 1870 et

à la Commune; le second tome de *Cécile Pommier* s'achève à la récente guerre. Entre les deux guerres, Cécile Pommier a l'existence d'une Française de ce temps; la première guerre lui a coûté ses deux frères et la seconde lui a coûté son fils.

On donne ce grand nom d'histoire, le plus communément, au récit des événements qui changent la destinée des nations. Or, la vie de Cécile Pommier, chance ou malheurs, n'a aucune importance; elle serait morte en bas âge, l'histoire de notre pays se fût déroulée comme il en advint.

Aussi les historiens ne tiennent-ils pas compte d'une petite Pommier, de la quantité immense de ces petits êtres qui subissent les événements de l'histoire et qui ne les dirigent pas. Suivant Salluste, ils considèrent que l'histoire est l'aventure et l'ouvrage de quelques hommes, de quelques héros ou de coquins, mais doués d'une vertu, l'efficacité. Ou bien ils considèrent que l'histoire est la série continue de faits qui sont effets et causes. Logique des idées ou volonté active des héros, l'histoire néglige ordinairement les petites gens.

Un personnage de M. Gustave Geffroy, le vieil écrivain Porphyre Rondeau, proteste là-contre. Il s'est aperçu de la fine intelligence de Cécile, de l'aptitude qu'elle aurait à devenir très distinguée, admirable même; seulement, il y a, dans les classes populaires, « un chiffre énorme de forces perdues, un déchet d'intelligences dû aux circonstances de la vie : arrêt brusque des études, d'ailleurs insuffisantes, nécessité de se donner à un métier, abandon complet de l'exercice des facultés naissantes; pour les hommes, fatigue des professions corporelles, recherche des distractions vulgaires, souvent même grossières; pour les femmes, celles qui tournent bien, ménage et maternité, ce qui est une fonction sociale au premier chef, mais laquelle n'est pas toujours prise dans son sens le plus élevé, par quoi l'on revient encore à constater le manque de forte éducation première. » Bref, le peuple n'est pas moins riche de génie que les grands hommes auxquels les historiens font honneur de toute l'histoire: et le peuple mérite donc l'attention des historiens.

Comme son cher M. Rondeau, M. Gustave Geffroy, généreux philosophe, refuse son assentiment à une classe de privilégiés qui seraient en quelque sorte les privilégiés de l'histoire, diplomates et généraux, meneurs des foules. Et les foules? demande-t-il. Dédaignez-vous les foules anonymes et agissantes, anonymes dans l'action, dans le triomphe même de leur patience?

M. Rondeau, qui a bien vu comme Cécile était sensible et intelligente, a causé avec elle ; et elle est un peu l'élève de ce penseur. Des années passent, au cours desquelles Cécile se marie ; elle a un fils. Des années passent ; Justin-Charles, fils de Cécile et qui a vingt ans, visite avec elle les musées : « Avec elle, il apprend la beauté et l'histoire... Elle le fait aussi se plonger dans la vie anonyme qui a été fortement vécue ; et, lorsqu'ils font le tour d'une chambre aux meubles massifs et sombres, comme il en est à Cluny, lorsqu'ils séjournent dans un clair salon de Versailles, où tout parle de grâce et de savoir raffiné, il apprend plus de l'Histoire que s'il compulsait une bibliothèque, il devine la misère des uns sous le luxe des autres, il admire le monde d'artisans obscurs et évanouis qui ont su faire ces merveilles avec leurs soucis et leurs souffrances de tous les jours. Il retrouve partout cette idée d'une foule disparue. A Notre-Dame, à Saint-Séverin, il écoute chuchoter les pierres. Chacune rit, pleure, parle. C'est un bruissement lointain qui déferle contre les visiteurs. Et ces voix d'autrefois font entendre à Justin-Charles les voix d'aujourd'hui, il les entend dans la bâtisse neuve comme dans l'édifice chargé d'années. La charpente, le fer, le verre, tout vibre pour lui, et la rumeur du passé devient la clameur du présent. » Rumeur et clameur sont un peu confuses ; et Justin-Charles, qui médite d'écrire sous leur dictée une histoire de l'art, je crains qu'il n'y mêle aux idées justes les idées fausses.

Une histoire de l'art et, plus généralement, une histoire qui serait une récrimination du peuple contre une aristocratie de beaux esprits, aurait tort de ne pas voir que cette aristocratie vient du peuple autant que des autres classes de la société. Justin-Charles me paraît sur le point de confondre la foule anonyme et le peuple. Ce n'est point au nom d'une classe, ni au nom du peuple, que la réclamation de Justin-Charles, et de M. Gustave Geffroy, se doit formuler, mais au nom de la foule anonyme. La foule compte, dans l'histoire : elle y agit, elle y pâtit. Elle y fait une immense besogne ; elle y endure une immense souffrance. C'est par un artifice de composition, ou c'est par sottise, qu'on feint de la supprimer. Réduite à la méditation des généraux et à l'exposé de leur stratégie, à leur dessein qui réussit ou qui échoue, l'histoire d'une guerre manque d'une abondante partie de sa vérité. Réduite aux opérations militaires, à la signature des traités, à l'effort des gouvernements et à la polémique des États, l'histoire n'est plus qu'un jeu savant. La vivante réalité de l'histoire n'est pas là, mais dans la foule nombreuse, obéissante ou rebelle.

Aussi M. Gustave Geffroy n'a-t-il pas tort de placer dans l'histoire la menue anecdote de Cécile Pommier, de lui donner la dignité de l'histoire.

Il le fait avec une simplicité qui est son goût, sa règle et son art. Il ne s'embrouille pas de politique. Cécile est une enfant du peuple. Et M. Gustave Geffroy, qui aime Cécile, aime aussi le peuple. On ne songe pas à le lui reprocher. On le louera de ne point opposer au peuple une bourgeoisie abominable. Il préfère le peuple : c'est bonne charité, c'est poésie. L'apprentie épouse un riche bourgeois, qui ne vaut rien, qui la rend si malheureuse qu'elle le quitte. Et ce Charles Duplessis-Rouville, dans une querelle qu'ils ont ensemble, où elle a raison, lui réplique : « Tu viens de nous définir à ta manière ; tu es la faubourienne vertueuse, je suis le bourgeois infâme ! » En vérité, Cécile est née de parents pauvres à Belleville ; sa vertu n'a subi aucun dommage. Lui, né de parents opulents, mériterait qu'on l'appelât bourgeois infâme, si l'on était en colère. M. Gustave Geffroy ne l'aime pas, ce méchant garçon qui fait tant de peine à sa chère Cécile ; mais il ne l'injurie pas de cette manière et ne nous invite pas à penser que tous les jeunes bourgeois sont infâmes et toutes les filles du faubourg la vertu même : grand merci. Je ne sais pourquoi il a donné au second tome de *Cécile Pommier* le sous-titre de « la lutte des classes, » car ce n'est pas le sujet du livre. Le mauvais ménage que font Cécile et Charles, ce garçon l'eût fait pareillement avec une autre femme et d'opulente bourgeoisie : ce garçon ne rêve que plaisir et n'a point de fidélité naturelle ou acquise. Elle, Cécile, aurait trouvé dans son faubourg un autre époux également détestable : M. Geffroy nous a montré, à Belleville, des vauriens auprès de qui Cécile eût été une épouse déçue. Enfin, ce n'est pas la lutte des classes qui désunit le ménage de Cécile et de Charles : c'est l'inégalité morale de ces deux êtres, une gentille femme et son mauvais mari.

Le roman de *l'Apprentie* et de *Cécile Pommier*, malgré le sous-titre du dernier volume, se passe très bien d'une philosophie sociale, qui l'eût encombré, qui l'eût avili, et que l'auteur n'y a pas mise.

Non ; ce roman répond, sans plus vouloir, à la question que voici : comment vivait le peuple de Paris pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler? Ce peuple a fait deux guerres ; dans l'intervalle de ces deux guerres, il a vécu avec difficulté ; il a commis ses fautes quotidiennes, qui ne sont pas seulement ses fautes, mais bien celles de tout le monde ; il a été durement à l'épreuve, et les conditions d'exis

tence qui lui étaient imposées lui seraient une excuse; il a gardé une sagesse qui est plus remarquable que ses fautes; il mériterait la compassion, et il mérite l'amitié. Ce jugement général, que l'auteur ne formule pas, résulte clairement de son ouvrage.

Mais un tel jugement n'est pas ce que nous demandons à un roman, n'est pas ce que le roman nous peut donner de la manière la meilleure. Et M. Gustave Geffroy nous montre, par un exemple qu'il a joliment choisi, la véritable vie populaire dans l'aventure de Cécile Pommier. Il fallait donc que Cécile Pommier fût la plus ordinaire femme et à qui rien n'arrive de très extraordinaire. Une bizarrerie de Cécile et de sa destinée l'empêcherait de ressembler à ces filles du peuple qu'elle a mission de représenter, car l'auteur a voulu qu'elle fût à la fois elle et bien d'autres.

C'est la raison pour quoi l'auteur de ce roman se tient à une simplicité constante et ne craint pas une banalité, je le disais, qui a des inconvénients, mais qui était indispensable et qui a le charme du sacrifice consenti.

Cependant, le roman, quel que soit le projet de l'auteur, est un genre de littérature qui a l'intention de nous divertir. Ah! la frivole intention! se dit l'auteur. Et il se fait que le roman triomphe de l'auteur et, plus fort que lui, parvienne à lui imposer ses volontés différentes. M. Geffroy, en dépit de ses résolutions, n'a pu réussir à enfermer sa chère Cécile dans la médiocrité. C'est qu'il aimait; il nous l'a rendue extrêmement aimable. Il lui a prêté une âme exquise, et des aventures qui ne sont pas le trantran du faubourg.

Cécile a bien des malheurs. Elle a aussi des chances magnifiques. D'ailleurs, ses chances lui amènent de pires chagrins. Elle est une héroïne douloureuse; elle est pourtant une héroïne, et de roman.

Sa principale chance est la perfection de son âme, son intelligence que rien ne rebute, sa grâce qui partout lui donne des amis. Elle a de la chance, après la mort de sa mère, quand elle s'établit au dernier étage d'une maison qui n'est pas mal, d'y rencontrer les meilleures gens de la terre: un vieil écrivain, M. Rondeau, la bonté même; et une ancienne danseuse, Mlle Stéphanie Lechevallier, la bonté même. La danseuse et l'écrivain sont amis, en tout bien tout honneur. Ils ont l'un et l'autre leurs domiciles, très honnêtement séparés, dans des chambres de domestiques, la chambre de M. Rondeau pleine de livres, la chambre de Mlle Stéphanie ornée avec goût. Ces deux personnes, qui ne sont plus jeunes, et qui ne sont pas riches, ne rêvent que de bien agir. M. Rondeau écrit une histoire de la littérature fran-

çaise. Un homme de science et de doctrine, la plus noble pensée : il aidera Cécile à connaître la littérature, l'art et la philosophie. Mlle Stéphanie a conservé d'autrefois une élégance, qui mettra Cécile au courant de la vie raffinée; elle a conservé aussi une maisonnette au bord de la mer, où Cécile aura de bons mois de vacances. On ne saurait imaginer un plus digne penseur que M. Rondeau, une ancienne danseuse plus recommandable que Mlle Stéphanie. Et tous les deux sont aux petits soins pour Cécile. Je ne dis pas du tout qu'on ne puisse trouver, dans Paris et à l'étage des bonnes, de tels penseurs et de telles danseuses, qui ont toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Mais Cécile a eu de la chance.

Une autre chance de Cécile, ce grand mariage qu'elle fait quand elle épouse le jeune et beau M. Duplessis-Rouville. Grand mariage et mauvais ménage. Au bout du compte, Cécile n'a point à se louer de s'être mariée dans la bourgeoisie opulente. Nous la plaignons : elle y gagne notre sympathie plus fervente. Les malheurs de Cécile, ses malheurs de bourgeoise, après tant de chagrins à Belleville, nous ont touchés. Elle a beaucoup de peine, à la mort de M. Rondeau, à la mort de Mlle Stéphanie : c'est pourtant une chance qu'elle a eue, de les rencontrer. Les chances de Cécile, et ses malheurs qui sont la suite de ses chances, achèvent la physionomie de l'héroïne que je disais, d'une héroïne de roman. M. Gustave Geffroy, sans le vouloir, et contre son gré même, a écrit un roman, j'allais dire, un roman romanesque.

Il s'en est aperçu, vers la fin de son roman. Cécile, dans les deux premiers volumes, a toutes ses gentilles qualités. Elle devient, dans le troisième volume, « un être exceptionnel. » Tout le monde s'en aperçoit : le vieux Rondeau, bien entendu ; et, plus remarquablement, Mme Duplessis-Rouville, mère de son fiancé, une bourgeoise qui ne voit pas d'un très bon œil une enfant du peuple entrer dans cette grande famille, mais qui subit le prestige d'une telle âme. Et qui s'en aperçoit mieux encore et avec un délicieux plaisir, avec une ravissante inquiétude et une alarme de tendresse ? M. Gustave Geoffroy. Il lui a fait, parce qu'il l'aime, cette Cécile merveilleuse, une « destinée de conte de fées. » Sans les fées? Si! Car Cécile est une fée. Elle est aussi « une nymphe des bois, » et une naïade, et une sirène. Quand elle réunit tant de prodiges en elle, Cécile a de loin dépassé l'apprentie, la jeune ouvrière qu'elle était d'abord. Son roman réaliste risquerait de tourner au conte bleu, si les malheurs de Cécile ne le ramenaient par la tristesse à une vérité probable.

Enfin ce roman de *l'Apprentie* et de *Cécile Pommier* nous avertit de ne pas croire que l'on écrive jamais un roman réaliste. Je ne sais si aucun romancier fit, avec plus de bonne foi, plus intelligemment et avec une idée plus nette des nécessités auxquelles il devrait se résigner, le propos d'observer la simple vérité. Les divers agréments que l'on tâche de donner à un roman, la coquetterie de littérature, la fantaisie, l'esprit, une gaieté de l'invention qui anime l'auteur à sa besogne et le public à sa lecture, la singularité de l'anecdote et l'originalité des personnages, tout cela, il le sacrifiait à son vœu d'une vérité, fût-elle anodine. Seulement, il s'est épris de son héroïne, et, comme fait un amoureux, il l'a comblée de présents mirifiques. J'entends bien qu'il ne lui a point épargné les chagrins : c'est pour ajouter à toutes ses beautés un attrait de mélancolie; c'est pour la plaindre, où l'amour et l'amitié ont leurs délices.

Quand Cécile est fiancée, elle se promène au bras de ce jeune homme qui lui prodigue tant d'amour. Elle est heureuse, et M. Gustave Geffroy si content qu'il cède, réaliste en vacances, à l'impulsion lyrique de sa joie : « Jeunesse! Amour! Vous suffisez à vous-mêmes. Jours à jamais sacrés des aveux et des promesses! vous ne périrez pas, même si vous ne devez éveiller plus tard que la nostalgie et le regret... Celui qui a vécu des promenades semblables dans la foule, avec la bien-aimée au bras, emportera ce souvenir dans la nuit de la terre... Les deux êtres éphémères qui partagent cette ivresse, qui vivent de cette communion, passent sans toucher le sol. Il leur semble qu'ils sont emportés par des vagues vers les étoiles... » Ce couplet, ce transport appelle, on dirait, la musique de Berlioz, qui n'était pas un réaliste.

Et, quand Cécile est à l'extrémité de ses malheurs, M. Gustave Geffroy lui offre, pour la consoler de son amour perdu, le cadeau d'un autre amour. Il est critique d'art : il lui offre l'amour de l'art; il lui donne le sentiment le plus fin de la sculpture et de la peinture, il l'engage à regarder la nature et les paysages comme des tableaux préparés. Il la mène dans les musées, dans les beaux jardins de Paris. Il lui enseigne que « les aspects ordonnés et composés de la nature, retouchés par l'homme, peuvent inspirer la sérénité, la passion maîtresse d'elle-même. » Voilà comme tourne ce roman réaliste à n'être plus qu'un livre de tendresse, et qui, par la tendresse, est charmant.

André Beaunier.

REVUE MUSICALE

Concerts et chefs d'orchestre. — THÉATRE DE L'OPÉRA : *Le Jardin du Paradis* conte lyrique en quatre actes, d'après Andersen; paroles de M. Robert de Flers et G. A. de Caillavet, musique de M. Alfred Bruneau. — THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Sainte-Odile*, légende musicale en trois actes; poème de M. Georges Lignereux, musique de M. Marcel Bertrand. — *La Griffe*, drame lyrique en deux actes, poème de M. J. Sartène, musique de F. Fourdrain. — THÉATRE DU TRIANON-LYRIQUE : *Les Pèlerins de la Mecque ou la Rencontre imprévue*, opéra-comique en trois actes, de Dancourt et Gluck.

Ne laissons pas s'ouvrir la saison musicale sans rendre d'abord notre hommage funèbre à l'un de nos plus éminents « bâtonniers. » Oui, dans la main de Camille Chevillard, le bâton plus que la baguette eût été l'insigne et le symbole d'une direction ou d'une « conduite » dont la vigueur fut peut-être la qualité principale. Principale, mais non pas unique, les autres étant l'intelligence, la précision et l'exactitude, où parfois, surtout aux grandes heures wagnériennes, s'ajoutait l'émotion et le pathétique. Mais le plus souvent dans le jeu d'un Chevillard, — car on joue de l'orchestre ainsi que d'un instrument,— la raison l'emportait sur la sensibilité. Il s'était formé à l'école de Charles Lamoureux. École un peu rude, où les leçons et les exemples du maître enseignaient moins la souplesse et la douceur que l'énergie et la volonté. « Rois, gouvernez hardiment. » Héritier d'une tradition quasi paternelle, c'est ainsi que Chevillard, après et comme Lamoureux, a gouverné le royaume des sons. Excellent musicien, il l'était même personnellement, je veux dire à lui tout seul. Pianiste, violoncelliste, compositeur, sa *Ballade symphonique* n'est pas une œuvre indifférente. Et surtout ses *Variations* pour piano tiennent leur rang, plus qu'honorable, entre celles de M. Paul Dukas et celles de M. Gabriel Pierné. Enfin son caractère, comme son art, avait quelque rigueur. Mais son cœur était charitable, généreux

même. « Bourru bienfaisant, » la formule banale peut lui convenir, à la condition que le second terme y prime l'autre, et de beaucoup. Dans le souvenir laissé par Camille Chevillard à ceux qui l'ont bien connu, ses bourrades seront peu de chose au prix de ses bienfaits.

Auxiliaire, ou plus exactement coadjuteur de Camille Chevillard depuis quelques années, M. Paul Paray lui succède. Il n'est pas un musicien qui n'applaudisse à ce légitime avènement. Le jeune chef a déjà donné beaucoup mieux que des espérances, des gages, et d'une maîtrise insigne. Pas plus que ses prédécesseurs, Chevillard et Lamoureux, M. Paul Paray ne nous convie à ses concerts. La salle Gaveau, si nous l'en croyons, est trop petite. Après que le public et bon nombre de nos confrères, plus favorisés que nous, l'ont remplie, elle ne saurait nous contenir. Nous y avons cependant pu tenir un certain dimanche, à la condition, il est vrai, de rester au fond, tout au fond, et debout. Autrefois, dans la salle du Conservatoire, il y avait des places de ce genre, en des couloirs obscurs. Quelques-unes étaient privilégiées, comme celle qu'un vieil abonné refusait d'échanger pour une autre, à cause d'un clou planté dans la muraille, où de temps en temps il s'accrochait pour se reposer. Aussi bien notre station ne nous gâta point le plaisir que nous fit une magnifique exécution de la *Symphonie italienne* de Mendelssohn. M. Paray la conduisit avec une verve, un éclat, une allégresse dignes de ce chef-d'œuvre de lumière et de joie. Rien n'en a passé, ni pâli. Il n'a pas pris une ride, pas une ombre. Il a toujours l'âge qu'avait l'auteur alors qu'il le composait. A vingt-deux ans, au mois de février 1831, Mendelssohn écrivait de Rome : « Elle marche, » (la dite symphonie), « elle marche à grands pas. Ce sera le morceau le plus gai que j'aie fait, surtout le finale. Je n'ai rien d'arrêté quant à l'*adagio*. Je crois que j'attendrai d'être à Naples pour l'écrire. » Fit-il ainsi qu'il croyait? Il faut reconnaître que cet *adagio* religieux n'a rien de napolitain. Mais le premier morceau, mais surtout le finale en saltarelle, c'est autre chose. Naples sans doute les inspira l'un et l'autre. Rien que le début, le départ du premier *allegro* est l'une des choses les plus vives et les plus brillantes qu'il y ait dans la musique d'orchestre. Et d'un bout à l'autre du morceau, ni le *brio* ne s'éteint, ni la vivacité ne s'émousse En cette mesure à « six huit, » (six croches), et d'un mouvement très rapide, on ne trouve pour ainsi dire pas une croche qui manque, pas un sixième de mesure qui soit vide et silencieux. Tout le développement est animé de la même vie, de la même verve, et lorsqu'il est achevé, lorsque le thème

revient du fond de la symphonie, il en revient tout droit, à tire d'aile, et son retour, ou sa « rentrée, » a plus d'éclat et d'allégresse encore que n'en avait eu son départ. Jamais nous n'entendons le premier et le dernier morceau de la Symphonie italienne sans nous rappeler certain « couplet » d'Octave à la fin des *Caprices de Marianne* : « Adieu la gaîté de ma jeunesse, l'insouciante folie, la vie libre et joyeuse au pied du Vésuve ! Adieu les causeries du soir, les sérénades sous les balcons dorés. Adieu Naples et ses femmes, les mascarades à la lueur des torches, les longs soupers à l'ombre des forêts! » Cette vie, et cette vie italienne, que le héros du poète abandonne et regrette, c'est la même que le musicien célèbre ici, dont il s'inspire et s'enivre avec toute l'ardeur de ses vingt ans.

De tous les grands musiciens, Mendelssohn est aujourd'hui, — peut-être cependant un peu moins qu'hier, — l'un des plus dédaignés, des plus honnis par les écoliers de certaine école et par leurs maîtres. Contentons-nous de leur répondre avec lui : « N'est-ce pas pitié de voir que tous ces gens-là, avec leurs grands airs méprisants, sont incapables, en fin de compte, de produire autre chose que des imitations de telle ou telle individualité marquante et ne se doutent même pas de ce qu'est cette puissance créatrice, libre et féconde, qui nous donne des chefs-d'œuvre sans s'inquiéter de personne, ni de l'esthétique, ni de la critique, ni de rien au monde. »

Le même dimanche, un jeune violoniste, M. André Asselin, a fort bien joué le *Poème* de Chausson; tantôt avec passion, tantôt avec calme, toujours avec intelligence et poésie. Dès le début, il a donné à chaque note du thème exposé pour la première fois tout juste la durée et la qualité sonore qu'il faut. Et cela n'est point un mince mérite. Il y a trois ou quatre ans, nous avions eu le plaisir de faire un peu de musique avec M. Asselin. Le bel avenir qu'il pouvait se promettre alors est aujourd'hui un présent assez beau. Nous le saluons avec sympathie.

C'est un chef aussi, mais un chef à l'humeur inégale, que notre hôte, M. Serge Koussevitzky, dont les concerts ont recommencé, les premiers de tous, à l'Opéra. Une vie ardente anime le musicien russe. Frémissant de tout son être extérieur, et sans doute intérieur également, il se plaît, — un peu trop peut-être, — à procéder tantôt par des attaques brusquées, tantôt par de soudaines détentes. Mais les unes et les autres s'atténuent dans la conduite générale et n'en brisent pas l'unité. Quelques mouvements de la *Symphonie héroïque* ne furent pas irréprochables : il y eut un peu de relâche et d'abandon

sentimental en certains passages du premier *allegro;* trop lente se développa la *Marche funèbre* : de ce pas-là jamais on n'arriverait au cimetière. En revanche, le *scherzo* fut mené d'un tel train, qu'avec un orchestre moins exercé, moins sûr, il courait à l'abîme. Mais *bravo, bravissimo* pour le finale, dont la péroraison prit, ainsi qu'il faut, l'ampleur et la splendeur d'une « gloire » sonore. A ce sujet, on s'est étonné que le programme s'étonnât de ne pas trouver un rapport quelconque entre le dit finale et le « caractère de l'œuvre en son entier, » c'est-à-dire l'héroïsme, ou « l'héroïcité. » Le rapport existe, et il est simple. Il éclate aux esprits comme aux âmes, étant celui qui relie la péroraison au début et au corps même d'un discours, ou d'un poème; aux exploits et aux funérailles d'un héros, son apothéose. De toutes les *codas* beethoveniennes, la plus hautement significative et symbolique est celle-là. Elle ne consiste pas dans les toutes dernières mesures, (*presto*), mais dans le *poco andante* qui précède. Je ne connais pas dans les neuf symphonies un autre exemple de *coda* lente. Et ce ralentissement ne fait que redoubler l'impression de la force et de la grandeur. Comment ne pas comprendre, ne pas sentir que le chef-d'œuvre trouve là son couronnement, l'idée sa consommation, et le héros, encore une fois, son apothéose. Après l'*allegro* du finale, après certain élan sonore comparable à l'élan oratoire du Rodrigue de Corneille racontant la bataille : « *Nous nous levons alors...* » il se lève et s'élève à son tour, l'*andante* élargi, débordant. Il emporte toujours plus haut, sur les houles toujours plus larges des triolets et des syncopes, le thème qui monte vainqueur. Il monte lentement, ce thème, délivré non seulement de la fièvre et du trouble, mais de la hâte même de vivre. Il vit maintenant de la vie supérieure, totale, et patiente parce qu'elle est éternelle. Tout est oublié, tout a disparu : les efforts, les combats du premier morceau ; le deuil, les regrets et les pleurs de la marche funèbre. La mort elle-même est vaincue et le thème entre à jamais dans la plénitude et l'immortalité de son être. C'est pourquoi cette *coda* lente est si belle, et belle comme ne l'est aucune autre. Plus qu'aucune autre elle est une fin, la fin dernière, diraient les théologiens, de cette créature sonore qu'est la symphonie et que Beethoven a faite la sœur des créatures humaines que nous sommes, arrivant comme nous par une vie éphémère et variable à la vie qui ne change et ne passe pas.

Le chef d'orchestre russe accorda naturellement une place à la musique de sa patrie. Nous avons pris plaisir à l'audition d'unc oncerto

pour violon et orchestre de M. Prokofieff. Originale, excentrique même par endroits, fantaisiste et fantastique aussi, très libre, jusqu'à la licence, cette musique est pleine de mouvement, de verve et de fougue. Ni la sensibilité n'y manque, ni, surtout à la fin, la poésie. Le violon, — non pas *solo*, car l'orchestre presque jamais ne l'abandonne, mais plutôt *continuo*, car il ne s'arrête guère, — le violon est traité là avec une extraordinaire désinvolture. Jamais peut-être ne lui furent imposés de pareils exercices : traits, et trilles surtout, auprès desquels le fameux ***Trille du Diable*** n'est plus qu'un jeu de petits enfants. Trilles scintillants, éblouissants, qui jaillissent en fusées, en bouquets; trilles sur toutes les notes, l'une après l'autre, qui forment une ligne de chant. Tout cela sans doute n'est pas la raison, l'ordre et la sagesse, mais rien de tout cela n'est indifférent, moins encore ennuyeux. Certaine musique aujourd'hui procède par coups de poing : elle assomme. Celle-ci préfère les coups de fouet. Elle siffle, elle cingle. Avec plus de sveltesse et d'acuité que d'ampleur, elle a moins de solidité que de brillant. A l'entendre, on croirait çà et là reconnaître Berlioz, un Berlioz exaspéré.

M. Marcel Darrieux, le violoniste, s'est très heureusement tiré d'un pas, de beaucoup plus d'un pas singulièrement hasardeux.

Deux œuvres de M. Stravinsky figurèrent au programme des concerts de l'Opéra : d'abord une pièce nouvelle pour huit instruments à vent, ensuite la symphonie déjà connue, fameuse même, souvent jouée seule et parfois accompagnée d'une représentation théâtrale et chorégraphique, *le Sacre du Printemps*. Peu de musiciens paraissent avoir été plus que M. Stravinsky créés et mis au monde pour y être un signe et un sujet de contradiction. Par une partie de la critique, et du public également, chaque œuvre du célèbre compositeur russe est acclamée comme un chef-d'œuvre non pas égal, mais supérieur au précédent; chef-d'œuvre d'un génie qui non seulement s'accroît, mais se renouvelle; hier, chef-d'œuvre de musique à programme ou descriptive, de pure musique aujourd'hui; trésor chaque jour enrichi de mélodies, de rythmes et de sonorités; merveille d'imagination et de raison tour à tour, quand ce n'est pas ensemble, mélange inouï de science et d'art, de poésie et de réalité.

A propos du nouvel *octuor* ou *octette*, (je préfère peut-être *octette*), une de nos gazettes musicales vanta « cette volonté indéfectible chez Stravinsky de se livrer sous des aspects sans cesse neufs, cette capacité de ne se redire point, cet acharnement aussi à brusquer les moyens sonores jusqu'à leur arracher des cris encore inouïs, cette

incomparable maîtrise technique enfin dont l'excès même le pousse à résoudre des problèmes imprévus, étranges, et à ce degré se confond avec une quasi religieuse, sinon austère idée du métier musical. » C'est déjà bien. Voulez-vous mieux? Demandez le programme, le programme déjà cité, avec l'explication de la musique. Vous apprendrez à saluer dans l'*octuor* « une œuvre digne du génie incomparable de Stravinsky. » Mais s'il s'agit du *Sacre du Printemps*, alors, oh! alors, « renouvelez vos attentions. » Ni musique à programme, ni musique littéraire; musique où celui-ci croit entendre « les Géorgiques de la préhistoire, » celui-là « les orgues de la terre, mais un musicien est au clavier. » Patience, un troisième va renchérir encore : « Il faudrait trouver un langage nouveau pour parler de la technique nouvelle de Stravinsky; » pour faire comprendre comment le compositeur « arrive à donner à sa musique le caractère *panique.* » Par où, l'on peut douter s'il faut entendre le caractère de l'épouvante, ou ce ui de l'universalité. Nous pencherions plutôt vers la première acception, qui nous permettrait d'appeler cette musique épouvantable. Vous défiez-vous de la critique personnelle, ou subjective; en préférez-vous une autre, plus technique, et qui tire ses raisons du fond, de la nature intime et comme de l'essence même de l'œuvre qu'elle juge? Voici, toujours à propos du *Sacre* : « L'apparente irrégularité dans la succession résulte des temps d'arrêt tous égaux à un, comme les sens (?) (1). Il y a ici, outre des temps *positifs*, des temps *négatifs*, dont le silence acquiert la valeur du son d'un positif. Nos nerfs, notre cerveau accordent à ces temps négatifs autant d'importance au point de vue dynamique qu'aux autres. » Cela, c'est pour l'ensemble. Pour le détail, pour un détail au moins, voici : « C'est probablement cet effet quasi physiologique qui confère ce caractère stupéfiant d'élancement douloureux!... La terre en gésine. » A la vérité, nous ne nous rappelons plus exactement ce passage. Enfin, qualifiant après l'œuvre l'ouvrier, le critique éperdu salue en M. Stravinsky « l'un des plus grands génies de l'histoire humaine. » Humaine, s'il vous plaît, et non pas musicale seulement.

Oserons-nous avouer après cela que la musique de M. Stravinsky nous semble tout simplement affreuse. Mais ce semblant est assez fort pour assurer notre conviction, après notre déplaisir. Que si nous nous trompons, et non pas les autres, — la chose est fort possible,

(1) Peut-être les « sons ? »

— du moins que ce soit non seulement avec sincérité, mais avec cette ardeur même que peut exciter le sentiment le plus contraire à l'admiration, avec une espèce d'enthousiasme à rebours.

« Nous autres Russes, » écrivait autrefois Borodine de ses compatriotes et de lui-même, « nous autres, ours du Nord, mangeurs de chandelle. » Que mangent-ils donc, ou que ne mangent-ils pas aujourd'hui, pour produire des œuvres aussi mal digérées que celle d'un Stravinsky ! Une flûte, une clarinette, deux bassons, deux trombones et deux trompettes, voilà les instruments qui se partagent l'*octuor*. Non : ils se le disputent, se l'arrachent avec rage, avec frénésie, dans un perpétuel fracas où l'oreille et l'esprit, la raison et la sensibilité subissent également les pires épreuves. Nous avons connu jadis, — peut-être existe-t-elle encore, — une Société des instruments à vent. Harmonieuse, elle nous révéla maint chef-d'œuvre harmonieux. Ici les vents, les huit vents, ne forment pas une société, mais un soviet, une « tchéka. » Et quels vents ! Les plus violents, les plus terribles, M. Stravinsky les a déchaînés tous. La main d'un barbare, au lieu de l'entr'ouvrir, a crevé l'outre d'Éole. Les trombones font rage. Les trompettes sont de celles que Shakspeare quelque part appelle « hideuses. » D'aucuns ont trouvé dans cet ouvrage l'équilibre, la composition, l'architecture, en un mot les vertus du génie classique où, disent-ils, le génie jadis effréné du musicien se serait cette fois rangé ou soumis. Pour nous, le bruit, un bruit infernal a tout couvert, tout étouffé. En rien et nulle part l'ordre ne nous est apparu. Un jour qu'il nous parlait de Dante et de la musique, Boito nous faisait observer qu'il n'y a pas de musique dans *l'Enfer*. Serait-ce parce qu'en enfer tout est souffrance ? Non pas et jamais, — il s'en faut de beaucoup, — la musique ne fut incompatible avec la douleur. La raison véritable, et métaphysique plutôt que morale, c'est qu'en enfer, et Job l'a dit, croyons-nous, le premier, tout est désordre. A ce titre, la musique de M. Stravinsky mériterait d'y régner. Sur terre même, s'il y a quelque relation entre l'état politique ou social et l'état musical d'un pays, il est fort possible que *le Sacre du Printemps* ait annoncé le régime actuel de la Russie et que l'*octuor* le consacre. Dans le moderne Pétrograde, on verrait assez bien un Conservatoire Stravinsky. Et maintenant voulez-vous un bon conseil ? Après avoir entendu *le Sacre* ou l'*octuor*, ou tel autre produit (ils sont légion) d'une époque où la musique elle-même extravague, lisez, ne fût-ce que pendant une demi-heure tous les matins, *le Clavecin bien tempéré*. C'est le meilleur moyen,

comme disent les braves gens, de « se faire une raison, » ou de s'en refaire une.

Plus on entend la musique de M. Alfred Bruneau, plus on se demande si M. Alfred Bruneau vraiment est né pour la musique. Sans doute il se crut appelé par elle ; mais on peut douter si, par la nature ou par la grâce, il y était destiné. Quoi qu'il en soit, voilà près de quarante ans qu'il s'y adonne, s'y attache, s'y opiniâtre. Consciencieux, laborieux, infatigable ouvrier, il se met et se remet sans cesse à l'ouvrage, même et surtout au gros ouvrage, le plus conforme à son tempérament, à son instinct et à son goût. Rien ne le décourage ; rien, pas même ses œuvres et, le plus souvent, leur mauvaise fortune. *Impavidum ferient ruinæ...* Après le *Roi Candaule*, voici le *Jardin du Paradis*. On aurait plutôt attendu *Paradou*, vu le « zolisme » où se complut autrefois le musicien du *Rêve*, de *l'Attaque du Moulin*, (de beaucoup sa meilleure partition), et de *Messidor*. Mais le temps paraît passé de cette complaisance. De plus agréables paroliers, hier M. Maurice Donnay, M. Robert de Flers et Cailliavet aujourd'hui, n'ont pas craint de se faire les poètes du *Roi Candaule* et du *Jardin du Paradis*. Avec eux, et comme eux si possible, le musicien a voulu tâter du genre aimable. « Ma chère, » s'écrierait Madelon, « c'est le caractère enjoué. » Mais si la musique de M. Bruneau possède un caractère, — et cela pourrait faire question, — il n'en est pas un qui lui manque davantage.

Nous n'avons pu que deviner, par intervalles, le sujet et le texte du conte qu'après et d'après Andersen les librettistes du *Jardin du Paradis* nous ont conté. Cela tient à la presque parfaite et constante inintelligibilité des paroles dont les chanteurs, ou les compositeurs, ou les uns et les autres en même temps, semblent faire aujourd'hui l'un des éléments de leur art. Un historien de la littérature italienne, Francesco de Sanctis, discernait avec raison dans la poésie deux choses : *che dice* et *che suona*, ce qu'elle dit et ce qu'elle sonne. En musique, la distinction n'est pas moins importante. Ou plutôt je me trompe et tout au contraire c'est l'union qui serait nécessaire. On aimerait d'entendre les mots autant que les sons et, dans le cas présent, les premiers feraient peut-être plus de plaisir.

On en a surpris d'aimables au passage : entre autres ceux que le Vent d'Est a non seulement chantés, mais prononcés, et d'une jolie voix. Car il y a des vents dans l'opéra de M. Bruneau comme dans l'*octuor* de M. Stravinsky. Mais ils ne sont que quatre. Leur office,

ou celui de l'un d'entre eux, et justement l'oriental, est d'emporter au jardin du paradis un jeune prince, lequel s'est promis de retrouver là-haut, vivante encore, notre mère Ève, à seule fin de lui dire son fait et de la punir de tout le mal qu'elle a causé et cause encore ici-bas. Il doit y avoir du symbolisme là dedans. Comment, après quelles épreuves, au pied de quel pommier, et chargé de combien de pommes! le prince rencontre, au lieu de l'Ève de la Bible, une princesse de féerie, sa princesse, voilée d'abord, puis dévoilée, maudite premièrement, ensuite pardonnée et pour finir épousée ainsi qu'il convient, vous narrer tout cela nous mènerait loin, si loin, que nous ne serions pas très sûr d'y arriver et d'en revenir. Revenons du moins au couplet du Vent d'Est.

Je suis le ramasseur des parfums de la terre,
J'ai respiré ce soir Mysore aux cent jardins
Et tous les orangers du palais d'Aladin.
En passant, j'ai frôlé les myrtes de Cythère,
Les jasmins étoilés qui sont à Bassora
Ont secoué sur moi leurs têtes odorantes,
Et j'ai connu ce soir à des senteurs errantes
Que la fleur du pêcher demain s'entr'ouvrira.

Pour les paroles, cela rappelle un peu les *Roses d'Ispahan*, de Leconte de Lisle et Fauré. Pour la musique, pas du tout. C'est une romance, une fade, et langoureuse, et doucereuse romance. On en pourra faire un tirage à part, avec un paysage d'Orient sur la couverture. Là, comme dirait Gœthe, le poing longtemps fermé, le poing de M. Bruneau s'est ouvert. Sa main généralement rude a flatté, chatouillé l'oreille du public et celui-ci, tout d'une voix, a crié *bis*. Aussi bien les musiciens eux-mêmes n'entendent pas ces petites choses-là sans une certaine espèce de contentement, dont un grain d'ironie relève en eux la trop facile douceur.

Aussi bien la facilité n'est pas la marque de M. Bruneau. Son dernier ouvrage, comme les précédents, atteste la volonté, l'effort, le travail, plus que le don et le naturel. On ne rangera pas le musicien du *Jardin du Paradis* parmi les génies heureux. Je ne vois pas un élément de son art dont il dispose avec aisance. Il a de la peine à trouver une idée musicale, puis à la suivre. Qu'il chante pour chanter, ou pour parler, (et c'est là tout le style lyrique), son chant et sa parole trahissent le même embarras. Enfin, ce n'est pas assez des quatre vents du ciel pour aérer son orchestre.

Pourtant, à force de se remémorer ce long opéra, l'on finit par s'en rappeler autre chose qu'une romance. Au premier acte, au début d'un duo d'amour, la voix de M. Franz (le prince Assur), — une voix magnifique, également puissante et douce, — forme avec l'orchestre de gracieux entrelacements. L'entrée du même prince dans le jardin céleste, inférieure sans doute à d'autres arrivées similaires, celle d'Orphée aux Champs-Élysées ou seulement celle d'Alim, le roi de Lahore, au paradis d'Indra, n'est pas sans poésie. Le jardin paradisiaque a mieux inspiré M. Bruneau que le jardin parisien où jouaient, si nous avons bonne mémoire, les petits amis de son Enfant-Roi. Il se chante ici des chœurs religieux très calmes et que très doucement anime un souffle assez harmonieux. Enfin et surtout, l'œuvre s'achève sur une symphonie d'instruments et de voix qui se développe avec une réelle ampleur. M. Bruneau connaît ses auteurs. Il n'ignore pas qu'un *Don Juan*, (version originale), un *Fidelio*, un *Guillaume Tell*, un *Falstaff*, une *Pénélope*, un *Marouf*, se terminent par une sorte d'apothéose sonore. A son tour, il a voulu nous offrir un épilogue de musique pure.

Je connais des musiciens dont la renommée n'égale pas le mérite; d'autres éprouvent le sort contraire. Que sait-on? Et sait-on jamais? Sans compter que l'opinion publique est changeante. Après la première représentation du *Rêve*, il y a trente-deux ans, un banquet fut offert à M. Bruneau comme s'il venait de renouveler la musique française. Peut-être était-ce alors un peu tôt. Ce serait certainement trop tard aujourd'hui.

Nous avons loué la voix de M. Franz. Son chant est egalement digne d'éloge. La voix de Mlle Lapeyrette est grave; aiguë et même perçante celle de Mlle Fanny Heldy; celle de Mlle Yvonne Gall est douce et pure. Et de ces trois cantatrices la dernière chante le mieux. Nous le disions plus haut, le Vent d'Est (M. Rambaud) a fait passer dans la salle un petit frisson de plaisir et vous savez que nous n'avons pas un meilleur chef d'orchestre que M. Philippe Gaubert.

Deux ouvrages représentés le même soir à l'Opéra-Comique ont à peu près la même importance et cette importance est petite. Après quatre ou cinq semaines, la mémoire ne fait même plus grande différence entre la musique de *la Griffe* et celle de *Sainte Odile*. La seconde a plus de douceur, plus de longueur aussi; l'autre est plus violente, avec plus de brièveté. La mort imprévue de Félix Fourdrain, le musicien de *la Griffe*, avait précédé de très peu l'apparition de son œuvre. Et cela nous fit trouver aux derniers accents, aux

restes d'une voix qui venait à peine de tomber, une expression de mélancolie. *La Griffe* est un court et gros drame joué déjà, sans musique, sur quelque théâtre de genre, de ce genre-là. Quatre personnages : la femme, le mari, l'autre, et le père du mari, vieil infirme privé du mouvement et de la parole. A la fin seulement, ayant vu la femme laisser exprès le mari descendre à la cave par un escalier qu'elle sait tout près de s'effondrer et qui s'effondre en effet, le beau-père retrouve subitement assez de voix pour jeter un cri terrible, un seul, assez de force aussi pour se lever et de ses deux mains, de sa « griffe », étrangler sa belle-fille. Ce raccourci de drame se passe entre paysans, à l'époque des vendanges, dans l'un quelconque des pays balkaniques. Un raccourci de musique l'accompagne et lui ressemble. M. Azéma, qui excelle dans les rôles dits « de composition, » a mimé avec une réelle puissance le personnage, plus muet encore que le Barbe-Bleue d'*Ariane*, de l'étrangleur aphasique.

Sainte Odile nous a donné l'occasion et le plaisir de relire les belles pages inspirées par la vierge chrétienne, patronne de l'Alsace, à Taine d'abord, ensuite à MM. Maurice Barrès (*Au service de l'Allemagne*) et René Bazin (*Les Oberlé*). La raison patriotique est sans doute la première de celles qui décidèrent M. Albert Carré, fils pieux de l'Alsace, à représenter *Sainte Odile*. Quant aux autres motifs, tirés de la qualité musicale de l'ouvrage, le temps nous manque, à la fin de cette chronique, pour les rechercher.

Le Trianon-Lyrique, ce gentil théâtre « à côté, » ne laisse pas d'être, à ses heures, un théâtre « en avant. » Nous y avons entendu naguère, avec un plaisir extrême, *le Mariage secret* : exemple excellent, qu'on pourrait et devrait suivre ailleurs. Il y a trois semaines, ce fut non pas une reprise, mais la première représentation à Paris d'un ouvrage de Gluck, *les Pèlerins de la Mecque ou la Rencontre imprévue*. Le théâtre de l'Opéra-Comique est à la veille de le représenter à son tour. Nous en parlerons alors. Mais, dès maintenant, il est juste de donner acte à M. Louis Masson de son initiative et d'y applaudir. Elle a parfaitement réussi. Une fois encore, de modestes moyens, employés avec autant de soin que de goût, ont produit le plus heureux effet.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous sommes en pleine crise : crise électorale en Grande-Bretagne ; crise politique et financière en Allemagne ; crise des relations entre les Alliés. De leurs difficultés intérieures, Angleterre et Allemagne se trouvent d'accord pour rejeter la responsabilité sur la France, dont la politique ferme et calme fait contraste avec l'agitation de ses voisins. Le *Foreign Office* poursuit une campagne d'isolement diplomatique de la France, tandis que les candidats, dans leurs discours, la presse dans ses articles, multipliant contre elle les attaques calomnieuses, travaillent à son isolement moral. Toute cette méchante politique ne paraît guère jusqu'ici profiter à l'Angleterre ; elle ne profite même pas à l'Allemagne dont la situation n'a jamais été aussi précaire ni aussi troublée, mais elle l'encourage dans une attitude de provocation et de défi dangereuse pour elle-même, dangereuse aussi pour l'Europe et pour la paix.

Le 9 novembre, le Gouvernement des États-Unis faisait connaître sa résolution de ne pas participer à une conférence d'experts, qui n'aurait, pour évaluer la capacité de paiement de l'Allemagne, qu'une liberté limitée par les réserves de M. Poincaré. Le refus de Washington coupait court à un projet dont le seul intérêt aurait été de ramener les États-Unis à s'occuper des affaires de l'Europe. Le but du Cabinet britannique, en présentant sa proposition, était moins de la faire aboutir que de ressaisir l'initiative et la direction de la politique interalliée ; si M. Poincaré acceptait, on ferait sortir de la Conférence la réduction de la dette allemande de réparations ; s'il refusait, ou faisait des réserves, on l'accuserait de troubler l'Europe par son intransigeance et de pousser l'Allemagne à la ruine. Si l'on avait voulu réellement le succès de la Conférence, il était facile de donner satisfaction aux scrupules justifiés de M. Poincaré, car il est évident que nul, si expert soit-il, ne peut dire aujourd'hui ce que l'Allemagne sera en état de payer dans dix ans ; la sagacité de

la Conférence se serait exercée, sous la direction de la Commission des réparations, à l'étude de cet autre problème, le seul important et le seul soluble : comment mettre l'Allemagne, matériellement et moralement, en état de faire face aux obligations qui résultent du traité de paix et dont l'exécution est pour la France, la Belgique, et même l'Angleterre et l'Italie, d'une importance vitale. C'est ce problème que M. Barthou, président de la Commission des réparations, propose à l'activité de ses collègues qui, le 23, ont entendu M. Fischer, délégué du Reich.

L'agitation créée par la presse anglaise autour du projet de Comité d'experts va se dissipant dans le grand branle-bas de la dissolution et de la période électorale brusquement ouverte. Que la conversion de M. Baldwin au protectionnisme soit le résultat de la Conférence impériale close le 8 novembre, nos lecteurs, s'ils veulent bien se souvenir de la précédente chronique, n'en douteront pas. L'Empire se suffisant à lui-même, achetant le moins possible aux autres et abritant sa production derrière des tarifs préférentiels et des droits protecteurs, c'est une formule colbertiste qui eût scandalisé les théoriciens de l'école de Manchester; c'est pourtant celle qui prévaut dans les Dominions et que le parti conservateur adopte comme « plateforme » électorale. Mais l'application en est délicate. Le projet du Gouvernement accorde des détaxes aux vins, fruits, sirops, sucres, tabacs, provenant des colonies ; mais il n'oserait mettre aucun droit sur les principales denrées alimentaires : blé, farine, viande, sous peine de soulever la colère des masses populaires par la hausse des prix. Mais alors, les colonies, le Canada qui vend du blé, l'Australie, l'Afrique du Sud, qui exportent de la viande, ne sont pas satisfaites et la préférence impériale ne joue que pour des denrées accessoires. Le bruit se répand qu'un accord serait intervenu entre l'Angleterre et les Soviets pour l'importation des blés russes en Angleterre, et voilà le Canada en rumeur. Si la métropole accorde aux Dominions des avantages, ceux-ci ne paraissent guère, en retour, disposés à renoncer à développer leur industries, qui font à celles de l'Angleterre la plus dangereuse concurrence. L'industrie textile des Indes, — et non pas le traité de Versailles ou l'occupation de la Ruhr, — tue les filatures de Lancashire. Le Gouvernement prétend résoudre le problème de l'économie impériale sans réduire le *standard of life* des masses ouvrières : n'est-ce pas la quadrature du cercle ? Pour s'attaquer à un tel problème, le Cabinet conservateur a besoin d'obte-

nir l'approbation claire du pays. Il était lié, d'ailleurs, par la parole de M. Bonar Law, qui avait promis de ne pas toucher au régime douanier tant que durerait la législature. Il fallait donc procéder à la dissolution des Communes. M. Baldwin l'a annoncée officiellement le 13 novembre.

En brusquant les élections, qui se feront le 6 décembre, en mettant un terme éphémère à cette législature, le Premier ministre se flatte de surpendre les libéraux divisés et la caisse des travaillistes vide. Aussitôt les partis ont pris position. M. Lloyd George, à peine débarqué d'Amérique, tout échauffé encore de la campagne qu'il a menée, sur le dos de la France, pour l'étroite union des deux grands États anglo-saxons, s'est découvert une vocation d'apôtre du libre-échange; il s'est réconcilié avec M. Asquith et rangé sous ses drapeaux. Mais le bénéfice de la campagne contre les tarifs protecteurs ne sera-t-il pas pour les socialistes plutôt que pour les libéraux? « Pas de droits sur les nourritures, » pas de hausse du prix de la vie; impôt sur le capital, nationalisation des industries : c'est un programme simple, accessible aux masses, capable de séduire les électrices. Si l'opposition l'emporte, les libéraux n'apparaîtront aux Communes que comme les satellites du Labour Party; M. Lloyd George sera effacé par M. Ramsay Mac Donald. Dans le parti conservateur, l'union a été difficile à rétablir. M. Austen Chamberlain, lord Birkenhead, lord Balfour, se sont ralliés au programme de M. Baldwin, sans toutefois se prêter à une combinaison qui les aurait dès maintenant fait entrer dans le ministère. Mais six députés conservateurs du Lancashire ont déclaré rester fidèles au libre-échange. Lord Robert Cecil, élevé à la pairie, entre à la Chambre haute et n'aura pas à choisir entre ses opinions libre-échangistes et son portefeuille. Dans le pays, le premier mouvement a été de mécontentement. Pourquoi des élections si hâtives, si brusquées? On a souvent vu, en Angleterre, où l'électeur est très changeant, une telle mauvaise humeur profiter aux partis d'opposition.

L'opinion française n'a pas, sur le résultat, de vœu à émettre. Elle a été, il faut le dire franchement, blessée profondément par l'attitude du Cabinet Baldwin. Pour faire avaler aux électeurs les pilules protectionnistes auxquelles les estomacs anglais sont peu accoutumés, il cherche à faire croire que c'est la politique française, et notamment l'occupation de la Ruhr, qui est responsable du malaise économique dont souffre la Grande-Bretagne. Il y a un an, quand la nouvelle majorité conservatrice fut élue en réaction contre la poli-

tique de M. Lloyd George, dans les réunions publiques et les meetings, électeurs et candidats se prononçaient pour une entente avec la France. Le résultat fut le programme du 2 janvier, si notoirement insuffisant qu'il ne laissa d'autre issue à la politique franco-belge que l'occupation de la Ruhr. M. Baldwin, dans le débat du 15 novembre, a prononcé, et, dans le discours du trône du 16, il a mis dans la bouche du Roi, des paroles qui ont eu, en France, un douloureux retentissement. Abordant la politique extérieure, M. Baldwin commence par un aveu dépouillé d'artifice : « nous ne pouvons pas prétendre que nos efforts aient été couronnés de succès ; » mais c'est la faute de la France ; au moment où cessa la résistance dans la Ruhr, M. Baldwin crut le moment venu de négocier avec M. Poincaré, qui avait toujours déclaré qu'il ne négocierait pas tant que durerait la résistance, et il proposa une Conférence. M. Baldwin fait ici une singulière confusion entre négociation et conférence. M. Poincaré ne s'est jamais dérobé à une négociation avec l'Angleterre et les autres Alliés ; il n'a même pas décliné toute partipation à une Conférence, encore que les précédents fussent peu encourageants ; mais il a refusé de laisser remettre en question les droits que la France tient du traité de paix et les réparations qui lui sont indispensables. M. Baldwin vante sa patience, qui n'a pas été récompensée et qui pourrait être arrivée à ses extrêmes limites : « J'avais espéré que les négociations entamées avec l'Amérique pourraient aboutir à des progrès solides, mais, là encore, nous avons vu nos efforts rendus vains non pas par notre propre action, non pas par l'action de l'Amérique, mais par celle de nos propres alliés. Il pourrait devenir en vérité difficile de continuer indéfiniment les tentatives pour travailler avec des Alliés qui rendent la collaboration si malaisée. Je ne veux pas insister plus longtemps, mais je désire vous faire savoir encore que je n'ai épargné aucune peine pour bien faire comprendre à nos alliés que le peuple de ce pays ne pourrait maintenir indéfiniment l'esprit qui est nécessaire pour la coopération et pour l'entente, si l'on permettait encore à la situation actuelle de se prolonger très longtemps. » Le Premier ministre ajoute que si la situation économique de la Grande-Bretagne s'est encore aggravée, c'est à l'occupation de la Ruhr qu'il le faut attribuer : « si tous nos anciens marchés avaient été disponibles, nous ne serions pas en proie à la crise de chômage que nous traversons aujourd'hui. » Et, comme pour rendre son avertissement plus menaçant, plus solennel, M. Baldwin faisait le lendemain dire par le Roi : « Mon Gouvernement avait récemment

ouvert des négociations qui tendaient à la nomination, en collaboration avec les États-Unis, d'une commission d'enquête pour déterminer les capacités de paiement des réparations de l'Allemagne. Malheureusement, il n'a pas été possible d'obtenir l'assentiment du Gouvernement français à ces propositions que nous espérions voir conduire à une solution du problème des réparations. Mon Gouvernement regarde avec une profonde anxiété la continuation des conditions économiques qui prévalent actuellement en Europe et qui dépendent dans une si large mesure du règlement de ce problème. » Pour qui connaît la réserve avec laquelle il est de tradition de rédiger les discours du trône, — dont le Roi, on le sait, n'est nullement responsable, — les paroles prononcées par George V prendront toute leur signification.

Il suffirait de changer quelques mots aux paroles du Premier britannique pour les mettre dans la bouche de M. Poincaré à l'adresse de M. Baldwin. Si le Gouvernement britannique se targue de patience, pense-t-il que la France, de son côté, n'est pas obligée de faire appel à toute sa patience, quand elle se voit refuser, par le fait de l'Angleterre, la plus élémentaire justice, celle des réparations, et accuser, par surcroît, de vouloir détruire l'Allemagne et ruiner l'Angleterre? Puisque M. Baldwin était en veine d'aveux, il aurait pu ajouter que le problème des réparations est devenu beaucoup plus malaisé à résoudre du jour où, simple chancelier de l'Échiquier, il a lui-même, par l'accord de Washington, à l'instigation de la *City* préoccupée du cours de la livre, consolidé la dette de guerre anglaise, comme s'il s'agissait d'un emprunt quelconque et non pas d'une coopération de tous les Alliés, chacun avec tous ses moyens, à une grande et commune entreprise. Il a rendu par là impossible, comme le remarquait le *Daily Mail*, la réduction de la dette de réparations de l'Allemagne, puisque l'abolition des dettes interalliées reste le seul moyen de compenser une partie des réparations dues par l'Allemagne. Si le Premier ministre a cru exercer une utile pression sur le Gouvernement ou sur l'opinion française, qu'il sache que ce n'est pas ce chemin qui conduira à un accord.

Le lendemain même du jour où M. Baldwin prononçait les paroles regrettables que nous avons tenu à citer comme un document pour l'histoire, M. Poincaré, à la tribune de la Chambre, lui répondait : « Je ne puis laisser croire à personne, ni ici ni ailleurs, que le Gouvernement français n'a pas fait tous ses efforts en vue de l'entente entre Alliés, et que ce puisse être par notre faute que

cette entente risque d'être affaiblie. » Reprenant toute l'histoire des réparations et des dettes interalliées, il montrait, avec cette dialectique serrée et persuasive, avec cette éloquence précise et puissante dont il a le secret et qui défie tout résumé comme elle décourage toute réfutation, les concessions que la France n'a cessé de faire au maintien de l'entente entre les Alliés, les promesses de ceux-ci toujours vaines, leurs engagements toujours caduques, les roueries de l'Allemagne, réconfortée par la faiblesse des Alliés et par les encouragements qui lui venaient d'Angleterre, pour se dérober à ses obligations et éluder les réparations. La Chambre, qui revenait de vacances, a, une fois de plus, à l'exception de l'extrême-gauche, manifesté son ardente approbation au président du Conseil, énergique et probe, qui défend, au milieu des pires difficultés, les intérêts, la sécurité et le bon renom de la France, et elle a voté l'affichage du discours de M. Poincaré. C'est bien, mais ce n'est point assez; il faut traduire en anglais cette page magistrale, l'imprimer à des millions d'exemplaires et l'envoyer à tous les citoyens notables de l'Empire britannique et des États-Unis, à d'autres pays peut-être encore : tant d'hommes de bonne foi n'entendent qu'une cloche !

Ce que M. Poincaré s'est retenu d'ajouter, il en faut chercher l'aveu à travers la presse anglaise. Il s'agit d'isoler la France au point de vue politique et au point de vue sentimental. La France, si elle ne traînait pas le boulet des régions dévastées, serait trop puissante, elle écraserait l'Allemagne, elle dominerait l'Europe centrale. Le *Times*, qui vraiment s'occupe de ce qui ne le regarde pas, se plaint (9 novembre) que la France prête de l'argent aux États de la Petite Entente; ne serait-ce pas pour les armer, pour leur permettre d'acheter en France du matériel de guerre? Si la France a de l'argent à prêter, que ne songe-t-elle à payer sa dette à l'Angleterre, que ne renonce-t-elle à sa créance sur l'Allemagne? La France est prospère, elle n'a pas de chômage, elle manque plutôt de main-d'œuvre; elle a reconstruit ses usines avec un outillage neuf, perfectionné ; elle devient, pour l'industrie anglaise, une concurrente redoutable. Fallait-il donc que nous reconstruisions nos usines avec de vieux moellons et des machines démodées? L'essor de la France, stimulé par la victoire, serait dangereux pour la Grande-Bretagne si, par bonheur, elle ne portait le poids de sa dette de reconstruction dont il faut bien se garder de la délivrer. Une Allemagne forte, entièrement libérée de l'occupation ennemie, est nécessaire pour faire contre-poids à cette France trop puissante; et il est bon d'entretenir, dans l'Europe cen-

trale, des rivalités, des rancunes, afin de balancer la Petite Entente et la Pologne, dont la politique reste orientée vers la France Veut-on savoir comment « un homme d'État britannique, » interviewé par le *Daily Telegraph* (17 novembre), démontre la nécessité de maintenir, à propos de l'affaire du contrôle militaire en Allemagne, l'accord franco-anglais? « Nous voulons empêcher la dislocation de l'Allemagne et le chaos européen. La seule façon pour nous d'y arriver est de contrôler l'action de la France. Il est vrai qu'une chose s'oppose surtout à ce que nous conservions ce contrôle : c'est l'illusion, généralement répandue chez nous, qu'aller avec la France, c'est aider la France. En réalité, ce n'est pas vrai. En allant en Rhénanie, nous avons embarrassé les Français; en n'allant pas avec eux dans la Ruhr, nous leur avons permis de réaliser complètement leur projet. Et c'est l'illusion dont je parle qui empêche de comprendre que notre seul moyen de contrôler la France est de rester à ses côtés. » Seigneur! mes ennemis je m'en charge, mais préservez-moi de mes amis! Si ces « amis » pouvaient voir les sentiments profonds du peuple français, son désir passionné de justice internationale et de paix dans le travail, leurs inquiétudes se dissiperaient, ils discerneraient cette vérité, que les événements de ces derniers jours ont remis en pleine lumière, qu'il n'y a, pour l'Europe et pour la paix, qu'un péril, toujours le même, qui grandit chaque fois que la mésintelligence des vainqueurs semble lui offrir l'occasion qu'il rêve, c'est l'éternelle Allemagne.

Le coup d'État de Hitler et Ludendorff, le 8 novembre à Munich, n'est qu'un incident plus ridicule que dangereux; mais il a servi à révéler les aspirations et les progrès des partis conservateurs et nationalistes. L'Allemagne, désaxée, désorientée, troublée par ses épreuves matérielles et morales, blessée dans son immense orgueil par la défaite, a perdu le contrôle de ses actes; les expériences les plus folles, les tentations les plus téméraires, y trouveraient des partisans, de même que les nouvelles les plus absurdes sont celles qui y trouvent le mieux créance. L'Allemagne est le pays des contradictions et des invraisemblances, parce qu'elle n'est pas moralement unifiée et centralisée; le chaos, le particularisme, le séparatisme même, l'anarchie et la révolution y sont des réalités; mais réalités aussi le besoin d'ordre, de travail et d'un pouvoir fort. L'heure des aventuriers et des risqueurs n'est pas passée, mais elle passe, et les habiletés de M. Stresemann couvrent et préparent l'avènement d'un gouvernement de droite, dictatorial et

nationaliste. Un tel mouvement ne saurait réussir sans la Bavière. La grande majorité des Bavarois aspire à faire de leur pays une sorte de citadelle de l'ordre et de la contre-révolution. Le parti populaire catholique bavarois, fraction détachée de l'ancien Centre allemand, travaille à reconstituer, sur des bases nouvelles, l'unité et le Gouvernement national allemand; un Gouvernement fort, au-dessus du Parlement, lui paraît nécessaire pour sauver l'unité et l'intégrité de l'Allemagne. Les Wittelsbach inspirent ce mouvement et se préparent, l'heure venue, à en profiter. « La Constitution de Weimar est une victoire des marxistes, » écrivait, le 30 octobre, M. Vielberth dans la *Correspondance du parti populaire catholique bavarois*. Marxisme, libéralisme, parlementarisme, tels sont les ennemis qu'il faut abattre; et, par là, le parti populaire bavarois s'apparente au fascisme italien. Hitler et ses bandes national-socialistes représentent l'aile extrémiste de ce parti; il est suivi par une partie des paysans de la Souabe : il est antisémite, anti-démocrate, partisan d'une dictature militaire : « c'est l'engeance juive internationale qui est cause de la guerre, » dit-il volontiers. Mais la grande masse conservatrice des catholiques bavarois refuse de pactiser avec Hitler et ses bandes fascistes, avec Ehrardt et ses aventuriers. Le cardinal von Faulhaber, archevêque de Munich, dans un sermon, le 4 novembre, se prononce nettement contre le mouvement de Hitler réprouve son caractère antisémite, condamne toute guerre civile. C'est donc en désespoir de cause que Hitler paraît avoir risqué son coup d'État à la brasserie. Comment le général Ludendorff a-t-il pu se laisser entraîner dans cette bagarre? A-t-il été trompé par von Kahr, ou a-t-il cru son prestige assez fort pour entraîner quelques milliers d'individus, s'emparer du pouvoir et marcher sur Berlin? Ludendorff a toujours été un risqueur : cette fois encore, il a perdu; le prince Ruprecht, qui le déteste, et qui, d'un geste, a dissipé toute cette révolution d'opérette, l'emporte. Ludendorff, arrêté, puis relâché le lendemain, Hitler fugitif et arrêté quelques jours après, M. Stresemann est délivré de toute inquiétude du côté de la Bavière. Mais il s'est donné à lui-même, et bientôt peut-être à l'Allemagne, un maître, le général von Seeckt, dont l'autorité dictatoriale, à la faveur de l'état de siège, se substitue à celle du ministre de la Reichswehr, Gessler. Ainsi une dictature militaire, monarchiste et nationaliste est en gestation, peut-être même est-elle à demi réalisée : c'est le résultat le plus clair du coup d'État manqué de l'agitateur Hitler.

Mais déjà, sous la poussée des droites, M. Stresemann, mis en

minorité le 23 par 230 voix contre 155, donne sa démission. Le chancelier se retire, mais von Seeckt demeure. Le parti national allemand saisira-t-il l'occasion de détruire la constitution de Weimar et tout ce qui rappelle la révolution de 1918; ce serait le premier stade; ensuite on détruira le Traité de Versailles et tout ce qui rappelle la défaite. La grande coalition parlementaire est dissoute, et les nationalistes prétendent détruire en Prusse le Gouvernement du social-démocrate Severing, qui a donné des preuves d'honnêteté et d'énergie. Le président Ebert serait, lui aussi, mis en demeure de quitter son poste : un directoire de quelques hommes exercerait tout le pouvoir sans aucun contrôle du Parlement, avec l'appui de l'armée, mal camouflée sous le nom de Reichswehr. Tel est le plan, d'après la *Gazette de Francfort* (8 novembre), et il suffit de lire les journaux d'extrême-droite, comme la *Gazette de la Croix*, pour constater l'exactitude des informations du journal démocrate. Le chancelier Stresemann, subtil flaireur du vent, cherchait, pour quelque temps encore, son pouvoir déjà chancelant, à faire des concessions aux passions nationalistes. C'est peut-être l'origine du retour du Kronprinz qui, quittant, le 10, son île hollandaise, est venu s'installer dans son château d'Oels en Silésie. Singulière république qui provoque la rentrée de l'héritier du trône! Singulière politique que celle qui se livre au jeu dangereux de provoquer les Alliés, dans l'espoir de faire éclate leur désaccord ! Les symptômes alarmants se multiplient en Allemagne; depuis plusieurs mois, la Commission militaire interalliée que préside le général Nollet n'a pu procéder aux enquêtes nécessaires; sous prétexte que le Gouvernement est impuissant à garantir la sécurité des officiers français ou belges, il s'arrange pour empêcher tout déplacement des membres de la Commission. Il est certain que l'Allemagne réorganise son armée, sa mobilisation, son aviation ; elle trouve de l'argent pour bâtir des usines capables de suppléer, pour la fabrication du matériel de guerre et des gaz toxiques, les usines de la Ruhr ou de Ludwigshafen ; elle compte, le cas échéant, recevoir de Russie les armes qui lui manqueraient. Que l'Allemagne se prépare à la guerre, c'est ce qui ne fait aucun doute; qu'elle soit prête et disposée à tenter un coup désespéré en espérant son salut de quelque invention diabolique, c'est ce qui reste improbable. L'Allemagne veut être prête pour toute bonne occasion et entend s'affranchir des restrictions et des obligations que lui impose le Traité ; mais peut-être faut-il voir surtout, dans les récents incidents, des faits de politique intérieure.

Quoi qu'il en soit, la reprise du contrôle interallié en Allemagne s'impose avec tant de force, à la suite des derniers événements, que le Gouvernement britannique lui-même s'est trouvé obligé d'en convenir. Il a cherché, pour s'en dispenser, quelques prétextes, la crainte, par exemple, d'accroître le désordre dans le Reich en y exerçant un contrôle que la presse dépeint comme odieux et vexatoire. L'accord interallié a fini par se réaliser le 21, à la Conférence des Ambassadeurs, sur deux formules à la vérité bien anodines, mais qui ont du moins le mérite de refaire, pour l'application du Traité, l'union des Alliés. Deux notes ont été transmises par M. Poincaré, au nom de la Conférence des Ambassadeurs, à M. von Hœsch, chargé d'affaires du Reich. La première concerne le contrôle interallié. Les Alliés « prennent acte de la déclaration faite par le Gouvernement allemand qu'il n'a nullement l'intention de contester les obligations résultant pour lui du Traité de Versailles; » ils déclarent que les difficultés de fait alléguées par le Gouvernement du Reich ne suffisent pas à empêcher un contrôle dont le devoir absolu du Gouvernement allemand est de faciliter l'exercice; les opérations de contrôle militaire et de surveillance aéronautique devront donc « être reprises sans délai dans des conditions qui seront notifiées au Gouvernement allemand par les présidents des Commissions du contrôle et du comité de garantie aéronautiques; » en cas de résistance ou d'obstruction, « les Gouvernements alliés se réservent de prendre les mesures qui leur paraîtraient propres à assurer l'exécution du Traité. » La seconde note a rapport au Kronprinz. L'Angleterre qui avait proposé, mais trop tard, une démarche auprès du Gouvernement hollandais pour prévenir le départ de l'hôte de Wieringen, ne pouvait se dérober au devoir d'avertir le Gouvernement allemand et de le mettre en face de ses responsabilités. La note prend acte de la renonciation du Kronprinz au trône, constate que le Gouvernement allemand la considère comme irrévocable et définitive et tient le Gouvernement du Reich pour « pleinement responsable des conséquences qui pourraient résulter du fait qu'il permet à l'ex-kronprinz de résider en Allemagne. » Ainsi, vaille que vaille, l'accord des Alliés pour l'exécution du Traité s'est refait par la maladroite provocation de l'Allemagne; on peut compter sur elle pour le renforcer à l'avenir. Les faits prouvent, avec évidence, que, dans l'intérêt de tous les Alliés et même dans celui de l'Allemagne, l'accord est indispensable.

La France ne négligera rien pour le consolider et le rendre pro-

ductif. Si déplorables qu'aient été, en ces derniers temps, certains procédés du Gouvernement britannique à notre égard, nous n'oublions pas le malaise économique qui pèse sur la Grande-Bretagne et le danger permanent qu'est pour elle le chômage. Nous souhaiterions seulement qu'elle ne nous en rendît pas responsables et qu'elle n'exagérât pas sa gêne et ses embarras en les égalant à la dévastation de nos provinces. Plus le temps s'écoulera, mieux l'Angleterre verra qu'un accord loyal avec la France l'aiderait à remédier aux maux dont elle souffre, mieux que la guerre de chicane qu'elle mène contre la politique française. L'accord des Alliés, refait à propos du Kronprinz et du contrôle militaire, la France pourrait prendre l'initiative d'une nouvelle tentative pour l'appliquer aux réparations. L'Allemagne truque ses statistiques et dissimule sa situation réelle : établir le bilan de ses ressources et de ses capacités, c'est le prélude nécessaire au rétablissement de ses finances et à la stabilisation de sa monnaie, par conséquent au paiement des réparations. Lorsque les banquiers internationaux parlent d'établir la capacité de paiement de l'Allemagne, ils entendent par là fixer le montant de la somme que l'Allemagne serait censée pouvoir payer au titre des réparations, et ils admettent que ce chiffre devrait être très inférieur à celui de l'état des paiements de 1921. Ce que la France souhaite, c'est, au contraire, l'étude précise des ressources et des possibilités de l'Allemagne, et notamment la recherche des capitaux déposés par elle et ses ressortissants dans les banques d'Europe ou d'Amérique, ou investis dans des entreprises à l'étranger. Établir ce bilan complet, c'est la première opération à accomplir; si l'Angleterre refusait d'y collaborer, il nous faudrait en conclure que le but qu'elle poursuit est en réalité d'empêcher l'Allemagne de payer afin que la France ne devienne pas trop forte.

En présence de l'attitude ambiguë du Gouvernement britannique, la seule garantie réelle que nous possédions, c'est l'occupation de la Rhénanie, le seul gage, c'est l'occupation de la Ruhr. Les industriels allemands, dont les bénéfices restent considérables en dépit de leurs criailleries, ont tenté de profiter de la situation et d'exploiter le patriotisme des ouvriers pour les amener à subir la journée de dix heures. Le Gouvernement français, par l'organe du général Degoutte, s'est opposé au lock-out et à l'augmentation des heures de travail ; la législation ouvrière et sociale en vigueur avant le 11 janvier est maintenue. Les ouvriers acceptent de travailler sous le contrôle de nos ingénieurs et le rendement est très satisfaisant. La mine Erin,

appartenant au groupe Stinnes, a été saisie, et, exploitée par nous avec la main-d'œuvre allemande, fonctionne normalement. Le nombre des cheminots employés par la régie franco-belge dépasse 45 000. MM. Stinnes se sont enfin décidés, le 23, à signer l'accord avec la mission interalliée : l'exploitation se fera donc de concert avec eux ; sinon, elle se serait faite avec leurs ouvriers contre eux. La situation devient donc de plus en plus satisfaisante; un grand pas vient d'être fait.

Le mouvement rhénan est entré dans une phase d'organisation et de négociations : refoulé à Aix-la-Chapelle et à Crefeld par suite des attitudes contradictoires des autorités belges, il se développe dans le Palatinat; mais il reste sporadique et manque de coordination, ce qui prouve, en dépit des affirmations contraires, que les autorités françaises ne l'ont pas pris en main. Ce que cherche le Gouvernement français dans les pays rhénans est conforme à sa politique générale à l'égard de l'Allemagne; ce qu'il veut, pour le paiement des réparations et pour sa sécurité, c'est parvenir enfin à articuler une Allemagne pacifique et prospère à une Europe pacifiée. Cette Allemagne riche et inoffensive, qui aurait la faculté et la volonté de payer, il s'agit de l'échantillonner sur le Rhin. Si l'expérience réussissait, — et elle réussirait si nos alliés s'abstenaient d'y mettre obstacle, — l'Allemagne serait étonnée de la facilité avec laquelle elle se trouverait bientôt en mesure de payer, et de la prospérité qui en résulterait pour elle. Mais, si l'Allemagne persiste dans son attitude de résistance, si l'Angleterre l'y encourage par sa politique de tracasseries et de chicanes, si elle poursuit contre nous sa campagne d'isolement diplomatique et moral, l'une et l'autre ne laisseront à la France d'autre issue, pour obtenir ses réparations et sa sécurité, que de faire, sur le Rhin et dans la Ruhr, ce qu'elle n'a pas souhaité, ce qu'on l'accuse à tort d'avoir toujours voulu et préparé, à savoir de s'y établir à demeure et d'en exploiter les richesses.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

nous
nbre
000.
mis-
non,
vient
t.
ation
e des
ns le
, ce
rités
uver-
tique
ment
culer
Cette
té de
réus-
ettre
e elle
ui en
itude
e de
cam-
isse-
et sa
e n'a
u et
r les